Digitized by Google

11
3
249
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE • FIRENZE •

Digitized by Google

Digitized by Google

MANUEL

DE

L'ÉLEVEUR DE CHEVAUX

PAR

FÉLIX VILLEROY

CULTIVATEUR A RITTERSHOF, ANCIEN OFFICIER DE CAVALERIE

Je vous recommande particulièrement le soin des juments : leur dos est une place d'honneur et leur ventre un trésor inépuisable.

MAHOMET.

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE AGRICOLE DE LA MAISON RUSTIQUE

Rue Jacob, 26

1858

Digitized by Google

1. 3. 249

Digitized by Google

MANUEL

DE L'ÉLEVEUR DE CHEVAUX.

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE DE W. REMQUET ET Cie,
rue Garancière, 5, derrière Saint-Sulpice.

Digitized by Google

Digitized by Google

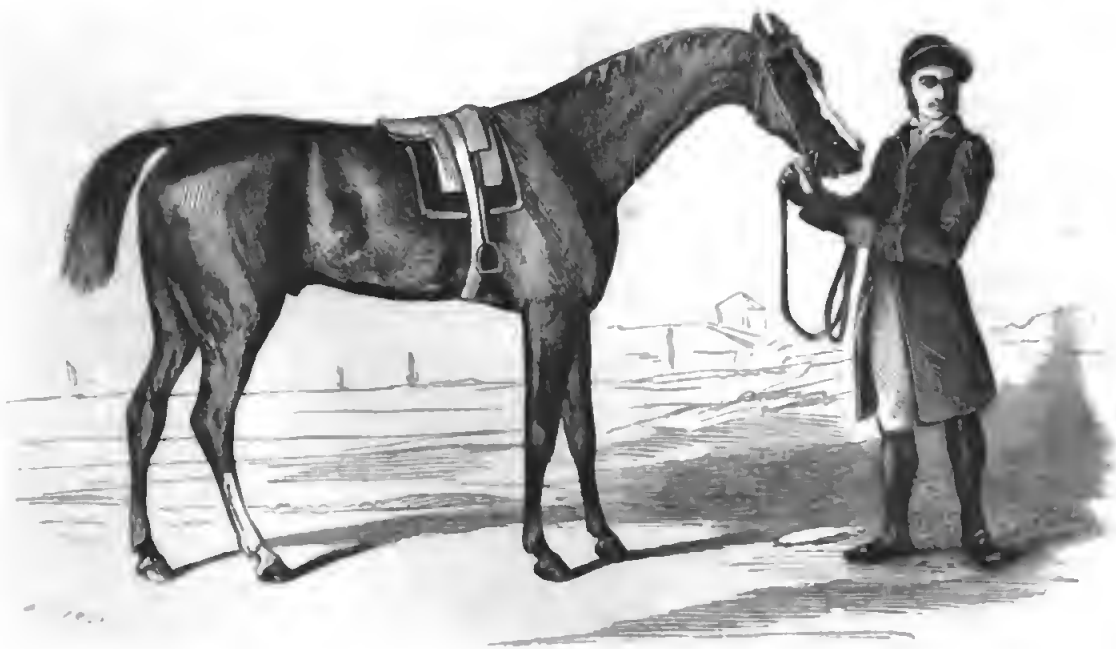

Digitized by Google

MANUEL

DE

L'ÉLEVEUR DE CHEVAUX

Par **FÉLIX VILLEROY**,

CULTIVATEUR A RITTERSHOF.

> Je vous recommande particulièrement le soin des juments, leur dos est une place d'honneur et leur ventre un trésor inépuisable.
>
> MAHOMET.

TOME PREMIER.

PARIS

LIBRAIRIE AGRICOLE DE LA MAISON RUSTIQUE,

rue Jacob, n° 26.

1856.

Digitized by Google

Digitized by Google

La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats : aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte; il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche, et s'anime de la même ardeur : il partage aussi ses plaisirs; à la chasse, aux tournois, à la course, il brille, il étincelle; mais, docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu, il sait réprimer ses mouvements : non-seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses désirs, et obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère, ou s'arrête, et n'agit que pour y satisfaire : c'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre, qui sait même la prévenir; qui, par la promptitude et la précision de ses mouvements, l'exprime et l'exécute; qui sent autant qu'on le désire, et ne rend qu'autant qu'on veut; qui, se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède, et même meurt pour mieux obéir.

Voilà le cheval dont les talents sont développés, dont l'art a perfectionné les qualités naturelles, qui, dès le premier âge, a été soigné, et ensuite exercé, dressé au service de l'homme; c'est par la perte de sa liberté que commence son éducation, et c'est par la contrainte qu'elle s'achève : l'esclavage ou la domesticité de ces animaux est même si universelle, si ancienne, que nous ne les voyons que rarement dans leur état naturel; ils sont toujours couverts de harnois dans leurs travaux; on ne les délivre jamais de tous leurs liens, même dans les temps du repos; et si on les laisse quelquefois errer en liberté dans les pâturages, ils y portent toujours les marques de la servitude, et souvent les empreintes cruelles du travail et de la douleur; la bouche est déformée par les plis que le mors a produits, les flancs sont entamés par des plaies, ou

Digitized by Google

sillonnés de cicatrices faites par l'éperon ; la corne des pieds est traversée par des clous, l'attitude du corps est encore gênée par l'impression subsistante des entraves habituelles ; on les en délivrerait en vain, ils n'en seraient pas plus libres : ceux même dont l'esclavage est le plus doux, qu'on ne nourrit, qu'on n'entretient que pour le luxe et la magnificence, et dont les chaînes dorées servent moins à leur parure qu'à la vanité de leur maître, sont encore plus déshonorés par l'élégance de leur toupet, par les tresses de leurs crins, par l'or et la soie dont on les couvre, que par les fers qui sont sous leurs pieds.

La nature est plus belle que l'art, et dans un être animé la liberté des mouvements fait la belle nature : voyez ces chevaux qui se sont multipliés dans les contrées de l'Amérique espagnole, et qui y vivent en chevaux libres ; leur démarche, leur course, leurs sauts ne sont ni gênés ni mesurés ; fiers de leur indépendance, ils fuyent la présence de l'homme, ils dédaignent ses soins, ils cherchent et trouvent eux-mêmes la nourriture qui leur convient ; ils errent, ils bondissent en liberté dans des prairies immenses, où ils cueillent les productions nouvelles d'un printemps toujours nouveau : sans habitation fixe, sans autre abri que celui d'un ciel serein, ils respirent un air plus pur que celui de ces palais voûtés où nous les renfermons en pressant les espaces qu'ils doivent occuper ; aussi ces chevaux sauvages sont-ils beaucoup plus forts, plus légers, plus nerveux que la plupart des chevaux domestiques ; ils ont ce que donne la nature, la force et la noblesse ; les autres n'ont que ce que l'art peut donner, l'adresse et l'agrément.

Le naturel de ces animaux n'est point féroce, ils sont seulement fiers et sauvages ; quoique supérieurs par la force à la plupart des autres animaux, jamais ils ne les attaquent ; et s'ils en sont attaqués, ils les dédaignent, les écartent ou les écrasent : ils vont aussi par troupes, et se réunissent pour le seul plaisir d'être ensemble, car ils n'ont aucune crainte ; mais ils prennent de l'attachement les uns pour les autres. Comme l'herbe et les végétaux suffisent à leur nourriture, qu'ils ont abondamment de quoi satisfaire leur appétit, et

Digitized by Google

qu'ils n'ont aucun goût pour la chair des animaux, ils ne leur font point la guerre, ils ne se la font point entre eux, ils ne se disputent pas leur subsistance, ils n'ont jamais occasion de ravir une proie ou de s'arracher un bien, sources ordinaires de querelles et de combats parmi les autres animaux carnassiers : ils vivent donc en paix, parce que leurs appétits sont simples et modérés, et qu'ils ont assez pour ne se rien envier.

Tout cela peut se remarquer dans les jeunes chevaux qu'on élève ensemble et qu'on mène en troupeaux ; ils ont les mœurs douces et les qualités sociales; leur force et leur ardeur ne se marquent ordinairement que par des signes d'émulation ; ils cherchent à se devancer à la course, à se faire et même s'animer au péril en se défiant à traverser une rivière, sauter un fossé ; et ceux qui dans ces exercices naturels donnent l'exemple, ceux qui d'eux-mêmes vont les premiers, sont les plus généreux, les meilleurs, et souvent les plus dociles et les plus souples, lorsqu'ils sont une fois domptés.

Le cheval reçoit de l'homme la plus belle éducation ; tous ses mouvements, toutes ses allures sont dirigés par un art qui a ses principes. C'est au manége qu'il faut voir tout ce que l'on fait apprendre aux chevaux à force d'habitude, tout ce qu'on leur fait faire à l'aide du mors et de l'éperon, etc. Cet art, qui n'est pas dédaigné par les princes et par les rois, met le cheval dans une carrière glorieuse : c'est là que l'on donne de la noblesse à son port, et de l'agrément à son maintien ; on met à l'épreuve toutes ses forces et toute sa légèreté; on le livre à sa plus grande vitesse, on augmente son ardeur, on anime son courage, enfin on éprouve sa constance, on cultive sa docilité, et on emploie toutes les ressources de son instinct.

BUFFON.

As-tu donné le courage au cheval? As-tu orné son cou d'une crinière flottante? Peux-tu le faire bondir comme la sauterelle? Il est majestueux et terrible, quand il fait entendre le souffle bruyant de ses naseaux. Ses pieds vigoureux frappent le sol, les vallées en retentissent et l'écho répète ses cris d'allégresse. Intrépide, il s'avance à l'encontre des hommes ar-

Digitized by Google

mès, il se rit de la crainte et n'a jamais tremblé. Les glaives ne le font pas fuir, il entend retentir les carquois, il voit briller les lances et les boucliers; les trompettes annoncent le combat, lui frémit d'impatience; il s'agite, et son pied fait voler autour de lui la poussière. Ses hennissements répondent au son des instruments guerriers. Lorsque la charge sonne, il dit : « Allons! » De loin, il sent l'odeur du carnage, il entend le bruit de la bataille et les cris des combattants.

La Bible. (*Livre de Job*, chap. xxxix.)

On a déjà beaucoup écrit sur les chevaux, et il existe un grand nombre de bons ouvrages français, allemands et anglais. Après les avoir lus et étudiés, après avoir, comme cultivateur-éleveur, acquis une longue expérience, souvent à mes dépens, j'ai vu qu'il manquait encore sur les chevaux un livre spécialement à l'usage des cultivateurs. J'ai tenté de faire ce livre, je sais qu'il n'est pas ce qu'il pourrait, ce qu'il devrait être. Tel qu'il est, j'espère qu'il pourra cependant être utile aux jeunes gens qui entrent dans une carrière bien attrayante, mais bien difficile, et où l'on risque, à chaque pas, de s'égarer si l'on manque d'un guide.

Il serait trop long d'énumérer tous les auteurs dont les travaux m'ont aidé; j'ai nommé ceux auxquels j'ai emprunté des citations; à tous je dois une grande partie de ce que je sais, et je me plais à leur en rendre hommage.

Rittershof, le 29 mai 1856.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CHEVAL.

Digitized by Google

Digitized by Google

MANUEL

DE

L'ÉLEVEUR DE CHEVAUX

PREMIÈRE PARTIE

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CHEVAL.

Les animaux domestiques appartiennent à deux grandes classes : les *mammifères* et les *oiseaux*.

Les mammifères ont été divisés en quatre ordres : *carnassiers*, *rongeurs*, *pachydermes* et *ruminants*.

A. Les *Carnassiers* domestiques sont le chien et le chat.

B. Les *Rongeurs*, le lapin et le lièvre.

C. Les *Pachydermes*, qui sont des animaux à sabots, se partagent en deux familles :

1. Les pachydermes à pied fourchu, le cochon.

2. Les pachydermes solipèdes, qui n'ont qu'un seul sabot à chaque pied, le cheval, l'âne, le mulet.

D. Les *Ruminants*, qui forment trois genres : 1. la chèvre, 2. le mouton, 3. le bœuf.

Digitized by Google

Dans l'économie rurale, les animaux domestiques, suivant la destination qu'on leur donne pour les besoins de l'homme, sont *bêtes de travail* ou *de rente*.

Les bêtes *de travail* sont celles auxquelles on fait exécuter tous les travaux de la culture.

Les bêtes *de rente* sont celles qu'on nourrit pour les produits qu'elles donnent sans travailler. Ainsi la vache qui donne du lait, le bœuf engraissé pour la boucherie, la jument qui ne sert qu'à produire des poulains, sont bêtes de rente, comme le mouton, le cochon, la chèvre, etc.

Envisagés sous le double rapport de leur organisation et de leurs fonctions, les animaux domestiques sont du domaine de l'anatomie et de la physiologie. L'anatomie s'occupe des conditions matérielles des différentes parties qui entrent dans la composition du corps animal; la physiologie nous montre agissantes ces mêmes parties dont l'anatomie nous a révélé la structure.

Le corps animal est composé de liquides et de solides.

Les solides sont formés de fibres, dont la réunion constitue divers tissus qu'on a nommés : tissus *cellulaire, adipeux, séreux, fibreux, cartilagineux, osseux, vasculaire, nerveux, musculaire* et *tégumenteux*.

De l'association de ces éléments déjà composés, résultent d'autres parties plus composées encore, que l'on désigne sous le nom d'organes. Il y a les organes de la *génération*, du *tact*, du *goût*, de l'*odorat*, de *la vision*, de l'*audition*.

Nous n'entrerons pas dans le détail et la description scientifique de toutes ces parties, nous nous bornerons

Digitized by Google

à la description du squelette et à la dénomination des os dont il est formé.

Le tissu osseux, malgré sa grande densité, n'est pas un élément inorganique et sans vie. Une substance spongieuse, analogue au cartilage, en forme la trame et contient les parties terreuses, qui donnent à ce tissu la solidité qui le caractérise. Ces parties terreuses sont formées de phosphate de chaux, de magnésie, de carbonate de chaux, de silice, de fer et d'alumine. Les os sont revêtus d'une membrane nommée *périoste*.

On doit encore remarquer dans les os le *cartilage*, tissu d'une moindre consistance et qui sert de prolongement ou de revêtement à un grand nombre d'os. Beaucoup de cartilages durcissent à mesure que l'animal avance en âge et finissent par s'ossifier entièrement.

On nomme *apophyses* les éminences naturelles des os.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

Ostéologie.

I. — Des os en général.

Exclusivement propres aux animaux vertébrés, les os sont des parties tout à la fois dures, organisées et vivantes. Ils servent de soutien et de moyens de protection aux autres parties du corps qui les environnent de toutes parts. Sous le double rapport de leur organisation et de leur situation au milieu des parties molles, les os diffèrent donc essentiellement de ces productions plus ou moins dures, parfois même calcaires, qui forment l'enveloppe extérieure du corps de certains animaux invertébrés.

De la réunion des os résulte une charpente symétrique nommée *squelette*. (*Fig.* 1.)

Le squelette est composé d'une ligne centrale, nommée *rachis* ou colonne vertébrale, terminée antérieurement par la *tête*, et postérieurement par une série de petits os, successivement décroissants, dont l'ensemble constitue le *coccyx*, vulgairement la queue. Cette tige, à laquelle sont appendus latéralement des arcs osseux, les côtes, qui forment le *thorax*, est supportée par quatre colonnes qui constituent les membres ou les extrémités.

Quatre des principaux os de la partie postérieure

Digitized by Google

forment le *bassin*, passage que traverse le fœtus sortant du sein de sa mère pour venir au jour.

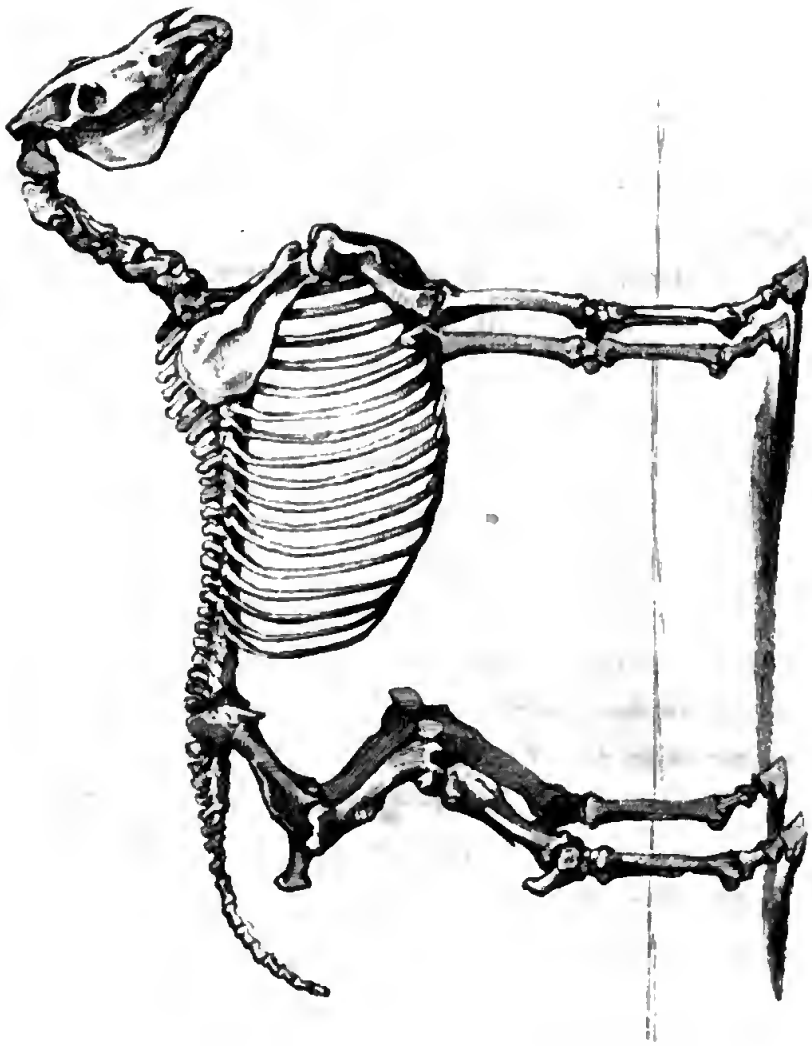

Fig. 1 — Squelette d'un cheval.

Le *rachis*, la *tête*, le *thorax* et le *bassin* constituent le *tronc*, partie principale du corps, renfermant les organes les plus essentiels à la vie.

Digitized by Google

Les figures 2, 3, 4, 5 et 6 représentent les os principaux dont les noms sont compris dans le tableau suivant :

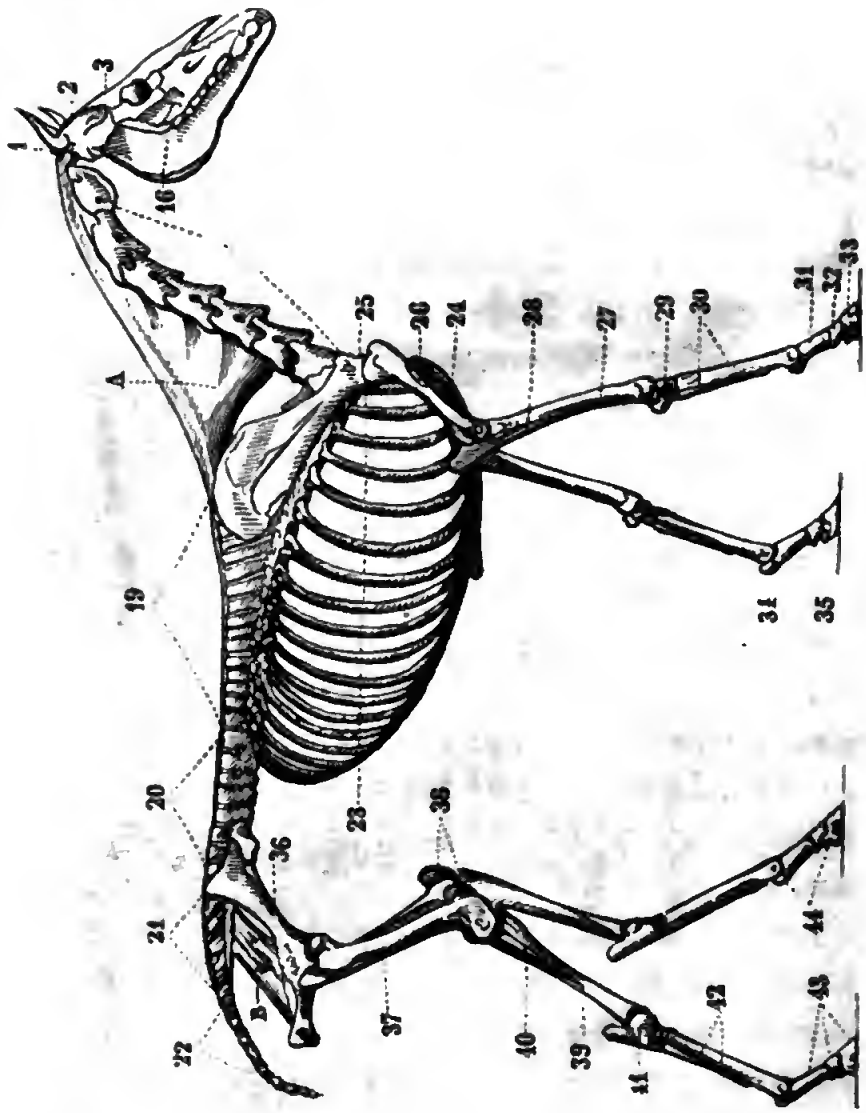

Fig. 2. — Squelette du cheval avec les ligaments cervicaux et sacro-ischiatiques.

Fig. 3. Os hyoïde.

Fig. 4.
Vue latérale de la tête.

Digitized by Google

Os du crâne.

1. L'occipital.
2. Le pariétal.
3. Le frontal.
4. Le sphénoïde.
5. L'ethmoïde.
6. Les temporaux.

Os de la face.

7. Les grands sus-maxillaires.
8. Les petits sus-maxillaires.
9. Les sus-nasaux.
10. Les lacrymaux.
11. Les zigomatiques.
12. Les palatins.
13. Les ptérygoïdiens.
14. Les cornets.
15. Le vomer.
16. Le maxillaire inférieur.
17. *L'os hyoïde* (*fig.* 3).

Os du rachis.

18. Vertèbres cervicales.
19. Vertèbres dorsales.
20. Vertèbres lombaires.
21. Le sacrum.
22. Le coccyx.

Os du thorax.

23. Les côtes.
24. Le sternum.

Os des membres antérieurs.

25. Le scapulum.
26. L'humérus.
27. Le cubitus (mieux radius).
28. L'olécrâne.
29. Les os carpiens.
30. Les métacarpiens.
31. Le premier phalangien.
32. Le second phalangien.
33. Le troisième phalangien.
34. Les deux grands sésamoïdes.
35. Le petit sésamoïde.

Os des membres postérieurs.

36. Les coxaux.
37. Le fémur.
38. La rotule.
39. Le tibia.
40. La perone.
41. Les os tarsiens.
42. Les os métatarsiens.
43. Les trois phalangiens.
44. Les trois sésamoïdes.

A. Le ligament cervical.
B. Le ligament sacro-ischiatique.

Fig. 6.

Face postérieure de la tête.

Fig. 5.

Face antérieure de la tête.

Digitized by Google

Tous les os, à volume égal, n'ont pas le même *poids;* ainsi, dans le même animal, ceux des membres postérieurs sont généralement plus lourds que ceux des membres antérieurs; différence qui tient sans doute à ce que les premiers sont non-seulement des colonnes de sustentation, mais de plus des espèces de ressorts destinés au transport du corps; les os sont aussi spécifiquement plus légers dans les jeunes et les vieux sujets, et toujours plus lourds dans les animaux gras que dans ceux qui sont maigres. Enfin, à force de soins apportés dans l'éducation de certaines espèces d'animaux, on est parvenu à obtenir une diminution très-sensible dans le volume et le poids des différentes pièces de leur squelette.

D'après le rapport dans lequel se trouvent les trois dimensions dans les os, on les a divisés en *longs, larges* et *courts.*

Les *os longs* portent à leur intérieur une cavité nommée *canal médullaire* qui contient la *moelle* et donne plus de solidité à ces os en diminuant leur poids. On les rencontre dans les membres où ils forment des leviers dont la longueur est toujours proportionnelle à l'étendue des mouvements. Leurs extrémités, qui sont les parties par lesquelles ces os s'articulent, offrent toujours un diamètre considérable; circonstance de laquelle résultent plus de largeur dans les surfaces articulaires, un parallélisme moins complet entre les puissances et leurs leviers, enfin des bras de leviers plus longs pour les puissances qui s'implantent sur ces extrémités.

Les *os larges* sont employés à former des cavités. Leurs

Digitized by Google

bords sont les parties par lesquelles ils s'articulent entre eux.

Les *os courts* se rencontrent partout où il doit exister à la fois du mouvement et une grande solidité.

Tous les os, quelle que soit leur configuration, ont leur surface extérieure hérissée d'*éminences* et creusée de *cavités* différentes par leurs formes et leurs usages. Les unes et les autres servent, soit aux articulations des os entre eux, soit à des implantations, soit à des glissements. Une remarque importante à faire sur les éminences d'implantation, c'est que leur grand développement est toujours proportionné à la force des parties actives qui viennent s'y attacher.

Le développement des os, considéré d'une manière générale, présente trois périodes désignées sous le nom d'*état muqueux*, d'*état cartilagineux* et d'*état osseux*. L'accroissement des os a lieu dans tous les sens, suivant deux modes, l'un interstitiel, et l'autre par juxtaposition. Le double mouvement de composition et de décomposition qui constitue la nutrition n'est pas moins actif dans les os que dans les autres parties du corps animal.

II. — Articulation des os.

L'union des os entre eux constitue les *articulations*, dont les mouvements sont toujours subordonnés à la disposition des surfaces par lesquelles les os se mettent en rapport.

On *divise les articulations* en trois grandes classes. Toutes les articulations à surfaces contiguës composent

Digitized by Google

la première; on les nomme *diarthroses;* elles jouissent de mouvements étendus et variés; des cartilages d'encroûtement, des membranes synoviales et des ligaments entrent dans leur composition; les articulations par *charnière*, par *genou*, par *pivot*, par *coulisse*, appartiennent à cette classe. La seconde classe comprend les *synarthroses* ou articulations à surfaces continues, ayant pour moyen d'union un cartilage qui s'ossifie ordinairement avec l'âge; point de membrane synoviale, point de ligaments; mouvements à peine sensibles; à cette classe appartiennent les différents genres de *sutures* que forment les os du crâne et de la face en s'unissant les uns avec les autres. La troisième enfin embrasse les *amphiarthroses* ou articulations mixtes pour la composition et le mouvement; exemple : l'union des vertèbres par leur corps.

III. — Des os en particulier.

1. *Os du tronc. — Colonne vertébrale.* La colonne vertébrale, encore nommée *rachis, épine dorsale*, est un grand levrier creux et courbé, formant la pièce fondamentale sur laquelle s'appuient toutes les autres parties de la charpente animale, le centre mobile de toutes les actions locomotrices, et de plus l'enveloppe protectrice d'une partie de l'axe nerveux.

Pour réunir ces conditions de solidité et de mobilité, la colonne vertébrale est composée d'un grand nombre d'os courts, articulés très-solidement les uns avec les autres. Ces os, hérissés d'éminences dont les plus élevées

Digitized by Google

sont supérieures, se nomment *vertèbres*. Leur nombre est de trente et un dans le cheval, l'âne et le mulet; savoir : sept au cou, dix-huit au dos, et six aux lombes.

Les articulations de ces os se ressemblent toutes : toutes sont amphiarthrodiales, à l'exception des articulations des deux premières vertèbres du cou entre elles, et celle de la première avec la tête, dans lesquelles il existe des mouvements plus étendus et plus variés. — Dans la région dorsale les vertèbres s'articulent latéralement avec les côtes. Enfin, les vertèbres cervicales sont soutenues, ainsi que la tête, par un grand ligament jaune, nommé *ligament cervical*.

Les mouvements de totalité de la colonne vertébrale sont : la flexion, l'extension et l'inclinaison latérale. — Ses conditions de solidité résident, 1° dans les courbures qu'elle décrit; 2° dans la multiplicité des os qui la composent; 3° dans l'étendue et le nombre des surfaces par lesquelles ces os se correspondent; 4° dans la ténacité de leurs moyens d'union ; 5° enfin, dans la cavité dont cette tige est creusée intérieurement.

2. *Os de la tête.* — La tête, partie la plus compliquée du squelette, constitue l'extrémité antérieure du tronc. Elle est composée de deux parties assez distinctes. La partie supérieure, nommée *crâne*, loge et protége tout à la fois le cerveau ainsi que les parties essentielles de l'audition. L'autre, nommée *face* et destinée à receler et à protéger les organes de la vue, du goût et de l'odorat, en même temps qu'elle sert à la mastication, comprend les deux mâchoires distinguées en supérieure et inférieure.

Digitized by Google

Le *crâne* est formé de sept os, qui sont le *frontal*, le *pariétal*, l'*occipital*, le *sphénoïde*, l'*éthmoïde* et les deux *temporaux*.

La *face* comprend vingt os. Ce sont : deux *grands sus-maxillaires*, deux *petits sus-maxillaires*, deux *sus-nasaux*, deux *lacrymaux*, deux *zygomatiques*, deux *palatins*, deux *ptérygoïdiens*, quatre *cornets*, un *vomer*, et enfin un os nommé *maxillaire* qui forme à lui seul la base de la mâchoire inférieure.

A l'exception de ce dernier et du vomer, tous les os de la tête sont incurvés, aplatis sur deux sens opposés, et percés d'un grand nombre de trous pour le passage des vaisseaux et des nerfs. Articulés par leurs bords de manière à constituer différents genres de synarthroses, ils interceptent entre eux des cavités dont les principales sont les sinus, les orbites, les fosses nasales et la cavité buccale. La mâchoire inférieure se meut sur la supérieure par charnière imparfaite, de même que l'occipital sur la première vertèbre du cou. Le nombre des os de la tête est exactement le même dans tous les animaux domestiques.

C'est dans les os maxillaires supérieurs et inférieurs que sont implantées les *dents*. Le cheval, qui par la forme de ses dents paraît surtout destiné à se nourrir de graines, est l'animal dans lequel les mouvements latéraux de la mâchoire inférieure sur la supérieure ont le plus d'étendue.

3. *Os hyoïde.* — On désigne sous le nom d'hyoïde un petit appareil formé de plusieurs pièces osseuses mobiles les unes sur les autres, auquel sont attachés

Digitized by Google

d'une manière active, la langue, le larynx et le pharynx ; l'appareil hyoïdien, dont les pièces sont au nombre de cinq dans le cheval, est articulé supérieurement avec le temporal.

4. *Os du thorax ou de la poitrine.* — Le thorax est une sorte de cage osseuse appendue en dessous de la partie moyenne du rachis, servant de réceptacle aux organes essentiels de la respiration et de la circulation. Il est formé en haut par les vertèbres du dos, en bas par un os nommé sternum qui est placé à la manière d'une clef de voûte à la partie inférieure de cette cavité, et latéralement par les côtes, sortes d'arcs osseux, flexibles, cartilagineux inférieurement, distants les uns des autres, et articulés supérieurement avec les vertèbres dorsales.

Les côtes sont au nombre de trente-six dans le cheval, l'âne et le mulet, dix-huit de chaque côté, parmi lesquelles huit seulement, et non pas neuf comme on le croit généralement, s'articulent directement avec le sternum par leur partie inférieure, tandis que les 10 autres s'appuient simplement les unes sur les autres. Les premières sont nommées *sternales* et les autres *asternales*. Les côtes sont articulées de manière à pouvoir augmenter, en se soulevant, l'ampleur de la cavité thoracique dont la capacité est toujours proportionnée au volume du poumon.

5. *Os du bassin.* — Le bassin est une cavité qui forme l'extrémité postérieure du tronc, et l'arrière-fond de la cavité abdominale. Il contient une partie des organes génitaux et urinaires, ainsi que l'intestin rectum, par

Digitized by Google

lequel se termine le tube digestif. Les parois de cette cavité sont constituées : 1° supérieurement par le *sacrum*, os composé de plusieurs vertèbres dont la soudure est très-précoce; 2° par le coccyx, série de petites vertèbres successivement décroissantes et de plus en plus incomplètes; 3° enfin latéralement et inférieurement par un grand ligament et 2 os larges nommés *coxaux*, qui, en ayant égard aux analogies qu'ils présentent avec les omoplates, doivent être considérés comme appartenant aux membres postérieurs. L'union du sacrum avec la colonne vertébrale, ainsi que celle du sacrum avec les coxaux étant extrêmement serrée, il en résulte que le jeu des différents rayons des membres postérieurs est transmis au tronc sans aucune perte, effet opposé à celui que produit l'union si différente des membres antérieurs avec le thorax et la colonne vertébrale.

6. *Os des membres.* — Les *membres* ou les *extrémités* sont de longs appendices unis au tronc par leur partie supérieure. Ils sont au nombre de quatre, deux antérieurs appelés aussi *thoraciques* parce qu'ils sont unis au thorax, et deux postérieurs nommés aussi *abdominaux* et *pelviens* à cause de leurs connexions avec l'abdomen et le bassin. Ils représentent quatre colonnes ou piliers destinés à la sustentation du corps et à sa translation d'un lieu dans un autre. Les membres offrent dans leur construction 1° des dispositions communes, et de nombreuses analogies qui démontrent d'une manière évidente qu'ils ont été formés d'après un même type fondamental; 2° certaines différences relatives aux

Digitized by Google

usages spéciaux qu'ils sont appelés à remplir : le premier rayon de chaque membre antérieur et postérieur forme, en s'inclinant vers le même rayon du membre opposé, une espèce de voûte que ferme d'une manière mobile la colonne vertébrale qui en représente la clef.

Les os des membres représentent des leviers successivement décroissants, mobiles et superposés angulairement de manière à former une colonne dans les brisures de laquelle s'amortissent les percussions. Chaque membre se divise en quatre régions principales, qui sont pour le membre antérieur l'épaule, le bras, l'avant-bras et le pied ; les régions analogues dans le membre postérieur sont la hanche, la cuisse, la jambe et le pied.

a. Membres antérieurs. — L'*épaule* a pour base un os large nommé *omoplate* ou *scapulum*, uni au tronc par l'intermédiaire de parties molles, articulé inférieurement par le genou avec l'os du bras, et prolongé supérieurement au moyen d'un grand cartilage qui n'existe que dans les grands quadrupèdes, chez lesquels il paraît avoir pour usage d'augmenter la flexibilité dans le point d'union du membre avec le rachis.

Le *bras* a pour charpente un os long nommé *humérus*, articulé par charnière avec les parties osseuses de l'avant-bras.

L'*avant-bras* comprend un grand os long nommé improprement *cubitus* (car il est tout à fait l'analogue de celui que dans l'homme on appelle *radius*), et une autre pièce osseuse nommée *olécrâne*, qui n'est autre qu'un cubitus rudimentaire. Le principal de ces deux os s'ar-

Digitized by Google

ticule par charnière à mouvement oblique, avec la première rangée des os du carpe : dans les animaux domestiques autres que le cheval, le cubitus est plus complet.

Le *pied*, expression par laquelle on désigne les autres parties qui terminent chaque membre, se compose du *carpe*, du *métacarpe* et de la *région digitée*.

Le *carpe* ou le *genou* est formé d'un massif de petits os au nombre de sept, articulés entre eux, et les inférieurs seulement, avec les os du métacarpe.

Le *métacarpe* ou le *canon* comprend trois os : le métacarpien principal, qui est un os long, et les deux péronés, os allongés et très-grêles, qui paraissent surtout avoir pour usage d'augmenter la surface articulaire supérieure du canon. — Ces deux derniers os, qui manquent à peu près complétement dans les didactyles, sont très-complets dans les tétradactyles.

La *région digitée* par laquelle chaque membre se termine, est formée, dans les monodactyles, de 6 os qui sont 3 phalangiens et 3 sésamoïdes.

Le *premier phalangien*, encore nommé *os du paturon*, est le plus grand des trois ; il s'articule par charnière avec le principal os du métacarpe et avec la seconde phalange.

Le *second phalangien* ou l'*os de la couronne* est cuboïde ; il s'articule inférieurement avec le troisième, et est en partie situé dans le sabot.

Le *troisième phalangien*, encore nommé l'*os du pied*, est remarquable par sa forme analogue à celle du sabot, par la grande quantité de conduits vasculaires qui le

Digitized by Google

traversent en tous sens, ainsi que par les productions cartilagineuses en forme d'ailes qui le prolongent en arrière et en haut.

Les *sésamoïdes*, au nombre de trois. Deux grands et un petit nommé os navicculaire sont de petits os placés en arrière de la première et de la dernière articulation phalangienne; ils forment des poulies de renvoi aux tendons des muscles fléchisseurs, et contribuent ainsi à rendre moins défavorable l'insertion de ces muscles sur les leviers qu'ils sont destinés à mouvoir. Tous les os de la région digitée sont en double dans les animaux didactyles, et en nombre quadruple dans les tétradactyles.

b. Membres postérieurs. — La *hanche*, qui forme le premier rayon du membre postérieur, correspond à l'épaule. Elle a pour base une portion du coxal, nommée *ilium* ou *os des îles;* ce grand os large, que nous avons déjà indiqué comme concourant à former le bassin, comprend encore deux autres portions, le *pubis* et enfin l'*ischion* qui forme la pointe de la fesse; entre la hanche et la cuisse il existe une articulation douée de toute espèce de mouvements.

La *cuisse*, seconde région du membre postérieur, correspond au bras. Elle a pour base un grand os long, nommé *fémur*, articulé inférieurement avec deux des os de la jambe.

La *jambe*, région analogue à l'avant-bras, comprend trois os : le *tibia*, os long le plus considérable en volume et en poids; le *péroné*, os allongé et grêle, manquant dans les didactyles, très-développé au contraire

Digitized by Google

dans les tétradactyles; enfin, la *rotule*, sorte de poulie attachée à l'extrémité supérieure du tibia, et mobile sur l'extrémité inférieure du fémur.

Le *pied*, quatrième partie du membre postérieur, se subdivise en régions qui sont exactement les mêmes que celles du membre antérieur, pour le nombre et la configuration des os qui les composent et la manière dont ils sont articulés.

La première est le *jarret* ou le *tarse*, composé d'un massif de six os articulés entre eux d'une manière très-solide. L'un a été appelé *calcanéum*, un autre *astragale*, deux autres *os plats*, deux autres enfin *os irréguliers*.

Quant aux os du métatarse ou du canon de derrière, et à ceux de la région digitée, ils sont identiques en tous points à ceux des régions correspondantes du membre antérieur.

CHAPITRE II.

Myologie.

I. — Des muscles en général.

Les muscles sont les organes actifs du mouvement; ils représentent les puissances appliquées aux leviers que forment les différentes pièces du squelette et composent avec les os le plus considérable de tous les appareils sous le rapport du volume et de la masse. D'espèce à espèce, et même d'individu à individu, l'appareil musculaire offre dans son développement des différen-

Digitized by Google

ces notables, qui reconnaissent pour cause, ainsi que le démontre la physiologie comparée, des différences, soit dans les habitudes, soit dans le mode d'alimentation, soit enfin dans les attitudes que les animaux peuvent prendre et garder.

La figure des muscles est tellement variée qu'on ne peut rien préciser à cet égard; néanmoins on observe que les muscles longs occupent les membres; les muscles larges, les parois des cavités; et que les muscles courts environnent les os.

Le trajet oblique que parcourent quelquefois ces muscles donne, en augmentant la longueur de leurs fibres, plus d'étendue à leurs contractions et aux mouvements qui en sont les conséquences.

Des différentes parties auxquelles se fixe un muscle qui se contracte, les unes restent immobiles, tandis que les autres sont mises en mouvement.

Les mouvements ne sont donc que la conséquence de la contraction ou du raccourcissement de la fibre musculaire, qui se plisse en zigzag. — On distingue dans la contraction musculaire : 1° l'intensité, qui se mesure par le volume des muscles; 2° l'étendue, qui se mesure par la longueur des fibres musculaires; 3° enfin, la vitesse que rien ne peut faire apprécier *à priori*. Les muscles qui concourent à la production du même mouvement sont appelés *congénères*, ceux qui produisent un mouvement opposé sont dits *antagonistes*. Les noms de fléchisseurs, d'extenseurs, d'abducteurs et d'adducteurs, par lesquels depuis fort longtemps on désigne les muscles, seront ceux que nous emploierons.

Digitized by Google

La figure 7 représente un cheval écorché vu de profil; la peau, les muscles peaussiers et quelques apo-

Fig. 7. — Cheval dépouillé de la peau, des muscles peaussiers et des aponévroses d'enveloppe.

névroses d'enveloppe sont les seules parties qui aient été enlevées, pour présenter les muscles les plus super-

Digitized by Google

ficiels et donner une idée de leur situation, de leur forme et de leurs rapports.

II. — Des muscles de la colonne vertébrale.

a. Muscles du cou. — Ces muscles, en très-grand nombre, entourent les vertèbres du cou, qui les divisent assez naturellement en deux masses, l'une supérieure au centre de laquelle se trouve le ligament cervical, l'autre inférieure, que traversent d'avant en arrière la trachée et l'œsophage. La flexion, l'extension et l'inclinaison latérale de la tête, ainsi que de toute la région cervicale, l'abaissement du larynx et de la langue, enfin la semi-rotation de la tête, sont les principaux mouvements résultant de la contraction de ces muscles, dont quelques-uns contribuent encore à mouvoir l'épaule et le bras.

L'*intensité de contraction*, ou la force des muscles moteurs du cou et de la tête, dépend non pas seulement de leur nombre et de leur volume, mais encore et surtout de la longueur des éminences osseuses qui représentent les bras de leviers auxquels ces puissances vont s'attacher; c'est même, à n'en pas douter, à cette dernière disposition qu'il faut rapporter l'énormité de force que le porc déploie avec la tête et le cou, ainsi que celle non moins remarquable que nous offrent dans ces mêmes parties les animaux de l'espèce bovine.

b. Muscles de la région spinale du dos et des lombes. — Ces muscles, au nombre de dix, cinq de chaque côté, forment une masse considérable qui remplit toute l'éten-

Digitized by Google

due de l'espace triangulaire formé par les apophyses transverses des vertèbres lombaires, la partie supérieure des côtes, et le côté des apophyses épineuses de la partie dorso-lombaire du rachis. Deux des muscles de cette région s'insèrent à l'épaule qu'ils concourent à fixer et à mouvoir; un autre s'implante sur l'os du bras; deux autres enfin déterminent les mouvements d'extension et d'inclinaison latérale de la colonne dorso-lombaire et font équilibre au poids de toute la partie moyenne du tronc. Le plus considérable de ces deux derniers muscles, nommé ilio-spinal, produit encore le renversement en arrière de l'encolure par ses attaches antérieures aux vertèbres cervicales.

L'intensité de contraction des muscles spinaux supérieurs peut être mesurée *à priori* par la hauteur et l'inclinaison des apophyses épineuses qui représentent les bras de leviers auxquels ces puissances s'attachent. Ces muscles, dont les points fixes peuvent varier, sont continuellement en action dans la station comme dans la marche, ainsi que dans toutes les attitudes que peuvent prendre les animaux; leur contraction dans tous ces actes se combine avec celle des muscles de la croupe et de l'encolure.

c. Muscles de la région lombaire inférieure ou sous-lombaire. — Cette région est constituée par dix muscles, placés cinq de chaque côté à la face inférieure des vertèbres lombaires, au dedans de la cavité abdominale; l'ensemble de ces muscles forme cette chair délicate que l'on appelle *filet*, en terme de boucherie. Deux fléchissent la cuisse et impriment à l'os qui en forme la base

Digitized by Google

un mouvement de semi-rotation en dehors, duquel résulte une flexion plus étendue qu'elle ne l'aurait été si elle se fût opérée suivant une ligne parallèle à l'axe du corps; car, dans ce cas, le ventre aurait rendu ce mouvement très-borné. — Un autre muscle assujettit le bassin auquel il s'attache, tandis que les autres, placés à l'extrémité des apophyses transverses des vertèbres lombaires ou dans les intervalles qu'elles laissent entre elles, produisent l'inclinaison latérale de toute la région dont ces os forment la charpente.

III. — Des muscles du thorax et de l'abdomen.

a. Région thoracique. — Ces muscles en assez grand nombre, et généralement aplatis, entrent comme parties essentielles dans la composition de la poitrine dont ils déterminent soit la dilatation, soit le resserrement, suivant ses diamètres transverse et antéro-postérieur; l'un de ces muscles, déployé en forme d'éventail sur les côtés de la poitrine, concourt à fixer l'épaule sur les parois de cette cavité, et à suspendre le tronc entre les deux membres antérieurs. Un autre, le plus étendu de tous, nommé *diaphragme*, forme une cloison intérieure qui sépare la poitrine de l'abdomen. Quatre autres enfin occupent la partie inférieure de la poitrine, d'où ils s'étendent à l'épaule et au bras qu'ils concourent à *fixer* et *mouvoir*.

b. Région abdominale. — L'*abdomen* ou le *ventre* est une grande cavité viscérale dont la structure, les dimensions et le mécanisme sont en rapport avec les fonc-

Digitized by Google

tions des organes digestifs, pour lesquels elle est presque exclusivement destinée. Séparé de la poitrine ou du thorax par le diaphragme, et terminé postérieurement par le bassin, l'abdomen a ses parois inférieures et latérales formées par plusieurs grands muscles, aboutissant à de vastes aponévroses qui occupent le centre des parois abdominales inférieures. Les parties charnues des muscles obliques, droits et transverses, sont susceptibles de s'étendre et de se resserrer. Les aponévroses et le cordon médian, nommé ligne blanche, complétés par la tunique abdominale, large expansion jaune, faisant office de ligament suspenseur, sont doués, au contraire, d'une force de résistance passive qui leur permet de lutter avec avantage, dans les quadrupèdes, contre l'action incessante du poids des viscères digestifs abdominaux.

La composition des parois abdominales est exactement la même dans tous les animaux domestiques : observons néanmoins que, eu égard au grand développement des organes digestifs, la tunique abdominale est beaucoup plus développée dans les herbivores que dans les omnivores et les carnivores surtout dont le tube intestinal est étroit et court.

IV. — Des muscles de la tête.

Les muscles de cette partie du tronc, nombreux et généralement petits, sont disposés par groupes au voisinage de divers appareils bien distincts de celui de la locomotion, duquel on aurait peut-être raison de les

distraire pour reporter leur étude à celle des appareils dont ils font partie.

Point de muscles pour mouvoir les uns sur les autres les os du crâne et de la mâchoire supérieure ; leur union est tellement serrée qu'ils sont pour ainsi dire immobiles dans leurs rapports mutuels.

a. Muscles de l'oreille externe. — L'oreille externe, dont la forme, la position et surtout les mouvements entrent pour une si grande part dans la physionomie des animaux, est constituée par trois cartilages désignés par les noms de *conque*, d'*annulaire* et de *scutiforme*, que dix petits muscles mettent en mouvement dans tous les sens.

b. Muscles de l'œil et des paupières. — Les muscles des paupières sont au nombre de trois : l'un, nommé orbiculaire, rapproche les deux paupières l'une de l'autre ; les deux autres sont élévateurs de la paupière supérieure.

c. Muscles du globe de l'œil. — Le globe de l'œil est mû dans la cavité qui le contient par sept muscles, dont quatre droits et deux obliques.

d. Région de la face ou du chanfrein. — Les muscles de cette région, très-nombreux, sont groupés autour de la bouche et des naseaux. Les naseaux, devant rester habituellement ouverts, ont pour charpente des cartilages auxquels s'insèrent les muscles qui doivent les dilater ; on ne rencontre aucune partie musculeuse capable de déterminer l'occlusion de ces ouvertures.

Dans les lèvres, les muscles s'insèrent à la peau ; leur rapprochement est déterminé par un muscle constric-

Digitized by Google

teur, semblable pour la disposition à celui qui rapproche les deux paupières ; le mouvement des joues est déterminé par un autre muscle qui double la membrane muqueuse de la bouche.

e. Muscles de la langue. — Les principaux mouvements de la langue sont produits par trois muscles de chaque côté, dont un la tire hors de la bouche ; quelques autres mouvements moins étendus de la langue, ainsi que les formes particulières qu'elle peut prendre, sont subordonnés à l'action des fibres propres de cet organe.

f. Muscles de l'hyoïde. — Ces muscles, au nombre de dix, sont concentrés autour de ce petit appareil osseux, auquel ils font opérer des mouvements de totalité d'élévation et d'abaissement, ou des mouvements partiels.

g. Muscles du larynx. — Ils sont au nombre de onze, et distingués en dilatateurs et constricteurs, suivant qu'ils agrandissent ou resserrent la cavité et l'ouverture supérieure du larynx, par le mouvement qu'ils impriment aux cartilages qui en forment la charpente. Indépendamment de ces muscles, d'autres, beaucoup plus étendus, sont préposés aux mouvements de totalité de l'organe vocal. (Voir *Appareil respiratoire.*)

h. Muscles du pharynx. — Ces muscles, au nombre de quatorze, composent la couche musculeuse de l'arrière-bouche. Ils sont dilatateurs ou constricteurs ; ces derniers, en plus grand nombre, doivent être considérés comme les agents essentiels de la déglutition.

i. Muscles du voile du palais. — Le voile du palais est tout à la fois tendu et élevé, dans le moment où les ali-

Digitized by Google

ments franchissent l'isthme du gosier par trois petits muscles, deux latéraux et un médian.

j. Muscles moteurs de la mâchoire inférieure. — Ces muscles sont au nombre de quatre de chaque côté, leur développement, toujours en rapport avec le mode d'alimentation des animaux, peut être aussi bien déterminé *à priori* dans le squelette d'un animal par la profondeur des fosses qui logent ces muscles, et l'élévation des éminences auxquelles ils vont s'implanter, que peut l'être le genre de nourriture d'un animal par la forme de ses dents et le mode d'articulation de sa mâchoire inférieure.

Des trois muscles qui rapprochent la mâchoire inférieure, deux, en raison de leurs attaches, lui font en outre opérer des mouvements de latéralité et d'arrière en avant. — L'écartement ou l'abaissement de la mâchoire inférieure, ainsi que son mouvement d'avant en arrière, sont produits par un muscle de chaque côté.

Les muscles destinés à faire opérer les mouvements latéraux à la mâchoire inférieure ont un grand développement dans les herbivores, et, parmi ceux-ci, dans ceux surtout qui paraissent, comme le cheval, l'âne et le mulet, devoir principalement se nourrir de grains.

Dans les carnivores, les muscles qui produisent les mouvements de rapprochement sont le plus développés.

V. — Des muscles de l'extrémité postérieure du tronc.

Sous ce titre, nous comprenons : 1° les muscles des organes génitaux du mâle et de la femelle, dont nous

Digitized by Google

renvoyons l'énoncé à celui de l'appareil dont ils font partie; 2° les muscles de la queue : deux de ces muscles élèvent le coccyx, deux autres l'abaissent; deux autres enfin, dont un de chaque côté, font opérer à cette partie des mouvements latéraux.

VI. — Des muscles des membres.

A. Muscles des membres antérieurs. — On les divise en muscles de l'épaule, muscles du bras, muscles de l'avant-bras et muscles du pied.

a. Muscles de l'épaule. — Ces muscles, dont l'analogie avec ceux de la croupe est aussi frappante que celle qui existe entre le scapulum et l'os des îles, sont destinés aux mouvements que le bras peut exécuter en tous sens sur l'épaule, mouvements dont l'étendue peut être mesurée *à priori* par la longueur de l'épaule, et l'intensité par l'obliquité de ce rayon.

Dans le bœuf, brièveté de l'épaule, condition défavorable à l'étendue des mouvements, mais obliquité très-grande de cette région et du bras, condition de force; ainsi, force et lenteur dans les mouvements du bœuf; force et agilité, voilà ce qui caractérise tous les mouvements du cheval.

b. Muscles du bras. — Ces muscles, au nombre de huit, sont destinés aux mouvements d'extension et de flexion de l'avant-bras sur le bras. — Des deux fléchisseurs, l'un paraît, en raison de sa structure très-tendineuse, principalement destiné à maintenir le bras et l'avant-bras dans une demi-flexion, à la manière d'un gros ligament dont les fibres musculaires très-courtes

ont simplement pour usage d'augmenter la tension. Les extenseurs, dont le grand développement est aussi en rapport avec la station quadrupède, occupent l'intervalle triangulaire formé par l'omoplate et l'humérus.

A mesure que les membres antérieurs deviennent moins indispensables à la sustentation du tronc, les muscles extenseurs diminuent de volume. — Et dans l'homme, chez lequel les membres supérieurs ont une autre destination, ces muscles sont à leur minimum de développement.

c. Muscles de l'avant-bras. — Ils forment deux régions : l'antérieure comprend quatre muscles, dont deux étendent le canon, et deux autres le pied ; la région postérieure se compose de cinq; trois fléchissent le canon et les deux autres le pied. Tous ces muscles, dont on apprécie le grand développement et la force, par la largeur de l'avant-bras à son extrémité supérieure, se terminent inférieurement par des tendons, dont le glissement sur des poulies de renvoi favorise l'action des puissances auxquelles ils font continuité.

c. Muscles du pied, pris dans une acception générale. — Les muscles du pied, au nombre de quatre, sont tellement grêles, et leur étude offre si peu d'importance, que nous n'en ferions pas même mention si leur titre ne nous conduisait pas tout naturellement à dire un mot de la disposition si admirable des appareils ligamenteux et tendineux, propres à cette région du membre, dont l'agencement réunit tout à la fois tant de souplesse et tant de solidité.

Parmi les ligaments, les uns placés sur le côté des

Digitized by Google

articulations maintiennent les os dans leurs rapports mutuels, sans gêner en rien les mouvements alternatifs d'opposition qu'ils doivent exécuter les uns sur les autres ; les autres, appliqués sur la face postérieure de ces mêmes os, et étendus de l'un à l'autre, suivant l'axe du membre, depuis le genou jusqu'au petit sésamoïde inclusivement, forment une succession de soupentes (que l'on me passe ce mot) qui supportent constamment la plus grande partie du poids du corps. A ces ligaments, formant déjà un appareil de suspension d'une très-grande force, s'ajoutent les tendons fléchisseurs dont le volume, beaucoup plus considérable que celui des extenseurs, indique bien évidemment que ces organes ne sont pas seulement destinés à transmettre l'action musculaire à la partie qui doit être mise en mouvement, mais qu'ils ont encore, et surtout pour usage essentiel, d'augmenter la somme de résistance que doit présenter l'appareil de suspension sur lequel le corps prend son principal appui.

B. Muscles des membres postérieurs. — Ces muscles, généralement plus volumineux et plus favorisés sous le rapport de l'insertion, que ceux des membres antérieurs avec lesquels ils ont du reste de nombreuses analogies, peuvent être divisés en muscles du bassin, muscles de la cuisse, muscles de la jambe et muscles du pied.

a. Muscles du bassin ou de la croupe. — Cette région, qui correspond à l'épaule, comprend six muscles principaux, trois de chaque côté, dont l'étendue et l'intensité de contraction sont subordonnées à la longueur, ainsi qu'à la direction de l'os des îles. Ces muscles, dont les

Digitized by Google

attaches postérieures et inférieures ont lieu au côté externe de l'extrémité supérieure du fémur, sont tout à la fois extenseurs, abducteurs et rotateurs de la cuisse; trois autres productions charnues, placées l'une à la suite de l'autre, et provenant de la région crurale postérieure, complètent la masse musculeuse de la croupe.

b. Muscles de la cuisse et de la fesse. — Ces deux parties du membre postérieur, que nous croyons devoir réunir, correspondent au bras; les principaux muscles qu'elles comprennent peuvent être divisés en trois régions. L'antérieure ou rotulienne se compose des muscles qui produisent l'extension de la jambe sur la cuisse en prenant leur point d'appui, soit sur l'os des îles, soit sur le fémur, et allant s'insérer à la rotule. La région crurale postérieure, ou poplitée, comprend trois grands muscles antagonistes des précédents.

Enfin, la région crurale interne, ou sous-pelvienne, se compose de huit muscles, dont les uns produisent l'adduction et les autres la rotation de la cuisse.

c. Muscles de la jambe. — Ils correspondent exactement à ceux de l'avant-bras, tant pour le nombre que pour la disposition et les usages. Des trois muscles qui occupent la face antérieure et le côté externe du tibia, deux sont extenseurs du pied; le troisième fléchit le canon. Des six autres situés sur la face postérieure du même os, trois fléchissent les phalanges, un fléchit la jambe, et deux, insérés de la manière la plus favorable, étendent le jarret ainsi que le pied.

Les diverses parties du pied postérieur, pris dans une acception générale, sont identiques sous tous les rap-

Digitized by Google

ports à celles du pied antérieur, nous renvoyons à cet article.

VII. — Des muscles peaussiers ou sous-cutanés.

Ce sont de grandes expansions musculeuses qui doublent la peau dans certaines parties de son étendue. Ces muscles, dont le grand développement semble suivre l'imperfection dans les organes du toucher, se rencontrent à la tête, au cou, sur l'épaule, sur les côtés de la poitrine et du ventre, c'est-à-dire sur les régions du corps où les animaux ne peuvent agir que très-difficilement; ce sont précisément eux qui font opérer à la peau ces tressaillements, à l'aide desquels les animaux cherchent à se débarrasser des corps dont le contact leur est incommode.

CHAPITRE III.

Appareil de la digestion.

Parmi les organes qui composent cet appareil, les uns forment un long canal étendu de la *bouche*, qui en constitue l'entrée, à l'*anus*, qui en est l'ouverture postérieure et la terminaison; les autres, annexés à certaines parties de ce canal, versent dans son intérieur différents fluides.

Le *canal digestif* ou *alimentaire* reçoit les substances dont l'animal se nourrit, les élabore, et en extrait par inhalation la partie essentiellement réparatrice. Sa *lon-*

Digitized by Google

gueur, d'autant plus considérable qu'il existe une plus grande différence entre la composition chimique des aliments dont l'animal se nourrit et celle de ses organes, est à son maximum d'étendue dans les animaux herbivores, moindre dans les omnivores, et beaucoup moindre encore dans les animaux carnivores. Il semble constant aussi que sa dimension en largeur balance jusqu'à un certain point la dimension en longueur. C'est au moins ce que démontre l'examen comparatif du canal digestif dans le cheval et le bœuf, animaux d'espèces différentes, mais également herbivores; chez le bœuf, le canal alimentaire est plus long, mais d'un calibre moins considérable que celui du cheval : ainsi donc, un tube digestif d'une grande capacité est généralement moins long qu'un canal étroit.

Dans les individus d'une même espèce, le canal alimentaire n'a pas non plus un *calibre* uniforme dans tous les points de son étendue; ici il offre des rétrécissements, là des renflements.

Situé au-dessous de la colonne vertébrale, à laquelle il est attaché dans différents points de son étendue, le canal digestif commence à la face, traverse le cou et le thorax, pénètre ensuite dans la cavité abdominale dont il occupe la majeure partie, et se termine au-dessous du coccyx. A son origine, il a des connexions avec les organes de la respiration, à sa terminaison, avec les organes génitaux et urinaires.

Ses *parois* sont essentiellement constituées par deux couches superposées, l'une charnue et l'autre muqueuse, auxquelles s'ajoute, comme accessoire dans la cavité

Digitized by Google

abdominale, une tunique séreuse qui favorise le développement et le glissement des différents organes qu'elle revêt et unit.

Généralement *formée de deux plans de fibres*, les unes longitudinales et les autres circulaires, la couche musculeuse presse et fait cheminer les substances alimentaires dans l'intérieur du canal digestif.

Outre les caractères généraux des membranes à la classe desquelles elle appartient, la muqueuse digestive offre encore des différences anatomiques et fonctionnelles que nous exposerons plus loin.

Une immense quantité de *vaisseaux et de nerfs* complètent la structure de cet appareil dont toutes les parties sont liées par les plus étroites sympathies.

On divise le tube digestif en deux parties : la première se compose de tous les organes situés hors de la cavité abdominale, la seconde de ceux qui sont situés dans l'intérieur de cette cavité ; la *bouche*, la membrane *buccale*, les *lèvres*, les *joues*, le *palais*, le *voile du palais*, la *langue*, les *dents*, les *gencives*, les *glandes salivaires* annexes de la bouche, le *pharynx* et l'*œsophage*, tels sont les différents organes compris dans la première division ; la seconde comprend l'*estomac*, l'*intestin*, le *foie*, la *rate*, le *pancréas*, enfin l'*épiploon* et le *mésentère*, moyens d'union et de communication des divers organes qui occupent la même cavité.

I. — De la bouche et de ses dépendances.

La bouche commence l'appareil digestif. C'est une cavité oblongue comprise entre les deux mâchoires. Une

Digitized by Google

ouverture antérieure la fait communiquer au dehors, une autre ouverture postérieure établit sa communication avec le pharynx. Cette cavité, dans laquelle s'opèrent la *mastication*, la *gustation*, l'*insalivation* et le commencement de la *déglutition*, est circonscrite supérieurement par le palais, inférieurement par la langue, antérieurement par les lèvres, postérieurement par le voile du palais, et latéralement par les joues. — Une portion de la muqueuse digestive, nommée membrane *buccale*, en tapisse l'intérieur. Remarquable dans les herbivores par sa densité et l'épaisseur de sa couche épidermique, qui l'empêchent d'être entamée à tout moment par les substances très-dures dont ces animaux se nourrissent, cette membrane a sa surface libre sans cesse imprégnée d'un mélange de mucus et de salive dont la quantité augmente d'une manière notable pendant la mastication; dans les ruminants, la muqueuse de la bouche est hérissée çà et là de grosses papilles coniques.

1° *Des lèvres.* — Les lèvres, au nombre de deux, l'une supérieure et l'autre inférieure, sont deux espèces de demi-voiles contractiles qui circonscrivent l'ouverture antérieure de la bouche; de leur réunion résultent deux angles arrondis nommés *commissures*. Les lèvres sont formées à l'extérieur par la peau, qui est mince, très-sensible, et recouverte de deux sortes de poils; au-dessous de la peau l'on rencontre une couche musculeuse; à l'intérieur, les lèvres sont tapissées par la muqueuse buccale.

Les lèvres forment à l'entrée de la bouche une espèce

Digitized by Google

de chaussée qui empêche l'écoulement de la salive au dehors.

Dans le cheval, la lèvre supérieure sert à la préhension des aliments.

2° *Des joues.* — Elles forment les parois latérales de la bouche. Leur organisation résulte, comme celle des lèvres, de la superposition de trois couches : une externe cutanée, une moyenne musculeuse et une interne muqueuse. Dans leur action les joues poussent incessamment les aliments sous les dents molaires.

3° *Du palais.* — Le palais forme le plafond de la bouche ; on y remarque des rugosités transversales et arquées qui paraissent avoir pour usage de retenir les aliments dans la cavité buccale. Une portion des maxillaires supérieurs, un lacis de vaisseaux veineux, deux grosses artères et deux nerfs sont, avec la muqueuse de la bouche, les principales parties qui composent le palais, sur lequel la langue prend un point d'appui dans la déglutition.

4° *Des gencives.* — On désigne sous ce nom les diverses portions très-denses et comme festonnées de la membrane buccale qui entourent les dents à la base de leur partie libre.

5° *De la langue.* — Cet organe, essentiellement musculeux, situé à la partie inférieure de la bouche, s'applique contre le palais lorsque les deux mâchoires sont rapprochées. Flottante dans son tiers antérieur, la langue est fixée dans le reste de son étendue à l'os hyoïde ainsi qu'au maxillaire inférieur, tant par des muscles que par des replis muqueux, dont l'an-

Digitized by Google

térieur, le plus considérable, porte le nom de *filet* ou *frein*.

La langue est formée de fibres musculaires qu'enveloppe la membrane muqueuse de la bouche.

Dans le cheval, comme dans la plupart des animaux domestiques, *les mouvements* de la langue sont relatifs à la mastication, à la succion et à la déglutition.

6° *Des dents.* — Les dents, dont il sera fait une description très-détaillée en traitant de l'âge, sont les instruments passifs, mais immédiats de la mastication.

7° *Du voile du palais.* — Le voile du palais est une sorte de soupape d'une structure tout à la fois membraneuse, glanduleuse et musculaire, qui sépare plus ou moins complétement la bouche, à l'extrémité postérieure de laquelle elle est suspendue, du pharynx et des cavités nasales, hors le moment de la déglutition.

Dans le cheval, l'étendue et les rapports de cette soupape avec l'épiglotte sont tels que la respiration et le vomissement ne peuvent s'effectuer, dans les cas ordinaires, que par les cavités nasales. C'est sans doute pour obvier à cet inconvénient que la nature a accumulé, tant dans l'œsophage que dans l'estomac, une foule de dispositions et de particularités d'organisation qui rendent, sinon impossible, du moins extrêmement difficile dans le cheval le retour des substances alimentaires de l'estomac dans l'arrière-bouche.

Cette soupape, qui se soulève activement pour fermer l'ouverture gutturale des naseaux pendant la déglutition pharyngienne, a sans doute aussi une influence très-grande sur le timbre de la voix du cheval,

Digitized by Google

puisqu'en raison de son étendue elle force tout l'air expiré à passer dans les cavités nasales.

II. — Des glandes salivaires.

Ces glandes, au nombre de six, trois de chaque côté, ont la même organisation et des fonctions tout à fait identiques; des canaux excréteurs, multiples à leur origine, versent dans la bouche la liqueur qu'elles sécrètent : cette liqueur, nommée *salive*, se mêle aux aliments, les pénètre, élève leur température et les prépare aux élaborations qu'ils doivent subir ultérieurement.

Les noms de *parotide*, *maxillaire* et *sublinguale*, donnés aux glandes salivaires, sont relatifs à leur position seulement.

De la glande parotide. — La parotide est la plus volumineuse et la plus superficielle des glandes salivaires ; elle occupe le côté de l'articulation de la tête avec le rachis depuis la base de l'oreille jusqu'au niveau du larynx. Son canal excréteur, après un trajet assez long, vient s'ouvrir dans la bouche au niveau de la troisième dent molaire supérieure.

De la glande maxillaire. — Elle est située sur les côtés du larynx, au-dessous de la parotide, de laquelle la sépare une cloison aponévrotique ; son conduit excréteur vient s'ouvrir dans la bouche, sur le côté du demi-canal qui soutient la partie libre de la langue, au-dessous d'un petit mamelon fibro-muqueux, que l'on nomme *barbillon*.

De la glande sublinguale. — La glande sublinguale est la plus petite des glandes salivaires ; elle est située

sur le côté de la langue en arrière du frein et immédiatement au-dessous de la muqueuse buccale; en tirant la langue hors de la bouche, on aperçoit une crête mamelonnée sur laquelle viennent s'ouvrir les canaux excréteurs de cette glande.

III. — Du pharynx.

Le pharynx est une sorte de vestibule à parois musculo-membraneuses dans lequel viennent s'ouvrir la bouche, le larynx, l'œsophage, les cavités nasales et les conduits gutturaux du tympan.

Organe principal de la déglutition, le pharynx sert encore à la modulation de la voix.

IV. — De l'œsophage.

L'œsophage est un canal membraneux, dilatable et contractile, qui s'étend du pharynx, en traversant le cou, la poitrine et le diaphragme, jusqu'à l'estomac. Le long du cou il est successivement en rapport avec la face postérieure et le côté gauche de la trachée. Deux membranes superposées, l'une charnue et l'autre muqueuse, blanche et plissée, en forment les parois.

Ce canal est destiné au transport actif des aliments de l'arrière-bouche dans l'estomac.

Dans le cheval, la membrane charnue de l'œsophage forme, en augmentant considérablement d'épaisseur depuis la base du cœur jusqu'à la terminaison de ce conduit, une espèce de long sphincter qui rend sinon impossible, du moins extrêmement difficile, le retour

Digitized by Google

des substances alimentaires de l'estomac dans l'arrière-bouche. Cette particularité d'organisation paraît subordonnée à la disposition du voile du palais, puisqu'elle ne se fait point remarquer dans les animaux qui, en raison du peu d'étendue de cette soupape, ont la faculté de vomir par la bouche.

V. — Des organes digestifs renfermés dans la cavité abdominale.

L'abdomen, dont les dimensions, l'organisation et le mécanisme sont en rapport avec le volume et les fonctions des organes creux qui y sont renfermés, est la plus grande des cavités de l'appareil de la digestion. Une membrane séreuse, nommée *péritoine*, la tapisse et se replie pour former : 1° des liens, qui ont reçu les noms d'*épiploons* et de *mésentères;* 2° des enveloppes plus ou moins complètes, aux différents viscères qu'elle contient. Les hypocondres, les flancs, les lombes, les aines, forment, avec le bassin, les principales régions de cette cavité.

De l'estomac. — L'estomac est situé profondément au-dessous de la région lombaire, contre le côté gauche de la face postérieure du diaphragme, et au-dessus des courbures du gros intestin, qui le tiennent constamment éloigné des parois abdominales inférieures. La forme de ce viscère est telle que l'on peut y distinguer deux courbures, une petite, au milieu de laquelle s'insère l'œsophage, et une grande, à laquelle la rate est attachée ; deux sacs, un droit et l'autre gauche ; deux orifices, un œsophagien toujours fermé, et l'autre intesti-

Digitized by Google

nal toujours béant. La membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur de ce viscère diffère sous le double rapport de son organisation et de ses fonctions dans les deux sacs. L'estomac du cheval, qui paraît unique au premier abord, est donc réellement double ; car ce qui constitue surtout la pluralité des estomacs, c'est moins l'existence de plusieurs compartiments, que les différences anatomiques et fonctionnelles de la muqueuse qui en revêt l'intérieur. — La transformation des aliments en chyme, tel est le résultat de la digestion stomacale, qui s'effectue entièrement dans le sac droit, le sac gauche n'étant qu'un lieu de dépôt et de préparation.

La figure 8 représente l'estomac du cheval, ouvert de manière à faire voir les deux sacs intérieurement :

A portion de l'œsophage ; B portion duodénale de l'intestin grêle ; D rate ; C E sac gauche ; F sac droit.

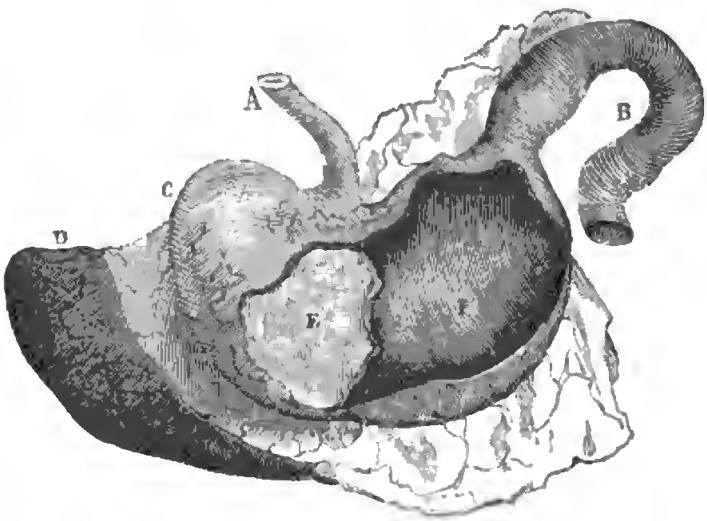

Fig. 8. — Estomac du cheval.

Digitized by Google

VI. — De l'intestin.

L'intestin est ce long canal replié un grand nombre de fois sur lui-même qui s'étend de l'estomac à l'anus. On le divise en *intestin grêle* et en *gros intestin*, distinction basée non-seulement sur des différences de calibre, mais encore et surtout sur des spécialités d'organisation et de fonctions; c'est dans l'intestin grêle que se fait l'absorption du chyle, tandis que le gros intestin est le réservoir dans lequel se fait la défécation, ou la transformation des substances alimentaires en matières fécales.

a. De l'intestin grêle. — L'intestin grêle qui comprend toute cette longue portion étendue du pylore au cœcum, est situé dans le flanc gauche, et suspendu à la région lombaire par un long *mésentère*. On le divise en trois portions. La première est nommée *duodénum* ou *portion gastrique*, la deuxième, portion *flottante*, et la troisième, *jéjunum* ou *portion cœcale*. C'est dans l'intestin grêle, et principalement dans la portion flottante qui a le plus d'étendue, que se fait l'absorption du *chyle*, substance essentiellement nutritive qui est pompée par les villosités de la muqueuse intestinale, puis transportée dans les veines par un ordre de vaisseaux lymphatiques, nommés chylifères.

b. Du gros intestin. — Le gros intestin comprend deux parties bien distinctes, le *cœcum* et le *colon*.

Le *cœcum* est un grand réservoir bosselé et terminé en cul-de-sac, étendu depuis le flanc droit, le long de

Digitized by Google

l'hypocondre du même côté, jusque dans la région sternale où il aboutit par sa pointe qui est flottante dans une étendue d'environ 0m,30. A l'intérieur du cœcum se remarquent : 1° des duplicatures muqueuses nommées valvules conniventes, dont l'usage est de retarder le cours des substances alimentaires; 2° deux ouvertures, celle de l'intestin grêle et celle du colon.

Le *colon*, portion la plus longue du gros intestin, s'étend du cœcum au rectum, qui n'en est que la terminaison. On le divise en deux parties distinctes par leur position, leur volume et leur mode d'attache.

La première, remarquable par son volume et ses courbures, est nommée *cœco-gastrique* ou encore portion *repliée* du colon. Elle commence à la base du cœcum et se termine derrière l'estomac, en donnant naissance à la seconde portion.

Celle-ci, nommée *irrégulière* ou *flottante*, est située dans le flanc gauche avec l'intestin grêle et attachée à la région sous-lombaire par un mésentère qui a reçu le nom de *méso-colon*.

Aux circonvolutions que décrit le colon dans le flanc gauche, succède enfin une portion droite et non bosselée, nommée *rectum*, qui occupe la partie supérieure du bassin et termine le tube digestif.

Le gros intestin peut être considéré comme un vaste réservoir dans lequel les substances alimentaires prennent tous les caractères des matières fécales que le rectum tient en dépôt, jusqu'à ce que leur présence dans cette dernière portion intestinale ait déterminé une sensation qui porte les animaux à s'en débarrasser.

Digitized by Google

VII. — Organes annexés au canal intestinal.

Les organes annexés à la portion du canal alimentaire renfermée dans la cavité abdominale, sont le *foie*, la *rate* et le *pancréas*.

Le *foie* est une glande très-volumineuse de forme irrégulière, destinée à la sécrétion de la *bile*. Moulé sur le centre aponévrotique du diaphragme, auquel l'attachent plusieurs ligaments, le foie est formé d'un tissu granuleux, brunâtre ou jaunâtre, essentiellement vasculaire. C'est de la face postérieure de l'organe qu'émerge le canal *cholédoque*, conduit excréteur qui porte la *bile* dans la première portion de l'intestin grêle, où cette liqueur, dont le mode d'action sur les substances alimentaires est complétement ignoré, se mêle au chyme.

La *rate* est un organe spongieux, vasculaire, situé dans l'hypocondre gauche, le long de la grande courbure de l'estomac, à laquelle le suspend une duplicature du péritoine nommée *épiploon splénogastrique*. Les recherches des physiologistes pour découvrir les usages de la rate sont jusqu'à ce jour restées stériles, les usages de la rate sont encore inconnus.

Le *pancréas* est une glande de forme très-irrégulière, située en travers de la région lombaire derrière l'estomac, et au-dessus du colon : il sécrète un liquide nommé suc pancréatique, qui est versé dans la première portion de l'intestin grêle par un canal excréteur extrêmement court.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Appareil de la respiration.

Cet appareil, dont le grand développement est toujours le cachet d'une constitution énergique, a pour but la transformation du sang veineux en sang artériel, ou la revivification du sang au moyen de l'air atmosphérique. Il se compose d'un organe essentiel, le *poumon*, et d'un conduit à l'aide duquel le poumon communique librement avec l'air extérieur. Ce conduit, plus ou moins long, comprend : 1° les *fosses nasales*, siége du sens de l'odorat; 2° le *pharynx*, que nous avons fait connaître en traitant de l'appareil digestif auquel il appartient plus spécialement; 3° le *larynx*, organe essentiel de la voix, auquel sont annexés deux corps glandiformes nommés *thyroïdes*; 4° la *trachée*; 5° enfin les *bronches*.

I. — Des fosses nasales.

Les fosses nasales sont deux cavités anfractueuses, séparées l'une de l'autre par une cloison médiane qui fait suite à la lame perpendiculaire de l'éthmoïde, et prolongées par des arrière-cavités nommées *sinus*, entre quelques-uns des os de la face et du crâne. Chaque fosse nasale présente deux ouvertures : l'antérieure, bordée de deux lèvres mobiles, forme l'entrée des voies respiratoires; la postérieure, invariable dans ses di-

mensions, fait communiquer les fosses nasales avec le pharynx. Parmi les os qui forment les parois de ces cavités, les uns, tels que l'éthmoïde et les cornets, représentent des espèces de volutes que tapisse une membrane muqueuse très-organisée, à laquelle on a donné le nom de *pituitaire*.

II. — Du larynx.

Cet organe, qui forme en quelque sorte la tête de la trachée, se trouve suspendu à l'os hyoïde en regard de l'ouverture postérieure ou gutturale des cavités nasales. Cinq cartilages mobiles les uns sur les autres, savoir : le *cricoïde*, le *thyroïde*, les deux *arythénoïdes* et l'*épiglotte*, deux ligaments internes ou *cordes vocales* réunis antérieurement à angle aigu, sont, avec des muscles et une membrane muqueuse douée d'une sensibilité très-exquise, les parties qui composent le petit appareil de la voix dont la cavité s'ouvre supérieurement dans le pharynx, et inférieurement dans la trachée.

III. — De la trachée et des thyroïdes.

Tronc commun des canaux aérifères ramifiés dans le poumon, la trachée est un long et large conduit composé : 1° d'une succession de cerceaux cartilagineux interrompus en arrière ; 2° d'une membrane charnue qui en détermine le resserrement ; 3° enfin d'une membrane muqueuse très-mince. Elle commence au larynx, traverse le cou, pénètre dans la poitrine, et se termine au niveau de la base du cœur en donnant nais-

Digitized by Google

sance aux bronches. — C'est sur les côtés des premiers cerceaux de ce conduit que sont appliquées les *thyroïdes*, corps glandiformes, rougeâtres, dont l'usage est complétement ignoré.

IV. — Des bronches.

Les bronches sont les deux branches de bifurcation de la trachée; celle qui se dirige vers le poumon droit est d'un calibre un peu plus considérable que celle du poumon gauche. Après s'être divisées et subdivisées en une multitude de tuyaux successivement décroissants à l'intérieur des poumons, les bronches aboutissent dans de petites vésicules à parois excessivement minces, dont l'agglomération en nombre plus ou moins considérable à la terminaison de ces tuyaux aérifères constitue un *lobule* pulmonaire.

Les bronches sont formées de *segments cartilagineux*, d'une *membrane charnue* qui concourt à produire l'affaissement du poumon, enfin d'une membrane muqueuse formant à elle seule les tuyaux bronchiques à leur terminaison, ainsi que les parois des vésicules pulmonaires.

V. — Des poumons et du thorax.

Les poumons, que l'on peut à juste titre considérer comme deux parties d'un même organe, attendu qu'ils reçoivent l'air d'un même conduit et le sang d'un même tronc vasculaire, qu'ils ont une organisation et des fonctions identiques, sont situés dans le thorax qu'ils

Digitized by Google

remplissent exactement, et séparés l'un de l'autre par le médiastin et le cœur avec lequel ils ont des connexions physiologiques très-intimes. Bien différente de la cavité abdominale sous le rapport de son organisation et de son mécanisme, la poitrine ne présente que des alternatives très-limitées de dilatation et de resserrement en harmonie avec les deux actes dont se compose la respiration. Sa capacité étant toujours proportionnelle au volume des poumons, et un poumon volumineux se rencontrant constamment avec un appareil musculaire doué d'une grande énergie, il s'ensuit que l'ampleur du thorax est le cachet non équivoque d'une constitution vigoureuse. — Deux membranes séreuses, les *plèvres*, tapissent l'intérieur de la poitrine et se replient à l'origine des bronches pour envelopper chaque poumon ; de leur adossement résulte une cloison antéro-postérieure, nommée *médiastin*.

Les *poumons sont formés* d'une innombrable quantité de lobules distincts attachés le long des canaux aériens avec lesquels ils communiquent. Chacun de ces lobules est constitué par un groupe de vésicules dans lesquelles aboutit un tuyau bronchique ; c'est sur les parois excessivement minces de ces vésicules, qui communiquent toutes entre elles dans le même lobule, que le sang apporté par l'artère pulmonaire est pour ainsi dire étalé, molécule à molécule, et qu'après y avoir éprouvé l'influence de l'air, il est repris et rapporté dans les cavités gauches du cœur par les veines pulmonaires.

Les poumons sont les *organes essentiels de la respiration*. Cette fonction, par laquelle le sang, de noir et

Digitized by Google

d'impropre qu'il était à entretenir la vie, devient rouge et vivifiant, se compose de deux mouvements alternatifs : l'un de dilatation, par lequel l'air atmosphérique est attiré dans le poumon, c'est l'*inspiration;* l'autre de resserrement, par lequel l'air modifié dans sa composition est expulsé de l'organe pulmonaire, constitue l'*expiration.*

CHAPITRE V.

Appareil de la circulation.

Cet appareil, qui a des connexions anatomiques et physiologiques si intimes avec celui de la respiration, se compose d'un organe central, le *cœur,* agent d'impulsion du sang, et des vaisseaux distingués en *artères, veines* et *lymphatiques.*

I. — Du cœur et du péricarde.

Le cœur, viscère musculeux, auquel aboutissent toutes les veines, et duquel émanent les artères, est situé au milieu de la poitrine entre les deux lobes pulmonaires dans un sac à parois fibro-séreuses, nommé *péricarde,* qui lui forme une enveloppe protectrice, et concourt, avec les troncs des différents arbres vasculaires, à l'assujettir dans sa position. Cet organe, qui représente assez bien un cône renversé, *fig.* 9 et 10, est creusé de quatre cavités adossées deux à deux. Les deux supérieures sont appelées *oreillettes,* et les deux inférieures *ventricules.* Il existe un ventricule droit A et une oreillette

Digitized by Google

droite B, un ventricule gauche C et une oreillette gauche D, *fig.* 9. Les cavités du même côté, oreillette et

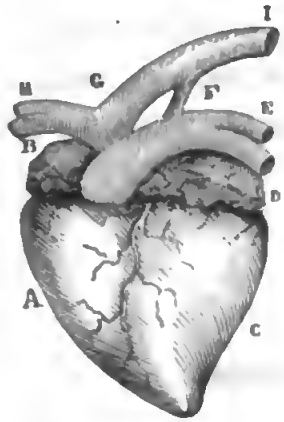

Fig. 9.

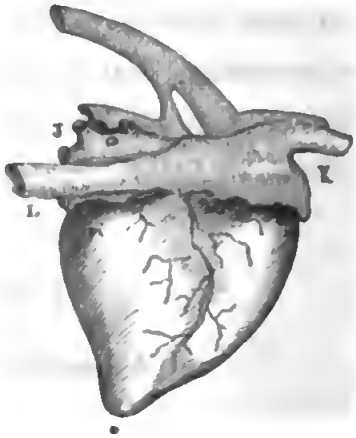

Fig 10.

ventricule, communiquent ensemble, et sont séparées de celles du côté opposé, au moins dans les animaux adultes, par deux cloisons, l'une inter-auriculaire, l'autre inter-ventriculaire. Les cavités droites sont affectées à la circulation du sang impropre à entretenir la vie, et les cavités gauches à la circulation du sang vivifiant.

Les *oreillettes* sont des espèces de sacs dans lesquels les veines apportent le sang. — L'oreillette droite étant l'aboutissant des veines caves, reçoit du sang noir; tandis que l'oreillette gauche, qui est le confluent des veines pulmonaires, reçoit du sang rouge.

Chaque ventricule, l'un droit ou pulmonaire, l'autre gauche ou aortique, présente deux *ouvertures* à sa base par lesquelles il communique, le droit avec l'artère pulmonaire E, et l'oreillette du même côté, le gauche avec l'aorte G, *fig.* 9, et l'oreillette gauche. A ces deux ouver-

Digitized by Google

tures sont adaptées des soupapes ou *valvules*, dont l'office est de s'opposer au reflux du sang, soit du ventricule dans l'oreillette, soit du tronc artériel dans le ventricule correspondant.

Le sang est rapporté en même temps de toutes les parties du corps au cœur, savoir : dans l'oreillette droite par les veines caves K L, et dans l'oreillette gauche par les veines pulmonaires J, *fig.* 10. Des oreillettes, la majeure partie du sang est poussée dans les ventricules qui, se contractant à leur tour, la poussent dans les troncs artériels ; savoir : le ventricule droit dans l'artère pulmonaire E, et le ventricule gauche dans l'aorte G, *fig.* 9. Dans le moment où les deux ventricules se contractent, les valvules auriculo-ventriculaires se soulèvent et s'opposent au reflux du sang dans les oreillettes, tandis que les valvules artérielles, dont le jeu est opposé, se redressent pour permettre le passage du sang, et s'abaissent ensuite pour s'opposer à son reflux dans l'intérieur des ventricules. Les mouvements de dilatation et de resserrement des oreillettes et des ventricules ont reçu les noms de *diastole* et de *systole*. Les deux oreillettes se contractent en même temps ; leur dilatation coïncide avec la contraction également simultanée des ventricules, *et vice versa*. La systole du ventricule gauche est la principale, mais non pas l'unique cause du *pouls*.

II. — Des artères.

On donne le nom d'*artères* aux vaisseaux qui portent le sang des ventricules du cœur dans toutes les parties du corps.

Digitized by Google

Il y a deux systèmes d'artères ou deux arbres artériels : l'un, *pulmonaire*, a son origine au ventricule droit du cœur; l'autre, *aortique*, naît du ventricule gauche. Ces deux systèmes, tout à fait distincts dans les animaux adultes, communiquent largement ensemble dans le fœtus au moyen d'une ouverture (*trou de Botal*) pratiquée dans la cloison inter-auriculaire, et d'un vaisseau intermédiaire entre l'artère pulmonaire et l'aorte; c'est le *canal artériel* F, *fig.* 9. Le cours saccadé du sang dans ces vaisseaux est sous l'influence directe du ventricule gauche.

1° *Artère pulmonaire.* — Destinée à porter dans le poumon le sang qui doit être mis en rapport avec l'air, l'artère pulmonaire E, *fig.* 9, naît de la base du ventricule droit du cœur, et se dirige aussitôt en arrière au-dessus de l'oreillette gauche, en s'inclinant à droite pour gagner l'origine des bronches. Dans ce court trajet, l'artère pulmonaire est unie au tronc aortique par du tissu adipeux, et à l'aorte postérieure par un cordon élastique, vestige de ce vaisseau considérable (le canal artériel F) qui, dans le fœtus, transmet à l'aorte la plus grande partie du sang qui parcourt les cavités droites du cœur. Parvenue à la base des bronches, cette artère se partage en deux troncs qui s'écartent l'un de l'autre et pénètrent immédiatement dans chacun des lobes pulmonaires, où leurs divisions, devenues capillaires, s'anastomosent avec les radicules des veines chargées de rapporter à l'oreillette gauche du cœur le sang qui a été revivifié par l'air.

2° *Artère aorte.* — Origine commune de toutes les ar-

Digitized by Google

tères à sang rouge, l'aorte G, *fig.* 9, naît de la base du ventricule gauche du cœur, et se divise, après un court trajet, en deux troncs de grosseur et de longueur inégales, qui sont l'*aorte antérieure* H et l'*aorte postérieure* I.

L'*aorte antérieure*, la plus petite des deux divisions du tronc aortique, donne des artères aux parois thoraciques et abdominales, à l'encolure, à la tête et aux membres antérieurs.

L'*aorte postérieure*, d'un volume et d'une étendue beaucoup plus considérables que l'antérieure, fournit des artères aux parois du thorax, de l'abdomen et du bassin, à tous les organes renfermés dans ces trois cavités, ainsi qu'aux membres postérieurs.

III. — Des veines.

On donne le nom de veines aux vaisseaux qui rapportent le sang de toutes les parties du corps au cœur. Il existe deux systèmes veineux correspondant aux deux systèmes artériels, le *système veineux pulmonaire*, qui apporte le sang du poumon dans l'oreillette gauche, et le *système des veines caves*, qui apporte le sang de toutes les parties du corps à l'oreillette droite; un troisième système, appendice de ce dernier, est celui de la *veine porte*. Les causes principales de la circulation dans les veines sont la contraction du ventricule gauche du cœur, l'aspiration de l'oreillette droite, la dilatation de la poitrine et celle du poumon dans l'inspiration, le passage du sang d'un endroit plus large dans un endroit plus étroit, la contraction musculaire, les

Digitized by Google

mouvements qui en sont la conséquence, enfin les valvules que l'on remarque à l'intérieur de ces vaisseaux.

1° *Veines pulmonaires.* — Ces veines, dépourvues de valvules, naissent sur les parois des vésicules pulmonaires des dernières divisions de l'artère du même nom; elles charrient et transmettent le sang revivifié par l'air dans le poumon à l'oreillette gauche du cœur, où elles aboutissent par plusieurs grosses branches J, *fig.* 10, dont deux principales, une pour chaque poumon.

2° *Veines caves.* — Deux troncs veineux sont l'aboutissant de tous les vaisseaux qui charrient du sang noir, savoir : la *veine cave antérieure* K et la *veine cave postérieure* L, *fig.* 10.

La veine cave antérieure, dont l'embouchure dans l'oreillette droite regarde l'ouverture auriculo-ventriculaire, est le confluent des veines de la tête, de l'encolure, des parois du thorax et des membres antérieurs.

La veine cave postérieure, beaucoup plus étendue que l'antérieure, correspond à l'artère du même nom; elle rapporte le sang des membres postérieurs, du bassin, de l'abdomen et des viscères contenus dans ces deux cavités, à l'oreillette droite du cœur, dans la partie postérieure de laquelle elle s'insère.

3° *Système de la veine porte.* — Appendice du système des veines caves, le système de la veine porte représente un arbre circulatoire complet, dont la première moitié a ses racines dans la portion abdominale de l'appareil digestif, tandis que la seconde moitié, ramifiée dans le foie, aboutit dans la veine cave postérieure.

Digitized by Google

IV. — Des vaisseaux lymphatiques.

Ces vaisseaux, très-nombreux, très-anastomotiques et valvuleux, naissent de toutes les parties du corps en formant des réseaux excessivement ténus et aboutissent tous dans le système veineux par deux troncs principaux qui sont le *canal thoracique* et la grande veine *lymphatique droite;* la composition de la *lymphe* a beaucoup d'analogie avec celle du *sang*. Moins la contraction du ventricule gauche du cœur, les causes de la circulation lymphatique sont les mêmes que celles de la circulation veineuse.

CHAPITRE VI.

Appareil urinaire.

Les organes urinaires composent un appareil dont les connexions physiologiques avec la peau sont telles que, lorsqu'il y a diminution de la perspiration cutanée, la sécrétion de l'urine est augmentée, *et vice versa*. Cet appareil comprend : 1° les *reins*, organes sécréteurs de l'urine auxquels sont annexés deux petits corps glandiformes, les *capsules surrénales;* 2° les *uretères*, canaux excréteurs provisoires destinés au transport de l'urine; 3° la *vessie*, réservoir à parois contractiles dans lequel l'urine est tenue en dépôt; 4° enfin, l'*urètre*, canal excréteur définitif, commun à l'appareil génital et urinaire dans le mâle, par lequel l'urine est transmise au dehors.

Digitized by Google

I. — Des reins.

Les reins sont deux glandes situées au-dessous de la région lombaire, appelée pour cette raison région des reins, l'une à droite et l'autre à gauche de la colonne vertébrale, au milieu d'une masse plus ou moins considérable de graisse. Ces organes, dont la figure a dans la plupart des animaux beaucoup de ressemblance avec celle d'un haricot, sont formés de deux substances très-vasculaires qu'enveloppe une capsule cellulo-fibreuse.

La plus extérieure, nommée substance *corticale* ou *cendrée*, paraît formée d'une multitude de canaux capillaires repliés sur eux-mêmes auxquels sont appendues des myriades de granulations d'apparence spongieuse.

L'autre, substance appelée *médullaire*, *tubuleuse* ou *rayonnée*, est, ainsi que le démontrent les injections, constituée par une multitude de petits tubes qui s'avancent en convergeant de la substance corticale, où ils prennent naissance, vers une cavité, le bassinet rénal, dans lequel ils aboutissent en formant une crête sur laquelle on voit sourdre l'urine lorsque l'on comprime le tissu du rein, après en avoir préalablement ouvert la cavité.

Capsules surrénales ou *reins succenturiés*. — Ces petits corps, dont on ne connaît point les usages, sont situés, l'un à droite et l'autre à gauche, en regard du bord interne de chaque rein.

II. — Des uretères.

Les uretères sont des canaux, un pour chaque rein,

Digitized by Google

destinés au transport actif de l'urine du bassinet dans la vessie. La disposition de ces canaux est telle à leur terminaison que l'urine, une fois parvenue dans la vessie, ne peut plus, quelle que soit sa quantité, refluer dans leur intérieur.

III. — De la vessie.

La vessie est une poche ovoïde, à parois musculo-membraneuses, qui sert de réservoir à l'urine. Elle est située dans le bassin et maintenue par des duplicatures du péritoine qui favorisent son ampliation. Une ouverture postérieure, habituellement fermée, la fait communiquer avec le canal de l'urètre que nous examinerons avec les organes de la reproduction dans les deux sexes.

Destinée à servir de *réservoir à l'urine*, la vessie est en outre un des principaux agents de son expulsion au dehors.

CHAPITRE VII.

Appareil de la génération.

Cet appareil, dont la répartition entre deux individus de la même espèce établit la différence sexuelle, a pour caractère essentiel, dans le sexe mâle, de produire le fluide fécondant, et dans le sexe femelle de produire des ovules qui ne peuvent donner naissance à un nouvel être qu'autant qu'ils ont subi l'influence de la liqueur fécondante : de là la nécessité du rapprochement des

Digitized by Google

deux sexes pour l'accomplissement de l'acte auquel est préposé cet appareil.

Situés à l'extrémité postérieure du tronc, les organes génitaux ont des connexions avec le tube digestif à sa terminaison, et de plus étroites encore avec l'appareil urinaire.

I. — Organes génitaux du mâle.

L'appareil génital du mâle comprend : 1° les *testicules*, organes qui sécrètent la liqueur fécondante ; 2° les *canaux déférents*, destinés au transport du sperme des testicules dans de petits sacs où il est tenu en réserve ; 3° les *vésicules séminales*, où cette liqueur séjourne dans les intervalles de son expulsion ; 4° les *conduits éjaculateurs ;* 5° enfin l'*urètre*, auquel est annexé un appareil érectile qui favorise le transport du fluide prolifique dans les organes génitaux de la femelle : c'est le *pénis* et ses dépendances.

1° *Des testicules.* — Les testicules, au nombre de deux, l'un droit et l'autre gauche, sont des organes glanduleux, ovoïdes, d'une structure tubuleuse, suspendus à l'extrémité d'un cordon vasculaire, et enveloppés de plusieurs membranes qui sont dans l'ordre où elles se superposent de dehors en dedans.

a. Le *scrotum*, enveloppe cutanée, mince, couverte d'un duvet très-fin, onctueuse au toucher et très-adhérente au niveau du point culminant de chaque testicule.

b. Le *dartos*, couche contractile suspendue autour des anneaux inguinaux par des faisceaux ligamenteux élastiques.

Digitized by Google

c. La *tunique érythroïde,* expansion d'un muscle nommé crémastère qui n'enveloppe qu'une partie seulement de la gaîne vaginale.

d. Deux autres membranes, l'une *fibreuse*, l'autre *séreuse*, intimement unies, forment les parois externes d'un sac nommé gaîne vaginale, ouvert supérieurement dans la cavité du péritoine.

e. Une autre production du péritoine passée dans la gaîne vaginale formant l'enveloppe immédiate des vaisseaux spermatiques.

f. Enfin, la *tunique albuginée,* membrane d'un blanc nacré, très-résistante, intimement unie à la substance testiculaire,

2° *De l'épididyme.* — De l'extrémité antérieure de chaque testicule émanent des canaux, qui s'entortillent immédiatement sur eux-mêmes et marchent en augmentant de calibre, d'avant en arrière, pour aller constituer le canal déférent; l'ensemble de ces canaux, dans lequel le sperme est pour ainsi dire filtré, a reçu le nom d'*épididyme.*

3° *Du canal déférent.* — C'est le conduit excréteur du testicule, il fait suite à l'épididyme, remonte à la partie postérieure du cordon testiculaire, pénètre dans l'abdomen, puis dans le bassin, et se termine, après s'être un peu renflé, au col de la vésicule séminale du même côté. Une membrane charnue, composée de deux plans de fibres, fait cheminer le sperme, contre les lois de la gravitation, dans l'intérieur de ce canal.

4° *Des vésicules séminales et des canaux éjaculateurs.* — Les vésicules séminales sont de petites poches mem-

Digitized by Google

braneuses réticulées à l'intérieur, au nombre de trois dans le cheval et de deux dans les autres animaux, situées dans la cavité pelvienne, à la partie supérieure de la vessie, l'une à droite, et l'autre à gauche. De l'extrémité postérieure de chaque vésicule naît un conduit nommé *éjaculateur*, qui, après un court trajet, vient s'ouvrir dans le canal de l'urètre, au milieu d'un mamelon nommé *tubercule urétral* ou *veru montanum*. Les vésicules séminales servent de réservoir à la liqueur prolifique ; elles sont, en outre, en raison de la structure musculeuse de leurs parois, les agents principaux de son émission.

5° *Du pénis.* — Le pénis, encore appelé le *membre*, la *verge*, est l'organe de la copulation. Les parties qui entrent dans sa composition sont :

a. Un prolongement de la peau et de la couche fibreuse qui forment le fourreau.

b. Le *corps caverneux*, agent principal de l'érection, attaché à l'ischion par deux grosses racines, et formé d'un lacis veineux, que soutiennent des prolongements de la membrane fibreuse qui en forme l'enveloppe extérieure.

c. Des *muscles*. Deux muscles favorisent l'érection ; ils recouvrent les racines du corps caverneux, dont ils déterminent la dilatation ; les deux autres membraniformes enveloppent l'urètre et accélèrent la marche des liqueurs qui parcourent ce canal.

d. Deux longs faisceaux charnus, improprement appelés *ligaments suspenseurs*, s'étendent de l'extrémité postérieure du sacrum à la tête du pénis en côtoyant l'urètre.

Digitized by Google

e. Le *canal de l'urètre.* Ce conduit, qui sert à l'excrétion de l'urine et du sperme, et auquel sont annexées trois glandes nommées *prostates*, est formé par une membrane muqueuse que double extérieurement un lacis veineux, érectile, à mailles très-étroites, dont l'expansion forme la tête du pénis.

II. — Organes génitaux de la femelle.

L'appareil générateur de la femelle comprend : 1° les *ovaires*, organes qui produisent les ovules, ou les tiennent en réserve ; 2° les *trompes utérines*, canaux qui transmettent de l'ovaire dans l'utérus l'ovule ou le germe fécondé ; 3° l'*utérus* ou *matrice*, espèce de réservoir dans lequel est apporté, séjourne et se développe le produit de la conception ; 4° et 5° le *vagin* et la *vulve*, formant un conduit qui sert à l'accouplement et à la sortie du produit de la conception après son développement complet ; 6° enfin les *mamelles*, organes qui sécrètent la liqueur nécessaire à l'alimentation du nouveau-né.

1° *Des ovaires.* — Situés de chaque côté du fond de l'utérus à l'extrémité des ligaments qui suspendent cet organe à la région des reins, les ovaires donnent naissance à un produit qui est indispensable à la reproduction, puisque leur extirpation frappe les femelles de stérilité.

2° *Des trompes utérines.* — Les *trompes utérines*, encore nommées *trompes de Fallope*, sont deux conduits flexueux, à parois actives, placés dans l'épaisseur des ligaments sous-lombaires et étendus des ovaires, près

Digitized by Google

desquels ils commencent par un orifice libre et béant dans la cavité du péritoine, à l'utérus, dans lequel ils s'ouvrent par un autre orifice saillant, mais excessivement étroit.

Les trompes utérines sont, à n'en pas douter, des conduits par lesquels le principe fécondant du mâle est transmis à l'ovaire, et par lequel aussi passe le germe fécondé pour parvenir dans l'utérus. La stérilité dont sont frappées les femelles sur lesquelles la communication entre l'utérus et les ovaires a été détruite par la ligature de ces conduits, ne laisse aucun doute sur leur usage.

3° *De l'utérus.* — L'utérus, ou la *matrice*, est un organe creux, bifide dans toutes les femelles d'animaux domestiques, attaché à la région lombaire par des ligaments péritonéaux, entre les lames desquels se développent des faisceaux charnus pendant la gestation. L'extrémité postérieure de cet organe, saillante dans le fond du vagin, et percée d'une ouverture habituellement froncée et fermée, porte le nom de prolongement vaginal de l'utérus, *museau de tanche*, ou encore de fleur épanouie. L'utérus est l'organe de la gestation et l'agent principal de l'expulsion des produits de la conception. C'est dans sa cavité que le germe fécondé trouve toutes les conditions favorables à son développement.

Dans les femelles des animaux didactyles, l'utérus présente à sa face interne une multitude de gros mamelons nommés *cotylédons*, au moyen desquels le petit sujet communique avec sa mère.

4° *Du vagin.* — Le vagin est un canal membraneux

Digitized by Google

très-dilatable, étendu de l'utérus, dont il embrasse le col, à la vulve qui en est l'ouverture extérieure. Ce conduit, à la partie inférieure duquel s'ouvre la vessie, sert tout à la fois à la copulation, à l'excrétion de l'urine et à l'expulsion du produit de la conception.

5° *De la vulve.* — La vulve, par laquelle les organes génitaux communiquent au dehors, offre à considérer, 1° deux lèvres composées d'un feuillet cutané, d'un feuillet muqueux et d'une couche musculeuse intermédiaire; 2° le clitoris, appareil érectile, analogue au pénis, situé en dedans de la commissure inférieure de la vulve, et attaché à l'arcade ischiale par les deux racines de son corps caverneux.

6° *Des mamelles.* — Les mamelles, que l'on ne rencontre que dans les animaux vivipares, sont des organes glanduleux qui sécrètent la liqueur destinée à l'alimentation du nouveau-né; leur nombre est toujours en rapport avec celui des petits.

Des produits de la fécondation. — Ces produits, sont :

1° Le *fœtus,* nouvel être, dont l'organisation est, à peu de chose près, la même que celle des deux individus qui ont concouru à sa formation;

2° Les *enveloppes* et les *humeurs* qui se détruisent au moment de la parturition, savoir :

a. Le *placenta,* au moyen duquel le petit sujet est, pour ainsi dire, greffé sur sa mère, se présente, dans la jument, sous l'aspect d'une membrane villeuse.

b. Le *chorion* est une autre membrane cellulo-fibreuse, sur laquelle sont attachés les mamelons placentaires.

c. L'allantoïde, membrane analogue aux séreuses,

Digitized by Google

forme un sac qui communique avec la vessie, et contient une plus ou moins grande quantité d'un liquide jaunâtre dans lequel nagent quelquefois des corps mollasses nommés *hippomanes*.

d. L'amnios, dernière enveloppe formant les parois d'une poche remplie du liquide dans lequel baigne le petit sujet.

Enfin le *cordon ombilical*, gros faisceau vasculaire, composé de deux artères qui transportent le sang noir dans le placenta, d'une veine qui rapporte un sang rouge du placenta au petit sujet, d'un canal nommé *ouraque*, qui fait communiquer la vessie avec le sac de l'allantoïde, enfin d'une gaîne commune formée par l'amnios.

CHAPITRE VIII.

Appareil de sensation.

Sous ce titre sont compris les organes des sens et le système nerveux.

I. — Organes des sens.

Les organes des sens sont les parties au moyen desquelles les animaux établissent leurs relations avec les objets extérieurs. Placés à la limite du corps, ces organes reçoivent les impressions venues du dehors, et les transmettent aux centres nerveux avec lesquels ils communiquent au moyen de nerfs spéciaux.

Digitized by Google

La *peau* est l'organe du *tact*, la langue est l'organe principal du *goût*, la *membrane pituitaire* est le siége de l'*odorat*, les yeux sont les organes de la *vision*, les *oreilles* constituent l'appareil de l'*audition*.

1° *Du tact.* — La peau, organe du tact, est une membrane qui forme l'enveloppe extérieure du corps sur lequel elle se moule de manière à en accuser toutes les formes; elle met les animaux en rapport avec les objets extérieurs. Les couches dont elle se compose, sont : *a.* le *derme*, couche fibreuse, dont dépendent son épaisseur, sa résistance et son élasticité; *b.* des *papilles*, formées par des vaisseaux et des nerfs dans lesquelles réside sa sensibilité; *c.* un réseau lymphatique, siége de l'absorption et de l'exhalation qui s'exercent continuellement à sa surface; *d.* l'*épiderme*, sa couche la plus superficielle, expansion de nature cornée susceptible de se régénérer.

A l'extérieur, la peau est recouverte de productions cornées, appelées *poils*, qui s'y implantent et varient de grosseur, de longueur et de couleur. Elles constituent ce que l'on nomme *pelage*, *robe* ou *toison*.

2° *Du goût.* — La *langue* est l'organe du goût. Ses parties constituantes sont : *a.* une membrane muqueuse hérissée de papilles; *b.* une masse musculeuse qui promène et applique cette membrane sur les corps introduits dans la bouche. Les nerfs spéciaux de ce sens sont le lingual et le glosso-pharyngien de chaque côté.

3° *De l'odorat.* — Situé dans l'épaisseur de la face, à l'entrée des voies respiratoires, l'appareil de l'odorat se compose de deux cavités anfractueuses, les cavités na-

sales, que tapisse une membrane d'une structure éminemment vasculaire et érectile. Les nerfs spéciaux de l'odorat sont l'éthmoïdal et plusieurs branches du trifacial.

4° *De l'audition.* — Les oreilles, organes au moyen desquels les animaux perçoivent les vibrations de l'air, sont constituées par une succession de cavités qui sont dans l'ordre physiologique :

a. L'*oreille externe*, sorte de cornet cartilagineux ou de pavillon collecteur des ondes sonores, que l'animal dirige à volonté dans tous les sens et avec une très-grande rapidité;

b. L'*oreille moyenne* ou *tympan*. Cette cavité intermédiaire entre l'oreille externe et le labyrinthe est traversée par une chaîne d'osselets, et fermée par deux membranes sèches, qui sont opposées comme le sont les deux peaux d'une caisse de tambour, à laquelle cette partie de l'oreille a été comparée. Le tympan, que l'on regarde comme un modérateur des sons, communique avec l'arrière-bouche au moyen des trompes d'*Eustachi*;

c. L'*oreille interne* ou le *labyrinthe*, partie essentielle de l'audition, est une cavité très-irrégulière, divisée en plusieurs compartiments, qui sont : le *vestibule*, les *canaux demi-circulaires* au nombre de trois, et le *limaçon* dans lequel s'épanouit le nerf auditif par lequel les vibrations de l'air sont perçues et transmises au cerveau.

5° *De la vision.* — Les organes de la vision sont : les *paupières*, les *muscles moteurs de l'œil*, *l'appareil lacrymal*, enfin les *yeux*, que protégent les cavités orbitaires où ils sont placés, de telle manière que le cheval

Digitized by Google

voit non-seulement devant lui, mais qu'il voit de côté et derrière lui, par un très-léger mouvement de tête.

A. *Les paupières.* — Placées au pourtour des orbites, au-devant du globe de l'œil qu'elles recouvrent ou laissent à découvert, selon qu'elles se rapprochent ou s'écartent, les paupières, à l'aide de poils appelés *cils* implantés près de leur bord libre, dérobent à volonté à l'œil la totalité ou une partie des rayons lumineux; il y en a deux principales : l'une supérieure, l'autre inférieure, leur réunion se nomme *commissure.* Des deux angles que forment les paupières, l'un, l'*angle nasal*, est placé du côté du chanfrein, l'autre, l'*angle temporal*, du côté de la tempe.

Le cheval a dans l'angle nasal de l'œil une troisième paupière sous les deux qui viennent d'être indiquées. Les deux premières se meuvent de haut en bas, celle-ci nettoie l'œil d'un côté à l'autre, lorsque par l'action de ses muscles il glisse sous elle; elle se nomme *corps clignotant*, ou *paupière nasale*, vulgairement *onglet*.

Les parties qui entrent dans la structure des paupières proprement dites sont :

a. Deux segments cartilagineux, nommés *cartilages tarses*, qui empêchent le plissement du bord libre des paupières; *b.* une *membrane fibreuse* qui naît du rebord de la cavité orbitaire et vient s'insérer aux cartilages tarses; *c.* du tissu cellulaire séreux; *d.* une couche cutanée, remarquable par sa ténuité, sur laquelle s'implantent des poils appelés *cils*, qui à la paupière supérieure sont longs, roides, serrés et protégent l'œil contre la lumière et contre les corps étrangers qui pourraient s'y introduire;

Digitized by Google

e. une couche musculeuse formée par le muscle orbiculaire, à laquelle s'ajoute, dans la paupière supérieure, l'aponévrose d'un muscle particulier qui en détermine l'élévation; *f.* un revêtement muqueux formé par la *conjonctive,* membrane qui unit les paupières au globe de l'œil; *g.* des follicules sébacés, nommés aussi glandes de *Meïbomius,* qui sécrètent une matière poisseuse, laquelle enduit le bord libre des paupières et s'oppose à l'écoulement des larmes au-devant de ses voiles protecteurs; *h.* enfin la *caroncule* lacrymale, autre groupe de follicules placé, à la manière d'une petite borne, en dedans de l'angle interne des paupières, et entre les deux points lacrymaux, vers lesquels elle dirige les larmes, après les avoir, pour ainsi dire, tamisées au moyen des poils dont sa surface est hérissée.

Les paupières protégent les parties essentielles de la vision contre l'action de la lumière, de l'air et des corpuscules que l'air tient en suspension. Elles essuient continuellement le globe de l'œil et étalent les larmes à sa surface.

B. *Les muscles moteurs de l'œil,* au nombre de sept, distingués en droits et obliques, sont contenus avec un coussinet adipeux dans une gaîne fibreuse de forme conique, qui complète la cavité orbitaire.

C. *L'appareil lacrymal,* destiné à lubrifier le globe de l'œil, et à la sécrétion et à l'excrétion des larmes, comprend :

a. La *glande lacrymale,* organe sécréteur, situé au-dessous de l'arcade orbitaire; *b.* les *conduits excréteurs* de cette glande au nombre de dix à douze, qui viennent

Digitized by Google

s'ouvrir à la face interne de la paupière supérieure où ils déposent les larmes ; *c.* deux *points lacrymaux*, espèces de pertuis, par lesquels s'écoulent les larmes ; il y en a un pour chaque paupière ; *d.* deux *conduits lacrymaux*, étendus des points lacrymaux au sac lacrymal ; *e.* enfin, le *sac* et le *conduit lacrymal* constituant un seul canal, qui s'étend de l'angle nasal de l'œil au méat inférieur des fosses nasales, où les larmes sont déposées.

D. *L'œil*, de même que tous les organes des sens spéciaux, offre dans son organisation un appareil nerveux spécial, agent immédiat de la vision, c'est le *nerf optique* U, *fig.* 11, et son épanouissement, la *rétine*, au-devant duquel est placé un appareil de dioptrique, une chambre noire dans laquelle les rayons lumineux sont réfractés, concentrés et gradués.

Le globe de l'œil, *fig.* 11, est composé de *membranes* et

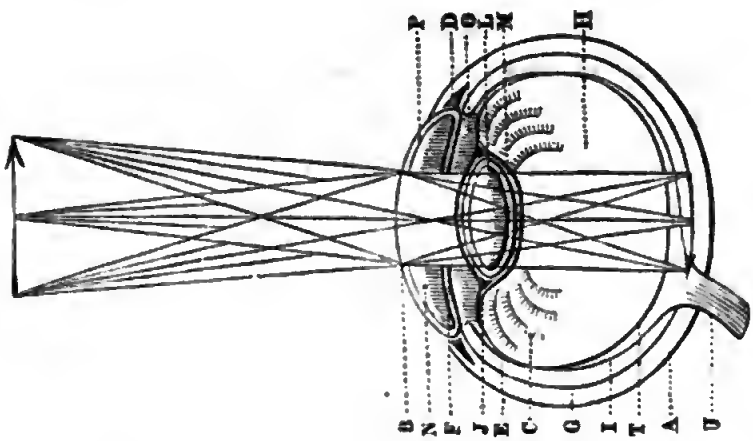

Fig. 11. — Coupe de l'œil et direction des rayons lumineux.

d'humeurs, ou liquides contenus dans les membranes. Il est convexe en avant et légèrement aplati en arrière.

Digitized by Google

La *fig.* 11 représente une coupe antéro-postérieure du globe de l'œil, elle indique la direction que prennent les rayons lumineux en traversant les milieux de l'œil.

1. *Des membranes de l'œil.* — Ces membranes sont : la *sclérotique*, la *cornée lucide*, la *choroïde*, l'*iris* et la *rétine*.

a. La *sclérotique* ou *cornée opaque*, A, *fig.* 11, membrane blanche très-résistante, présente deux ouvertures, l'une postérieure, qui donne passage au nerf optique, l'autre antérieure, beaucoup plus grande, sur la circonférence de laquelle s'enchâsse la cornée lucide, à la manière d'un verre de montre sur son drageoir.

b. La *cornée lucide*, B, *fig.* 11, ainsi nommée à cause de sa transparence, est une membrane lamelleuse, brillante, incolore, transparente, à laquelle la moindre infiltration donne de l'opacité; elle présente souvent des taches et des cicatrices. A raison de sa forme convexe et de sa densité supérieure à celle de l'air, la cornée lucide réfracte les rayons lumineux qui la traversent.

c. La *choroïde*, E, *fig.* 11, membrane noire, très-fine, très-vasculaire, dont la face interne, d'un brillant métallique, forme le *tapis de l'œil*, est percée en arrière d'une ouverture qui donne passage au nerf optique U. Antérieurement, la choroïde, après s'être attachée à une zone grisâtre circulaire nommée *cercle, anneau* ou *ligament ciliaire* D, donne naissance à une multitude de prolongements plissés et recourbés sur eux-mêmes; ce sont les *procès ciliaires choroïdiens* C, qui, en s'avançant vers la circonférence du cristallin, s'engrènent avec d'autres procès ciliaires appartenant au corps vitré.

Digitized by Google

d. L'*iris*, F, *fig.* 11, ainsi nommé à cause des couleurs variées qu'il présente, est une membrane érectile, placée comme une cloison entre les deux cornées dont elle sépare l'espace intérieur en deux portions ou chambres, l'une antérieure N, l'autre postérieure O. Elle est percée à son centre d'une ouverture ovale nommée *prunelle* ou *pupille*, au moyen de laquelle s'établit la communication entre les deux *chambres* de l'œil; par sa grande circonférence, l'iris est attaché au cercle ciliaire.

e. La *rétine*, G, *fig.* 11, membrane pulpeuse blanchâtre, formée par l'épanouissement du nerf optique et moulée sur l'humeur vitrée, semble se terminer à la circonférence des procès ciliaires hyaloïdiens auxquels elle adhère assez fortement. La rétine est l'organe immédiat de la vision.

2. *Des humeurs de l'œil.* — Ces humeurs sont l'*humeur vitrée*, le *cristallin* et l'*humeur aqueuse*; elles forment avec la cornée lucide les différents milieux au travers desquels s'opère la réfraction des rayons lumineux qui pénètrent dans l'œil.

a. Le *corps vitré* ou l'*humeur vitrée* H, ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec du verre fondu, constitue une masse sphéroïde excavée antérieurement pour loger le cristallin; elle occupe le fond de l'œil à peu près dans toute l'étendue de la cornée opaque et repose sur la rétine. Elle est formée par un liquide contenu dans une membrane nommée *hyaloïde* I, qui, après lui avoir formé une enveloppe générale, fournit des prolongements lamelleux qui la séparent en une multitude de petites masses. Parvenue près du cristallin, cette

Digitized by Google

membrane paraît se diviser en deux lames, dont l'une passe en avant, et l'autre en arrière de ce corps; de la séparation de ces deux lames, résulte un canal triangulaire J; de la partie antérieure de cette membrane, on voit se détacher une lame circulaire rayonnée, c'est la *couronne ciliaire* ou les *procès ciliaires* de l'humeur vitrée qui s'engrènent avec ceux de la choroïde.

b. Le *cristallin* L est un corps lenticulaire mou et non liquide, albumineux, transparent comme le cristal, situé au fond de la chambre postérieure de l'œil, dans l'excavation que lui présente le corps vitré; une capsule transparente nommée *cristalline* M contient la substance propre du cristallin.

c. L'*humeur aqueuse*, liquide limpide qui remplit la *chambre antérieure* N et la *chambre postérieure* O. Les deux chambres communiquent ensemble par la pupille, de telle sorte que la membrane de l'iris flotte dans l'humeur aqueuse.

L'humeur aqueuse se renouvelle facilement, lorsque par accident elle a été épanchée au dehors.

II. — Appareils nerveux.

L'*encéphale*, la *moelle épinière* et les *nerfs* dont nous avons indiqué la composition en traitant du système nerveux, forment le grand appareil de l'innervation qui préside à tous les mouvements volontaires ou involontaires, aux impressions et aux opérations de l'instinct.

1° L'*encéphale*, centre et régulateur de toutes les actions nerveuses, surmonte la moelle épinière et remplit

exactement le crâne qui, par la forme et la composition de ses parois, le met à l'abri des violences extérieures. Il constitue une masse lobulée, ovoïde, creusée à l'intérieur par des cavités; on y distingue trois parties : le *cerveau* proprement dit, le *cervelet* et la *moelle allongée*.

2° La *moelle épinière*, autre partie centrale de l'appareil nerveux, occupe tout le canal vertébral. Elle constitue un gros cordon cylindroïde, composé de faisceaux disposés par paires, et continus avec l'encéphale.

La masse nerveuse encéphalo-rachidienne est enveloppée de trois membranes. La membrane la plus extérieure est fibreuse et se nomme la *dure-mère;* la moyenne est séreuse et porte le nom d'*arachnoïde;* l'interne, nommée *pie-mère*, est un réseau cellulo-vasculaire très-délié, appliqué immédiatement sur la pulpe nerveuse.

3° Les *nerfs* sont les organes conducteurs du sentiment et du mouvement; ils transmettent aux centres de perception les impressions qu'ils reçoivent dans les organes où ils aboutissent, et portent dans ces organes l'influx nerveux qu'ils reçoivent des centres de perception avec lesquels ils sont en communication directe.

Les nerfs ont été distingués en *cérébro-spinaux* et *ganglionnaires*.

Selon le siége de leur extrémité centrale, les nerfs cérébro-spinaux ont été divisés en *nerfs encéphaliques* et *nerfs rachidiens*. Les premiers, au nombre de douze paires, sont en communication directe avec l'encéphale; ils sortent par les trous de la base du crâne et se distribuent à toutes les parties de la tête. — Les nerfs rachidiens, au nombre de quarante et une paires, tien-

nent à la moelle épinière par leur extrémité centrale; destinés au reste du tronc et des membres, ils sortent par les trous intervertébraux, et sont distingués en cervicaux, dorsaux, lombaires, sacrés et coccygiens.

Les *nerfs ganglionnaires* forment avec de petits corps nommés ganglions un appareil sympathique particulier.

CHAPITRE IX.

Description des parties du corps.

L'École de Saumur et Bourgelat divisent le cheval en trois parties : l'*avant-main*, le *corps*, l'*arrière-main*.

Nous adoptons cette division générale, mais avec des subdivisions différentes. Nous sommes loin de prétendre que ces modifications soient toutes heureuses; malgré leurs inconvénients nous les préférons cependant aux classifications anciennes.

I. L'avant-main.

A. LA TÊTE.

1. Le front.
2. Le toupet.
3. Les oreilles.
4. Les salières.
5. Les tempes.
6. Les yeux.
   a. Le globe de l'œil.
   b. Les paupières.
   c. Les cils.
   d. Les sourcils.
7. Le nez.
   a. Le chanfrein.
   b. Le bout du nez.
   c. Les naseaux.
8. La bouche.
   a. Les joues.
   b. Les mâchoires.
   c. La ganache.
   d. L'auge.
   e. La barbe.
   f. Le menton.
   g. Les lèvres.
   h. La langue.
   i. Le palais.
   j. Les barres.
   k. Les gencives.
   l. Les dents.

B. L'ENCOLURE.

9. La nuque.
10. Le cou.
11. Les parotides.
12. La jugulaire.
13. La crinière.
14. Le garrot.

C. 15. LE POITRAIL.

D. LES MEMBRES ANTÉRIEURS.

16. L'épaule.
17. Le bras.
18. Le coude.
19. L'avant-bras.
20. Les ars.
21. La châtaigne.
22. Le genou.
23. Le canon et le tendon.
24. Le boulet.
25. L'ergot.
26. Le fanon.
27. Le paturon.
28. La couronne.
29. Le pied.
   a. Les os du pied.
   b. La chair.
   c. La fourchette de la chair.
   d. L'ongle ou sabot.
   a'. La paroi ou muraille.
   b'. Les talons.
   c'. Les barres.
   d'. La sole.
   e'. La fourchette.
   f'. Le périople.

II. Le corps.

E. Le dos.

30. Le dos proprement dit.
31. Les côtes.
32. Le passage des sangles.
33. Le rein.

F. Le ventre.

34. Le ventre proprement dit.
35. La veine de l'éperon.
36. Le flanc.
37. L'ombilic.
38. Les mamelles.
39. Les parties sexuelles de la femelle.
40. Les parties sexuelles du mâle.
    a. Le pénis.
    b. Le fourreau.
    c. Le scrotum.
    d. Les testicules.

III. L'arrière-main.

G. L'arrière-main proprement dite.

41. Les hanches.
42. La croupe.
43. La queue.
44. L'anus.

H. Les membres postérieurs.

45. La fesse.
46. La cuisse.
47. La jambe.
48. La rotule et le grasset.
49. Le jarret.
50. Le tendon d'Achille.

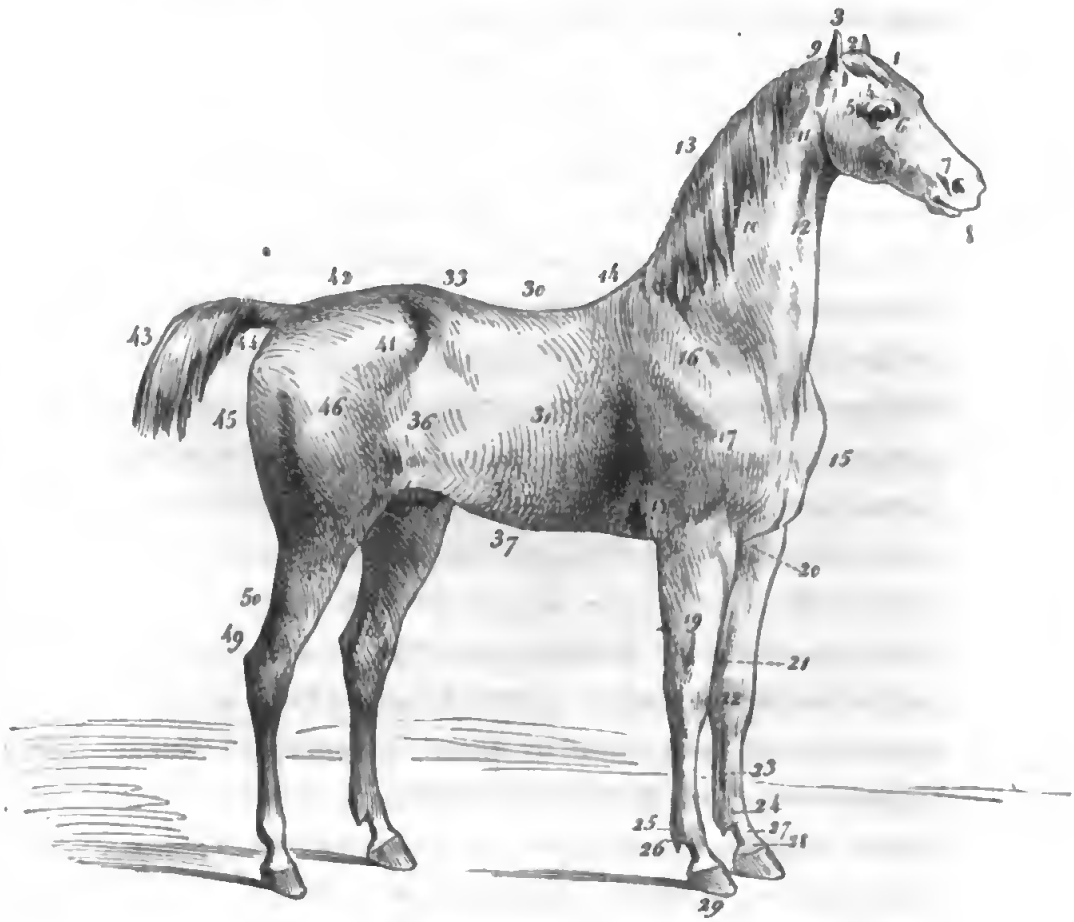

Fig. 12. — Nomenclature des parties du corps du cheval.

I. Avant-main.

A. La tête.

La *tête* est une des parties les plus importantes dans l'examen du cheval. On doit observer sa conformation et son expression Elle porte le cachet de la race, et sa conformation est un indice des qualités physiques et morales de l'animal. Cédant aux influences de la mode, on a pendant longtemps demandé des têtes *busquées*, puis de *petites* têtes; ensuite l'anglomanie a fait apprécier la tête *carrée*, la tête *arabe*, qui présente évidemment la meilleure conformation. Elle offre avec un large développement du crâne les caractères de l'intelligence, et avec de larges naseaux, des conduits respiratoires qui indiquent et accompagnent une poitrine vigoureuse. Une belle tête diminue graduellement de largeur de haut en bas. Elle doit être sèche, ses parties musculaires sont fortement prononcées et ses veines apparentes; elle ne doit être ni *décharnée* ni *empâtée*. Ce dernier défaut est accompagné ordinairement de mauvais yeux. On nomme *tête de vieille*, une tête longue et décharnée. La tête trop *petite* n'offre pas un développement suffisant du crâne; trop *longue*, elle est ordinairement lourde à la main, ce qui est un défaut dans le cheval de selle. Avec une tête trop *longue* ou trop *courte*, le cheval se bride mal. Deux longueurs et demie de tête doivent donner la hauteur du cheval au garrot, ou en d'autres termes, deux cinquièmes de la hauteur du cheval au garrot doivent donner la longueur de la tête bien proportionnée. Dans le cheval de

trait, la tête peut sans inconvénient être plus forte et plus lourde que dans le cheval de selle.

La tête arabe est ordinairement droite; souvent les ganaches sont un peu fortes; parfois le chanfrein présente une légère dépression : on la nomme alors tête *de brochet*. Quand elle est accompagnée d'un large front et d'un grand développement du crâne, cette conformation n'est pas défectueuse; c'était celle d'*Éclipse*. Un front creux, de lourdes ganaches, un chanfrein déprimé et des oreilles pendantes constituent ce qu'on appelle la *tête de cochon*, la plus désagréable à la vue et la plus défectueuse conformation.

Le mot *camus*, selon Lafosse, désigne un chanfrein enfoncé; selon Bourgelat et l'École de Saumur, il désigne un front concave. Les deux dernières autorités sont plus imposantes; cependant comme le mot *camus*, appliqué aux hommes, signifie *un nez court et plat* (*Dictionnaire de l'Académie*), je suis d'avis d'adopter l'opinion de Lafosse.

La tête est *moutonnée* quand le chanfrein présente une légère courbure; cette conformation est ordinaire aux chevaux barbes et à d'autres très-bons chevaux. Lorsque la courbure est fortement prononcée sur le front et sur le chanfrein, la tête est *busquée*, le crâne a peu de développement, et les conduits de la respiration ont peu de largeur.

On désigne par *tête de bœuf* et *tête d'âne*, des conformations défectueuses qui présentent de l'analogie avec la forme de la tête du bœuf et de l'âne.

Enfin, la tête est *bien* ou *mal attachée*, selon la ma-

nière dont elle s'unit à l'encolure. Le cheval étant au repos, la tête bien placée prend naturellement l'inclinaison de 45°.

L'École allemande dit la *tête mal attachée* lorsque la nuque est trop haute. Le cheval qui a ce défaut de conformation se bride mal et tout le talent de l'écuyer ne peut pas en faire un bon et agréable cheval de selle.

Les deux branches de la mâchoire postérieure doivent être écartées de manière à laisser un large espace libre aux conduits de la respiration.

Les poulains, à leur naissance, ont la tête relativement trop petite, et la partie antérieure du crâne très-proéminente; ces deux défauts ont ordinairement disparu vers la fin de la première année.

La tête comprend le *front*, le *toupet*, les *oreilles*, les *salières*, les *tempes*, les *yeux*, le *nez*, la *bouche*.

Le *front*, 1. *fig.* 12, doit être haut et large; il y a des chevaux arabes chez lesquels il est plat, d'autres chez lesquels il est bombé. L'Arabe Omaja dit à son cheval que son front ressemble à un bouclier qu'un habile artiste a poli et arrondi.

Les anciens écuyers Newcastle, Dupaty, Solleysel, disent que les chevaux à front plat et allant en se rétrécissant vers le haut, sont idiots et ramingues.

Un front démesurément large se rencontre ordinairement avec de gros os, une tête lourde, les oreilles placées bas. La tête, dans ce cas, est appelée *tête de bœuf*.

Le *toupet*, 2. *fig.* 12, est cette touffe de crins, prolongement de la crinière qui, partant du sommet de la tête,

tombe sur le front. La nature l'a sans doute destiné à protéger la tête contre les rayons trop ardents du soleil ou contre la pluie, et à défendre les yeux contre les mouches. Il est plus épais dans les chevaux communs que dans les chevaux de race.

Les *oreilles*, 3. *fig.* 12. Leur position et surtout leur jeu doivent beaucoup aider à juger un cheval; dans certains chevaux arabes, elles sont petites, dans d'autres, elles sont plus longues; mais toujours dans ces chevaux, elles sont minces, effilées, bien portées, et leur écartement à leur base indique un large front. Le cheval a l'ouïe d'une extrême finesse; ses oreilles se meuvent dans tous les sens; à leurs mouvements, on reconnaît l'inquiétude, la crainte, la malice, ou la franchise. On reconnaît le cheval aveugle non-seulement à sa démarche, mais à la manière inquiète dont il porte les oreilles, cherchant à entendre de tous les côtés.

Le cheval inquiet porte les oreilles alternativement, et l'une après l'autre, en avant et en arrière; le cheval qui menace de mordre, de frapper ou de ruer les couche en arrière.

On dit les oreilles *hardies*, lorsque leur port droit donne au cheval un air de décision. Le cheval est *oreillard* lorsque, au lieu de porter les oreilles droites, il les laisse pendre dans une direction horizontale. On appelle *oreilles de cochon* de larges oreilles qui pendent en avant, *oreilles de lièvre* celles qui sont longues, droites et trop rapprochées par leur base; si en outre leurs pointes sont très-rapprochées, elles sont *en mitre*.

De très-petites oreilles sont dites *oreilles de souris :* il a été longtemps de mode de rogner les oreilles ; un cheval ainsi mutilé, était *bretaudé* ou *moineau*.

Les longs poils dont les oreilles sont intérieurement garnies, sont destinés à empêcher la pluie, la poussière et les insectes d'y pénétrer. Il est facile de comprendre combien on peut nuire à un cheval en coupant ces poils, et pourtant les maquignons les coupent presque toujours, non pas seulement comme complément de toilette, mais parce qu'il en résulte chez le cheval une inquiétude que les gens inexpérimentés prennent facilement pour de la vivacité.

Le cheval peut être affecté de surdité, les oreilles sont alors sans mouvement et sans expression.

Les oreilles peuvent être affectées de blessures, abcès, fistules, verrues. Par suite de coups elles sont quelquefois pendantes et le cheval ne peut plus les mouvoir. Une blessure peut aussi en avoir emporté une partie.

Les *salières*, 4. *fig.* 12, sont deux creux ronds qui existent de chaque côté au-dessus des yeux et à côté des tempes. Chez un beau cheval, ces creux sont à peine apparents. Ordinairement ils sont très-prononcés dans les vieux chevaux et quelquefois dans les jeunes. Cette conformation peut être héréditaire, mais on ne croit plus aujourd'hui qu'un vieil étalon transmette à ses produits des salières creuses, de même qu'on ne pratique plus une opération inutile et cruelle, qui consistait à dégraisser les salières trop pleines, en enlevant la substance graisseuse qui est située derrière l'orbite de l'œil. Une autre opération par laquelle on introduit de

l'air pour soulever la peau qui recouvre de profondes salières, est comptée au nombre des ruses du maquignonnage.

Les tempes, 5. *fig.* 12, sont situées entre les oreilles et les salières. Les os en sont plus ou moins saillants. Le front, les sourcils, les tempes, ont souvent des cicatrices et des parties dénuées de poils, ce qui peut provenir de la brutalité des hommes, ou de maladies, comme vertigo, etc.

Les yeux, 6. *fig.* 12, comprennent le *globe de l'œil*, les *paupières*, les *cils* et les *sourcils;* j'en ai parlé plus haut (pages 66 à 72) avec trop de détails pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. J'ajouterai seulement quelques particularités que tout éleveur doit connaître.

Les humeurs de l'œil peuvent devenir troubles et s'épaissir. Le cristallin peut devenir opaque, ce qui entraîne la cécité connue sous le nom de *cataracte*.

L'opacité complète de la cornée transparente, avec épaississement de la conjonctive, est désignée sous le nom d'*albugo*. Quand cette opacité est circonscrite et qu'elle n'occupe pas toute la surface de la cornée, on l'appelle *taie;* enfin on désigne par le nom de *nuage* un léger défaut dans sa diaphanéité.

L'iris est ordinairement brune, quelquefois de nuance plus claire dans les chevaux de robe claire. Si elle est blanche ou bleuâtre, ce qui se trouve fréquemment dans les chevaux de robe pie ou isabelle, l'œil est *vairon*. Cette particularité, qui n'affecte souvent qu'un œil, ou même qu'une partie de l'iris, n'influe en rien sur la bonté de la vue.

L'iris est susceptible de mouvements de contraction et de relâchement qui augmentent ou diminuent les dimensions de la pupille. La pupille se dilate dans l'obscurité et se rétrécit à la lumière. L'intérieur d'un œil sain, vu au travers de la pupille, est d'un bleu mat.

Si l'iris a perdu la faculté de se contracter, si, quelle que soit l'action des rayons lumineux qui la frappent, son immobilité est permanente, alors le cheval est aveugle par la paralysie du nerf optique, ce mal est nommé *goutte sereine* ou *amaurose*. On ne remarque du reste nul trouble, nul changement dans les autres membranes, ni dans les humeurs.

L'enlèvement de l'onglet par incision, ce qu'on appelle *couper l'onglet*, opération pratiquée par des ignorants ou des charlatans, dans le cas de maladie de l'œil, est une opération barbare et qui n'a aucun résultat utile. L'inflammation de la membrane qui a perdu sa mobilité et qui reste avancée sur le globe de l'œil n'est pas une cause, mais une suite de la maladie de l'œil. Le mal de l'œil étant guéri, l'effet cesse et la membrane reprend sa mobilité. L'enlèvement de l'onglet ne peut donc pas guérir une affection de l'œil et il a souvent pour suite un larmoiement continu.

La meilleure manière d'examiner les yeux d'un cheval, est de le placer sous la porte de l'écurie, de telle sorte qu'il n'y ait pas de lumière derrière lui. On examine les yeux en face et de côté. Si l'œil est bon la pupille se dilate, les mouvements de l'iris sont réguliers, la transparence des humeurs parfaite. La cataracte est indiquée par la couleur blanchâtre ou jaunâtre du cristallin.

Les yeux doivent être égaux et bien fendus. On attache une idée de beauté aux grands yeux; de petits yeux peuvent cependant être bons.

Les yeux qui ont souffert de la fluxion périodique sont enfoncés et environnés de rides circulaires plus ou moins profondes, selon que le mal a été plus ou moins intense. On doit dans ce cas observer s'il n'y a pas de traces de sétons aux joues, ou sous la crinière au haut de l'encolure.

Des yeux petits, enfoncés et couverts, sont ce qu'on nomme *yeux de cochon*.

Des yeux trop saillants sont hagards et sont souvent un indice de myopie. Le cheval peut comme l'homme être *myope*, avoir la vue basse. Il peut aussi être *presbyte;* dans ce dernier cas, les objets lui paraissent plus rapprochés qu'ils ne le sont en effet. Ces deux défauts rendent les chevaux peureux.

Les *sourcils* sont dessinés par les proéminences osseuses au-dessus des yeux. Trop arqués et trop prononcés, ils accompagnent ordinairement une tête lourde et souvent de petits yeux. Les poils qui les couvrent blanchissent avec l'âge, on dit alors que le cheval a cillé, ou est cillé.

Au-dessus et au-dessous des yeux, comme autour des naseaux, le cheval a de longs poils rudes, dirigés en avant qui n'ont pas de nom en français (on les nomme en allemand *Fülh* ou *Tast-Haare*). Ce sont comme des *tentacules* destinés probablement à protéger l'œil du cheval contre les corps qu'il pourrait heurter dans l'obscurité.

Le *nez*, 7. *fig.* 12, comprend le *chanfrein*, le *bout du nez* et les *naseaux*.

Le *chanfrein* est le nez du cheval; il commence au-dessous des yeux et s'étend jusqu'aux naseaux. Il est droit, ou busqué, ou renfoncé; large ou étroit, conformations qui indiquent la plus ou moins grande largeur des conduits de la respiration, et par suite la vigueur des poumons et de l'haleine. Ainsi on demande que le chanfrein soit suffisamment large et droit, ou peu courbé; s'il est busqué et en même temps étroit, cette conformation est la plus défectueuse.

Le *bout du nez* est l'extrémité du chanfrein entre les naseaux; il doit être peu développé.

Les *naseaux* doivent être larges. Dans les chevaux arabes, les naseaux sont susceptibles d'une dilatation remarquable, l'action plus énergique des muscles moteurs donne à la physionomie une expression d'intelligence que n'ont pas les autres chevaux.

Dans l'examen d'un cheval, on ne doit pas oublier l'intérieur des naseaux. La couleur ne doit être ni pâle, ni rouge, elle doit être rose; lorsque le cheval est morveux, les naseaux se couvrent de chancres.

La *bouche*, 8. *fig*, 12, comprend les *joues*, les *mâchoires*, la *ganache*, l'*auge*, la *barbe*, le *menton*, les *lèvres*, la *langue*, le *palais*, les *barres*, les *gencives* et les *dents*; elle doit être médiocrement fendue.

Les joues sont les parties supérieures de la mâchoire postérieure. Elles doivent être plates; ni trop chargées de chair, ni trop larges. Quelquefois on remarque extérieurement une grosseur provenant de la mauvaise

habitude qu'ont certains chevaux de laisser accumuler des paquets d'aliments entre les dents molaires et la face interne de la joue, ce qu'on appelle *faire magasin*. Il arrive aussi qu'une dent molaire mal placée fait une saillie qui occasionne une plaie intérieure à la joue. Dans ce dernier cas, on casse la portion de la dent d'où provient le mal.

La *mâchoire* antérieure est immobile, la postérieure est mobile.

La *ganache* se forme de toute la mâchoire postérieure à partir de la commissure des lèvres; ainsi les joues font partie de la ganache. Dans le poulain, les os de la ganache sont ronds, ils deviennent tranchants à mesure que le cheval avance en âge.

L'*auge* est le vide que forment entre elles les branches de la mâchoire postérieure. Ce vide va en s'élargissant depuis le menton jusqu'à l'encolure. L'auge doit être suffisamment large et profonde. On doit voir si les glandes qu'elle contient ne sont pas enflées, si dans ce cas elles sont dures; si elles sont mobiles ou attachées, symptômes qui peuvent provenir d'une gourme simple, ou être l'indice d'une maladie dangereuse; les glandes attachées sont un symptôme de la morve.

La *barbe* est la partie inférieure de la mâchoire postérieure sur laquelle repose la gourmette; la barbe est quelquefois blessée par la gourmette.

Le *menton* est la proéminence que forme la lèvre inférieure près de la barbe.

Les *lèvres* ne doivent pas être trop minces. Par suite de l'irrégularité relative dans la longueur des mâ-

choires, une des deux lèvres avance parfois sur l'autre. Si c'est la lèvre supérieure, il en résulte la *bouche de carpe*, ou le *bec de lièvre*, selon sa conformation; si c'est la lèvre inférieure qui avance, c'est la *bouche de brochet*. Ces deux conformations sont disgracieuses, et il en résulte que les dents incisives des deux mâchoires ne correspondent pas les unes sur les autres, ce qui gêne la mastication.

La *langue* est quelquefois blessée, même en partie coupée par la longe dont on se sert pour remplacer le bridon. Il y a des chevaux dont la langue est mince et qui la font passer par-dessus le mors quand ils sont bridés; le mors ne repose plus alors que sur les barres. D'autres tirent continuellement la langue, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour chercher à saisir les branches du mors; c'est ce qu'on nomme *langue serpentine*. Il faut donner à ces chevaux des branches de mors d'une forme particulière. La *langue pendante* hors de la bouche est non-seulement désagréable à la vue, mais elle occasionne une déperdition nuisible de salive.

Le *palais* est sujet à un gonflement qu'on nomme le *lampas;* les poulains et les jeunes chevaux y sont seuls sujets. Les vétérinaires éclairés reconnaissent qu'on a longtemps abusé de l'opération du lampas qui consistait en un coup de bistouri, ou un coup de corne de chamois, ou une brûlure avec un fer rouge au palais. Le coup de bistouri peut donner lieu à une hémorragie difficile à arrêter, le coup de corne et la brûlure produisent des plaies lentes à guérir, et qui font beaucoup plus souffrir le cheval que le mal auquel on a voulu

porter remède. Cependant, chez les poulains, à l'époque de l'éruption des dents, la saignée du plexus veineux du palais peut être pratiquée avec avantage.

Les *barres* sont, de chaque côté, la partie de la mâchoire postérieure sur laquelle porte le mors, entre les dents incisives et les mâchelières. Les barres trop rondes, trop basses, manquent de sensibilité; elles peuvent en avoir trop, si elles sont trop élevées et tranchantes; les barres sont écorchées, meurtries, quelquefois même cassées, par suite de la brutalité avec laquelle les cavaliers et charretiers font souvent usage de la bride.

On appelle *gencives* les parties de la membrane muqueuse de la bouche qui revêtent les os des mâchoires aux points où s'implantent les dents.

Les *dents* nous donnent l'indication de l'âge des chevaux et, par cette raison, leur connaissance est importante; les dents sont formées de deux substances principales; l'une, qui compose la partie intérieure, est de la nature de l'ivoire; on la nomme par cette raison *substance éburnée;* l'autre, qui entoure la première et qui forme la partie extérieure de la dent, est l'*émail*, il est d'un blanc brillant et très-dur. Les dents sont contenues dans les os des mâchoires; les cavités dans lesquelles elles sont implantées se nomment *alvéoles;* les dents en sortent à mesure que l'animal vieillit, et en même temps les gencives se retirent. De là vient qu'on voit dans beaucoup de vieux chevaux des dents d'une grande longueur.

Il faut nécessairement admettre qu'il y a une crois-

sance continuelle des dents par la partie inférieure de la racine.

On distingue dans la dent, chez les chevaux : 1° la partie enchâssée dans l'alvéole et la gencive, et terminée par la racine; 2° la partie libre qui est au-dessus de la gencive. Cette dernière partie comprend la *table*, c'est-à-dire la face supérieure de la dent, celle sur laquelle s'opère le frottement, lors de la mastication, les *côtés*, enfin le *collet* qui est le point d'intersection où se fixe la gencive.

On divise les dents, d'après leur usage, en *incisives*, *mâchelières* ou *molaires* et *crochets*.

Les incisives garnissent la partie antérieure des mâchoires; elles sont pour chaque mâchoire au nombre de six; deux pinces, deux mitoyennes et deux coins.

Les *molaires* sont au nombre de vingt-quatre; il y en a douze à chaque mâchoire; six de chaque côté; les trois antérieures s'appellent avant-molaires, les trois postérieures arrière-molaires.

Les *crochets* qui existent dans les mâles seulement et par exception dans quelques juments, sont au nombre de quatre, et placés entre les incisives et les mâchelières.

Ainsi le cheval mâle, entier ou hongre, a quarante dents : douze incisives, vingt-quatre molaires et quatre crochets. La jument n'ayant pas de crochets a trente-six dents. On nomme *Bréhaignes* les juments qui ont des crochets.

Sous le rapport de leur durée, les dents se divisent en *dents de lait*, et *dents de remplacement* ou *dents de cheval*.

Les arrière-molaires et les crochets qui ne viennent qu'une fois sont dits dents *permanentes* ou *persistantes*.

B. L'encolure.

L'encolure comprend la *nuque*, le *cou*, les *parotides*, les *jugulaires*, la *crinière*, le *garrot*.

La *nuque*, 9. *fig.* 12, est la partie du cou qui se soude à la tête et commence l'encolure; les apophyses de la première vertèbre du cou doivent donner beaucoup de largeur à une nuque bien conformée. Elle doit être garnie de chair musculaire sans laquelle elle est exposée à être blessée par la têtière de la bride ou du licol; c'est de la nuque que dépend en partie la bonne attache de la tête à l'encolure; ainsi il y a dans cette partie, non-seulement de la grâce, mais encore une importance réelle. Elle peut occasionner la roideur dans les mouvements de la tête, la disposition à porter au vent, ou à s'encapuchonner; sa conformation peut déterminer une pression de la têtière sur les oreilles, ou faire souffrir au cheval une douleur qui amène des mouvements désordonnés de la tête, sur la cause desquels on peut souvent se tromper. La nuque est exposée à des écorchures et à des contusions; il peut s'y former une loupe désignée par le nom de *taupe*.

On appelle *cou*, 10. *fig.* 12, la partie inférieure de l'encolure, depuis la ganache jusqu'au poitrail.

On nomme *parotides* ou *avives*, 11. *fig.* 12, les glandes qui se trouvent de chaque côté au haut de l'encolure, près de la ganache. Elles ne doivent être ni creuses, ni

trop saillantes. Elles sont gonflées chez les poulains affectés de certaines maladies, comme la gourme, etc. Quelquefois il s'y forme un abcès. Autrefois, pour guérir les chevaux d'une colique, on leur faisait subir une opération barbare et dangereuse, qu'on appelait *battre les avives*.

La *jugulaire*, 12. *fig.* 12, est une veine qui court le long de l'encolure, au-dessus de la trachée-artère, et qui joue dans le cheval un rôle important, parce que c'est presque toujours à cette veine que se pratique la saignée. Elle existe des deux côtés de l'encolure. Il est bon de s'assurer en faisant refluer le sang, par la seule pression du doigt sur la partie inférieure de la veine, si elle n'a pas de cicatrices provenant de nombreuses saignées ou d'abcès.

La *crinière*, 13. *fig.* 12, est formée par l'ensemble de ces poils longs et épais, appelés *crins*, qui garnissent le bord supérieur de l'encolure. C'est un des ornements du cheval. Elle est d'autant plus longue, plus fine et plus soyeuse que les animaux sont d'une race plus distinguée. Elle tombe d'habitude sur l'une des faces de l'encolure, mais elle est parfois *double*, c'est-à-dire partagée en deux masses égales qui tombent de chaque côté, et sont séparées l'une de l'autre par une raie médiane. Cette disposition ne se fait remarquer généralement que dans les chevaux entiers de grosses races. La peau sur laquelle s'élève la crinière est très-souvent le siége de maladies prurigineuses et même de la *gale* qui, dans cette région, prend le nom de *rouvieux*. La pression d'un collier mal adapté y détermine des *cors*.

qui se transforment trop souvent, lorsqu'ils sont mal soignés, en une maladie redoutable, désignée sous le nom de *mal d'encolure*.

Le *garrot*, 14. *fig.* 12, est la partie où finissent inférieurement la crinière et l'encolure. Il ne doit être ni trop tranchant et décharné, ni trop charnu et bas. Le garrot a surtout de l'importance pour les chevaux de selle. Dans les chevaux communs, il est plus arrondi, ce qui n'a pas d'inconvénient pour leur destination. Le garrot bien conformé doit se confondre insensiblement avec le dos, il doit avoir la hauteur de la croupe, une longueur suffisante, et être garni des deux côtés de muscles solides. Un garrot court, bas, enfoncé dans les épaules, ne permet pas à la selle de conserver la position qu'elle doit avoir. Les poulains à leur naissance n'ont pas de garrot, c'est seulement quand ils ont six mois que cette partie commence à se développer. Les chevaux anglais ont le garrot beaucoup plus élevé et plus tranchant que les chevaux arabes. Le garrot est exposé à des foulures, à des blessures occasionnées par la selle. Il peut en résulter des abcès, des fistules, etc.

La forme de l'encolure varie suivant la race et suivant la destination du cheval. Dans le cheval de selle, dont le cheval arabe est le type, elle est élevée, flexible, et s'arrondit avec grâce en forme de cou de cygne. Une belle encolure, bien conformée, *bien-sortie*, est unie insensiblement avec les parties du corps dont elle se détache, son volume va en diminuant graduellement jusqu'à l'attache de la tête, et elle s'unit à la tête, de manière que les deux parties sont distinctes l'une de l'autre

tout en conservant la liberté de leurs mouvements; elle n'est ni roide, ni trop flexible. Dans les chevaux entiers l'encolure est plus forte que dans les hongres et les juments. Tous les poulains ont à leur naissance l'encolure courte et mince. Dans le cheval de course, l'encolure est longue, droite et peu flexible. Dans le cheval de trait elle est plus courte, son épaisseur et sa hauteur sont un indice de force. Si l'encolure est courte et droite, elle manque de flexibilité; le cheval monté n'est pas maniable, et sa tête se place mal. *Trop longue*, elle est un indice de faiblesse, et si en outre elle n'est pas droite, elle est trop flexible, le cheval peut ramener sa bouche jusque sur son poitrail et l'action du mors devient à peu près nulle. On dit alors que le cheval *s'encapuchonne*. La partie supérieure de l'encolure est souvent chargée de graisse, surtout dans les chevaux entiers, elle ne doit pas être *pendante*.

La partie dans laquelle est implantée la crinière et que les Allemands nomment le *peigne*, est tranchante dans les chevaux de sang.

L'encolure est *renversée*, ou *encolure de cerf*, quand, au lieu d'être régulièrement cintrée en cou de cygne, elle forme à sa partie inférieure une saillie courbe fortement prononcée. Cette conformation vicieuse est surtout remarquable quand le cheval galope, alors il porte la tête au vent, il échappe à l'action du mors et il est très-difficile à gouverner.

Selon l'École de Saumur, l'encolure est *fausse*, quand au lieu de s'unir insensiblement au corps, elle s'y joint mal et paraît plus volumineuse à son extré-

mité opposée; l'encolure peut être aussi *mal-sortie*, *grêle*, etc.

On appelle *coup de hache* un creux naturel qui se remarque quelquefois au bas de la partie supérieure de l'encolure en avant du garrot.

Les défauts autres que ceux de forme qui peuvent affecter l'encolure, sont le *roux-vieux*, espèce de gale locale qu'on voit souvent chez les chevaux entiers, dont l'encolure est habituellement chargée d'un lourd et large collier; la *gale*, les *poux*, des *cicatrices* provenant de sétons ou de saignées, le *trombus*, l'*enflure des parotides*.

La *gorge* peut être considérée comme une partie du cou. C'est la trachée-artère, ou le conduit de la respiration à l'extrémité supérieure de l'encolure près de la ganache. Dans l'examen d'un cheval, on presse fortement la gorge entre les doigts, et par cette pression on détermine une toux dont la nature sert à faire juger de l'état des organes de la respiration.

C. Le poitrail.

Le *poitrail*, 15. *fig.* 12, doit être suffisamment large, plus large chez les chevaux de trait que chez les chevaux de selle. Les poulains à leur naissance ont tous le poitrail peu large.

Les conformations défectueuses du poitrail sont : *trop large;* conformation qui provient moins de la poitrine en elle-même que de la position des épaules et des bras. Les chevaux chez lesquels existe ce défaut sont ordinairement bas du devant et lourds; impropres au service

de la selle, ils peuvent être de bons chevaux de trait. *Trop étroit*, défaut très-grave, qui provient et du manque de capacité de la poitrine, et de la position trop rapprochée des membres. Double cause de faiblesse.

Le poitrail d'épervier est celui dans lequel on remarque une saillie fortement prononcée du sternum (l'os de la poitrine). Ce défaut n'est souvent qu'une suite de la maigreur du cheval; dans ce cas il ne nuit pas à un bon service.

Le poitrail est souvent le siége d'abcès; il faut avoir soin de vérifier s'il ne porte pas de traces de sétons.

D. Les membres antérieurs.

Les membres antérieurs comprennent l'*épaule*, le *bras*, le *coude*, l'*avant-bras*, les *ars*, la *châtaigne*, le *genou*, le *canon* et le *tendon*, le *boulet*, l'*ergot*, le *fanon*, le *paturon*, la *couronne* et le *pied*.

Les *membres* et les *jambes* sont deux mots qui, dans le langage ordinaire, ont la même signification. On dit qu'un cheval est bien ou mal membré, qu'il a de beaux membres; on dit, au figuré, qu'un cheval n'a point de jambes; on verra plus loin, à l'arrière-main, ce que c'est que la jambe.

On emploie quelquefois le mot extrémités pour désigner les jambes.

L'*épaule*, 16. *fig.* 12, a surtout une grande importance dans le cheval de selle. De sa bonne conformation dépendent la sûreté de la marche et la facilité des mouvements. Elle doit être longue, par conséquent oblique;

elle doit n'être ni chargée de chair, ni sèche, maigre et plate; elle ne doit pas s'élever aussi haut que le garrot. Dans le cheval de trait l'épaule est beaucoup moins oblique et plus musculeuse.

On entend quelquefois dire une épaule *profonde*. Cette expression est tout à fait fausse. Une épaule peut être longue ou courte, oblique ou droite, mais que signifie une épaule profonde? — On trouve dans la langue hippique bien d'autres mots employés dans une acception aussi fausse que celui-ci; les uns s'en servent croyant faire preuve de science, d'autres les répètent de confiance, sans en chercher le vrai sens.

L'épaule est *trop mobile*, par le relâchement (naturel) des ligaments qui la fixent au coffre. Elle est au contraire *froide* ou *engourdie*, lorsque ses mouvements n'ont pas la liberté désirable. Les épaules sont *serrées*, lorsque la poitrine est étroite; alors aussi le cheval est ordinairement *panard*. S'il y a gêne complète dans les mouvements, les épaules sont *chevillées*.

Pour exprimer combien cette partie est importante, on dit que le cheval *marche avec les épaules*. Leur conformation peut cependant varier beaucoup. Les chevaux de course ont les épaules plates, le garrot haut et tranchant; les arabes les ont plus fournies, leur garrot est moins haut et plus épais. On dit que les épaules de Childers étaient très-hautes et allaient s'amincissant vers le garrot, tandis qu'on a dit d'*Eclipse*, qu'alors qu'il était en condition d'étalon, c'est-à-dire, lorsque ne courant plus, n'étant plus soumis à l'entraînement, il avait pris du corps et de l'embonpoint, un baril de beurre

aurait pu rester dressé sur ses épaules sans y être fixé par des liens.

Les épaules peuvent être blessées par le collier; il peut s'y former des tumeurs et des abcès. Le cheval peut boiter de l'épaule par suite d'une luxation. Il peut en résulter l'amaigrissement et l'atrophie de la partie souffrante. De la distension des muscles qui unissent l'épaule au corps, il peut résulter ce qu'on appelle un *écart*. S'il y a plus que distension, s'il y a déchirement, il en résulte un mal très-grave, qu'on nomme *entr'ouverture*.

Le *bras*, 17. *fig.* 12, descend de la pointe de l'épaule jusqu'au *coude*, 18. *fig.* 12, et doit être examiné avec l'épaule. Il peut être par le coude trop rapproché ou trop éloigné de la poitrine, ce qui donne aux jambes une position défectueuse. Les coudes étant trop près du corps, il en résulte que le cheval est *panard*, c'est-à-dire, qu'il a les pieds en dehors; si au contraire ils en sont trop éloignés, le cheval est *cagneux*, c'est-à-dire, qu'il a les pieds tournés en dedans.

Lorsqu'un cheval en se couchant replie les jambes de devant, de manière que le coude appuie sur le fer, ce qu'on appelle *se coucher en vache*, il en résulte une sorte de loupe au coude à laquelle on a donné le nom d'*éponge*.

L'*avant-bras*, 19. *fig.* 12, comprend l'espace entre le coude et le genou. Vu en face ou de côté, il doit être vertical. Ses muscles doivent être saillants et bien dessinés.

Dans les chevaux de sang l'avant-bras est long com-

parativement au canon; il est plus court dans les chevaux communs. Avec un avant-bras long et une épaule oblique, les mouvements sont bien plus allongés et le cheval embrasse sans effort une plus grande étendue de terrain. Dans le cheval de trait, un grand mouvement d'épaules serait gêné par le collier et occasionnerait plus de fatigue. Le cheval commun, destiné à tirer lentement, doit avoir l'épaule plus droite et l'avant-bras plus court. Ces différences font facilement comprendre pourquoi les chevaux de poste et de diligences sont ordinairement sitôt ruinés. On les choisit assez forts pour tirer un poids considérable, et on exige d'eux une allure rapide, qui n'est pas en rapport avec leur conformation. Leur épaule peu inclinée, leur avant-bras court, les font ce qu'on appelle *trotter du genou*, c'est-à-dire, beaucoup relever; ils font beaucoup de mouvements et se fatiguent beaucoup pour avancer peu. Dans le cheval de course, l'épaule est très-inclinée et l'avant-bras très-long, par conséquent le canon très-court. Cette conformation, qui serait fort défectueuse pour un cheval de trait, est loin d'être la meilleure pour le cheval de service. Le cheval de selle ordinaire, et par conséquent le cheval de troupe, doivent répéter plus souvent les battues, pour pouvoir être maniés facilement dans un petit espace; leur mouvement d'épaules doit donc être plus raccourci.

Les *ars*, 20. *fig.* 12, sont les plis qui existent entre la poitrine et l'articulation de l'épaule avec l'avant-bras. Le cheval est ce qu'on appelle *frayé aux ars*, lorsque cette partie est excoriée et enflammée par le seul effet de la marche dans un chemin boueux.

A la partie interne de l'avant-bras, un peu au-dessus du genou et aux membres postérieurs, à la partie supérieure du canon, un peu au-dessous du jarret, il existe une excroissance nommée *châtaigne*, 21. *fig.* 12. Sa substance est de la nature de la corne et sa destination entièrement inconnue. Si on l'arrache elle repousse; sa grosseur varie indépendamment de la race; il y a des chevaux auxquels elle manque tout à fait.

Le *genou*, 22. *fig.* 12, situé entre l'*avant-bras* et le *canon*, doit être partagé en deux parties égales par une ligne verticale qui divise en deux le membre sur toute sa longueur. C'est surtout sous le rapport des aplombs qu'il est important de le considérer. Il doit offrir des formes bien prononcées des os et des tendons; sa hauteur, sa largeur et son épaisseur doivent indiquer sa force; sa face antérieure doit être légèrement arrondie. La face postérieure, au contraire, doit présenter une forte saillie de l'os crochu. Le genou est *rond*, lorsque, étroit en haut et en bas, il est large au milieu; cette conformation est un indice de faiblesse. Le genou est *étranglé* ou *jarreté*, quand, en le voyant de profil, on remarque immédiatement au-dessous une dépression qui provient de la faiblesse du tendon; c'est ce qu'on appelle aussi *tendon failli*, indice de faiblesse et défaut toujours grave. Les genoux un peu en avant nuisent à la régularité de formes, mais pas à la solidité. On trouve cette conformation dans d'excellents chevaux, qui ont les jambes très-sûres, et on a remarqué qu'elle est particulière aux chevaux sauvages.

Les genoux sont exposés à des exostoses, auxquelles

on donne le nom d'*osselets*, et à des *tumeurs synoviales*, qui en français n'ont pas de nom particulier (en allemand *Kniegallen*), à des écoulements séreux, enfin à des plaies provenant de chutes. Les crevasses dans le pli du genou sont désignées par le nom de *malandres ;* lorsqu'il existe à la partie antérieure des genoux des plaies ou des cicatrices provenant de chutes, on dit que le cheval est *couronné*.

Le *canon*, **23**. *fig.* **12** et *a*, *fig.* **13**, est formé par l'os du canon et s'étend du genou au boulet pour les membres antérieurs, et du jarret au boulet pour les membres postérieurs. Comme celle de l'avant-bras, sa direction doit être verticale. C'est surtout par les canons qu'on juge la charpente osseuse d'un cheval. Les canons, le boulet, le paturon, la couronne, doivent, même dans les chevaux fins, avoir suffisamment de volume. « De larges et vigoureux « tendons ne peuvent pas s'appliquer sur de petits os » (général Morris). La charpente osseuse en général doit être solide et bien développée. Le canon, vu de face, doit être un peu plus large en haut et en bas qu'au milieu. Vu de profil, sa largeur doit être la même dans toutes ses parties et il ne saurait être trop large, parce que derrière lui se trouvent les *tendons* fléchisseurs qui aboutissent au pied.

Ces tendons, quelquefois nommés très-improprement le *nerf*, doivent être fortement prononcés et détachés de l'os par une raie qui, en approchant du boulet, se divise en deux.

Lorsque les canons sont minces et les tendons peu prononcés, on dit que les jambes sont en *fuseaux*.

On a vu plus haut, à la description du genou, ce qu'on entend par *tendon failli*.

Les tares les plus communes aux canons sont les *suros*, qui ont peu d'importance s'ils ne sont pas placés de manière à gêner le mouvement des tendons, les *distensions*, les *tumeurs lymphatiques* et *œdémateuses*, les *atteintes*, les *traces de feu*.

On appelle *nerf-ferrure* une tumeur sur le tendon qui provient d'un coup, ordinairement d'une atteinte du pied postérieur. Cette tumeur peut être récente et inflammatoire, ou ancienne et indolente.

Le *boulet*, 24. *fig.* 12 et *b*, *fig.* 13, est l'articulation qui termine le canon. A sa partie postérieure et inférieure, on remarque une excroissance de la même substance cornée que la châtaigne et que l'on nomme l'*ergot*, 25. *fig.* 12 et *c*, *fig.* 13. Cette excroissance est cachée dans un bouquet de poils plus longs et plus gros que les autres, on le nomme le *fanon*, 26. *fig.* 12 et *d*, *fig.* 13. A peine sensible dans les chevaux de sang, le fanon devient plus fort à mesure que les chevaux ont moins de sang, et dans les chevaux tout à fait communs, de longs poils grossiers couvrent non-seulement toute la partie postérieure du boulet, mais encore toute la partie postérieure du canon jusqu'au genou.

Quand on regarde la jambe de profil, la saillie du boulet doit être peu prononcée, elle l'est plus sur les côtés. Un *petit boulet* est un signe de faiblesse, et un *boulet rond* est un signe d'usure. Les tares qui affectent les boulets, sont les *molettes*, tumeurs synoviales sur les côtés et à la partie supérieure du boulet. Si elles n'exis-

tent que d'un côté, elles sont *simples*, de deux côtés, elles sont *doubles* ou *chevillées ;* si elles remontent très-haut le long du tendon, on les appelle *soufflées*. Il survient en outre aux boulets des suros ou osselets, des tumeurs œdémateuses, des foulures, des luxations, de la roideur, des plaies, résultant de coups portés en marchant par le fer de l'autre pied (*cheval qui se coupe*). Le boulet peut être aussi *cerclé ;* ou bien c'est une espèce d'engorgement osseux, qui entoure les abouts articulaires, d'où résultent le soulèvement et la gêne des ligaments et des tendons; ou bien l'engorgement est de la nature des capelets. Ce dernier, beaucoup moins grave que l'autre, est plutôt dû à des fatigues qu'à l'usure, et le repos suffit souvent pour le dissiper.

Le *paturon*, 27, *fig.* 12 et *e*, *fig.* 13, descend obliquement du boulet au sabot. Rond au milieu, il s'élargit sensiblement vers la couronne. La force du paturon résulte non-seulement de la force de ses tendons, mais encore de sa direction, de sa longueur et de sa souplesse. Dans une belle conformation le paturon doit former avec le sol un angle de 45°.

Suivant que le paturon est long ou court, le cheval est dit *long-jointé* ou *court-jointé*. Avec un boulet solide et des tendons vigoureux, le paturon un peu long n'est pas un défaut. On trouve cette conformation dans la plupart des bonnes races orientales. Avec les paturons courts, les réactions au trot surtout sont dures.

Les maladies du paturon sont les *crevasses*, *suros*, *ankyloses*, l'*enchevêtrure* ou *blessure* par la longe du licou.

La *couronne*, 28. *fig.* 12 et *f*, *fig.* 13, unit le paturon au sabot. C'est un bourrelet à peu près de la largeur du doigt et couvert de poils un peu plus longs que ceux du paturon. Elle fait le tour du sabot et se perd dans les

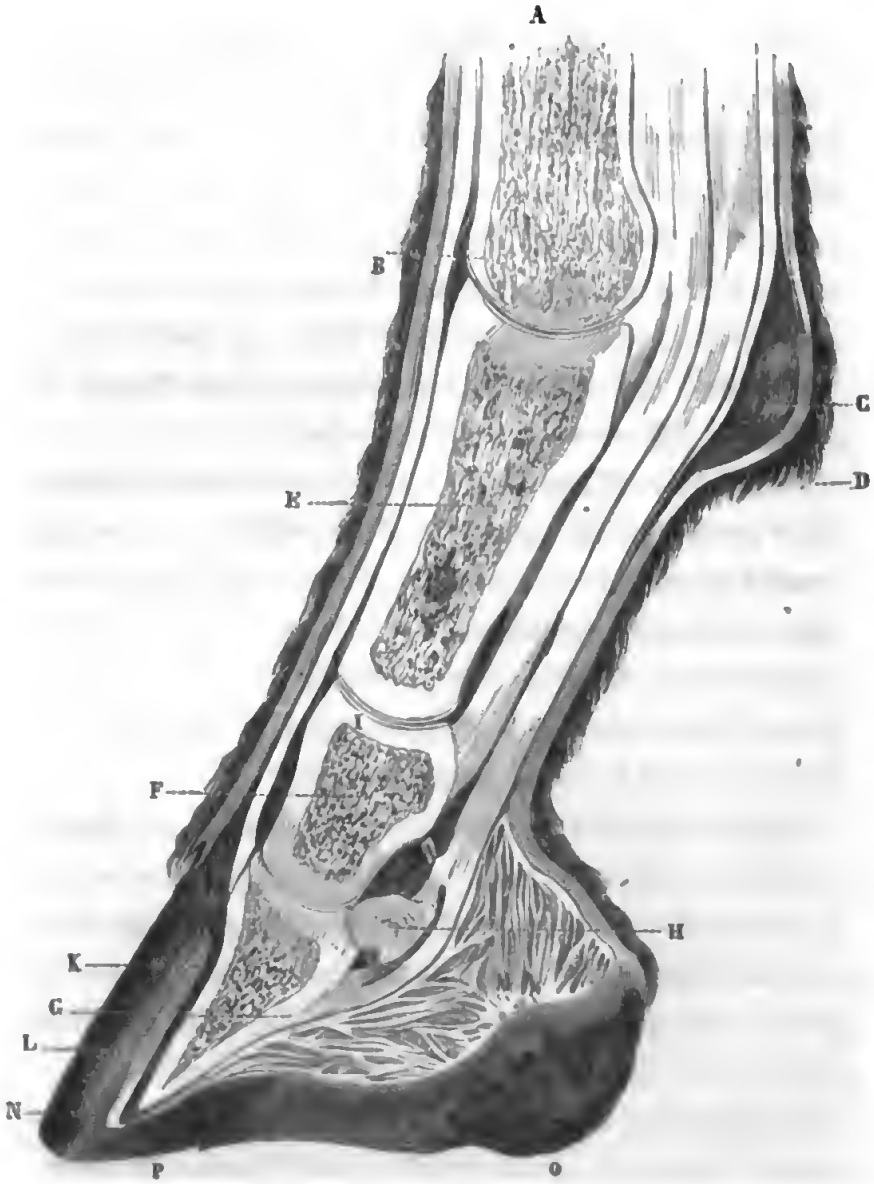

Fig. 13. — Pied.

talons. La couronne est exposée à des plaies provenant d'atteintes, à des abcès, à des fistules, aux *formes*, grosseur qui occupe quelquefois un seul côté, d'autres fois les deux côtés de la couronne. C'est un gonflement de la deuxième phalange ou une ossification des cartilages de l'os du pied, qui augmente successivement, atteint quelquefois une grosseur considérable et met alors le cheval hors de service. Elle affecte plus ordinairement les pieds de devant que ceux de derrière.

Le *pied*, *fig.* 13 et 29. *fig.* 12, est de première importance dans le cheval. Beaucoup de chevaux sont mis hors de service par suite de maladies des pieds qu'on aurait pu prévenir par des soins intelligents. Il est donc essentiel de connaître la conformation du pied, pour le traiter convenablement et prévenir les accidents, ceux surtout résultant de la ferrure.

Le pied doit être étudié intérieurement et extérieurement. En examinant le pied à l'intérieur, c'est-à-dire le pied denudé, *fig.* 13, on y trouve des os, des cartilages, des ligaments, des capsules synoviales, des tendons et la chair du pied. Le tout est contenu dans une boîte de corne appelée *sabot* ou *ongle a, a, fig.* 14.

Les *os* sont l'*os du pied* et l'os *naviculaire*. L'*os du pied*, *g. fig.* 13, est garni de cartilages à chacun de ses côtés postérieurs et supérieurs. L'*os naviculaire*, *h*, *fig.* 13, est placé à la face postérieure de l'os du pied, près de l'os de la couronne *i*, placé lui-même au-dessous de l'os du paturon *c*.

L'*os du pied* représente en petit le pied vu extérieurement. Il est entouré par la chair du pied ou chair can-

nelée *k*, qui représente comme une multitude de petites feuilles perpendiculaires à l'os. Toute la face intérieure du sabot est garnie de semblables feuillets, nommés feuillets de corne *l*, qui s'enchâssent avec ceux de la chair cannelée.

La *chair du pied k*, garnit aussi toute la face plantaire de l'os du pied, là elle est disposée à peu près comme un bourrelet; le dessous du pied présente de plus un corps particulier graisseux et de nature molle, appelé *fourchette de la chair m*. Telles sont les parties principales qui forment l'intérieur du pied.

L'enveloppe extérieure, la *corne*, *n*, *fig.* 13, est un corps solide susceptible de régénération; l'humidité la gonfle et la ramollit, comme la chaleur et la sécheresse la durcissent et la resserrent, ce qui la fait souvent éclater et fendre. L'*ongle* ou *sabot* comprend la *paroi* ou *muraille n*. *fig.* 13 et *a a*, *fig.* 14, qui en forme le pourtour, la *sole a*, *fig.* 15 et *p*. *fig.* 13, et la *fourchette b*, *fig.* 15 et *o*, *fig.* 13, qui en sont la partie plantaire. Le

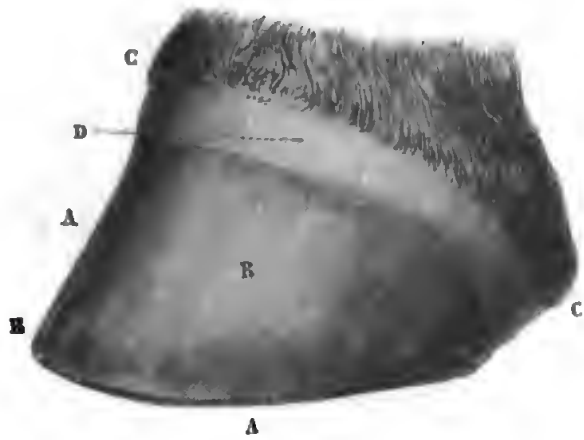

Fig. 14. — Sabot.

sabot b, fig. 14, a la forme d'un cône ou d'un entonnoir renversé; dans les chevaux d'origine orientale, il se rapproche plus de la forme cylindrique; on appelle paroi toute l'étendue apparente extérieure du sabot *a. a. a, fig.* 14; par son bord supérieur elle s'unit à la couronne *c*, par une bande de corne, appelée *périople d, fig.* 14, et par l'autre elle porte sur le sol.

On nomme *pince e, fig.* 14 et 15, la partie antérieure du sabot; à droite et à gauche de la pince sont les *mamelles c, c, fig.* 15, plus en arrière les *quartiers d, d*, et enfin les *talons f, f, fig.* 15. Les *talons* dans lesquels se termine la couronne, constituent la partie postérieure du pied, ils sont séparés l'un de l'autre par une fente qui se prolonge dans la fourchette. Ils doivent être fermes et pas trop gros. Des talons gros, mous et bas, accompagnent de mauvais pieds. Le resserrement des talons est un défaut encore plus grave. Les talons sont

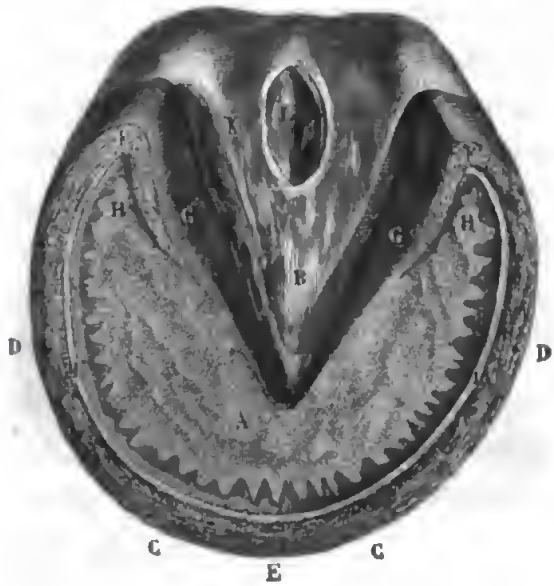

Fig. 15. — Face plantaire du pied.

exposés à des atteintes, à des foulures, à des inflammations. C'est aux talons que les parties postérieures du sabot s'arrondissant de chaque côté se perdent entre la sole et la fourchette où elles forment les *barres g, g*. On nomme *arcs-boutants h, h, fig.* 15, ces deux terminaisons de la paroi qui servent de soutien à la fourchette; la corne de la paroi est formée de fibres parallèles qui descendent de la couronne vers la terre; la surface extérieure est unie, luisante, et enduite d'une espèce de vernis naturel défensif; la corne en est plus pure et plus épaisse en avant que sur les côtés et en arrière, elle va en s'amincissant vers la couronne; la paroi est plus mince aux quartiers internes qu'aux quartiers externes, ce que l'on considère comme une des principales causes des *seimes-quartes*.

La *sole a, fig.* 15, existe à la face plantaire du pied; elle est fixée à la paroi par sa circonférence *i, i, fig.* 15, et reçoit la fourchette *b* dans une échancrure triangulaire qui se trouve à son centre; sa face externe est concave, ce qui lui donne l'apparence et l'utilité d'une voûte, sur laquelle repose la face inférieure de l'os du pied. On la divise en sole de la pince et sole des talons; on désigne sa circonférence par le nom de *bords:* bord externe celui qui tient à la paroi, et interne celui qui touche à la fourchette; l'étendue intermédiaire se nomme *glacis*. La sole ne paraît pas destinée à poser habituellement sur le terrain, mais seulement lorsqu'il s'y prête par sa conformation et sa consistance. Quand le cheval non ferré marche sur un sol mou, les pieds portent de deux manières : par la pression de la muraille

sur le sol, et par la pression qu'exerce le sol sur la fourchette et sur la sole, c'est-à-dire sur toute la surface plantaire du pied; la paroi a ainsi moins de fatigue, et cette pression exercée sur la fourchette lui est salutaire; la corne de la sole est filamenteuse comme celle de la paroi, mais elle est moins épaisse.

La *fourchette b, fig.* 15, dont le nom indique la disposition, est engagée au centre de la sole par son corps terminé en pointe; ses divisions ou branches se prolongent postérieurement entre chaque talon, le long des arcs-boutants.

La fourchette, au milieu de ses deux branches, offre une échancrure à laquelle on a donné le nom de *vide de la fourchette l;* sa corne est épaisse et plus molle que celle de la sole.

Des qualités du pied. — Un bon pied est celui qui, naturellement bien conformé, n'a souffert ni par l'absence de ferrure, ni par une mauvaise ferrure. Bourgelat en a donné les proportions, je crois qu'il serait sans utilité de les reproduire. Il y a une variété infinie dans la conformation des pieds, et, comme je l'ai déjà dit, la forme conique appartient aux chevaux communs, tandis que la forme cylindrique appartient aux chevaux de races orientales et des pays secs et montueux.

Un bon pied ne doit pas être trop grand; ses parois sont hautes, s'abaissant insensiblement de la pince aux talons, elles sont épaisses, solides, parfaitement unies et luisantes; la forme des pieds n'est pas tout à fait régulière, et les quartiers intérieurs sont un peu plus droits que les extérieurs; les pieds de derrière ne sont

pas conformés comme ceux de devant; les parois du pied de derrière sont plus verticales, les talons sont plus ouverts, la sole est plus creuse; la corne des pieds de derrière est moins cassante; ils sont beaucoup moins sujets que ceux de devant, aux seimes, à l'encastelure, à la fourbure, aux bleimes; ils ne sont jamais plats.

La sole doit être solide, légèrement bombée; sa jonction avec la paroi doit être intime, elle ne doit pas dépasser le niveau de la paroi, et ne doit pas être trop dépassée par elle. La fourchette doit être d'un volume moyen, elle ne doit pas dépasser le niveau de la muraille des talons, elle doit être élastique, sèche, ses fentes sèches et pas trop profondes; la bonté des pieds dépend en outre particulièrement de la nature de la corne, ni trop molle, ni trop sèche; la meilleure couleur est la noire, de nuance pas trop foncée. On croit que la corne tout à fait noire est disposée à devenir dure et cassante; la corne blanche, jaune et striée, est ordinairement molle.

Défectuosités du pied. — Les défectuosités du pied sont très-nombreuses; les pieds *trop grands* ne se trouvent guère que chez les grands et lourds chevaux élevés dans des pâturages humides; ce défaut est d'autant plus grave que les parois sont moins hautes; ces pieds sont exposés à être foulés et à devenir plats, puis combles. Le pied *trop large* ou évasé se rapproche de la forme de l'entonnoir; lorsque ses talons sont bas et faibles, la fourchette grosse et la sole plate, il donne lieu à diverses maladies. Si ces défauts de conformation n'existent pas, le pied se rapetisse après un certain

temps d'habitation et de travail dans des localités sèches.

Le pied *trop petit* ne se trouve que dans les chevaux de sang; il est disposé à l'encastelure, sa corne devient facilement dure et cassante; l'humidité lui convient par la même raison qu'un terrain sec convient aux pieds évasés.

Les pieds *faibles* dont le sabot est trop mince sont ordinairement larges et plats.

Le sabot devient *trop long* lorsqu'on néglige de renouveler la ferrure et il peut prendre ainsi une forme défectueuse, à laquelle il n'est plus possible de remédier. Le pied devient *trop court* en s'usant à la pince, lorsque le cheval marche sans être ferré, mais ce défaut disparaît à mesure que la corne repousse.

Le pied *encastelé*, ou les talons serrés, résulte du rétrécissement de l'espace qui doit exister entre les talons; le pied s'éloigne de la forme ronde pour prendre la forme ovale; le resserrement commence aux quartiers; les talons sont petits, la fourchette petite et la sole creuse; la corne manque de souplesse et d'élasticité, les parties qu'elle contient sont comprimées, il en résulte gêne, douleur, claudication, et parfois perte totale de l'animal. Le resserrement peut n'affecter que les talons, le mal est alors moins fâcheux, quelquefois aussi il n'existe que d'un seul côté du pied.

On trouve des pieds dans lesquels la muraille est *trop haute* ou *trop basse*. Si la partie antérieure de la muraille n'a pas assez d'inclinaison, qu'elle soit trop haute aux talons, c'est le *pied de bouc*, d'où résulte le défaut des *bas-*

jointés, défaut plus fréquent aux pieds de derrière qu'aux pieds de devant.

Si la pince est droite de manière à se rapprocher de la direction verticale, le cheval est *pinçart* ou *rampin*, il ne marche pour ainsi dire que sur la pince, et traîne ses pieds près du sol. Cette défectuosité n'affecte en général que les pieds postérieurs.

La sole et la fourchette pèchent souvent par excès ou par défaut de développement.

Les défectuosités relatives à la direction de l'ongle comprennent celles qui affectent la totalité du pied et celles qui se bornent à l'une ou l'autre de ses parties.

Le pied est de *travers* lorsque l'une ou l'autre paroi latérale se déjette en dedans ou en dehors. Ce défaut est assez fréquent dans les chevaux qui vivent non ferrés dans les pâturages; il résulte souvent aussi de la négligence des éleveurs, qui laissent les poulains tout un hiver à l'écurie, sans s'occuper de leurs pieds.

Les parois basses, faibles, entraînent la disposition au pied plat et aux seimes.

La direction trop oblique de la paroi produit le pied *plat* et le pied *comble*. Dans le pied plat, le dessous du pied n'est pas creux comme il doit l'être dans la bonne conformation; la sole présente une surface plane et touche la terre, ainsi que la fourchette. Dans le pied comble, ce défaut est encore exagéré et la sole est convexe.

La fourchette est quelquefois petite, d'autres fois très grosse et molle; les pieds plats sont fréquents chez les chevaux élevés dans des pâturages marécageux et,

par suite d'une mauvaise ferrure, ils deviennent pieds combles, défaut qui ôte au cheval presque toute sa valeur.

Sous le rapport de sa bonté, la sole peut manquer de consistance, ce qu'on exprime en disant que le pied est *gras* ou *mou*. La corne se fend alors plutôt qu'elle n'éclate, et il est difficile de fixer les fers, ou bien elle est *trop sèche, maigre*, elle éclate, et l'attache des fers devient aussi assez difficile.

La corne de la sole et de la fourchette peut être aussi isolément trop *molle* ou trop *sèche;* lorsqu'elle est trop molle, les maréchaux indiquent ce défaut par l'expression de fourchette ou de sole *buveuse*.

Les maladies auxquelles le pied du cheval est le plus sujet, sont : les atteintes, les bleimes, le fic ou crapaud, les oignons, la foulure de la sole, la fourbure, les seimes, l'enclouure, la fourchette pourrie, l'encastelure.

II. Le corps.

E. Le dos.

Le dos comprend, le *dos* proprement dit, les *reins*, le passage des *sangles*, les *côtes*.

Le *dos* proprement dit, 30. *fig.* 12, est la continuation du garrot, il s'étend du garrot jusqu'à la dernière côte, là où commence le rein.

Un dos solide et bien conformé est d'une grande importance pour le cheval de selle; il doit être droit, large et garni de muscles fortement prononcés.

Les conformations défectueuses du dos sont, *ensellé*, lorsqu'il est trop bas; cette conformation est naturelle,

ou est la suite du service et de l'âge. Lorsque la défectuosité est moins prononcée, on dit que le dos est *creux;* les chevaux ensellés de nature ont souvent un bel avant-main, et, en général, les allures douces.

Trop haut, dos de mulet, dos de carpe, lorsqu'il est convexe et tranchant; les chevaux qui présentent cette disposition se sellent mal, ils ont les réactions dures; si le dos est avec cela étroit, c'est un signe de faiblesse.

Le dos peut être *trop long;* indice de faiblesse, ou *trop court;* dans ce dernier cas, les membres antérieurs et postérieurs se trouvent trop rapprochés dans l'action, et il en résulte souvent que le cheval forge.

Le dos peut être foulé, blessé, etc.

Le *rein*, **33.** *fig.* **12**, est la prolongation du dos : lorsqu'il est *bas* ou *creux*, il est faible, et il est d'autant plus défectueux, qu'au lieu de se confondre insensiblement avec la croupe, il forme une dépression plus marquée au point où il s'unit avec elle.

Le rein bien conformé est aussi haut que la croupe ; il s'abaisse insensiblement vers le dos, et il est garni de muscles fortement prononcés, qui, plus élevés de chaque côté de l'épine dorsale, laissent entre eux une gouttière qui constitue le *rein double*. Cette conformation, indice d'une grande force, se remarque surtout dans des chevaux d'origine arabe, qui ont le garrot et la croupe très-bien faits, et il ne faut pas confondre le rein double avec la croupe double. Cette dernière conformation est particulière aux chevaux communs, chez lesquels le rein laisse ordinairement à désirer.

Plus le rein est large, meilleur il est pour tous les

chevaux possibles; la faiblesse des reins est la source de presque toutes les défenses des chevaux.

Comme le dos, le rein peut être foulé et blessé; il peut perdre sa souplesse par suite d'efforts, surtout quand les chevaux sont attelés trop jeunes.

Le *passage des sangles*, 32. *fig.* 12, est la partie du corps sur laquelle passent les sangles, lorsque le cheval est sellé; dans un cheval bien conformé il est garni de muscles solides.

Les *côtes*, 31. *fig.* 12, au nombre de trente-six, forment la cavité de la poitrine, elles commencent derrière l'épaule et finissent au flanc. On les divise en vraies côtes, au nombre de dix-huit, dont neuf de chaque côté, et en fausses côtes aussi au nombre de dix-huit; elles doivent être arrondies. La *côte plate* est l'indice d'une faible poitrine; une vigoureuse poitrine doit offrir un large espace aux poumons. La poitrine peut, jusqu'à un certain point, compenser par plus de hauteur ce qui lui manque en largeur. Cependant, la forme arrondie est toujours la meilleure, et une dépression derrière l'épaule, en avant du passage des sangles, est un signe certain d'une faible poitrine; les côtes sont exposées à des tumeurs, à des blessures et à des fractures.

F. Le ventre.

Le ventre comprend : le *ventre* proprement dit, la *veine de l'éperon*, le *flanc*, l'*ombilic*, les *mamelles*, les *parties sexuelles de la femelle*, les *parties sexuelles du mâle*, qui comprennent : 1° le pénis; 2° le fourreau; 3° le scrotum; 4° les testicules.

Le *ventre* proprement dit, 34. *fig.* 12, lorsqu'il est bien conformé est à peu près au niveau des parties environnantes; trop volumineux et pendant, c'est un *ventre de foin*, ou *ventre de vache*.

S'il a le défaut opposé, c'est un *ventre de brochet* ou de *lévrier*, le cheval est *levreté*.

On dit que le cheval a un *corps de guêpe* lorsqu'il a suffisamment de ventre, qu'il n'est pas efflanqué, mais que le ventre remonte près des cuisses, de telle manière que le corps est étriqué en cet endroit.

Les chevaux à gros ventre sont ordinairement lourds et plus que d'autres sujets aux coliques et aux borborygmes, bruit provenant de la présence de certains gaz dans les intestins. Ce bruit ne doit pas être confondu avec un autre qui n'a lieu que pendant le mouvement, chez les chevaux mâles, et que l'on attribue à de l'air introduit dans le fourreau. En allemand, le premier bruit se nomme *poltern*, le second *gurren*, deux mots dont les équivalants manquent en français.

Il peut exister au ventre des cicatrices de sétons, des boutons farcineux, des tumeurs œdémateuses, des hernies ombilicales.

On remarque sur les deux côtés du ventre la *veine de l'éperon*, 35. *fig.* 12, à laquelle on pratique quelquefois une saignée.

Le *flanc*, 36. *fig.* 12, a de l'importance en ce que ses mouvements, produit de la respiration, mettent à même de juger de l'état de santé ou de maladie des organes de la poitrine.

Le flanc est partagé de la hanche aux côtes par une

éminence qui le divise obliquement en deux parties; à peine visible dans l'état de santé, elle devient très-apparente dans les cas d'extrême fatigue ou de maladie. Elle est formée par la contraction des muscles; on l'a comparée à une corde; et lorsqu'elle est fortement prononcée, on dit que le flanc est *cordé* ou *retroussé*.

Le *creux du flanc* ne doit pas présenter une trop grande largeur.

Le *flanc court* est un indice de force.

Le flanc trop long est un indice de faiblesse, la longueur du flanc étant toujours en rapport avec celle du rein.

Le flanc coupé présente un enfoncement dans sa partie inférieure, indice de faiblesse ou de maladie.

Le flanc altéré est celui dont le mouvement irrégulier annonce un commencement de pousse.

Le flanc lavé indique qu'il est d'une nuance blanchâtre ou beaucoup plus claire que celle du reste de la robe.

L'*ombilic* ou *nombril*, 37. *fig.* 12, peut être le siége d'une hernie, quelquefois il y survient un abcès par suite de l'arrachement du cordon ombilical.

Les *mamelles*, 38. *fig.* 12, sont peu apparentes lorsque la jument n'a pas élevé de poulain. Si, au contraire, elle a déjà allaité, elles sont plus apparentes et leurs deux bouts plus allongés. Peu avant l'époque où la jument doit mettre bas, le pis se gonfle en se remplissant de lait. Les maladies qui peuvent survenir au pis de la jument sont enflure, inflammation, induration, abcès, crevasses, etc.

Les *parties sexuelles de la femelle*, la vulve surtout,

peuvent être affectées de blessures, verrues, polypes, renversement du vagin ou de la matrice. La jument en chaleur laisse échapper de la vulve une humeur blanchâtre, gluante, d'une odeur forte; c'était l'hippomane des anciens.

Les parties sexuelles du mâle, 40. *fig.* 12, comprennent le *fourreau*, le *pénis*, le *scrotum* et les *testicules*.

Le *fourreau* sert d'enveloppe à la partie antérieure de la verge. Il doit être de grosseur moyenne, ni ridé, ni flétri. Le fourreau peut être le siége de verrues, être affecté d'enflures œdémateuses, etc.

Le *pénis*, *membre* ou *verge*, peut être blessé, affecté d'enflures; il peut exister une perte de semence chez le cheval entier.

Le *scrotum* ou les *bourses* sert d'enveloppe aux *testicules*. Dans les vieux étalons, les testicules augmentent quelquefois de volume et restent toujours pendants. Chez d'autres, ils deviennent plus petits et finissent par s'atrophier.

Dans les poulains, la castration peut être retardée parce que les testicules ne sont pas encore descendus dans les bourses. Il arrive quelquefois que l'un des deux ne descend pas du tout. La castration, si elle a lieu, est alors incomplète, et le cheval qui conserve un testicule non apparent, est aussi capable d'engendrer que s'il avait deux testicules.

Les maladies des bourses sont enflure, tumeurs, abcès, verrues, hernies. Celles des testicules sont augmentation ou diminution de volume, atrophie, abcès, cancer, etc.

Digitized by Google

III. L'ARRIÈRE-MAIN.

6. L'arrière-main proprement dite.

L'arrière-main proprement dite comprend : les *hanches*, la *croupe*, la *queue*, l'*anus*.

Les *hanches*, 41. *fig.* 12, ne doivent être ni trop ni trop peu apparentes. Lorsqu'elles sont très-saillantes, le cheval est *cornu*. Il est *épointé* ou *éhanché*, lorsque par suite d'un accident la pointe d'une hanche a été déprimée ou enlevée. Cet accident arrive souvent aux poulains dans le passage des portes ou par suite d'une chute. Si la tête de l'os a été seule lésée, le mouvement du membre est peu gêné, mais il peut en résulter un dérangement des os du bassin, par suite duquel l'animal reste contrefait, un côté de la croupe étant plus bas que l'autre.

Les hanches peuvent être fracturées, atrophiées, affectées de rhumatismes, accidents qui peuvent amener la claudication.

La *croupe*, 42. *fig.* 12, commence là où finit le rein. Sa longueur se mesure de la hanche à la pointe de la fesse. La queue attachée haut fait paraître la croupe courte à sa partie supérieure. Les poulains ont tous à leur naissance la croupe courte et étroite. La conformation de la croupe a une grande influence sur la force du cheval et sur les mouvements des membres postérieurs. La largeur de la croupe se mesure par la distance d'une hanche à l'autre, et par celle qui existe entre les deux pointes des ischions (pointes des fesses). Cette largeur peut difficilement être trop grande. Beaucoup de lar-

geur d'une hanche à l'autre peut nuire à la beauté, mais cette conformation est un indice de force. Comme elle indique la largeur du bassin, elle est surtout importante dans les poulinières.

La croupe présente une grande variété de formes.

Elle est *droite* ou *horizontale*, conformation peu commune qui n'est pas une beauté et annonce peu de force.

La belle croupe s'abaisse légèrement depuis l'os iléon jusqu'à l'attache de la queue, cependant une légère élévation au milieu de la croupe ne nuit pas à la beauté, c'est un indice de force.

Ovale ou *arrondie*, elle a une légère inclinaison d'avant en arrière et sur les côtés. Si cette forme est due aux muscles et non à la graisse, et si avec cela la croupe est suffisamment longue et large, cette forme est à la fois la meilleure et la plus belle. La croupe *ronde* est moins longue et large que la précédente. La croupe *coupée* ou *avalée* a une forte pente en arrière. Elle peut être cependant suffisamment longue et large, et si cette conformation n'est pas belle, elle est ordinairement accompagnée d'une grande force. Il y a pourtant à faire ici une distinction importante. Si la croupe est *avalée* et en même temps courte, et si les jarrets sont droits, alors le cheval a certainement peu de force dans tout son train de derrière.

La *croupe de mulet* est celle à laquelle la saillie des os fortement prononcée donne la forme *tranchante*. Si cette conformation n'est pas la suite d'une grande maigreur, elle est désagréable à l'œil et défectueuse.

La *croupe de cochon* est étroite, courte et peu garnie

de chair. Cette conformation est la plus désagréable à la vue, la plus faible et par conséquent la plus mauvaise.

Si les muscles de la croupe sont plus élevés que son milieu, on dit qu'elle est *double*. L'anatomie, c'est-à-dire l'examen de la disposition des os, indique cette croupe comme ayant moins de force. Cependant on la trouve dans tous les chevaux de races communes. La croupe est *trop haute* si, mesurée à son sommet, elle a plus de hauteur que le garrot. Elle accompagne ordinairement une mauvaise disposition des membres postérieurs, d'où il résulte de mauvaises allures. Il est cependant à observer que chez les juments la croupe a ordinairement plus de hauteur, par suite de la plus grande dimension des os du bassin, et que dans beaucoup de chevaux communs la croupe paraît d'autant plus haute que le garrot est plus bas.

La croupe est *basse* lorsqu'elle est moins haute que le garrot. Il se peut pourtant aussi que ce soit le garrot qui ait trop de hauteur.

Il y a des chevaux chez lesquels il s'amasse beaucoup de graisse autour de l'attache de la queue à l'endroit où se termine la croupe; on désigne cette particularité par le nom de *cul de poule*.

La *queue*, 13. *fig.* 12, se forme du tronçon et des crins. Elle est attachée *haut* ou *bas*, *bien* ou *mal*. Elle est mal attachée, lorsque, sans être trop bas, elle a une attache disgracieuse. On trouve souvent ce défaut dans des chevaux provenant d'une jument commune et d'un étalon de sang. Si la queue au haut du tronçon est dégarnie de crins, c'est une *queue de rat*.

Le cheval *à tous crins* est celui dont la queue est entière dans le tronçon et dans les crins.

On appelle *niqueter* une opération qui consiste dans la section des muscles abaisseurs de la queue et qui a pour but de faire porter au cheval la queue haute.

Abattre la queue, c'est couper une partie du tronçon, le cheval est alors *courte-queue*.

La queue *en cadogan* est celle qui a été tellement rognée qu'il reste à peine un tronçon de quelques centimètres. Elle a été ainsi appelée du nom de lord Cadogan, qui le premier fit pratiquer cette opération.

Si le cheval a été niqueté, et qu'on ait abattu une partie du tronçon et rogné les crins, le cheval est *anglaisé*.

On appelait autrefois *courtaud, courtaudé* le cheval auquel on avait abattu la queue sans le niqueter.

Si l'on a raccourci le tronçon et que les crins descendent jusqu'à la pointe du jarret où ils sont coupés droit, la queue est *en éventail*. Si on laisse aux crins leur longueur naturelle et qu'ils forment une touffe allant en s'amincissant vers son extrémité, la queue est *en balai*.

La nature a donné aux chevaux la queue pour qu'ils puissent se défendre contre les mouches; il y a de la cruauté à priver de sa queue un cheval qui doit pâturer. Cependant pour le cheval monté ou attelé, la queue, si elle est chargée de crins, est souvent très-gênante. Si on rogne le tronçon, on devrait au moins toujours laisser aux crins une certaine longueur.

La queue coupée fait paraître la croupe et les fesses plus larges; aussi les marchands ne manquent-ils pas de trousser la queue aux chevaux à tous crins, et de la

faire aussi petite que possible. — Ceci n'a pourtant pas lieu pour les chevaux de prix.

Il y a quelques années tous les chevaux qui venaient de l'Allemagne étaient niquetés. Les marchands leur faisaient faire l'opération immédiatement après les avoir achetés, et lorsqu'ils arrivaient à leur destination, les plaies étaient à peu près guéries. Mais comme les chevaux arabes et anglais doivent porter la queue naturellement, et comme aujourd'hui les marchands ont la prétention de ne ramener que des chevaux ayant plus ou moins de sang anglais, ils les présentent avec les crins coupés en *éventail* et non niquetés. Cette mode n'est pas avantageuse pour les maquignons malgré l'emploi du gingembre, mais elle épargne aux chevaux une opération cruelle. Le niquetage détermine parfois la gangrène et la chute de la queue.

La queue peut être blessée par la croupière, elle est souvent le siége de démangeaisons.

L'*anus*, 44. *fig.* 12, doit être petit et saillant, on dit alors que le cheval est *bien marronné*. Gros et enfoncé, il est un indice de manque de vigueur et d'énergie. Les principaux accidents qui peuvent affecter l'anus sont : enflure, abcès, fistule, chute du rectum.

II. Les membres postérieurs.

Le membre postérieur comprend la *fesse*, la *cuisse*, la *jambe*, la *rotule* et le *grasset*, le *jarret* et le *tendon d'Achille*.

La bonne conformation des *fesses*, 45. *fig.* 12, dépend surtout des muscles dont elles sont garnies. On dit le

cheval bien ou mal *culotté*, selon que cette partie est garnie de muscles fortement prononcés, ou qu'elle en est dépourvue. La *cuisse*, 46. *fig.* 12, est formée par les os qui vont de la pointe de la fesse à la *rotule*, 47. *fig.* 12, qui sert de base au *grasset*. La *jambe*, 48. *fig.* 12, descend de la rotule au jarret.

La jambe bien construite doit être large à sa partie supérieure et garnie de muscles fortement prononcés. La partie interne de la jambe qui n'est presque pas garnie de chair, est presque plate; on y remarque la veine saphène qui, venant du canon, traverse obliquement le pli du jarret et monte sur le plat de la jambe. On pratique parfois la saignée à cette veine.

A la partie postérieure de la cuisse, on remarque dans les chevaux maigres une raie verticale, qu'on nomme la *raie de misère*. Au bas de la jambe, à sa partie postérieure, est le *tendon d'Achille*, 50. *fig.* 12, qui s'attache à la pointe du jarret. Il doit être gros, fortement prononcé et séparé de l'os de chaque côté par un creux.

Le *jarret*, 49. *fig.* 12, est une des parties les plus importantes à observer. La solidité et la force des membres postérieurs, la facilité des mouvements, dépendent surtout du jarret et de sa bonne conformation, et aucune partie n'est sujette à un aussi grand nombre de tares. On doit examiner les deux faces, interne et externe, le pli et la pointe, la longueur, la largeur, l'épaisseur et la position.

Considéré dans son ensemble, le jarret doit avoir des formes sèches, c'est-à-dire qu'il faut que les éminences osseuses naturelles en soient bien détachées et sans em-

pâtement de la peau, ni des tissus situés au-dessous; ses mouvements doivent être libres et étendus. D'après le cours de Saumur, le jarret peut être trop long, trop large, trop court, droit et étroit (voir *Aplomb*). Si la position du membre est régulière, le jarret sera difficilement trop haut et trop large, la longueur et la largeur provenant de la force des os et des tendons. Si le jarret est coudé, il paraît plus large quoiqu'il ne le soit pas réellement. Droit et étroit sont deux graves défauts de conformation qui sont ordinairement réunis. Le jarret peut être très-gros dans des chevaux dont les os sont gros et d'une substance poreuse. Dans les poulains, les jarrets sont gros et souvent les éminences osseuses sont prononcées de manière à faire croire à des tares. Ces défectuosités disparaissent ordinairement avec l'âge. La partie interne du jarret doit être légèrement arrondie. A la face externe les éminences des os sont plus fortement prononcées. La face antérieure, où est le pli du jarret, est aussi légèrement arrondie; on doit y voir la veine saphène qui la traverse pour s'élever sur le plat de la cuisse. La pointe du jarret ne doit pas être trop prononcée. Le creux qui se trouve de chaque côté entre l'os de la jambe et le tendon d'Achille et que l'on nomme le *vide du jarret*, doit être net et fortement prononcé. Les jarrets peuvent être encore petits, étroits, gras, pleins, empâtés, coudés.

Les jarrets trop *petits* et *étroits* manquent de force; quand le vide du jarret n'existe pas, le jarret est *plein*. Quand il y a gonflement des tissus situés sous la peau et de la peau elle-même, le jarret est *empâté*. Lorsque

l'angle formé par les os de la jambe et du canon n'est pas assez ouvert, le jarret est *coudé*. Il en résulte une inclinaison du canon en avant, et le pied pose aussi en avant plus loin qu'il ne devrait. Le jarret est alors ordinairement large et si cette conformation n'est pas gracieuse, elle est un indice de force. On confond souvent les mots *coudé* et *jarreté*. Lorsque les deux pointes des jarrets sont trop rapprochées, le cheval est *jarreté*, ou *clos du derrière*, ou *crochu*. Cette conformation ne vient pas des jarrets, elle vient de l'os de la cuisse; le cheval a en même temps les pieds en dehors. Le jarret est sujet à des tumeurs osseuses qui sont l'éparvin, le jardon et la courbe.

L'*éparvin* est une exostose, ou tumeur osseuse, à la partie supérieure interne de l'os du canon. Si la tumeur se borne là, elle n'est pas dangereuse, mais souvent elle soude entre eux ou avec le canon les os qui forment le jarret et il en résulte la roideur de cette partie et la claudication, il y a alors ankylose.

L'éparvin qui se trouve sur le passage de la veine saphène est aussi beaucoup plus dangereux que celui qui est plus en arrière.

L'éparvin est une tare qui met parfois en défaut le talent des plus habiles connaisseurs. Il y a des chevaux auxquels un éparvin ne fait aucun tort et il y en a d'autres qu'il met à peu près hors de service. Si un cheval qui n'est plus jeune est affecté de deux éparvins, dont il ne boite pas, on peut ne pas avoir égard à ce défaut, de là l'adage allemand — Celui qui craint éparvins et molettes n'aura jamais un bon cheval dans son

écurie. — Mais si un jeune cheval est affecté d'éparvin, surtout à un seul jarret, on court grand risque qu'il devienne boiteux. Dans tous les cas, on ne doit jamais employer à la reproduction un étalon ou une jument affectés d'éparvins; c'est un des défauts, comme tous ceux qui affectent les os, qui se transmettent avec le plus de probabilité. Le poulain ne naît pas avec des éparvins, pas plus qu'il ne naît aveugle, mais il apporte en naissant la disposition à l'éparvin ou à la fluxion périodique et on court la chance que plus tard il devienne boiteux ou aveugle.

Les fâcheuses conséquences de l'éparvin ne sont pas toujours en rapport avec son volume; l'ankylose peut exister alors même que la grosseur de l'éparvin est très-peu apparente; l'éparvin, avant qu'il soit visible au-dehors, peut occasionner une vive douleur, d'où résulte la claudication. La dissection du jarret fait alors voir que les parties des os qui se meuvent les unes sur les autres présentent une surface rude et comme couverte de grains de sable. Un cheval qui a fortement boité lorsque l'éparvin se formait, peut ne plus boiter quand l'éparvin est formé et que l'inflammation est passée. Il y a des chevaux affectés d'éparvins qui boitent en sortant de l'écurie, et ne boitent plus quand une fois ils sont échauffés. Quoique l'éparvin soit un exostose, il arrive que dans les commencements il n'est pas toujours dur au toucher, par suite de l'engorgement qu'il détermine dans les ligaments qui recouvrent les os. Plus tard cet engorgement se dissipe, mais la grosseur de l'os subsiste.

Il n'y a pas de remède à l'éparvin.

On distingue les éparvins en éparvin *calleux* ou *osseux*, et éparvin *de bœuf*. La grosseur de l'éparvin calleux est très-variable; quelquefois la proéminence représente à peine la moitié d'une noisette, d'autres fois elle est grosse comme la moitié d'un œuf. L'éparvin de bœuf est ainsi nommé, à cause de la ressemblance qu'il donne à la partie interne du jarret du cheval avec cette même partie dans le jarret du bœuf. Il est plus gros et plus étendu que le premier.

Il y a encore une autre tare, que l'on nomme très-improprement *éparvin sec*, et que les Allemands désignent plus exactement par le mot *pas de coq*. Le cheval, par un mouvement saccadé, lève haut et verticalement la jambe; ce mouvement se nomme *trousser* ou *harper*. La dissection n'a pas encore pu en faire découvrir la cause; on croit qu'elle réside dans les nerfs.

Le *jardon* est une tumeur osseuse à la partie supérieure et externe de l'os du canon. Ainsi, l'éparvin est une tumeur située à la partie interne et inférieure du jarret, et le jardon est une tumeur à la partie correspondante de la face externe du jarret. Le jardon, bien moins dangereux que l'éparvin, ne cause pas toujours la boiterie. Mais si la grosseur gagne la face postérieure du jarret, alors elle prend le nom de *jarde*, la gravité du mal augmente, les tendons ne sont plus libres, et les mouvements deviennent douloureux et embarrassés.

La *courbe* est une grosseur à la partie interne et supérieure du jarret, elle a pour siége l'éminence de la partie inférieure du tibia; en général c'est une exostose

de peu d'importance; quelquefois cependant elle augmente et nuit aux mouvements.

Les tumeurs molles qui affectent le jarret sont le *capelet*, le *vessigon*, et une tumeur qui se forme au pli du jarret, et qui n'a pas de nom en français, non plus que les tumeurs synoviales au genou.

Le *capelet* est une grosseur à la pointe du jarret, suite de coups ou d'un frottement, par exemple, contre les parois d'une stalle, ou contre le mur, quand le cheval se tourne dans un espace trop étroit.

Le capelet récent est inflammatoire et facile à guérir; ancien, on ne peut pas toujours le faire passer, c'est un défaut qui ne nuit pas au service du cheval, mais qui est souvent désagréable, parce qu'il frappe les yeux des plus ignorants.

Le *vessigon* est une tumeur synoviale, plus ou moins grosse, dans le vide du jarret, c'est-à-dire dans le creux qui existe entre l'os de la jambe et le tendon d'Achille.

Le vessigon est d'un côté seulement, ou des deux côtés; il est alors simple ou double.

On nomme *solandre* des crevasses dans le pli du jarret; la veine saphène qui passe sur le pli du jarret, est exposée à une dilatation que l'on nomme *varice*. Cependant ce gonflement est rarement une véritable varice, mais bien plus souvent un boursouflement de la capsule articulaire.

Le *canon* de la jambe de derrière diffère de celui de devant par sa position, sa longueur et sa grosseur. Dans le cheval au repos, les canons de devant doivent

être sur une ligne verticale, ceux de derrière peuvent avoir une légère inclinaison en avant. Les canons de derrière sont aussi plus longs; ils peuvent rarement être trop longs; s'ils sont trop courts, c'est un grave défaut de construction. Vus de profil, les canons de derrière sont plus larges que ceux de devant.

Le *boulet* à la jambe postérieure ne diffère pas de celui de la jambe antérieure.

Le *paturon* postérieur est plus long, plus souple; sa direction est un peu plus oblique qu'à celui de la jambe antérieure. Par cette raison, on y remarque plus souvent le *bas-jointé;* il est plus sujet aux *crevasses,* et il est exposé aux plaies qu'on nomme *enchevêtrures* qui ont lieu quand le cheval se prend dans sa longe.

Les différences des pieds ont été indiquées en parlant des pieds de devant.

CHAPITRE X.

Des aplombs.

D'après l'école de Saumur, on entend par le mot « aplomb appliqué à la direction des membres du che- « val sous son corps, non une direction verticale, puis- « que les angles articulaires s'y opposent, mais une « disposition des rayons articulaires telle que, placés « de la manière la plus favorable au support de l'ani- « mal en état d'immobilité, ils soient aussi le mieux « préparés à opérer son transport par la répartition la « plus égale possible de sa masse sur eux. »

D'après cette même école, les membres antérieurs et postérieurs du cheval, en état d'immobilité, doivent avoir une direction perpendiculaire au sol.

La *fig.* 16 représente un membre antérieur vu de profil. C'est un exemple d'aplomb régulier, la ligne AA est une verticale qui tombe de la pointe de l'épaule à la pince.

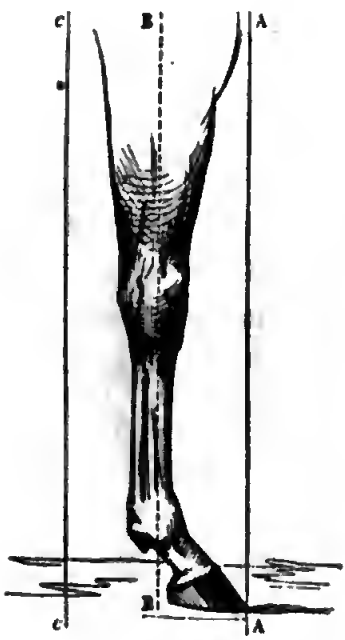

Fig. 16.

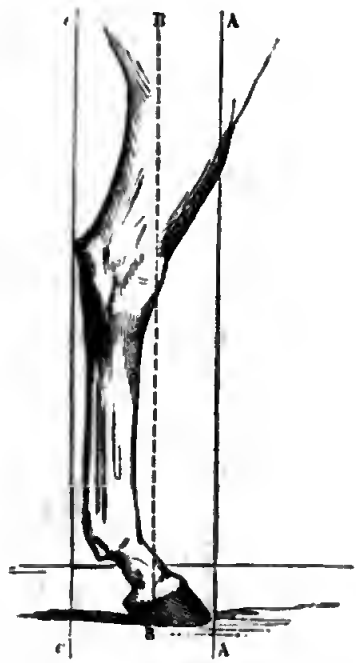

Fig. 17.

La ligne CC est une autre verticale abaissée du sommet du garrot jusqu'au sol.

La ligne BB est une troisième verticale, à égale distance des deux autres, et qui partage tout le membre en deux parties égales.

La *fig.* 17 est un exemple d'un aplomb régulier du membre postérieur vu de profil.

AA. Verticale abaissée de la pointe de la hanche à la pince.

CC. Verticale abaissée de la pointe de la fesse au sol.

BB. Verticale à égale distance des deux autres, et qui partage tout le membre en deux parties égales.

La perpendicularité doit également exister si on regarde les membres en face, et chaque membre sera partagé en deux parties égales par une verticale tirée de la pointe de l'épaule, AA, *fig.* 18, pour les membres

Fig. 18.

Fig. 19.

antérieurs, et de la pointe de la fesse, AA, *fig.* 19, pour les membres postérieurs.

Il est incontestable que ce qu'on est convenu d'appeler les aplombs, a une grande importance, et, dans les écoles, il a fallu établir des règles. Cependant il faut

observer que Bourgelat, qui, le premier, a posé ces règles, a examiné le cheval placé ou rassemblé, et non pas abandonné à lui-même, ce qui peut amener une différence sensible dans la position; en outre, il y a des chevaux parfaitement construits, et dont les membres ne sont pas placés selon les principes de l'école. Ces principes établissent l'existence des quatre verticales que nous venons d'indiquer, *fig.* 16 à 19, pour les membres de devant et de derrière, vus de profil et de face.

Fig. 20.

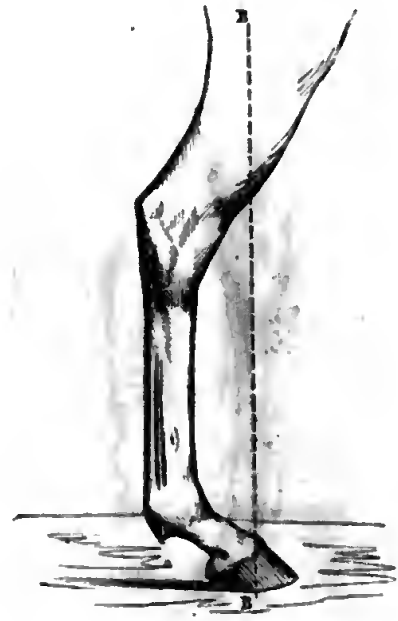

Fig. 21.

Les jambes de devant, vues de profil, *fig.* 16, doivent incontestablement être placées selon cette ligne verticale; mais quand le cheval est vu de face, je crois que si les pieds se rapprochent un peu l'un de l'autre, c'est-à-dire

que si les deux lignes tirées des deux pointes des épaules, et aboutissant au milieu des pinces, AA, *fig.* 18, ne sont pas parallèles, mais tendent un peu à se rapprocher à mesure qu'elles sont plus voisines du sol, cette conformation, qui indique une large poitrine, n'est nullement défectueuse. Pour les jambes de derrière, au contraire, *fig.* 19, si les pieds sont un peu en avant sous le corps du cheval, et si, vus par derrière, les pieds sont un peu plus éloignés l'un de l'autre que les jarrets, cette conformation est certainement un indice de force.

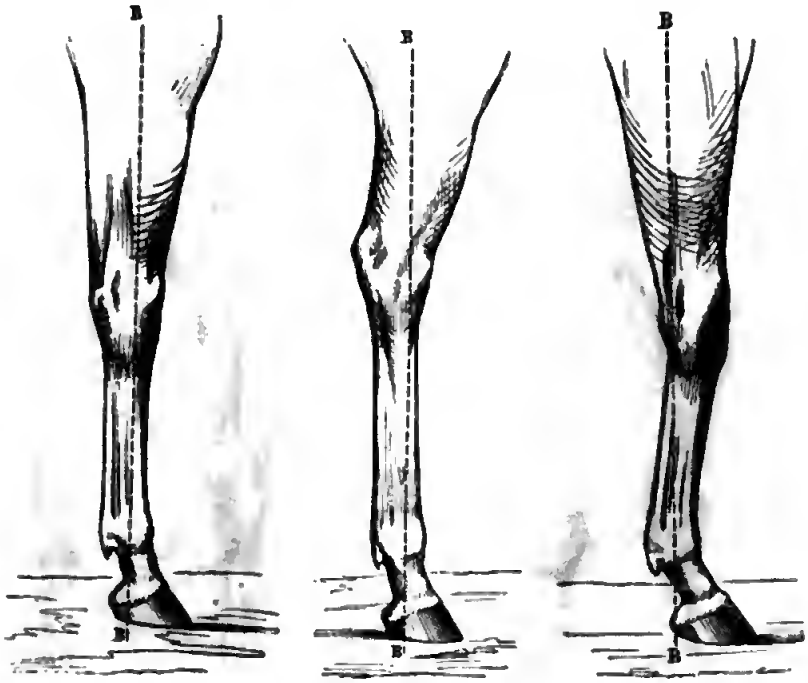

Fig. 22. Fig. 23. Fig. 24.

On dit que quand Eclipse courait, on aurait pu passer une brouette entre ses jambes de derrière. Les règles ont pourtant cela de très-bon, que ce n'est que par

elles qu'on peut signaler les défauts dans la position des membres ; si les membres ne sont pas placés selon les lignes verticales indiquées, il en résulte les défauts d'aplomb suivants :

Long-jointé.
Court-jointé.
Bas-jointé de devant.
— de derrière.
Haut-jointé.
Droit-jointé.
Brassicourt ou arqué.
Cagneux.
Sous-lui.
Trop ouvert dans ses membres.
Campé du devant.
— du derrière.
Clos ou crochu.
Jambe de veau.
Genoux de bœuf.
Panard, pieds en dehors.
Serré du devant.
— du derrière.

Fig. 25.

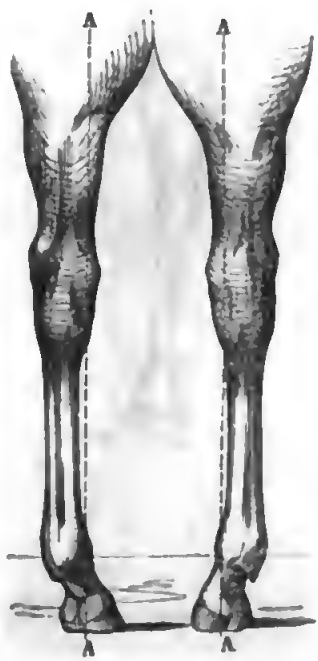

Fig. 26.

Le cheval est dit *long-jointé* ou *court-jointé*, selon que le paturon est trop long ou trop court.

Le cheval est *bas-jointé du devant, fig.* 20, lorsque la ligne verticale BB, qui dans la conformation régulière doit partager en deux le boulet, tombe en avant de cette partie. Il est *bas-jointé du derrière*, lorsque la ligne verticale BB, *fig.* 21, qui dans la conformation régulière tombe à la partie postérieure du sabot, arrive à sa partie antérieure. La flexion outrée du paturon est désignée en allemand par le mot *pied d'ours*.

On dit que le cheval est *haut-jointé*, lorsque le paturon est long, mais n'a pas une flexion exagérée.

Les poulains sont *longs* et *haut-jointés*, et ce défaut passe à mesure qu'ils avancent en âge.

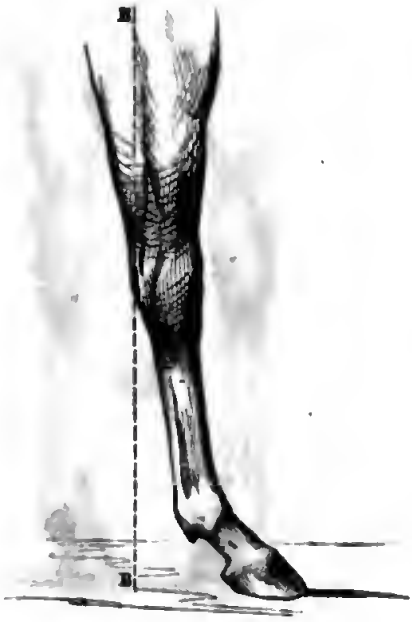

Fig. 27.

Fig. 28.

Le cheval est *droit-jointé*, *fig.* 22 et 23, lorsque la verticale BB, au lieu de tomber en arrière du sabot, tombe sur le sabot même.

Le cheval est dit *brassicourt* ou *arqué*, lorsque la verticale BB, au lieu de partager la jambe en deux parties égales, *fig.* 16, passe en arrière du genou, qui forme alors une saillie en avant plus ou moins prononcée, *fig.* 24.

Le cheval *cagneux* a les pieds tournés en dedans, *fig.* 25 et 26. — Le cheval est *campé* du devant ou du derrière, *fig.* 27 et 28, lorsque les pieds sont placés en avant ou en arrière, beaucoup au delà de la ligne verticale. Le cheval qui veut uriner se campe. — *Clos* ou

Fig. 29.

Fig. 30.

Fig. 31.

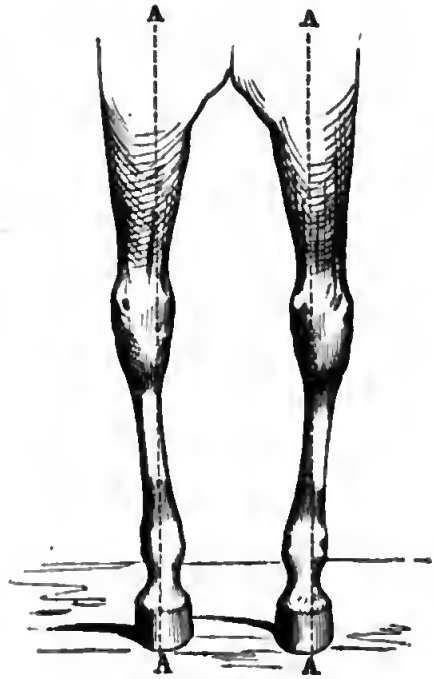

Fig. 32.

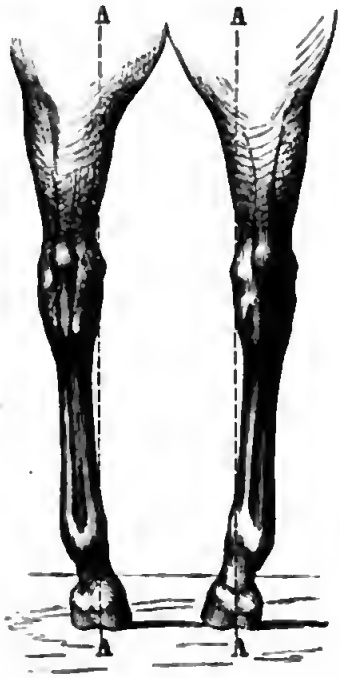

Fig. 33

Fig. 34.

Digitized by Google

crochu, fig. 29, lorsque les pointes des jarrets sont très-rapprochées. — On dit les *genoux creux,* ou *jambe de veau, fig.* 30, lorsque la jambe étant vue de profil, le genou est en arrière de la verticale; c'est l'opposé du *brassicourt,* et c'est un défaut beaucoup plus grave. Les jambes de veau sont toujours faibles.

On nomme aussi *jambe de veau*, celle dont le canon au lieu d'être plat se rapproche de la forme ronde, et est moins large en haut qu'en bas.

On appelle *genoux de bœuf, fig.* 31, de gros genoux en dedans; — genoux trop ouverts, *fig.* 32, ou jarrets *trop ouverts, fig.* 33, des genoux ou jarrets en dehors, des jambes en parenthèses. Si avec cela le cheval a les pieds en dedans, il se balance en marchant, et il a ce

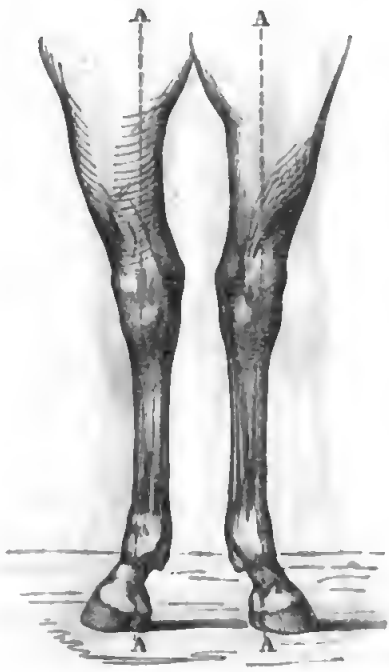

Fig. 35.

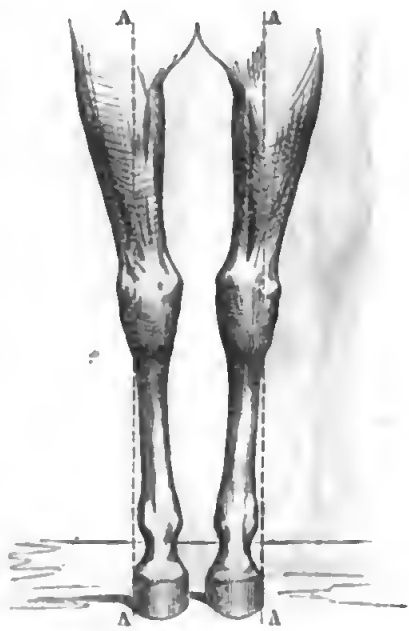

Fig. 36.

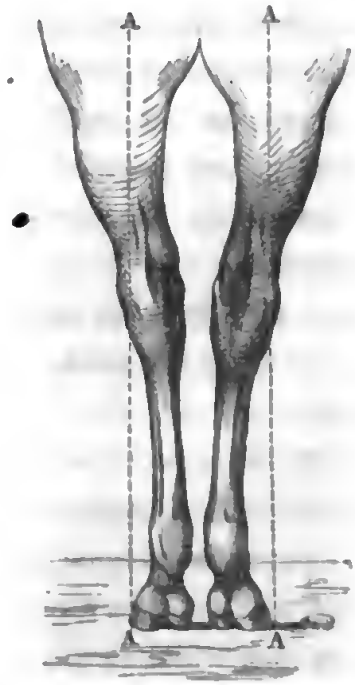

Fig. 37.

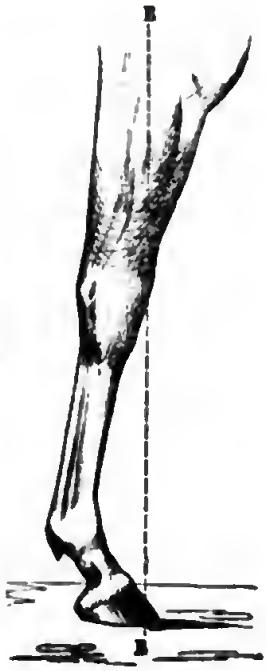

Fig. 38.

Fig. 39.

Fig. 40.

Digitized by Google

qu'on appelle la *marche de pigeon*, allure tout à fait défectueuse. — *Panard, maître de danse*, des pieds en dehors, *fig.* 34 et 35. — *Serré* du devant, *fig.* 36, ou du derrière, *fig.* 37, lorsque les pieds sont trop rapprochés l'un de l'autre. — *Sous-lui*, contraire de campé; les pieds de devant et ceux de derrière se rapprochant les uns des autres sous le corps du cheval, *fig.* 38 et 39. — *Trop ouvert dans ses membres*, lorsque les pieds de devant, *fig.* 40, ou ceux de derrière, *fig.* 41, sont trop écartés l'un de l'autre.

Lorsque les pieds de devant sont trop éloignés l'un de l'autre, c'est un défaut grave, et je regrette que nous n'ayons pas un mot pour l'exprimer. *Trop ouvert* du devant est une expression beaucoup trop vague et qui ne

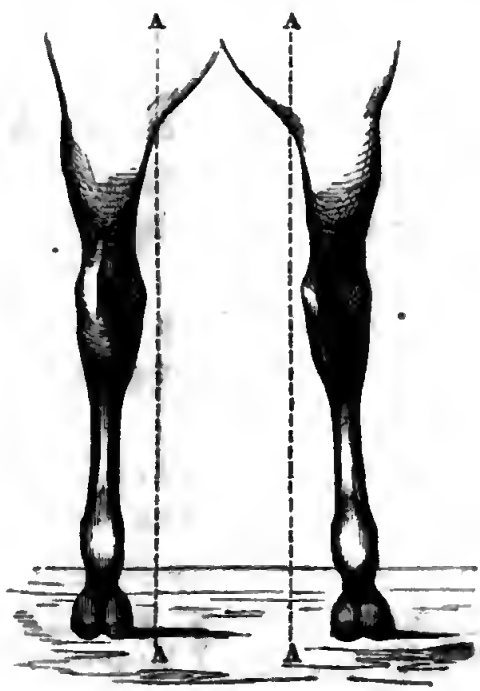

Fig. 41.

donne pas même l'idée du défaut qu'elle doit définir. Les Allemands disent *bodenweit*, littéralement *loin de terre*. Le cheval qui a ce défaut n'a pas les épaules libres, il a les mouvements gênés, la marche vacillante, et il lui faut deux fois plus de temps qu'à un autre pour exécuter une conversion. Ce défaut de conformation peut rendre un cheval tout à fait impropre au service de la cavalerie. Dans les membres postérieurs, ce défaut est moins grave, le cheval qui en est affecté n'a cependant pas une entière liberté des mouvements.

CHAPITRE XI.

De la dentition et des signes qui indiquent l'âge du cheval.

L'âge du cheval se reconnaît aux modifications successives que présente depuis la naissance jusqu'à la mort l'arcade des dents antérieures de la mâchoire inférieure, dents que l'on appelle *incisives*, en raison de l'usage qu'elles remplissent dans la mastication : c'est avec elles que l'animal saisit les végétaux dont il se nourrit et qu'il les *incise* à la surface du sol.

Les incisives, au nombre de six à chaque mâchoire, sont distinguées en *dents de lait* ou *dents caduques* et en *dents de remplacement* ou *permanentes*. Les premières font leur éruption quelque temps après la naissance et *tombent* (d'où le nom de *caduques*, lorsque l'animal est arrivé à son complet achèvement); les deuxièmes rem-

placent les premières, et persistent pendant toute la vie, en éprouvant des modifications successives, d'après lesquelles on peut apprécier l'âge de l'animal, pendant presque toute la durée de sa vie.

Voici sommairement ce qu'il est nécessaire de savoir pour comprendre la valeur des signes qui donnent la mesure de l'âge du cheval, d'après l'état de ses dents.

Structure des incisives. Les dents incisives sont formées de deux substances : l'une, dure et résistante au point de faire feu au briquet, forme à toute la dent une couche extérieure ou *corticale*, *fig.* 42, puis se replie du côté de l'extrémité libre de l'incisive et constitue en dedans d'elle une cavité, qui affecte la forme d'un cornet et que l'on désigne, à cause de cela, sous le nom de *cornet dentaire*. Cette substance corticale est appelée l'*émail*, en raison de sa disposition à l'extérieur de la dent et de son apparence. Sous la couche de l'*émail*, se trouve la substance *éburnée* ou l'*ivoire*, qui forme le corps de la dent et se distingue de la substance *corticale*, par sa moins grande dureté et sa couleur plus jaune. L'ivoire est creusé, du côté de la racine, d'une autre cavité, dont l'ouverture correspond au fond de l'alvéole et qui est destinée à loger ce que l'on appelle la *pulpe* de la dent, c'est-à-dire le renflement vasculaire et nerveux qui donne à l'organe sa sensibilité propre, la vitalité particulière dont il est doué et la propriété particulière de s'accroître pendant presque toute la durée de l'existence.

Fig. 42. Coupe verticale d'une dent.

Forme de l'incisive. Considérée dans son ensemble, la dent incisive rappelle la figure d'un cône, *fig.* 43, en ce sens qu'elle est plus large du côté de son extrémité libre et qu'elle se rétrécit progressivement jusqu'à son extrémité radicale. Mais elle n'a, avec le cône, que cette analogie éloignée, car, considérée de sa base à son sommet, elle ne présente plus la même configuration sur tous les points de sa coupe. Près de son extrémité de frottement, elle est tout à fait aplatie d'avant en arrière, au point de ne pas présenter plus de 6 à 7 millimètres de diamètre antéro-postérieur, sur 19 à 20 dans le sens transversal. A mesure qu'on s'éloigne de cette extrémité, le premier diamètre augmente et le second diminue, en sorte que ces deux dimensions deviennent à peu près égales vers le milieu de la dent, point où une coupe transversale représente grossièrement un triangle équilatéral, à angles arrondis, *fig.* 43 ; enfin, à partir du milieu de cette longueur jusqu'à la racine, le diamètre antéro-postérieur l'emporte sur le diamètre transverse et une coupe transversale, pratiquée aux trois quarts inférieurs de la dent, donne comme surface un triangle allongé d'avant en arrière.

Fig. 43. Coupe horizontale d'une dent.

Considérée au moment de son éruption et avant qu'elle ait subi aucune modification

par le frottement, c'est-à-dire lorsqu'elle est *vierge*, la dent incisive d'adulte présente, à son extrémité libre, une cavité profonde, allongée d'un côté à l'autre et circonscrite par deux bords tranchants, *fig.* 44 et 45.

Fig. 44. — Dent incisive vierge (face interne).

Fig. 45. — Dent incisive vierge (face externe).

Cette cavité, qui n'est autre chose que l'orifice extérieur du *cornet dentaire*, est remplie d'une matière brunâtre qui se dessine au centre de la dent sous la forme d'une *marque* foncée, désignée, dans la pratique, sous le nom de *germe de fève*.

Par l'effet du frottement, l'extrémité libre de la dent perd cette première apparence ; l'émail qui revêt les bords de l'orifice du cornet dentaire disparaît par l'usure ; la substance éburnée apparaît sous cet émail, et l'extrémité de la dent représente alors une véritable surface, dont la forme varie avec l'âge et à laquelle on donne le nom de *table dentaire*.

Accroissement des incisives. Les dents incisives du cheval, comme celles des ruminants et des rongeurs, jouissent de la propriété remarquable de s'accroître incessamment pendant presque toute la durée de la vie de

l'animal, en sorte que les effets de leur usure, conséquence des frottements qu'elles subissent, sont ainsi contre-balancés.

Mais comme ces dents ne sont pas régulièrement coniques, qu'au contraire les dimensions de leurs diamètres, transversal et antéro-postérieur, changent sur les différents points de leur étendue, il en résulte que la forme de la surface dentaire varie à mesure que de nouvelles parties de la dent sortent de l'alvéole, pour remplacer celles qui ont disparu par le frottement.

Changement de forme de la table dentaire : tel est donc un des principaux signes qui sert à mesurer l'âge de l'animal. D'autre part, *le cornet dentaire*, dont nous avons rappelé plus haut la disposition, ne se prolonge pas dans toute la longueur de la dent; et en raison de sa forme conique, il va successivement en se rétrécissant de sa base vers son sommet; d'où cette conséquence qu'à mesure que la dent s'use, la *marque en germe de fève*, que ce cornet laisse sur la table dentaire, doit graduellement se rétrécir et finir par disparaître définitivement. C'est encore là une donnée sûre pour apprécier l'âge du cheval pendant un certain temps de sa vie.

Après la disparition complète du cornet dentaire, la table de la dent représente une surface unie, au centre de laquelle se voit une tache blanche, qui n'est autre chose que le cul-de-sac de la cavité de la pulpe. Cette tache, essentiellement distincte du cul-de-sac d'émail du cornet dentaire, sert, combinée avec la forme générale de la table, à distinguer les chevaux âgés des chevaux adultes.

On dit que les dents incisives sont *rasées*, lorsque les bords qui circonscrivent l'orifice du cornet dentaire sont mis de niveau par le frottement. Tant que le cul-de-sac du cornet dentaire persiste à la surface de la table, on dit que le cheval *marque;* enfin, lorsque ce cul-de-sac a disparu, c'est-à-dire après douze ans, généralement, l'animal est dit *hors d'âge* (1).

Cependant cette expression n'est pas rigoureusement juste, car on peut encore mesurer approximativement l'âge du cheval, après douze ans, en se guidant par la forme que présente la surface de la table.

Outre ces indices fournis, dans l'âge adulte, par les formes que les dents incisives présentent successivement, à mesure qu'elles sortent de leurs alvéoles, le mode suivant lequel les dents caduques et celles qui les remplacent font leur éruption, donne encore des renseignements d'une très-grande valeur pour apprécier l'âge du cheval, pendant la première période de sa vie.

Ces principes posés, arrivons à l'application.

L'étude de l'âge des chevaux par l'inspection des dents peut se diviser en plusieurs périodes très-distinctes:

1° Éruption des dents incisives caduques, depuis la naissance jusqu'à 10 mois;

2° Rasement de ces mêmes dents, de 10 à 30 mois;

3° Éruption des dents incisives de remplacement, de 30 à 60 mois;

4° Rasement de ces mêmes dents, de 5 à 8 ans;

(1) L'ancienne école considérait le cheval comme hors d'âge à 8 ans au lieu de 12 ans.

5° Forme ovale, puis ronde que prend graduellement la table des incisives inférieures sur laquelle apparaît le fond de la cavité dentaire interne (étoile radicale), avec le cul-de-sac du cornet externe dont la disparition annonce 12 ans;

6° Triangularité successive des incisives inférieures, et disparition également successive du cul-de-sac de la cavité dentaire extérieure dans les incisives supérieures, de 12 à 17 ans;

7° Biangularité complète ou aplatissement d'un côté à l'autre des incisives inférieures, de 17 à 20 ans et audelà.

Observation. Le commencement de chaque année, pour les chevaux, date du printemps, saison dans laquelle ils naissent habituellement; c'est donc à cette époque que, dans l'évaluation de leur âge, on doit toujours remonter comme point de départ.

Première période. *Éruption des caduques.* A la naissance, aucune des incisives n'a fait son éruption. Les pinces sortent de 6 à 8 jours; les mitoyennes, de 30 à 40 jours (*fig.* 46); les coins, de 6 à 10 mois.

Fig. 46. — Poulain de 42 jours.

A l'instant où chaque incisive fait son éruption, on aperçoit un bord tranchant, c'est le bord antérieur. Le postérieur n'est apparent que quelques jours après, c'est alors qu'on distingue la cavité. Les incisives de la mâchoire supérieure paraissent ordinairement un peu plus tôt.

Deuxième période. *Rasement des dents caduques.* Dès

l'instant où les dents incisives ont fait éruption, qu'elles se sont mises en contact avec les dents qui leur correspondent, leur bord antérieur le plus élevé commence par s'user. Bientôt il est au niveau du postérieur, et les deux bords s'usant simultanément, la cavité qu'ils circonscrivent se rétrécit, et à une certaine époque disparaît de telle façon que l'on n'aperçoit plus qu'une exubérance d'émail, cul-de-sac de cette cavité ; c'est cette usure exécutée régulièrement qui constitue *le rasement*. La section supérieure de la *fig.* 43 représente la table d'une incisive rasée.

Lorsqu'une dent incisive a commencé à raser, la table présente deux rubans d'émail, l'un extérieur qui enveloppe la dent, c'est l'émail d'encadrement ; l'autre qui circonscrit la cavité, c'est l'émail central (*fig.* 43).

Les incisives de la mâchoire supérieure paraissent raser moins vite que celles de la mâchoire inférieure, parce que leur cornet dentaire extérieur est beaucoup plus profond.

Fig. 47.
Mâchoire d'un poulain de 20 mois.

Les pinces inférieures sont toujours rasées à 10 mois, les mitoyennes à un an, les coins de 15 à 24 mois.

A deux ans, la cavité a tout à fait disparu dans toutes les incisives caduques ; c'est l'époque de leur chute, et les dents de remplacement vont faire leur éruption (*fig.* 47).

Troisième période. *Éruption des dents incisives de 10.*

remplacement. Les remplaçantes rangées en arrière des caduques sortent successivement comme ces dernières, en montrant d'abord le bord antérieur, puis, un ou deux mois après, le bord postérieur.

Les pinces sortent de 2 1/2 à trois ans (*fig.* 48), les mitoyennes de 3 1/2 à 4 ans, les coins de 4 1/2 à 5 ans.

Fig. 48. — Mâchoire d'un cheval de 3 ans.

A 5 ans, un cheval doit avoir toutes ses dents incisives d'adulte. Toutefois, il peut les présenter avant 5 ans, parce que les marchands intéressés à rapprocher les jeunes chevaux de l'âge auquel ils peuvent être soumis aux services, arrachent les coins et les mitoyennes, et font paraître le cheval plus âgé qu'il ne l'est réellement. Aussi doit-on regarder comme avancé et n'ayant que 4 ans, tout cheval qui au mois de mai et de juin n'a pas les coins bien sortis.

L'éruption des crochets étant variable ne peut servir à la connaissance de l'âge ; elle a lieu ordinairement de 3 1/2 à 5 ans.

Quatrième période. *Rasement des remplaçantes*. Le rasement des incisives d'adulte se fait assez régulière-

ment, mais comme les pinces sont déjà presque entièrement rasées lorsque les coins viennent à sortir, c'est à l'inspection des dents qui ont éprouvé le moins d'usure qu'il faut s'en rapporter.

Age de cinq ans (*fig.* 49). Les coins sont de niveau avec les mitoyennes, le bord antérieur des mitoyennes légèrement usé, les pinces presque entièrement rasées.

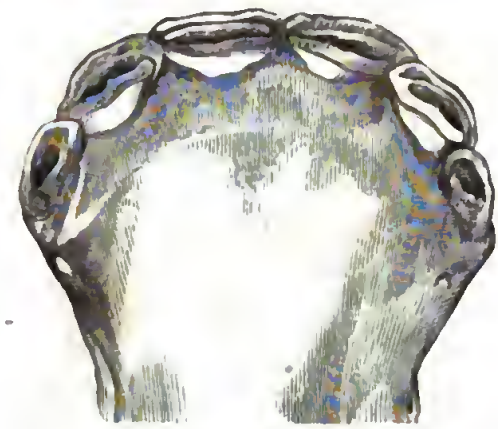

Fig. 49. — Mâchoire d'un cheval de 5 ans.

Six ans (*fig.* 50). Nivellement des deux bords des coins par l'usure du bord antérieur; rasement presque complet des mitoyennes ; rasement complet des pinces.

Fig. 50. — Mâchoire d'un cheval de 6 ans

Sept ans. Rasement complet des pinces et des mitoyennes; usure dans les coins du bord postérieur qui, à six ans, était seulement de niveau avec l'antérieur : on aperçoit une échancrure au coin supérieur.

Huit ans (*fig.* 51). Rasement de toutes les dents de la mâchoire inférieure. Les dents sont devenues ovales, et, dans toutes, la cavité est remplacée par le cul-de-sac du cornet dentaire. L'étoile dentaire apparaît près du bord antérieur, sous forme d'une bande jaunâtre, allongée d'un côté à l'autre.

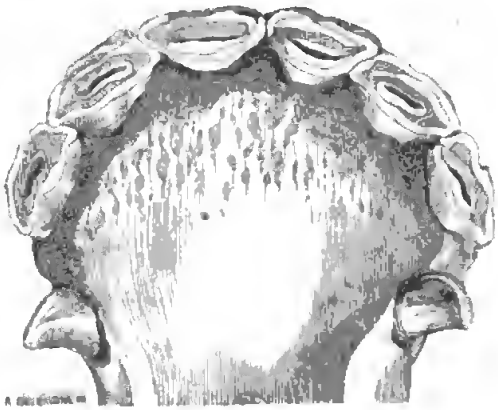

Fig. 51. — Mâchoire d'un cheval de 8 ans.

Cinquième période. *Forme ovale, puis ronde, que prend graduellement la table des incisives inférieures, sur laquelle apparaissent simultanément l'étoile radicale et le cul-de-sac du cornet externe dont la disparition annonce douze ans.*

Neuf ans (*fig.* 52). Les pinces inférieures s'arrondissent, l'ovale des mitoyennes et des coins se rétrécit, l'émail central se rapproche du bord postérieur, les pinces supérieures sont rasées.

Fig. 52. — Mâchoire d'un cheval de 9 ans.

Dix ans (*fig.* 53). Les mitoyennes s'arrondissent, les coins sont ovales, l'émail central est très-près du bord postérieur.

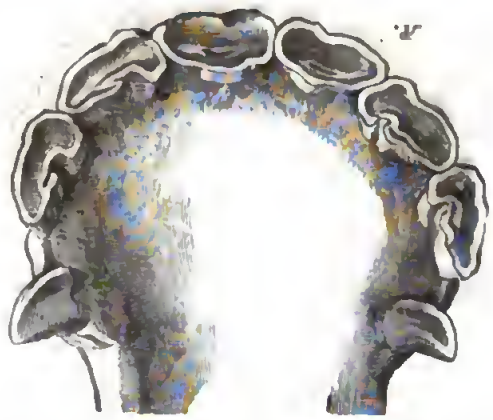

Fig. 53 — Mâchoire d'un cheval de 10 ans.

Onze ans (*fig.* 54). Les coins s'arrondissent, l'émail central n'apparaît plus qu'en un point très-étroit près du bord postérieur.

Douze ans (*fig.* 55). Rondeur parfaite de toutes les incisives inférieures, disparition de l'émail central qui est remplacé, au milieu de la surface de frottement, par

l'étoile radicale ; le cul-de-sac du cornet extérieur persiste à la mâchoire supérieure.

Fig. 54. — Mâchoire d'un cheval de 11 ans.

Fig. 55. — Mâchoire d'un cheval de 12 ans.

Sixième période. *Triangularité successive des incisives inférieures, et disparition également successive du cul-de-sac de la cavité dentaire extérieure dans les incisives supérieures.*

Treize ans. Les pinces commencent à devenir triangulaires dans les incisives inférieures, l'émail central a disparu dans les coins supérieurs.

Quatorze ans (*fig.* 56). Les pinces sont triangulaires,

les mitoyennes commencent à le devenir, l'émail central diminue dans les pinces supérieures.

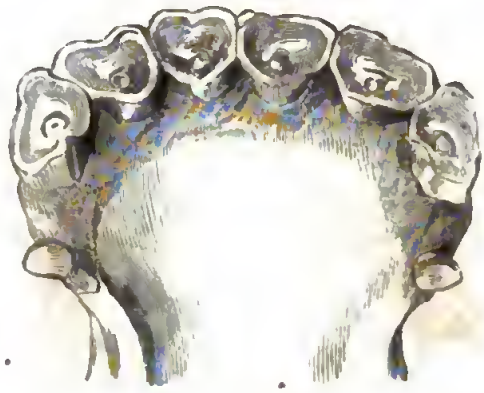

Fig. 56. — Mâchoire d'un cheval de 14 ans.

Quinze ans (*fig.* 57). Triangularité des mitoyennes.

Fig. 57. — Mâchoire d'un cheval de 15 ans.

Seize ans. Triangularité complète des dents de la mâchoire inférieure, disparition de l'émail central dans les mitoyennes supérieures.

Dix-sept ans. Les incisives inférieures sont triangulaires, les côtés du triangle sont tous trois de la même grandeur ; disparition de l'émail central dans les dents incisives supérieures.

Digitized by Google

Septième période. *Biangularité complète ou aplatissement d'un côté à l'autre des incisives inférieures.*

Dix-huit ans (*fig.* 58). Les parties latérales du triangle s'allongent dans les pinces.

Fig. 58. — Mâchoire d'un cheval de 18 ans.

Dix-neuf ans. Les pinces inférieures sont aplaties d'un côté à l'autre.

Vingt ans (*fig.* 59). Les mitoyennes ont la même forme.

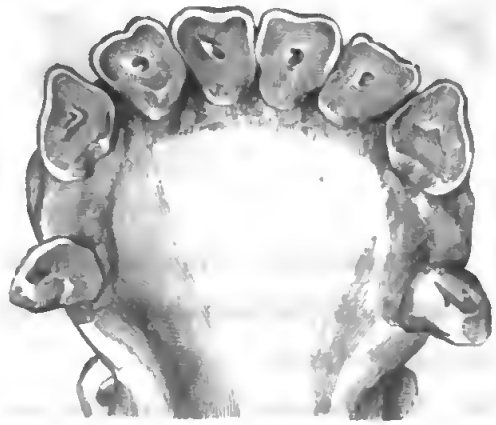

Fig. 59. — Mâchoire d'un cheval de 20 à 25 ans.

Vingt et un ans. Biangularité complète des incisives inférieures.

A cette époque, il est alors permis de déclarer le cheval hors d'âge, comme on le faisait autrefois lorsqu'il atteignait l'âge de huit ans ; il n'existe plus de caractères distinctifs propres à guider, même approximativement. Les dents prennent peu à peu la forme représentée par la *fig.* 60.

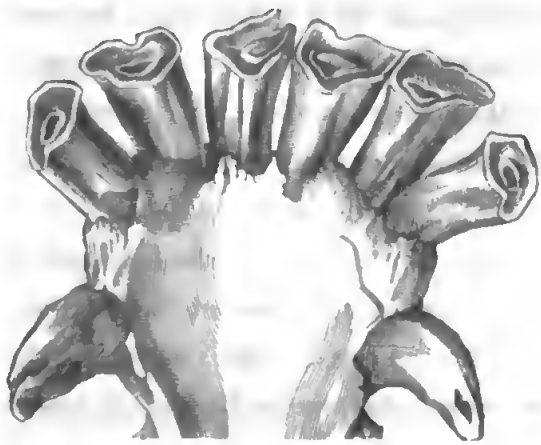

Fig. 60. — Mâchoire d'un cheval arrivé à l'extrême vieillesse.

Les principes que nous venons de poser étant fondés sur la pousse et l'usure constantes et proportionnelles des dents, il est évident qu'ils ne sont plus applicables sans rectification du moins, s'il y a excès ou défaut de longueur des dents. Supposons le premier cas : la longueur des dents est communément de 13 à 14 millimètres à partir de la gencive jusqu'à la surface de frottement, et, suivant nos principes, chaque dent doit user de 2 à 2 1/2 millim. à peu près par an. Si la partie libre des incisives a plus de 13 à 14 millim., c'est qu'elles ont usé moins qu'elles ne devaient, et le cheval est nécessairement plus vieux que l'inspection des dents ne semblerait le démontrer ; si, par exemple, les dents

sont 4 à 5 millim. trop longues, comme elles auraient dû user de 2 à 2 1/2 millim. chaque année, l'animal doit paraître de deux ans moins âgé qu'il ne l'est réellement ; ainsi, règle générale, pour déterminer l'âge d'uncheval dont les incisives sont trop longues, il faut ajouter à l'âge que marque la table des dents, autant d'années qu'elles ont de 2 1/2 millim. de moins en longueur; *et vice versâ*, lorsque les dents sont trop courtes, le cheval paraît plus vieux qu'il n'est, et il faut lui retrancher autant d'années que les dents ont de 2 1/2 millim. de moins en longueur.

D'après cela, on voit diminuer la difficulté de prononcer sur l'âge des chevaux *bégus* et *faux-bégus*. Les premiers sont ceux qui présentent encore sur la table des incisives le cornet dentaire extérieur, à une époque où il devrait avoir disparu. Dans les seconds, c'est seulement le cul-de-sac de ce cornet qui persiste contre nature.

Les marchands cherchent quelquefois à tromper sur l'âge des chevaux ; comme ils ont intérêt à ce que les chevaux paraissent toujours plus près de l'âge où leur valeur est plus considérable, s'ils sont trop jeunes, ils arrachent les coins et les mitoyennes caduques, et déterminent quelquefois plus tôt l'éruption des remplaçantes, en sorte qu'un cheval n'a pas encore quatre ans et demi que déjà il est pourvu de toutes ses dents de remplacement. On peut s'apercevoir de cette ruse à l'inspection de l'arcade dentaire qui est toujours irrégulière lorsque l'éruption des remplaçantes a été activée par l'arrachement des caduques.

Lorsque le cheval est trop vieux, les marchands le *contre-marquent*, c'est-à-dire qu'ils pratiquent, avec un burin, au centre de la dent, une cavité qu'ils cautérisent avec un fer chaud, de manière à la noircir, et à imiter le germe de fève; cette fraude n'est pas difficile à reconnaître, car la cavité factice, si habilement pratiquée qu'elle ait été, se distingue toujours par l'absence de l'émail qui circonscrit le cornet dentaire extérieur.

CHAPITRE XII.

Des proportions.

Bourgelat est le premier qui ait cherché à déterminer par des mesures fixes la bonne conformation du cheval. Voici les proportions admises par l'école actuelle :

La longueur du cheval doit égaler sa hauteur.	
Hauteur au garot.	2 1/2 têtes
— à l'occiput	3 1/3
Du sommet du garot à la sommité antérieure de la croupe.	1
Longueur de l'encolure	1 1/6
— de l'épaule	1
— de la croupe (de l'os de la hanche à la pointe des ischions).	1
— de la pointe de la hanche à la rotule. .	1
— du bras	» 1/2.

L'épaule et les autres rayons articulaires doivent être inclinés à 45°.

La tête peut aussi être trop longue ou trop courte.

Pour s'en assurer, le cheval étant aussi long que haut, on additionne la hauteur et la longueur, on prend le cinquième du total, et on a aussi la longueur que devrait avoir la tête.

On peut dire que dans une école, c'est une nécessité de donner aux jeunes gens des règles certaines d'après lesquelles ils peuvent reconnaître la bonne ou mauvaise conformation d'un cheval. Les bonnes proportions supposent nécessairement l'harmonie de toutes les parties entre elles, et le cheval étant considéré comme une machine, la mieux proportionnée sera aussi celle qui fonctionnera le mieux. Mais on ne doit pas oublier que le cheval n'a pas une destination unique ; il en a au contraire un grand nombre, et chacun peut exiger une conformation différente. Bourgelat a pris pour modèle le cheval de selle, et nous avons vu que le cheval de trait ne peut pas être construit comme le cheval de selle.

Les règles admises pour un cheval arabe ne s'appliqueront pas non plus au cheval de course anglais ; enfin il y a des chevaux dont la construction n'est pas régulière et qui sont pourtant d'excellents chevaux, tandis qu'un très-beau cheval peut n'être qu'une rosse. Chez les uns, il y a une énergie et une force musculaire qui manquent au dernier. De là il faut conclure, qu'on doit connaître les proportions que la science nous indique comme étant les plus favorables, mais qu'on se tromperait souvent si on les prenait pour règle unique des jugements qu'on a à porter sur les chevaux.

Les Anglais ont cherché à donner beaucoup de longueur à leurs chevaux de course, et ils y sont parvenus.

Mais cette longueur ne doit pas être celle du corps entre le garot et la croupe, elle est le résultat de la longueur et de la forte inclinaison de l'épaule et de l'os de la cuisse.

Un long corps est toujours un indice de faiblesse.

CHAPITRE XIII.

Des robes et des marques des chevaux.

a. Généralités. La robe ou, pour parler plus exactement, la couleur des chevaux, est un objet de peu d'importance comparativement aux qualités qu'on doit rechercher dans un cheval. Cependant il règne à cet égard tant d'idées fausses, de préjugés, de superstitions même, que ce sujet mérite de fixer pendant quelques instants l'attention des éleveurs.

Des écrivains ont émis l'opinion qu'il a existé pour les chevaux une couleur primitive uniforme. Il y a des probabilités en faveur de cette opinion, mais le fait est pour nous sans importance, et il existe aujourd'hui des nuances tellement infinies de tous les poils, qu'il y a des chevaux dont il est presque impossible de préciser la nuance.

La robe ne peut pas être un caractère certain de la race, si ce n'est pour des troupeaux de chevaux sauvages ou demi-sauvages des steppes de la Tartarie. La robe peut cependant être un indice de la race; c'est-à-dire que

certaines robes dominent dans certaines races, et que d'autres ne s'y rencontrent que par exception. Le cheval de gros trait, originaire des plaines de la Flandre et de la Frise, est généralement noir, tandis que chez les chevaux arabes c'est le blanc qui domine.

La robe peut-elle être un indice des qualités de l'animal? C'est une question à l'égard de laquelle il règne bien des préjugés, et que pourtant on ne peut résoudre négativement d'une manière absolue. Les premières idées, les idées d'enfance surtout, exercent une influence dont bien peu d'hommes savent s'affranchir. Ainsi, il arrive fréquemment qu'on aime et qu'on n'aime pas les chevaux de telle ou telle robe, par suite des impressions qu'on a reçues d'un cheval ou de plusieurs chevaux de cette robe.

De même que la couleur des cheveux chez les hommes, celle des poils chez les animaux est souvent aussi un indice du tempérament. Ainsi les chevaux de couleurs lavées, bai clair, alezan clair, sont ordinairement mous. J'ai rencontré, sous la robe noire, beaucoup de chevaux froids et paresseux; les alezans ont presque toujours un caractère irritable, souvent de la malice. Un vieil adage dit : *Alezan brûlé, plutôt mort que lassé.* Les Espagnols font grand cas du cheval noir zain : *Beaucoup*, disent-ils, *désirent un cheval noir zain, et peu ont le bonheur de l'avoir.* Les Espagnols disent aussi, *Cheval blanc, bon pour le père et les enfants.* Ceci doit s'entendre du cheval gris devenu blanc, et non du cheval blanc de naissance, qui est du reste assez rare.

Dès longtemps Virgile a dit :

> Des gris et des bais-bruns on estime le cœur ;
> Le blanc, l'alezan clair, languissent sans vigueur.
> (*Traduction de Delille.*)

En remontant à la plus haute antiquité, on trouve partout les chevaux blancs en honneur. Les héros et les demi-dieux allaient au combat montés sur des chevaux blancs ; des chevaux blancs étaient attelés aux chars de triomphe ; des chevaux blancs portaient les filles d'Odin, le dieu des Scandinaves. Le dieu Brahma fit sa dernière apparition sous la forme d'un guerrier monté sur un cheval blanc. C'est le coursier blanc que les Arabes célèbrent dans leurs chants. C'est encore un coursier blanc que montait de prédilection le vainqueur de Marengo, d'Austerlitz, de Wagram. Les chevaux qui traînaient la voiture du sacre de Napoléon n'étaient cependant pas blancs, c'étaient huit magnifiques chevaux entiers andalous, de robe isabelle, présent du roi d'Espagne.

La couleur blanche est celle qui domine en Arabie. — Je répète que je n'entends par *blanc* que le cheval né gris de diverses nuances, et qui blanchit à mesure qu'il avance en âge. Parmi ces chevaux arabes gris, il y en a beaucoup de truités et mouchetés, et ces taches de poils alezans ou noirs ne changent pas, lorsque tout le reste de la robe est devenu blanc.

C'est la couleur blanche qui, dans les haras, se transmet le plus sûrement. Il suffit que l'étalon ou la jument soit de couleur grise, pour qu'il y ait probabilité qu'il naîtra un poulain gris.

La même remarque a été faite sur d'autres animaux relativement à la couleur blanche. Dans les troupeaux de bêtes à cornes pies, le blanc tend toujours à prendre le dessus. Parmi les poules et pigeons, il naît fréquemment d'ascendants de couleur brune des individus blancs, et ceux-ci perpétuent cette couleur. Un autre fait contradictoire de celui-ci, c'est que, dans des troupeaux composés uniquement des bêtes à laine blanches, il naît des agneaux noirs. Ce fait, observé dans beaucoup de troupeaux particuliers, a été constaté à Rambouillet ; et si on conserve ces bêtes noires, elles se multiplient rapidement. Que conclure de ceci, si ce n'est que la nature, impénétrable dans ses vastes combinaisons, échappe à nos systèmes, et se rit de nos efforts pour surprendre ses secrets.

Pour le signalement, il est important de préciser la couleur ou la robe des chevaux. Cependant aucune partie n'offre plus de vague ; d'abord, parce qu'il y a dans chaque couleur une infinité de nuances ; ensuite, parce que beaucoup de chevaux changent de nuance selon les saisons.

On divise les robes en *simples* et *composées*. Les simples sont : le *blanc*, le *noir*, le *bai*, l'*alezan*, l'*isabelle* et le *souris*.

Les composées sont : le *gris*, formé d'un mélange de poils blancs et de poils noirs; le *rouan*, mélange de blanc, de rouge et de noir; l'*aubère*, mélange de blanc et d'alezan, et le *pie*.

b. Robes simples. Le *blanc* est *mat*, couleur semblable à celle du lait ; ou *argenté*, quand les poils présen-

tent des reflets brillants; *porcelaine*, quand ils présentent une teinte bleuâtre, reflet d'une peau noire.

Le *noir* est *franc* quand il est mat, sans brillant; *jais* ou *jayet* quand il est brillant; *mal teint* quand les poils présentent une teinte roussâtre. Les chevaux *noir franc* sont ordinairement *mal teint* au printemps et à l'automne.

Dans la robe *baie*, les poils du corps sont rouges de diverses nuances, les extrémités et les crins sont noirs. Le bai est *clair, sanguin* ou *cerise, châtain, brun, marron*. L'École de Saumur indique le *marron* comme la nuance la plus foncée. Cette dernière nuance est celle qui se rapproche le plus du noir. Ordinairement avec elle, les flancs, les ars, le ventre, le tour des naseaux, sont moins foncés, ou de couleur jaune rougeâtre; on dit alors que le cheval est *marqué de feu* à ces régions.

Le cheval *alezan* a aussi les poils rouges; mais ce qui le distingue essentiellement du *bai*, c'est que les extrémités et les crins ne sont jamais noirs, mais sont toujours de couleur rouge, quelquefois blanchâtre.

L'alezan offre une infinité de nuances. Les principales sont : l'alezan *clair, doré, cerise, châtain, cuivré, bronzé, brûlé, foncé;* ce dernier peut être *brun foncé*. Dans un signalement on doit indiquer la nuance de la crinière et de la queue.

Dans la robe *isabelle* on distingue, isabelle *clair, foncé, doré*. On a soin d'indiquer la couleur des crins et des extrémités, et s'il existe ou non la *raie de mulet*, ligne de poils noirs qui s'étend le long de l'épine dorsale, du garot à la queue.

La robe *souris* présente la couleur de la souris, *claire* ou *foncée*, avec la raie de mulet et les extrémités noires.

On nomme *louvet* ou *poil de loup* une robe de nuance fauve, dans laquelle les poils ont une teinte foncée à leur racine et plus claire à leur extrémité, avec la crinière et les extrémités noires. Il est *clair* ou *foncé*.

c. *Robes composées*. Le gris présente des variétés infinies, et un cheval de cette robe est souvent d'autant plus difficile à signaler, qu'il change de nuance selon les saisons et à mesure qu'il avance en âge. Les principales nuances sont : gris *clair*, *argenté*, *sale*, *foncé*, *gris de fer*, *ardoisé*, *étourneau*, *tourdille*.

Dans le gris *clair* les poils blancs dominent; si la robe présente des reflets brillants, le gris est *argenté*. Le gris *sale* est un mélange de poils blancs et noirs mal teints; dans le gris *foncé*, les poils noirs dominent. Le *gris de fer* est un gris foncé, d'une nuance uniforme, avec la teinte brillante de la cassure du fer; le gris *ardoisé* offre des nuances bleuâtres analogues à la couleur de l'ardoise; le gris *étourneau* présente des poils blancs, par petits bouquets sur un noir foncé; c'est une robe très-distinguée et peu commune. Le gris *tourdille* tient du gris sale pour la teinte, il en diffère en ce que les poils sont mélangés par petits bouquets d'un blanc roussâtre.

Le *rouan* est formé de trois couleurs : blanc, rouge et noir. Selon que l'une ou l'autre couleur domine, il est *clair*, *foncé* ou *vineux*.

Dans l'*aubère*, il n'y a que deux couleurs : blanc et rouge, de diverses nuances et dans des proportions très-

variées. Lorsque les poils blancs sont rassemblés en bouquets sur un fond rouge, l'aubère est dit *mille-fleurs*. Lorsque, au contraire, ce sont des poils rouges qui forment des bouquets sur un fond blanc, il est *fleur de pêcher*.

La robe *pie* est un mélange par grandes taches tranchées de blanc et d'une des autres couleurs; ainsi il y a *pie-noir*, *bie-bai*, *pie-alezan*, etc. Si, avec un mélange de taches blanches et noires, les extrémités sont blanches, le cheval est dit *pie-blanc*.

La robe pie est assez rare chez nous, elle est exclue des haras et on ne la rencontre guère que chez des chevaux communs. En Russie, il y a beaucoup de chevaux pies; j'ai vu des régiments entiers de cavalerie russe montés de chevaux pies.

Les Arabes (de l'Algérie) considèrent comme *vert*, le cheval que nous appelons *louvet*, surtout quand il se rapproche de la couleur de l'olive un peu mûre. Ils appellent *bleu*, le cheval gris étourneau foncé.

Outre la couleur générale de la robe, il est nécessaire d'indiquer dans les signalements les particularités et les marques qui existent sur presque tous les chevaux.

d. Particularités. Les *particularités* sont : *pommelé*, *marbré*, *miroité*, *truité*, *moucheté*, *tisonné*, *tigré*, *lavé*, *zébré*, *rubican*, *cap de maure*, *marqué de feu*, *zain*, *ladre*.

Marques. — Les *marques* sont : *étoile*, *lisse*, *balzane*, *raie de mulet*, *nez de renard*, *moustaches*, *épis*, *coup de lance*.

Les *pommelures* sont des taches rondes, plus ou moins

grandes, formées par des taches plus foncées, sur un fond blanc ou gris clair.

Le *miroité* est formé aussi de taches rondes, mais de la même couleur que la robe, et sur une robe d'une seule couleur. Ces taches présentent une légère différence de nuance.

Les *marbrures* dans la robe grise sont des taches d'une nuance plus foncée et irrégulières.

Une grande quantité de petites taches de poils rouges sur un fond blanc forment le *truité*. Si les taches sont noires, on a le *moucheté*. Si elles sont plus grandes et de forme oblongue, on a le *tisonné*. Enfin de grandes taches rondes, noires ou rouges, forment le *tigré*. Ces taches restent aussi longtemps que dure la vie du cheval; un cheval, gris dans ses premières années, blanchit en vieillissant, mais reste toujours truité ou moucheté, ou tisonné. De même, il y a quelquefois dans les chevaux des parties dites *rouanées*, c'est-à-dire où il se trouve un mélange de poils rouges qui ne changent pas, tandis que les poils noirs blanchissent avec l'âge.

Le cheval est dit *lavé* aux flancs et aux ars, quand ces parties présentent une nuance beaucoup plus claire que le reste de la robe. Quand le ventre est ainsi lavé, on le dit *ventre de biche*.

Les *zébrures* sont des bandes noires disposées transversalement autour des jambes et sur les épaules.

On appelle *rubican* un mélange de poils blancs sur certaines parties du corps, et lorsqu'il n'y en a cependant pas assez pour que la robe cesse d'être considérée comme simple, on dit *légèrement* ou *fortement rubican*.

Le *cap de maure* est la couleur noire de la tête, le corps étant gris ou rouan.

Le cheval est *marqué de feu*, lorsqu'il a au nez, autour des yeux, aux ars et aux flancs, des nuances d'un jaune rougeâtre vif et brillant. Ces marques sont particulières au bai très-foncé. Au nez, elles prennent le nom de *nez de renard*.

Le cheval est *zain* quand sa robe est d'une seule couleur, sans aucun mélange de blanc. Cette particularité est assez rare.

Le *ladre* est un état blanchâtre de la peau avec dénudation de poils. Il forme des taches autour de la bouche, des yeux, de l'anus et de la vulve. La bouche entourée de ladre est dite en allemand *bouche de grenouille*.

Les *yeux vairons* doivent aussi être indiqués comme particularité d'un signalement. L'œil est vairon lorsque, autour de la prunelle, il est plus ou moins blanc et comme marbré.

e. Marques. Une *marque* est une tache blanche au front, ordinairement au milieu, et qui affecte diverses formes. Si elle est de forme à peu près ronde, c'est une *pelote* ou *étoile*. Si l'étoile se prolonge en pointe vers le chanfrein, on la dit *étoile prolongée*. L'étoile peut être *bordée*, si le mélange des poils blancs et rouges ou noirs l'entoure comme d'une bordure ; elle peut être aussi *herminée*. S'il y a une bande blanche qui se prolonge sur le chanfrein, c'est une *lisse* ou *liste*, plus ou moins large et qui peut être interrompue ou oblique. Si elle se prolonge jusqu'à la bouche, on dit que le cheval *boit dans*

son blanc. Si le blanc couvre toute la partie antérieure de la tête, on dit le cheval *belle face*. Les marques blanches au pied se nomment *balzanes*. Elles sont *antérieures*, *postérieures*, *gauches* ou *droites*. On dit qu'il y a *trace* de balzane, *principe* de balzane, balzane *incomplète*, *petite* balzane, ou simplement *balzane*, balzane *haut-chaussée*, *très-haut chaussée*, selon qu'il n'y a que peu de poils blancs sur une plus ou moins grande étendue, ou que la marque blanche ne fait pas entièrement le tour du pied, ou qu'elle s'élève plus ou moins haut, depuis le boulet jusqu'au jarret. Dans un signalement, cette hauteur doit être précisée. La balzane peut être, en outre, *bordée*, *herminée*, *mouchetée*, *truitée*, *tachetée*, *dentelée*, *irrégulière*, *prolongée en pointe*.

Outre les balzanes, on remarque encore aux extrémités des *marques noirâtres*, *jaunâtres* ou *mélangées*, qui doivent être indiquées, quand on veut obtenir l'axactitude d'un signalement.

J'ai déjà dit ce que c'est que la *raie de mulet* et le *nez de renard*. La raie de mulet est noire ou de couleur fauve; elle est quelquefois croisée sur le garot.

Les *moustaches* sont deux mèches de poils rudes sur la lèvre supérieure.

Les *épis* sont des marques formées par un changement de direction dans les poils. Ils sont *concentriques* ou *convergents*, si les poils qui forment l'épi se rapprochent par leurs pointes; ils sont *excentriques* ou *divergents*, si au contraire les poils s'écartent dans des directions opposées. Il y a des épis qui ne forment qu'un point. D'autres, au contraire, sont plus ou moins longs. On donnait

autrefois le nom d'*épée de Charlemagne* à un long épi à la partie supérieure de l'encolure, et il était regardé comme une bonne marque.

Le *coup de lance* est une dépression dans les muscles qui paraît au dehors, sans aucune affection de la peau. On peut le comparer à la fossette au menton chez les hommes. Cette marque est rare. Quand elle existe, c'est à l'encolure, à l'épaule ou à la fesse. Elle était aussi considérée comme bonne.

Outre les marques naturelles, on doit encore dans un signalement indiquer les marques *accidentelles*, telles que *oreilles fendues*, *recousues*, *raccourcies*, *queue coupée*, *traces de blessures*, *cicatrices* d'opérations chirurgicales, *marques de feu*. On dit que le cheval est *marqué au feu*, quand il porte une marque de haras ou de régiment qui a été appliquée avec un fer chaud ; et il est *taré par le feu*, lorsqu'il porte des traces du feu employé comme remède.

Il existait à l'égard des marques beaucoup d'idées superstitieuses. Les Arabes vendent à bas prix les chevaux qui ont des marques considérées chez eux comme malheureuses. Ces marques, chez les Arabes, sont surtout les épis.

En Europe, c'étaient les balzanes qui faisaient les marques heureuses ou malheureuses. La plus malheureuse de toutes était une balzane postérieure hors-montoir. Un cheval qui avait cette marque, acquit chez les anciens une triste célébrité. Il était connu sous le nom de *Equus Sejanus*. Né à Argos, en Grèce, ce cheval, d'une remarquable beauté, fut acheté pour la somme

Digitized by Google

alors énorme de 100,000 sesterces (plus de 110,000 fr.). Son premier maître, Séjus, fut condamné à mort par Marc-Antoine; le second, Dolabella, perdit la vie dans une émeute en Syrie; le troisième, Cassius, se donna la mort; et enfin, le quatrième, Marc-Antoine, se tua aussi, après avoir été vaincu par Octave.

Les anciens carrossiers normands, comme beaucoup de chevaux allemands, avaient généralement des balzanes, souvent hautes, et des faces blanches, si improprement nommées belles faces. Aujourd'hui, on ne veut plus qu'une étoile, et une, au plus deux petites balzanes postérieures. On ne croit plus chez nous aux marques malheureuses.

Les faces blanches sont souvent accompagnées d'yeux vairons; et je suis disposé à partager l'opinion que les chevaux buvant dans leur blanc sont souvent peureux. Les balzanes sont ordinairement accompagnées de corne blanche qui est souvent de mauvaise qualité, et on croit avoir remarqué que les jambes blanches sont plus sujettes à tous les défauts qui affectent les extrémités des chevaux. Il serait aussi possible que cette idée fût venue par la raison que les défauts qui affectent les jambes blanches sont plus apparents et frappent plus les yeux.

Malgré les inconvénients que peuvent avoir les jambes blanches, elles ne doivent pas être un motif pour faire rejeter un bon cheval. Le fameux Éclipse avait une large lisse, de hautes balzanes, et après plusieurs générations, ces marques se reproduisent encore dans sa descendance. Bien des gens attachent une grande im-

portance à la robe d'un cheval; d'autres regardent comment il porte la tête et la queue, d'autres se laissent séduire par une jolie tête; le véritable connaisseur s'attache aux qualités réelles, et voit avant tout ce qu'un cheval est en état de faire. La beauté des formes, la robe, les marques, des tares même, qui ne nuisent pas au service, ne doivent être que des considérations secondaires pour celui qui achète un cheval pour son usage. Quand on achète ou qu'on produit pour vendre, c'est autre chose; il faut alors se conformer au goût des acheteurs. L'éleveur ne doit cependant pas oublier que les modes changent, et que ce qui est bon reste toujours bon.

CHAPITRE XIV.

Des races de chevaux.

I. — Dénominations et définitions.

Le cheval, *equus caballus*, appartient à la *classe* des mammifères, *ordre* des pachidermes, *famille* des solipèdes, *espèce* cheval.

Le mâle se nomme cheval entier, étalon quand il est employé à la reproduction; hongre quand il a subi la castration. La femelle se nomme jument; le jeune, poulain. — Le cri du cheval se nomme hennissement. Les espèces offrent des *variétés* souvent nombreuses; ces variétés sont désignées chez les éleveurs par le mot *races*, et les races elles-mêmes présentent encore des

sous-races. Le mot *famille* a aussi chez les éleveurs une autre acception que chez les naturalistes; ce mot *famille* désigne chez les éleveurs la parenté qui existe entre des animaux sortis d'une souche commune. Ainsi on dit d'un cheval qu'il est de la famille d'*Éclipse* ou d'*Hérode*, etc. Un caractère particulier à un individu et qui n'existe pas dans la race à laquelle il appartient est un *jeu de nature*. Ainsi il naît quelquefois des vaches sans cornes, des chèvres à quatre cornes, des chiens sans queue, etc. Ces caractères peuvent se transmettre et former à la longue une *variété*. Les *races* et *sous-races* sont dénommées d'après le pays d'où elles sont originaires, d'après des particularités dans la construction ou la destination des animaux, d'après le nom d'un éleveur qui les a créées, d'après un étalon célèbre. Ainsi on dit la race arabe, la race des chevaux de gros trait, la race du duc de Deux-Ponts.

Dans le langage des éleveurs, le mot *sang* signifie race. Quand on emploie seul le mot sang, il s'entend de la race arabe ou anglaise dérivée d'arabe. Si la race est sans mélange, le cheval est de *pur sang*; si elle est croisée, le cheval est *demi-sang, trois quarts de sang*, ou il a seulement *un peu de sang*. Comme les chevaux anglais possèdent ou sont censés posséder le sang arabe dans toute sa pureté, que le nombre des chevaux anglais est en Europe infiniment plus grand que celui des chevaux arabes, et qu'enfin l'origine des chevaux anglais est constatée, tandis que celle des chevaux arabes est rarement certaine, quand on dit un *cheval de sang* on entend généralement parler d'un cheval de race anglaise.

Digitized by Google

II. — Origine.

Les pays chauds sont ceux qui conviennent le mieux au cheval, les seuls où il puisse vivre à l'état sauvage. Comme l'homme, le cheval doit être originaire de l'Asie, d'où il s'est successivement répandu sur toute la surface du globe. Sortis d'une souche commune, les chevaux présentent des variétés infinies de taille, de formes, de robe, de tempérament, selon le sol, la nourriture, le climat, le genre de travaux auxquels ils sont soumis. Ainsi sans dépasser les limites de la France, on trouve au midi le petit cheval corse, au nord l'énorme cheval flamand, et entre ces deux extrêmes presque toutes les variétés pour tous les services auxquels est soumis ce compagnon de nos travaux et de nos plaisirs.

Malgré ce nombre infini de races, de sous-races et de variétés, on peut partager les chevaux en deux grandes divisions : *chevaux de trait* et *chevaux de selle*. — Le cheval flamand est le type des premiers et le cheval arabe est le type des seconds.

Sous la dénomination de cheval *flamand* j'entends le cheval de gros trait, flamand ou hollandais, ou boulonnais, le cheval que les Anglais ont amené à une taille et une masse plus considérables qu'il ne les a probablement dans aucune partie du monde.

Le cheval *arabe*, le coursier du désert, passe, et je crois avec raison, pour le cheval de selle le plus parfait qui existe. Les différences frappantes qu'on remarque entre ces deux types nous amènent à examiner les qua-

lités que doit posséder chacun d'eux pour sa destination particulière.

Le cheval de gros trait a pour unique destination de traîner un fardeau ; on ne lui demande pas de la vitesse. Il faut qu'il ait de la force, de la masse, qui contribue aussi à vaincre la résistance ; il faut surtout qu'il ait la bonne volonté de tirer, et qu'il ne se rebute pas, qu'il soit calme, patient et qu'une enveloppe grossière l'aide à supporter avec résignation les frottements et les chocs auxquels il est sans cesse exposé.

Le cheval de selle doit posséder les qualités tout opposées. On lui demande aussi de la force, du nerf, du fond, mais en même temps de la légèreté, de la souplesse et de la vitesse. Il doit avoir du feu, de la vivacité ; il est impressionnable, impatient ; sa peau mince et couverte d'un poil fin le rend sensible aux moindres mouvements par lesquels le cavalier lui transmet sa volonté.

Le cheval de gros trait et le cheval de selle sont deux animaux tout à fait différents, et il est d'une même importance de conserver pures les deux races. Mais par leur mélange bien combiné on obtient des chevaux qui, possédant plus ou moins des qualités de l'un ou de l'autre, répondent à tous les besoins et sont propres à tous les genres de services.

Quoique par l'introduction d'étalons étrangers et par des croisements irrationnels beaucoup de races aient été altérées au point qu'il y en a qui n'existent plus, je vais cependant indiquer les principales, avec les qualités et les défauts propres à chacune.

III. — Chevaux étrangers.

Cheval arabe. — Le cheval arabe a longtemps passé sans contestation pour le roi des chevaux ; et si aujourd'hui le cheval anglais a ses partisans fanatiques qui le proclament le premier cheval du monde, l'arabe conserve pourtant chez les hommes non prévenus une supériorité incontestable sous plusieurs rapports. Le cheval arabe est le type améliorateur d'où sont sortis les chevaux anglais, et tout ce qu'il y a de chevaux distingués dans toutes les parties du monde, tout ce qui est pur sang, provient médiatement ou immédiatement du cheval arabe.

Le cheval arabe a peu de taille ; il n'a pas pour une courte distance la rapidité du coursier anglais ; mais il a une beauté, une grâce, qui n'appartiennent qu'à lui seul, et on trouve en lui la réunion de toutes les qualités qu'on peut désirer dans le cheval de selle : la vitesse, la souplesse avec la vigueur et un fond inépuisable ; il est, en outre, intelligent, docile et d'une extrême sobriété.

Les véritables chevaux arabes de race pure ne se trouvent que chez les Bédouins du désert, et bien peu de chevaux qu'on nous amène comme venant d'Arabie sont de pur sang. L'Arabie n'est cependant pas le pays natal du cheval, et les plus anciens écrits nous prouvent, au contraire, qu'elle a été longtemps sans chevaux. La Bible parle de bêtes à cornes, de moutons, d'ânes, de chameaux et jamais de chevaux. Salomon

tirait ses chevaux de l'Égypte, et les Arabes racontent que c'est de Salomon que leur vint le premier étalon de cette précieuse race de chevaux avec lesquels ils forcent à la course les gazelles et les autruches.

Aujourd'hui encore ils divisent leurs chevaux en cinq grandes familles qu'ils disent descendre de cinq juments favorites de Mahomet. Sans ajouter à ces légendes plus de foi qu'elles n'en méritent, je crois que nous pouvons admettre que les Arabes du désert conservent depuis des siècles, pure et exempte de mésalliances, la race de leurs chevaux, tandis qu'ils fournissent des types améliorateurs non-seulement à l'Europe, mais aussi à l'Asie et à l'Afrique.

Le Bedouin aime son cheval, il l'aime avec passion pour lui-même et pour les services qu'il en tire. Les Arabes, dit Ben-el-Ourdy, ont toujours préféré les beaux chevaux à leurs propres enfants, et ils aiment tant à en faire parade dans leurs jours de fête ou de poudre, qu'ils se priveraient de toute nourriture, plutôt que de les voir souffrir de la soif ou de la faim.

Le Bédouin est nomade ; il est brigand et il s'en fait gloire ; il est toujours en guerre. Il lui faut un cheval vite, infatigable, supportant la faim et la soif, pour surprendre et attaquer ses ennemis ou leur échapper par une fuite rapide s'il a le dessous.

Les Arabes ont peu de chevaux parce qu'ils sont trop pauvres pour en avoir beaucoup. Il faut qu'ils achètent toute l'orge nécessaire à leur nourriture. Ils ne montent que des juments ; elles sont, disent-ils, aussi vites que les chevaux entiers ; elles résistent mieux à la fatigue

et aux privations; elles sont plus intelligentes, plus douces, enfin elles leur font des poulains. Parmi ces poulains, les femelles sont élevées avec soin; les mâles sont vendus jeunes, quelquefois même tués dès leur naissance. C'est par les juments que les Arabes établissent la généalogie de leurs chevaux, mais jamais ils ne les font saillir que par des étalons de pur sang.

Les chevaux arabes ont des caractères et une physionomie faciles à reconnaître pour ceux qui en ont vu quelques-uns. Il existe surtout dans la tête une expression admirable. La partie antérieure du crâne est très-développée, la cervelle volumineuse. La tête est carrée, sèche, le front large, quelquefois bombé, les yeux sont grands et ordinairement très-beaux, les paupières noires. Les paupières noires sont une beauté, un caractère de race auquel tiennent les Arabes. Les oreilles sont tantôt petites, tantôt un peu longues, mais minces, bien placées, et leurs pointes légèrement recourbées. La ganache est un peu forte, le chanfrein droit ou un peu renfoncé, les nasaux larges, susceptibles d'une grande dilatation quand le cheval est animé, et d'une mobilité par suite de laquelle il se forme autour des plis qui donnent à la physionomie une expression particulière. La bouche est médiocrement fendue, la tête est bien attachée, et la courbure que forme l'encolure près de la tête établit une beauté dans la nuque, beauté particulière dans la nuque qui doit être large. L'encolure est assez longue pour s'arrondir avec grâce, et quand le cheval court, elle fait saillie à sa partie inférieure et forme ce qu'on appelle encolure de cerf. Le garot est bien sorti

sans être tranchant, le dos est droit, la côte ronde, le rein est double et bombé, la croupe longue et arrondie.

Fig. 61. — Cheval arabe.

Les Arabes demandent qu'un cheval ait le poitrail

d'un lion et la croupe d'un loup, l'œil et la grâce de la gazelle, la vitesse de l'autruche, la sécheresse des membres du lévrier. La queue des chevaux arabes est bien attachée, et ils la portent très-bien. Les parties postérieures, le rein, la croupe, les jarrets, sont surtout d'une force remarquable. Les jarrets sont un peu rapprochés l'un de l'autre, conformation particulière aux animaux les plus vites, tels que cerfs et chevreuils. Les épaules sont libres et musculeuses, ainsi que l'avant-bras. Les jambes sont sèches, fines; le tendon est bien détaché, le canon des jambes antérieures est court, les pieds sont de forme ovale, la corne très-dure. Les pieds de devant sont quelquefois un peu tournés en dehors. La crinière est fine et peu épaisse; la queue est peu garnie en haut, elle l'est davantage à sa partie inférieure, et descend jusque près de terre. Une longue queue est une beauté chez les Arabes.

La robe la plus commune est le gris qui devient blanc avec l'âge; le gris truité est très-estimé; après le gris, le bai et l'alezan. La robe noire est extrêmement rare. Selon le général Daumas, la robe noire n'est pas rare dans l'Algérie et elle y est estimée. Le poil est fin, soyeux, et présente d'admirables reflets dorés, argentés, bronzés, qu'on ne trouve que dans les chevaux d'origine orientale et qu'on désigne très-bien en allemand par éclat du satin (*atlas-glanz*). Dans les chevaux blancs la peau est noire, ce qui contribue encore à la beauté des reflets.

Les Arabes estiment leurs chevaux pour leurs qualités beaucoup plus que pour la beauté; aussi les meilleurs

chevaux sont ceux dont ils propagent la race, et on trouve chez eux d'excellents chevaux de pur sang qui ne sont pas beaux, tandis que dans la Syrie et les autres provinces qui avoisinent l'Arabie, on trouve des chevaux d'une grande beauté de formes qui ne sont que des métis. Le fameux *Godolphin*, l'un des étalons qui ont le plus contribué à créer la race anglaise actuelle, *Godolphin* n'était pas beau, et on en faisait si peu de cas, qu'il traînait à Paris une charrette (1). C'est là qu'il fut acheté pour être transporté en Angleterre, où ses productions ont fait connaître la pureté de sa race et ses grandes qualités. *Visir*, l'un des meilleurs étalons de l'ancienne race ducale de Deux-Ponts, n'était pas beau. *Turckmainati*, le père de la race si estimée de Trakénen en Prusse, faisait le service de bidet de poste entre Damas et Alep, lorsqu'il fut acheté par M. Kaunitz, pour être transporté en Europe. C'est donc par leur origine d'abord, si on peut la connaître, puis par leurs productions, que le mérite des étalons doit être apprécié.

Les chevaux arabes de pur sang peuvent être multipliés ailleurs qu'en Arabie; cependant c'est seulement dans le désert, chez les Bédouins, que la race a jusqu'à présent conservé ses caractères et toutes ses qualités; aussi c'est de là que sont sortis et que sortent encore les types améliorateurs pour le monde entier.

Presque tous les chevaux qui sont amenés en Europe, comme arabes, viennent de la Syrie, la plupart de Damas ou d'Alep. Dans la Syrie, la Mésopotamie et les

(1) On croit que *Godolphin* était un cheval barbe.

autres provinces qui environnent l'Arabie, il y a trois sortes de chevaux : chevaux de race pure d'origine arabe ; chevaux communs et chevaux métis provenant du croisement des deux races. Parmi ces derniers, il s'en trouve de très-beaux, et malheureusement il n'existe point de caractères auxquels on puisse reconnaître la pureté de l'origine.

« Il est presque impossible, dit le prince Pückler-« Muskau, de se procurer en Syrie des arabes de race « pure. Il faudrait pour cela aller soi-même dans le dé-« sert, ce qui offre tant de difficultés et de dangers que « peu de personnes oseront l'entreprendre.

« Les chevaux de l'émir Beschir ont peu de valeur « réelle, quoiqu'ils aient été beaucoup vantés et qu'il en « ait vendu à des prix énormes. On trouve chez lui des « chevaux d'un extérieur élégant, qui ont de la taille « et des membres, mais dont l'origine n'est pas pure, et « qui ne possèdent pas la vigueur et le fond des vrais « arabes. Le plus petit cheval du désert est en état de « porter un poids plus considérable et de supporter cinq « fois plus de fatigue.

« En général, dit le même voyageur, les Arabes et « les Turcs ne sont disposés à vendre que de mauvais « chevaux. Les bons, ils ne les vendent pas du tout, ou « ne consentent à s'en défaire qu'au poids de l'or (1).

(1) Le Prophète a voulu que ses adorateurs conservassent pour eux seuls les chevaux arabes, instruments de guerre et de domination. Aussi la religion leur défend-elle de vendre leurs chevaux aux chrétiens. L'émir Abd-el-Kader punissait de mort tout croyant convaincu d'avoir vendu son cheval aux chrétiens. (*Les chevaux du Sahara*, par le général Daumas.)

« Il est encore plus difficile d'acheter une bonne ju-
« ment qu'un bon étalon ; fréquemment une jument ap-
« partient à plusieurs maîtres. L'Arabe tient plus à son
« cheval qu'à sa femme et à ses enfants.

« Les chevaux du Nedschd sont les plus estimés et
« ceux qu'il est le plus difficile de se procurer. On dit
« qu'ils sont nourris de dattes, de lait de chameau, de
« viande séchée au soleil, puis réduite en poudre, de
« raisins frais et secs, d'œufs, d'herbe, rarement d'orge.
« Ils ne sont jamais gras, le mouvement et l'exercice ne
« leur manquent jamais. Souvent les juments errent en
« liberté autour de la tente ; juments et chevaux entiers
« viennent à la voix de leurs maîtres. Ils vivent très-
« vieux ; de 15 à 20 ans, on les considère comme étant
« encore dans toute leur force.

« Le cheval du Nedschd paraît être supérieur en in-
« telligence à ceux de toutes les autres races.

« Le chérif de la Mecque, grand amateur de chevaux
« et connaisseur, me fit voir les siens, en me prévenant
« qu'il avait perdu les plus beaux, forcé de les offrir en
« cadeau à Abbas-pacha, petit-fils de Méhémet-Ali.

« Je vis plus tard ces deux chevaux chez Abbas-pa-
« cha, et je dois convenir qu'ils surpassaient tout ce que
« nous avons jusqu'à présent connu de chevaux arabes.
« L'un blanc de naissance, l'autre bai doré, taille 5 pieds
« 2 à 3 pouces de Prusse (environ 1 m. 55 c.), forte-
« ment membrés, d'une admirable régularité de formes,
« avec des têtes d'une expression toute caractéristique
« et des yeux d'où semblaient réellement jaillir des
« étincelles.

« Si j'eusse pu amener ces deux chevaux en Europe, « je ne doute pas qu'ils n'eussent fait une révolution « parmi les hippologues ; ils leur auraient prouvé que « jamais jusqu'à présent nous n'avons rien vu qui pût « nous faire connaître ce que sont les chevaux de la pre- « mière race du Nedschd. Moi-même je n'ai encore vu « qu'un troisième cheval semblable, et, comme ces « deux-ci, il n'était pas possible de l'acquérir ; il appar- « tenait à un prince persan, qui revenait du pèlerinage « de la Mecque, où il me dit l'avoir acheté pour environ « 3,000 écus de Prusse (11 à 12 mille francs).

« Ces trois chevaux réunissaient réellement tout ce « que peuvent demander nos éleveurs, force de mem- « bres, taille élevée, beauté, régularité parfaite, tout « cela joint à une grâce et à une légèreté incompara- « bles. »

Les chevaux achetés en Syrie sont souvent accompagnés de titres généalogiques attestant qu'ils sont de la pure race arabe du désert. Mais on sait à quoi s'en tenir sur ces certificats. Les Bédouins, même ordinairement les chefs de tribus, ne savent ni lire ni écrire, ils connaissent parfaitement la généalogie de leurs chevaux, mais ils n'en tiennent point de registres ; les certificats dont est muni un cheval prouvent seulement qu'il a été acheté à un marchand de chevaux et non à un Bédouin, et qu'alors il y a plus de probabilités contre que pour la pureté de son origine.

Les chevaux arabes, selon les uns, sont traités avec la plus grande douceur, comme des êtres raisonnables qui vivent en famille avec leurs maîtres ; selon les au-

tres, ils sont traités avec une rigueur extrême. On ne met pas, disent ces derniers, les chevaux à l'ombre, on les laisse exposés à toute l'ardeur du soleil, attachés à des piquets par les quatre pieds, de manière à les rendre immobiles. On ne leur ôte jamais la selle, on ne leur donne à manger qu'après le coucher du soleil. Un traitement si dur, loin de les faire dépérir, leur donne la sobriété, la patience et la vitesse.

Ces opinions opposées me semblent pourtant faciles à expliquer. Chez les Bédouins du désert, les chevaux sont traités avec amour; chez les autres Arabes, ils éprouvent ces traitements rigoureux dont Châteaubriand et d'autres voyageurs ont été les témoins (1).

La jument du Bédouin fait partie de la famille, il la caresse, il lui parle comme si elle pouvait le comprendre; souvent on la voit couchée pêle-mêle avec les enfants. Quand la nuit est venue, les unes sont rentrées dans l'intérieur de la tente, les autres restent à la porte, attachées par une chaîne fixée au paturon d'un pied de devant, et par l'autre extrémité à un piquet enfoncé dans la tente. Cette précaution est nécessaire à cause des voleurs. Hors du désert, on fait presque uniquement

(1) « J'ai souvent admiré un cheval arabe ainsi enchaîné dans le sable brûlant, les crins descendant épars, la tête baissée entre ses jambes pour trouver un peu d'ombre et laissant tomber de son œil sauvage un regard oblique vers son maître. Avez-vous dégagé ses pieds des entraves, vous êtes-vous élancé sur son dos, *Fervens et tremens sorbet terram, ubi audivit buccinam, dixit : Vah!* — Il écume, il frémit, il dévore la terre, la trompette sonne, il dit : Allons ! et vous reconnaissez le cheval de Job. »

(CHATEAUBRIAND, *Itinéraire.*)

usage de chevaux entiers, et la manière dont ils sont traités est toute différente.

« Les Arabes du désert, dit encore le prince Pückler, « ne se servent ni d'éperons ni de fouet. Le plus souvent « ils ne conduisent leurs chevaux qu'avec une corde « qu'ils leur passent dans la bouche (1). »

L'Arabie a longtemps possédé seule les plus beaux et les meilleurs chevaux du monde; aujourd'hui l'Angleterre rivalise avec l'Arabie. Par quels moyens ces deux pays sont-ils arrivés à ce haut point de perfection qu'aucun autre n'a encore pu atteindre?

Par l'amour des chevaux. Aimer les chevaux, telle est la première condition pour réussir dans leur élève et leur éducation.

Les Arabes et les Anglais aiment les chevaux; ils ne les aiment pas de la même manière, mais les uns et les autres les aiment avec passion.

Né sous sa tente, élevé au milieu de ses enfants, le cheval du Bédouin n'est pas comme chez nous l'esclave, il est le compagnon, l'ami de son maître; ils partagent ensemble les mêmes fatigues, les mêmes dangers, et ordinairement la mort seule peut les séparer (2).

L'Anglais éleveur de chevaux de sang ne les nourrit

(1) Les Arabes de l'Algérie ont non-seulement des mors, mais encore des éperons dont l'action est terrible pour les chevaux.

(2) Le général Daumas raconte qu'on avait pris son cheval à un chef attaché aux Français, on voulait lui en donner un autre qui avait une plus grande valeur et il le refusait. « Ce n'est pas un cheval, disait-il, que je vous de- « mande, c'est ma jument, fille de ma jument, fille de la jument de mon « père. »

pas, ne les soigne pas lui-même, souvent ne s'en sert pas; ce n'est pas, comme l'Arabe, un lien d'affection qui l'attache à eux; l'intérêt pécuniaire joue chez lui un grand rôle, mais pourtant ses chevaux sont traités et soignés avec amour.

En Angleterre comme en Arabie, non-seulement on aime les chevaux, mais encore on vénère en eux la noblesse de la race, la pureté d'une origine qui promet un héritage de qualités distinguées.

Ce respect pour la pureté de la race, les grossiers habitants des déserts de l'Arabie le sentent aussi profondément depuis des milliers d'années que les éleveurs anglais qui ont porté leur art au plus haut point de perfection qu'il semble pouvoir atteindre.

Deux grands mobiles ont agi chez les deux peuples pour faire naître et développer l'amour des chevaux: la vanité et l'intérêt.

En Angleterre ce sont les courses, et c'est là leur beau côté, qui ont fait qu'on s'est occupé des chevaux avec passion; elles ont présenté l'attrait de la gloire et celui du gain.

Le Bédouin, pauvre, grossier, ignorant, met son orgueil à monter un beau et bon cheval, et ce n'est qu'avec un excellent cheval qu'il peut rapidement traverser les sables brûlants du désert. L'Arabe a en outre la religion.

Mahomet a fait de l'amour des chevaux un précepte de religion. « Lorsque Dieu, dit le Prophète, voulut créer le cheval, il appela le vent du sud et lui parla ainsi : Je veux de toi former un nouvel être; cesse d'être

impalpable et prends un corps solide. Et le vent obéit. Alors Dieu prit une poignée de cette matière devenue solide, il l'anima de son souffle, et ainsi fut produit le cheval. Et le Seigneur dit : Tu seras pour l'homme une source de plaisir et de richesse, il montera sur ton dos et t'élèvera au-dessus de toutes les bêtes. »

Le Prophète dit encore : « Tu gagneras autant d'indulgences que tu donneras chaque jour de grains d'orge à ton cheval. »

Et ailleurs il dit : « Je vous recommande particulièrement le soin des juments ; leur dos est une place d'honneur, et leur ventre est un trésor inépuisable. »

Le Chant de l'Arabe Omaja à son cheval prouve encore combien le cheval est en honneur chez les Arabes.

CHANT DE L'ARABE OMAJA A SON COURSIER.

Te voilà, noble coursier, prêt à t'élancer dans la carrière, éclatant de blancheur comme un rayon de soleil.

Les mèches qui flottent sur ton front ressemblent à la chevelure soyeuse de la jeune fille agitée par le vent d'orient.

Ta crinière est le nuage ondulé du midi qui vole dans les airs.

Ton dos est un rocher que polit un ruisseau qui coule doucement.

Ta queue est belle comme la robe flottante de la fiancée du prince.

Tes flancs brillent comme les flancs du léopard qui se glisse pour saisir sa proie.

Ton cou est un palmier élevé sous lequel se repose le voyageur fatigué.

Ton front est un bouclier qu'un habile artiste a poli et arrondi.

Tes naseaux ressemblent aux antres des hyènes.

Tes yeux, aux astres des deux Gémeaux.

Ton pas est rapide comme celui de la gazelle qui se rit des ruses du chasseur.

Ton galop est un nuage qui porte la tempête et qui passe sur les collines avec un roulement prolongé de tonnerre.

Ton port ressemble à la verte sauterelle qui s'élève du marécage.

Viens, cher coursier, les délices d'Omaja ! bois le lait du chameau, pais les herbes odoriférantes.

Et si je meurs, meurs avec moi ! Ton âme ne descendra pas dans la terre, elle s'élèvera aussi en haut, et alors je parcourrai avec toi les espaces du ciel.

Certes on aime les chevaux dans un pays où a été composé un chant tel que celui-ci, et malgré ce qu'il a nécessairement perdu par deux traductions, j'y admire la poésie des idées, et le portrait si bien tracé du coursier du désert dans sa sauvage beauté.

Le prince Pückler-Muskau, qui a voyagé dans tout l'Orient et qui a observé les chevaux arabes en amateur et en connaisseur, est d'avis que c'est seulement chez les Bédouins qu'on peut se procurer des étalons de premier mérite. Chez les Turcs, les chevaux arabes sont promptement ruinés par la manière irrationnelle dont ils sont traités. Ils passent une partie de leur vie attachés par les quatre pieds, sans pouvoir se coucher; ils sont nourris d'orge ou de trèfle vert, de manière à être engraissés outre mesure, et ils passent subitement d'un repos absolu et longtemps prolongé à un service forcé.

Le prince indique un moyen sûr de se procurer des chevaux de choix et de race pure. On sait que les Arabes du désert élèvent très-peu de poulains mâles; ils les vendent ordinairement à l'âge de six mois, et en amènent un grand nombre à une foire qui a lieu au mois d'octobre à peu de distance de Damas. Là on achèterait

à des prix peu élevés un certain nombre de poulains et on les conserverait à Damas, jusqu'à ce qu'ils fussent assez âgés pour qu'on pût les juger avec certitude. Les médiocres seraient revendus et ceux jugés dignes de faire des étalons seraient seuls transportés en Europe. On aurait ainsi des étalons de premier choix, d'une origine certaine et à des prix qui ne seraient pas trop élevés. A cela on trouverait encore l'avantage que les poulains supportent mieux le voyage et s'acclimatent plus facilement que les chevaux faits.

Les Anglais achètent pour l'Inde beaucoup de chevaux arabes; l'exportation la plus considérable se fait par Bassora; il y a aussi un marché à Bagdad. Les chevaux sont expédiés à Bombay, Calcutta et Madras.

Cheval barbe. — Au second rang après les arabes, on place les chevaux africains connus en Europe sous le nom de barbes et dont plusieurs figurent parmi les créateurs de la race anglaise actuelle.

Le général, qui a servi dans les chasseurs d'Afrique, s'exprime ainsi au sujet des chevaux barbes: « A la pre-
« mière invasion de l'Afrique par les Arabes, vers l'an
« 700 de Jésus-Christ, la prodigieuse quantité de che-
« vaux qu'amena leur armée (ils avaient plus de 75,000
« cavaliers) détermina entre les races arabe et numide
« des croisements d'où il sortit une espèce de chevaux
« magnifiques; cette espèce joignit à la taille et à la lé-
« gèreté ce poitrail admirable et ces membres d'acier
« des arabes. La croupe s'embellit aussi; car les hanches
« du cheval barbe sont plus arrondies, et les muscles
« sont plus fournis que dans le numide; enfin elle fournit

« sans doute plusieurs des premiers coursiers importés « en Angleterre et qui contribuèrent à y créer la race ac- « tuelle. Les deux races ont entre elles la plus grande

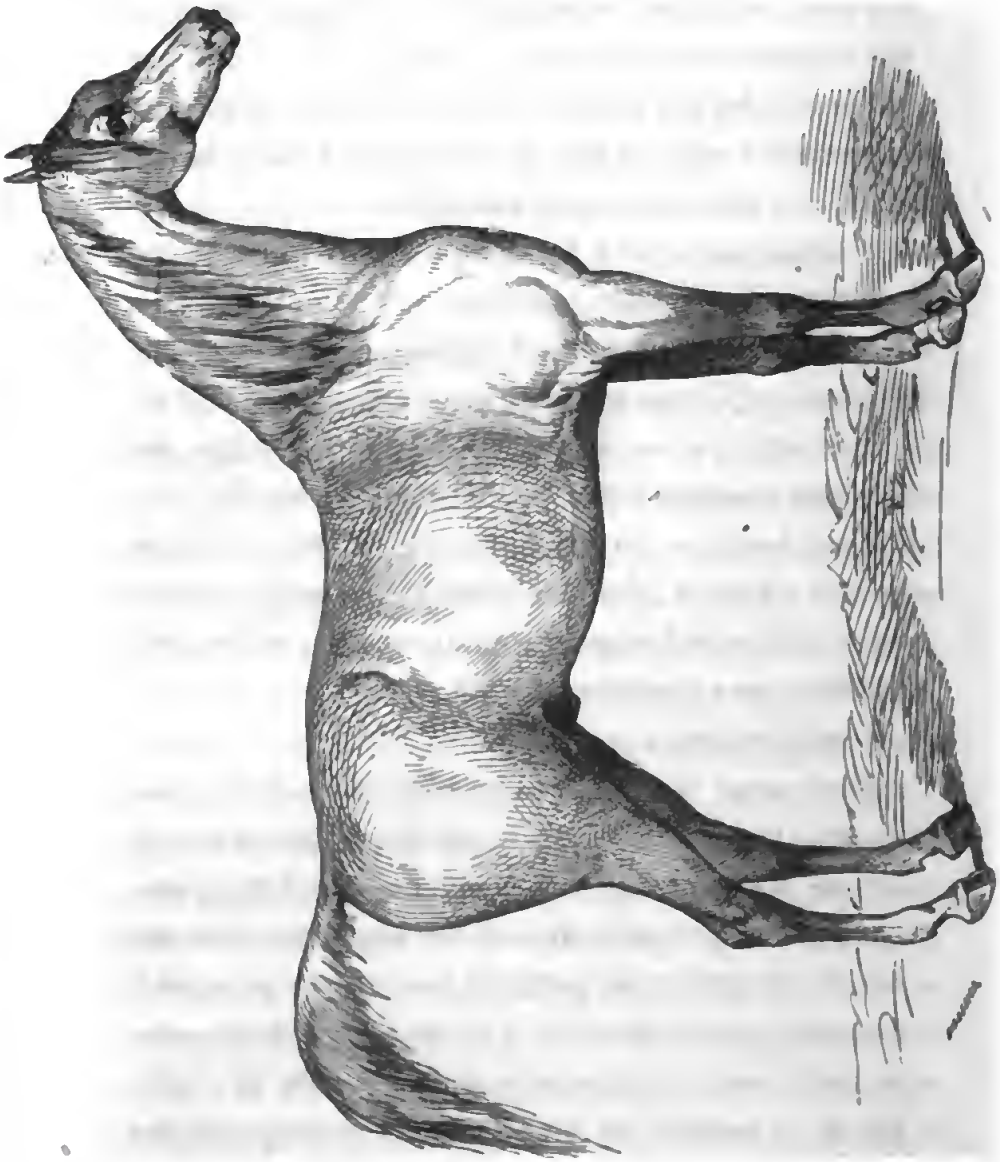

Fig. 62. — Cheval barbe

« analogie. Le cheval barbe a la tête tout arabe, l'enco- « lure effilée, le garot prodigieux et placé très-près du

« rein ; les épaules très-développées, le poitrail large, « la poitrine d'une ampleur remarquable, la croupe ho- « rizontale, la queue attachée très-haut et bien sortie, « les muscles fessiers très-fournis, et les membres de la « plus grande beauté, quoiqu'on puisse leur reprocher « un peu de longueur dans les paturons. Voilà la véri- « table race barbe, et qui est presque aussi rare main- « tenant en Barbarie qu'en Europe. »

Cheval égyptien. — L'Égypte possédait autrefois en abondance d'excellents chevaux. Salomon, selon la Bible, tirait ses chevaux de l'Égypte, et il est probable que c'est de l'Égypte que sont sortis les chevaux arabes. Ce pays avait encore de bons chevaux du temps des mameluks; aujourd'hui il tire de la Syrie tous les chevaux nécessaires à sa cavalerie. Méhémet-Ali a voulu remédier à ce mal ; il a établi des haras sur de grandes proportions, mais les préjugés, l'ignorance, le mauvais vouloir de ses employés, ont fait avorter tous ses projets d'améliorations.

Cheval persan. — La Perse possède une belle race de chevaux, plus grands que les arabes, mais qui leur sont inférieurs en qualités. Cette race n'est pas pure, elle est mêlée avec celle de tous les pays environnants, et les étalons arabes de pur sang sont toujours considérés comme les plus parfaits. Les chevaux persans passent pour être les plus agréables chevaux de selle, ayant de la vitesse, du feu, du fond, et avec cela des allures agréables et beaucoup de docilité et de douceur.

Cheval turcoman. — Parmi les nombreuses races de chevaux que possède l'Asie, ceux des Turcomans pa-

raissent pour les qualités occuper le premier rang après les arabes. La Turcomanie est cette partie de la Tartarie méridionale située entre la mer Caspienne et la mer d'Oural, et qui touche à la Russie, à la Perse et à la Chine.

Les Turcomans sont nomades comme les Bédouins; comme eux, ils exercent le brigandage; souvent leur existence dépend de leurs chevaux, et ils donnent tous leurs soins à une race dont les qualités sont remarquables. Ces chevaux sont plus grands que ceux arabes dont pourtant ils descendent. On leur reproche d'avoir la tête trop longue, les jambes hautes, la côte non suffisamment arrondie. Ils doivent leur taille élevée à la bonté des pâturages. Les Turcomans reconnaissent la supériorité des chevaux arabes du désert, et achètent à de hauts prix des étalons arabes pour les employer à la reproduction. Le général Malcolm, ambassadeur anglais en Perse, dit que les chevaux turcomans ont de la ressemblance avec les carrossiers anglais, qu'ils sont fortement membrés et capables de supporter des fatigues extraordinaires. On leur fait subir une préparation qui ressemble à l'entraînement des chevaux anglais; tous les jours on les fait courir; on ne les nourrit que d'orge en petite quantité, on les couvre la nuit de plusieurs couvertures pour les faire suer, et on continue ce traitement jusqu'à ce qu'ils aient perdu toute leur graisse et qu'ils n'aient plus que les muscles, durs, disent-ils, comme le marbre. Ainsi préparés, ces chevaux sont capables de faire des courses vraiment incroyables, 80 jusqu'à 100 milles anglais par jour, — 128 à 160 ki-

lomètres. — Et cela pendant 8 ou 10 jours de suite. — Ils font d'une traite au galop 40 et 50 milles anglais (64 à 80 kilomètres) et à une allure qui ne fatigue nullement le cavalier.

Nous n'avons pas d'indications précises de ce que peuvent faire les chevaux arabes, mais le général Daumas cite des courses de chevaux du Sahara algérien, au moins aussi extraordinaires que celles des Turcomans.

Les Turcomans qui partent pour une excursion de brigandage emportent des boulettes durcies pétries de farine d'orge, et cette pâte, dissoute dans l'eau, nourrit l'homme et le cheval.

Ils s'avancent ainsi, à plusieurs centaines de milles de chez eux, jusqu'aux portes d'Ispahan.

Tous les voyageurs qui ont visité ce pays sont d'accord sur le fond inépuisable des chevaux turcomans.

Le prince Pückler raconte qu'il rencontra à Damas un cheval turcoman de grande taille, fortement membré, qui, pour l'extérieur et les allures, ressemblait à un cheval de chasse du Leicestershire. Ce cheval provenait des environs de Balk et de Bachara. Il était de cette race dont le voyageur anglais Burns raconte des prodiges.

Il ne faut pas confondre ces chevaux de la Turcomanie avec d'autres chevaux de l'Asie-Mineure auxquels on donne aussi le nom de turcomans. Ces derniers ressemblent aux chevaux cosaques. Ils sont de petite taille, peu distingués, mais ils possèdent un grand fond. Ce sont eux qui, pour la plus grande partie, font le service

des postes turques. Ils ont le défaut d'être souvent méchants.

Cheval tartare. — La Tartarie et la Russie d'Asie élèvent dans leurs immenses steppes un grand nombre de chevaux, dont beaucoup sont sauvages. Ces chevaux ne sont pas beaux, mais ils sont sobres et très-durs à la fatigue.

Cheval cosaque. — Les Cosaques du Don, et surtout ceux de l'Ural, ont des chevaux en réputation pour leur fond et leur vitesse.

Cheval russe. — La Russie possède diverses variétés de chevaux, dont le plus grand nombre ont beaucoup de ressemblance avec les chevaux tartares. Elle en a aussi d'autres qui ont de la taille et de plus belles formes. On cherche en Russie à améliorer les races indigènes par l'introduction d'étalons anglais.

Cheval polonais et *hongrois.* — La Pologne, la Hongrie, la Moldavie, ont des chevaux de cavalerie légère qui ont été en réputation ; ils doivent leurs qualités au mélange de sang arabe.

Cheval danois. — Le Danemark fournit de bons chevaux de travail et de carrosse ; on en amène encore journellement en France.

Cheval prussien. — La Prusse et une grande partie de l'Allemagne n'avaient que des chevaux de peu de valeur; partout on travaille activement à améliorer les races.

Cheval Meklembourgeois. — Les chevaux du Meklembourg sont depuis longtemps en réputation. On a croisé l'ancienne race avec des étalons anglais, et ce pays

fournit des chevaux qui se vendent à des prix très-élevés.

Dans le Meklembourg, comme dans beaucoup d'autres parties de l'Allemagne, on n'a pas toujours obtenu des étalons anglais les heureux résultats qu'on en avait espérés ; on regrette l'ancienne race, on cherche à en réunir les débris et à la refaire. On a perdu de bonnes races en voulant les améliorer.

Cheval holsteinois. — L'Holstein, l'Oldenbourg, le Hanovre, élèvent une grande quantité de chevaux. Ces chevaux ont de la taille, de la figure ; ils sont doux et dociles, mais trop souvent ils ont la tête busquée, la croupe avalée, des membres faibles et de mauvais pieds. Ces races sont déjà sensiblement améliorées par les étalons anglais.

Cheval würtembergeois et *bavarois.* — Dans le Würtemberg et la Bavière rhénane, c'est surtout par les étalons arabes qu'on a amélioré, et ces deux pays produisent des chevaux de selle distingués. L'ancienne race de *Deux-Ponts*, aujourd'hui Bavière rhénane, avait été créée avec des juments anglaises et des étalons arabes, et elle jouissait d'une réputation justement méritée.

Cheval espagnol. — Il a été un temps où l'Espagne passait pour avoir les premiers chevaux de l'Europe. Ils étaient de race arabe et avaient été introduits par les Arabes, plus ordinairement désignés par le nom de Maures, qui furent longtemps maîtres de l'Espagne. Ceux que fournissait l'Andalousie étaient les plus estimés ; ils étaient les chevaux de parade et de manége

par excellence. Aujourd'hui on ne les connaît, pour ainsi dire, plus que de nom.

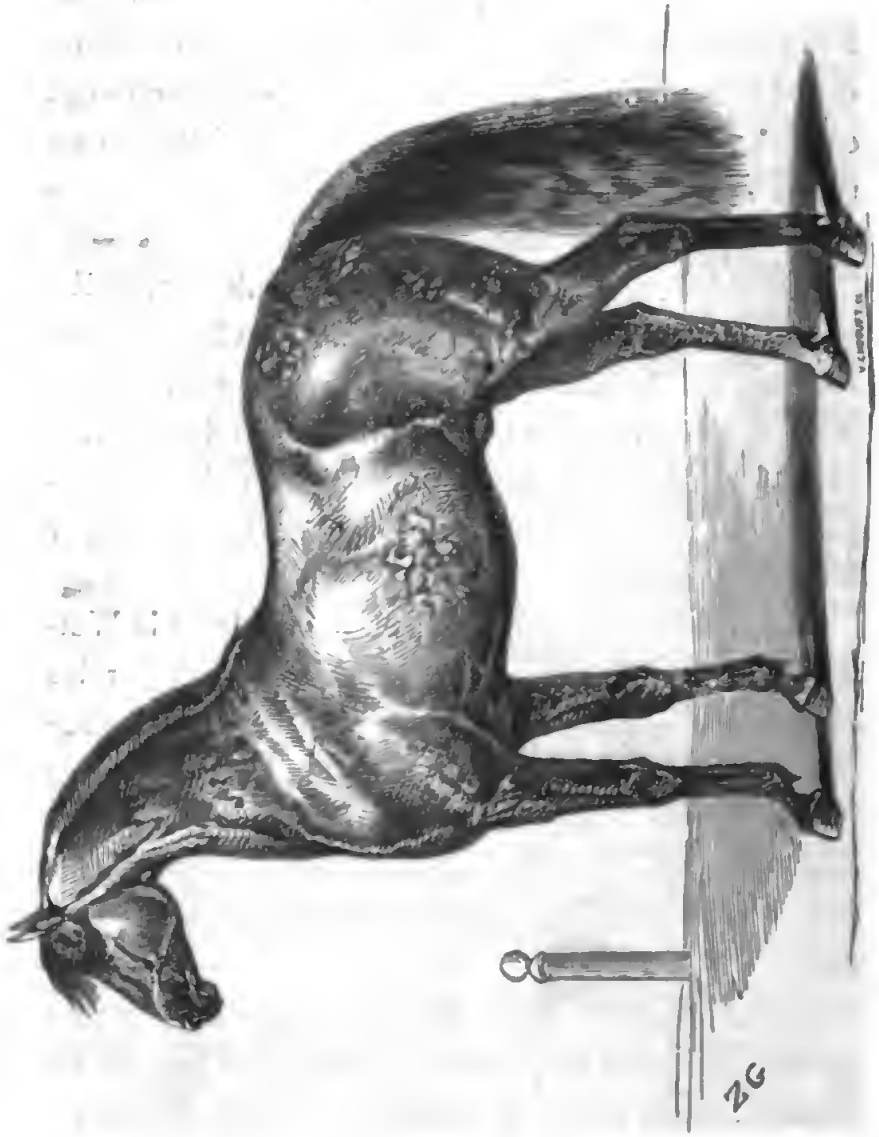

Fig. 63. — Cheval espagnol.

Cheval napolitain. — Il en est de même des chevaux napolitains, jadis renommés comme carrossiers. On pourrait donner sur les diverses races de chevaux du

continent des détails beaucoup plus étendus, mais qui seraient sans intérêt. Partout on a tellement croisé, mélangé les races, que la constance n'existe plus nulle part, et qu'on rencontre très-peu de chevaux dont l'examen puisse faire connaître l'origine. Aujourd'hui c'est à l'Angleterre que tous les haras de l'Europe vont demander des types améliorateurs. Le nombre des étalons arabes est infiniment petit en comparaison de celui des étalons anglais.

Cheval anglais. — L'Angleterre fournit à tout le continent des chevaux de luxe, des étalons et des juments qu'on lui paye souvent à des prix énormes, et il n'y a certainement aucun pays qui possède d'aussi beaux et bons chevaux en aussi grand nombre que l'Angleterre. Les chevaux anglais ont leurs partisans fanatiques, qui voudraient les voir admis partout et partout reconnus comme les seuls types améliorateurs. L'étalon anglais convient très-bien pour améliorer certaines races avec lesquelles il a des rapports de taille et de conformation; telles sont l'ancienne race normande, les races du Holstein, du Hanovre, etc.; mais on a voulu l'introduire partout, et dans bien des pays on a fait plus de mal que de bien : il y a des races qui ne doivent être améliorées que par elles-mêmes.

En parlant des chevaux arabes, j'ai dit que le coursier du désert est le premier cheval du monde. Ceci n'ôte rien de leur mérite aux chevaux anglais. Le cheval arabe est petit et il est uniquement cheval de selle ; il convient parfaitement pour produire des chevaux de cavalerie. Le cheval anglais a de la taille ; il fournit de

superbes carrossiers, d'admirables chevaux de chasse, et, s'il n'a pas la grâce du cheval oriental, on ne peut

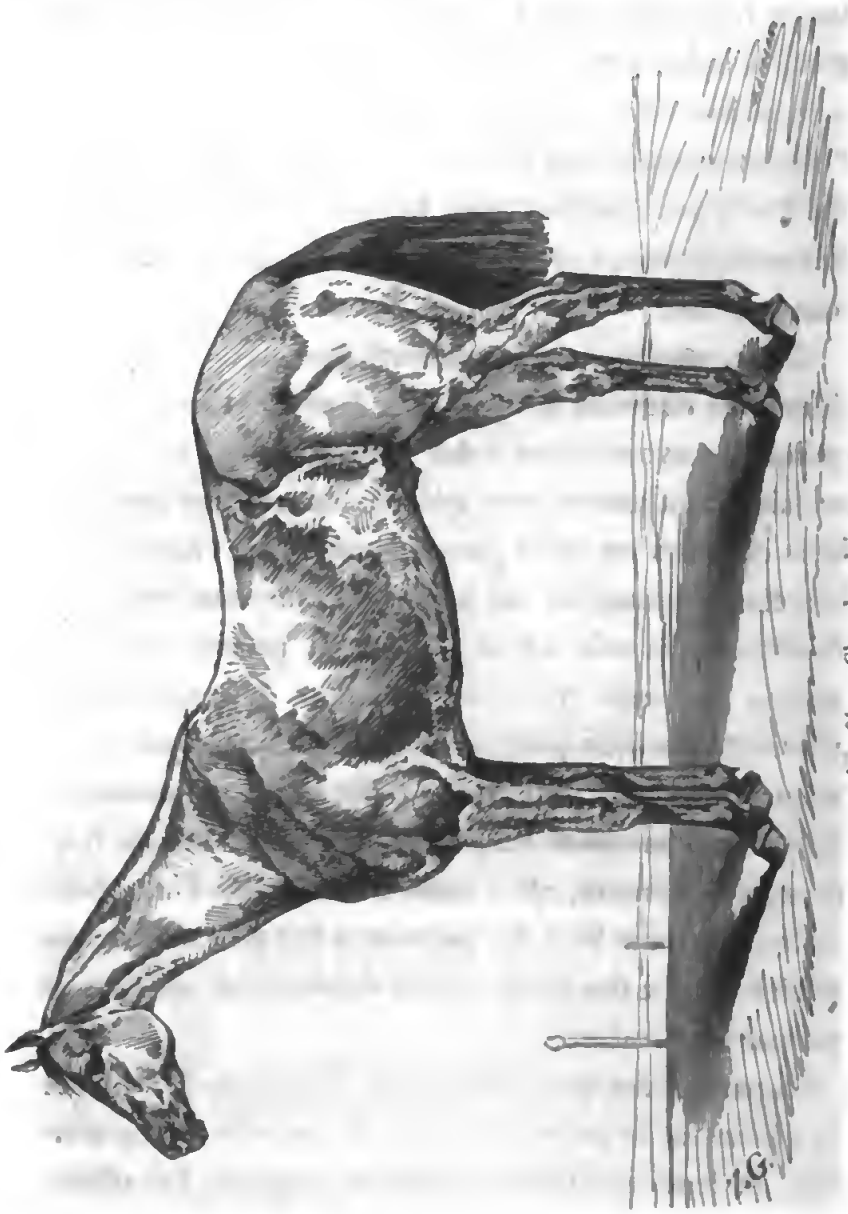

Fig. 64. — Cheval anglais pur sang.

cependant lui contester la beauté ; il possède avec cela la vitesse et un fond remarquable.

L'Angleterre possède trois races de chevaux bien distinctes : le cheval de gros trait, cheval noir, d'origine flamande, qui s'élève dans les comtés du centre et qui atteint des proportions colossales ; on a essayé de le croiser et on n'a obtenu que de mauvais résultats ; la race du comté d'York, dite aussi de Cleveland, chevaux employés aux travaux de l'agriculture, bais, de grande taille, de belles formes, et qui avec des étalons de pur sang produisent d'excellents chevaux de voiture et de chasse ; cette race se prête parfaitement aux croisements ; on la croit venue primitivement du Danemark ; enfin, les chevaux de pur sang.

Telles sont les trois races principales. On cite encore une race employée aux travaux de l'agriculture et qui ressemble aux ardennais et aux bretons ; parmi ces derniers les chevaux de Suffolk sont cités avec éloge.

Le cheval noir est originaire de la Flandre. Avec une nourriture abondante et substantielle, sa taille a augmenté et il a atteint, en Angleterre, des proportions colossales. C'est dans les écuries des brasseurs de Londres qu'on voit les plus grands et les plus beaux chevaux de cette race.

La race de pur sang ne remonte à guère plus de deux cents ans. Elle a été formée par des étalons arabes, barbes et turcs. Ces derniers, quoique ne venant pas immédiatement d'Arabie, doivent cependant être considérés comme arabes.

Si l'on veut remonter à l'origine des chevaux anglais, on trouve d'abord des importations en Angleterre de chevaux romains et germains.

On voit que le roi Jean fit venir de Flandre cent chevaux entiers ; un siècle après, Édouard II fit acheter en Lombardie trente étalons de guerre et douze de trait. Édouard III fit acheter cinquante étalons espagnols. L'Espagne et l'Italie étaient alors les contrées d'où les autres pays tiraient leurs chevaux de cavalerie et de luxe les plus estimés. Ceux qu'on destinait à l'agriculture venaient la plupart de Flandre. Les armures de fer des anciens chevaliers furent une des causes qui s'opposèrent longtemps à l'introduction des chevaux légers ; un chevalier avec tout son armement, à part celui de sa monture, pesait souvent, une fois en selle, vingt-cinq stones, plus de cent cinquante-huit kilogrammes.

C'est en 1121, sous le règne de Henri Ier, que le cheval arabe a été pour la première fois importé en Angleterre. Plus tard, les croisades y amenèrent encore des chevaux orientaux.

Charles II envoya exprès en Arabie, pour y acheter des étalons et des juments. Il fit acheter également des chevaux barbes, et les juments connues sous le nom de *juments royales* devinrent les mères des coursiers les plus vites et les plus célèbres.

Depuis plusieurs années, on publie en Angleterre, sous le nom de *Studbook*, un livre qui contient l'indication et la généalogie de tous les chevaux anglais de pur sang. L'inscription au *Studbook* constate l'origine, et elle est le titre de la noblesse héréditaire du sang. C'est à cette precaution qu'ont prise les Anglais pour conserver leur race pure de tout mélange, qu'ils sont redevables de la perfection à laquelle elle est arrivée. Mais

prétendre que tous les chevaux actuels de l'Angleterre, considérés aujourd'hui comme étant de pur sang, descendent sans aucun mélange de chevaux arabes ou barbes, c'est ce que la foi la plus robuste ne saurait admettre. Les chevaux qui ont formé la souche primitive étaient en trop petit nombre ; quand on voit d'ailleurs combien il est difficile, impossible même, de constater les alliances et les naissances, on conçoit que, volontairement ou involontairement, il a dû exister des erreurs dans la rédaction primitive du *Studbook*. A une époque où l'on n'attachait pas à la pureté de l'origine l'importance qu'on y attache actuellement, lorsque le *Studbook* n'existait pas encore, il y a eu certainement bien des mélanges, et plus d'une famille dont les titres de noblesse sont parfaitement en règle est primitivement sortie d'une jument commune. Il existe alors à jamais un mélange de sang roturier; mais, par des croisements successifs, ce mélange finit par se réduire à une fraction imperceptible, et la race dite de *pur sang* n'en est pas moins une race ancienne, bien établie, constante, à laquelle je ne veux rien ôter de son mérite en contestant la pureté absolue de son origine.

Les chevaux de pur sang sont surtout élevés dans le but des courses.

Ceux dont le mérite a été constaté par des victoires remportées sur l'hippodrome cessent de courir et ne font plus que le service d'étalons. Ceux qui ne réussissent pas comme coureurs, ou qui sortent de la préparation avec des tares plus ou moins graves, sont vendus ordinairement à des prix peu élevés ; il est difficile

de les employer utilement, et la plupart deviennent des chevaux de poste.

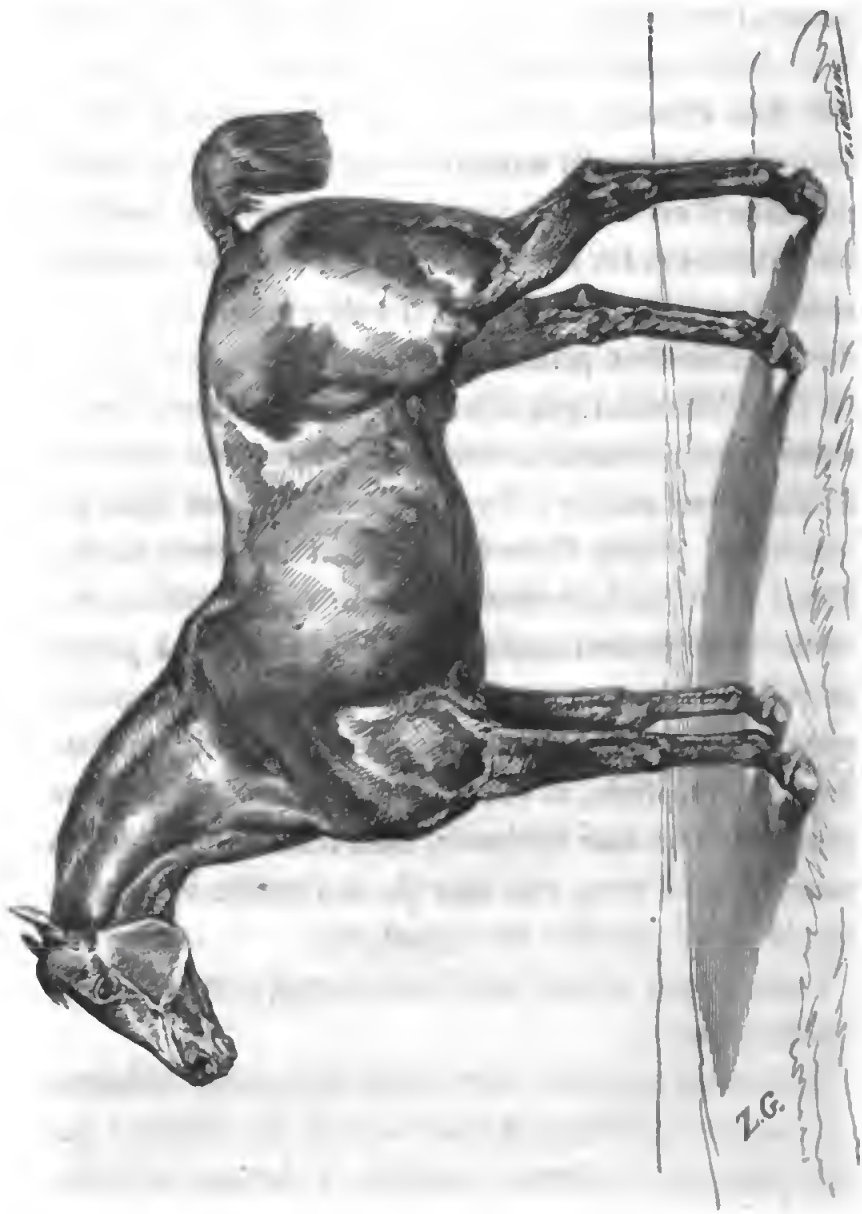

Fig 65. — Cheval anglais demi-sang.

Comme chevaux de service, on préfère les chevaux demi-sang ou trois-quarts de sang.

Si les courses ont été le plus puissant encouragement à l'élève des chevaux de pur sang, elles ont eu aussi ce fâcheux résultat, que les éleveurs n'ont plus eu en vue que la vitesse, et que tout a été sacrifié à cette qualité. C'est pourquoi on a dit que les courses ne sont plus qu'un but, — gagner de l'argent, — et qu'elles ont cessé d'être un moyen d'arriver au perfectionnement de l'espèce. Construit parfaitement pour courir et pour sauter, le cheval anglais manque de souplesse. En vain ses partisans diront qu'il acquerra cette souplesse, si on veut se donner la peine de le dresser ; sa construction s'y oppose. Son encolure longue et un peu droite, l'inclinaison de l'épaule et de l'os du bassin (*ischion*), la longueur de l'avant-bras, ne permettront jamais de l'asseoir et de trouver en lui cette souplesse et cette facilité de mouvements que possède à un si haut degré le cheval arabe.

Les détracteurs des chevaux anglais disent qu'on n'obtient l'extrême vitesse qu'au détriment de qualités plus précieuses pour nous, telles que le *liant*, la *liberté des épaules*, *l'élévation des allures*, la *solidité*. Ils disent que la plupart des chevaux anglais sont *roides*, *prennent sur la main*, ont des réactions *dures et des contre-temps insupportables* (1).

Par suite de ce même abus qui ne fait rechercher que la vitesse, on emploie à la reproduction des chevaux de construction défectueuse et affectés de tares héréditaires. On se plaint même en Angleterre de ce que la race

(1) Person. *Les chevaux français en 1840.*

de pur sang d'aujourd'hui n'est plus celle du siècle passé ; on dit que les chevaux deviennent de plus en plus grêles, et que les chevaux solides, bien établis, fortement membrés, sont de plus en plus rares.

Les détracteurs du cheval anglais disent encore qu'il est un produit de l'art, une plante de serre délicate.

On a même parlé de la nécessité de rafraîchir le sang en ayant de nouveau recours à l'étalon arabe.

Malgré ces défauts qu'on leur reproche justement, les chevaux anglais sont les premiers de l'Europe ; employés avec discernement, ils améliorceront toutes les races (1) du continent, et l'Angleterre nous offre un grand exemple des résultats qu'on peut obtenir par des efforts intelligents et surtout par la persévérance.

IV. — Chevaux français.

Aucun pays ne possède mieux que la France tout ce qui est nécessaire pour produire de bons chevaux pour tous les genres de service. La nature lui a donné un heureux climat, un sol fertile, de riches pâturages. Elle possède, au nord, le cheval de gros trait; vers le centre, le cheval de trait léger, le meilleur qui existe ; dans la Normandie, des carrossiers et des chevaux de grosse cavalerie ; dans le Poitou, une race mulassière ; au midi, le cheval de selle léger issu d'arabe. Si toutes ces races

(1) Quand je dis toutes les races, je n'entends parler que de celles qui fournissent des chevaux de luxe, et je crois que la plupart des races communes doivent rester pures.

laissent encore à désirer, elles montrent pourtant à quels résultats on pourrait arriver avec des efforts intelligents et persévérants.

Cheval lorrain. — A l'est, on rencontre le cheval lorrain, petit, laid, mais dur, infatigable et vivant de presque rien. Comment dans un pays riche, où les terres sont bonnes, les fourrages abondants et d'excellente qualité, trouvait-on précisément ces petits chevaux dont beaucoup étaient grands comme des ânes ! J'en ai vu dans mon enfance souvent huit à une charrue, quelquefois dix et jamais moins de six. A l'âge de deux ans, on les attelait ; la culture du trèfle était inconnue ; les fermiers faisaient pâturer une partie de leurs prés, ils vendaient à la ville souvent la moitié de leur foin ; les chevaux mangeaient en hiver de la paille ; pendant six mois de l'année, ils n'avaient guère que ce qu'ils trouvaient à la pâture, et lorsqu'ils avaient passé la nuit à chercher cette maigre pâture, on les ramenait le matin à la ferme pour les atteler.

Doit-on s'étonner, avec un tel régime, de n'avoir que des animaux informes et rabougris ? Depuis, la culture a fait des progrès, on a semé du trèfle, la pâture de nuit a été défendue, et les chevaux se sont sensiblement améliorés.

Les cultivateurs des départements de la Meuse, de la Moselle et de la Meurthe, sentant depuis longtemps le besoin de chevaux plus forts, ont tiré des juments et des étalons, les uns de l'Ardenne ou de la Belgique, les autres de la Franche-Comté ; ils n'ont pas tardé à reconnaître ce qui manque à ces races, et

depuis plusieurs années les plus avancés d'entre eux font venir des percherons malgré l'élévation de leur prix. Il est fâcheux que beaucoup d'étalons, soi-disant percherons, n'aient pas été bien choisis, car en général ils sont trop lourds pour leur destination et pour les juments du pays. Cependant, de leur introduction, il doit résulter un grand bien, et, dans un avenir peu éloigné, l'Est de la France doit posséder un grand nombre de bons chevaux de travail. Avec de fortes juments les étalons anglo-normands, fournis par le haras de Rosières, doivent aussi amener de bons résultats.

On a dit que les petits chevaux lorrains devaient leurs qualités à des étalons polonais amenés par le roi Stanislas. Ces étalons, d'ailleurs en petit nombre, auraient pu avoir de l'influence dans les environs de Lunéville et de Nancy, mais ils n'ont pu en si peu de temps créer ni même modifier la race de toute la Lorraine. Je suis bien plus disposé à reconnaître à ces chevaux un caractère tartare et à croire qu'ils descendent des chevaux de ces hordes barbares qui, sorties de l'Asie dans le IVe siècle, ont inondé l'Europe.

Entre le Rhin et la Moselle, il existe, un canton que l'on nomme encore le *Hunsrück* (*Tractus Hunorum*), la chaîne ou les montagnes des Huns. On y trouve une petite ville du nom de Kastellaun, *Kastelhunorum*, château des Huns. Il y existe encore des familles qui ont traversé les siècles sans se mêler avec les autres habitants, qui ont la physionomie caractéristique des Tartares, et que l'on désigne encore par le nom de *Hunen*, les Huns.

Ce Hunsrück, pays pauvre, au climat rude, au sol ingrat, possède d'excellents chevaux, et je ne doute pas que des Huns, probablement des débris de l'armée d'Attila, au ve siècle, ne soient restés dans ce canton, que personne ne se sera donné la peine de leur disputer. On sait que les Huns étaient tous cavaliers; ils dormaient, dit-on, et prenaient leurs repas à cheval.

Cheval ardennais. — Un peu plus loin commence l'Ardenne, qui produit aussi de très-bons chevaux, excellents pour les travaux de l'agriculture dans les pays de montagnes. Je ne doute pas qu'il n'y ait aussi du sang oriental dans ces chevaux ardennais.

Ils ont la tête carrée, de beaux yeux, les jambes sèches, quoique les boulets soient garnis de longs poils, et de bons pieds. Ils ont de la vivacité; ils sont pleins de nerf et de cœur, bons travailleurs, faciles à nourrir, robustes, infatigables. Malheureusement ceux qui réunissent ces qualités ne se trouvent plus qu'en bien petit nombre et parmi les chevaux de petite taille. On a voulu grandir cette excellente race et on l'a gâtée par l'introduction d'étalons de la Meuse, qui ont beaucoup plus de taille et de masse, mais qui sont loin de posséder les mêmes qualités. Le département des Ardennes a voulu améliorer par des étalons percherons, par des anglo-normands, même par des anglais; tous ces croisements n'ont pas donné les résultats qu'on en attendait. Il est à regretter qu'on n'ait pas cherché à améliorer d'abord par elle-même l'ancienne race ardennaise.

L'Ardenne élève et exporte une grande quantité de chevaux.

Fig 66. — Cheval des Ardennes.

Cheval franc-comtois. — La Franche-Comté fournit de bons chevaux de roulage ; on leur reproche de ne pas savoir trotter et de manquer du nerf et de la vigueur des ardennais.

Cheval breton. — On retrouve dans la Bretagne une race qui a beaucoup de ressemblance avec l'ardennaise.

Ces deux provinces fournissent de très-bons chevaux pour les transports, les travaux de culture, l'artillerie, les postes, et même la cavalerie légère. Je crains bien que dans la Bretagne comme dans l'Ardenne on ne perde en bonté ce qu'on gagne en volume. C'est par elles-mêmes qu'on devrait améliorer ces précieuses races, en accouplant ensemble les individus les plus parfaits et en travaillant à augmenter la taille par une meilleure nourriture des élèves et des juments.

Entre l'Ardenne et la Bretagne, les départements dont le sol est plus riche fournissent aussi de plus grands chevaux.

Cheval boulonnais. — La race dite boulonnaise, type du cheval de gros trait, s'étend dans tout le nord de la France depuis la Seine jusqu'à la Belgique. Par leur bonne conformation et leur énergie, ces gros chevaux sont plus agiles qu'on ne le croirait à la première vue. Ce sont ces chevaux si bien appréciés par les voituriers que poursuivent les partisans fanatiques du pur sang, qui, sans s'inquiéter des besoins de l'agriculture et du commerce, ne voudraient voir partout que des chevaux légers.

« Le limonier de charrette, dit Dombasle, c'est la tête de Méduse pour MM. du Jockey-club. Le limonier de charrette..... mais ils ne sont pas en état de le comprendre, ce valeureux animal qui, sans cesse aux prises avec les ébranlements d'une masse de 5,000 kilogr., tire dans les montées plus fort que tous les autres, qui supporte seul toute la charge dans les descentes, qui développe chaque jour plus de véritable vigueur que le cheval de

l'hippodrome, qui succombe sous le poids de la fatigue avant l'âge, mais après avoir rendu au pays plus de services que tous les chevaux de pur sang. »

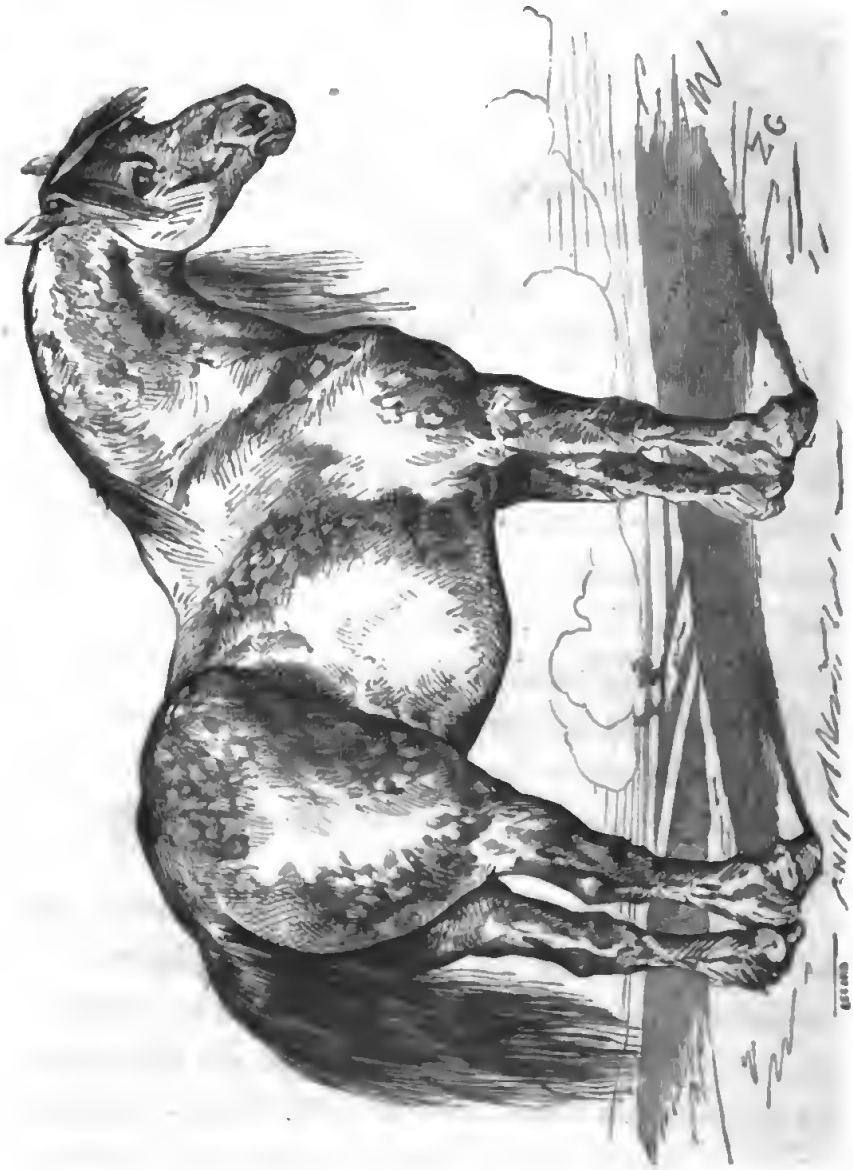

Fig. 67. — Cheval boulonnais.

Jamais je n'ai lu ou entendu éloge du cheval qui m'ait fait autant de plaisir que celui-ci. A cet éloge de la

force matérielle, on pourrait encore joindre celui de la force morale et de l'intelligence que développent les chevaux de travail, particulièrement le limonier et le cheval de cordeau.

Cheval percheron. — C'est la race dite percheronne, des départements de Loir-et-Cher et Eure-et-Loir, qui fournit les chevaux de trait les plus estimés. Non-seulement ces chevaux possèdent d'excellentes qualités, mais depuis peu d'années la mode, si puissante en France, leur a fait une réputation peut-être exagérée et a augmenté dans les mêmes proportions leur valeur mercantile. Ce qui est pour moi positif, c'est qu'il n'existe pas au monde de chevaux comparables à ceux que possède la France pour le roulage, les postes et l'agriculture. Les meilleurs sont ordinairement de robe grise, aussi les marchands ne manquent pas de donner pour percherons tous les bretons qui ont cette robe. La race percheronne n'est pas constante. Là aussi on vise trop à la taille et au volume, parce que les gros chevaux sont les plus chers. Le vrai percheron n'est pas cheval de gros trait, il est cheval de trait léger. Sa tête est légèrement busquée ; il a l'encolure haute, sans être trop forte ; sa croupe, quoique un peu courte et abaissée, n'est pas sans distinction, et son ensemble rappelle le cheval espagnol. Je ne doute pas qu'il n'y ait dans ces chevaux du sang oriental. J'en trouve les indices, d'abord dans leur robe grise, souvent truitée, qui devient blanche avec l'âge, dans leur peau comparativement fine, leur poil fin, leur belle crinière soyeuse, l'expression de leur physionomie et tout l'ensemble de leurs

formes. Il est à remarquer que le cheval d'origine arabe est généralement blanc, tandis que le cheval de gros

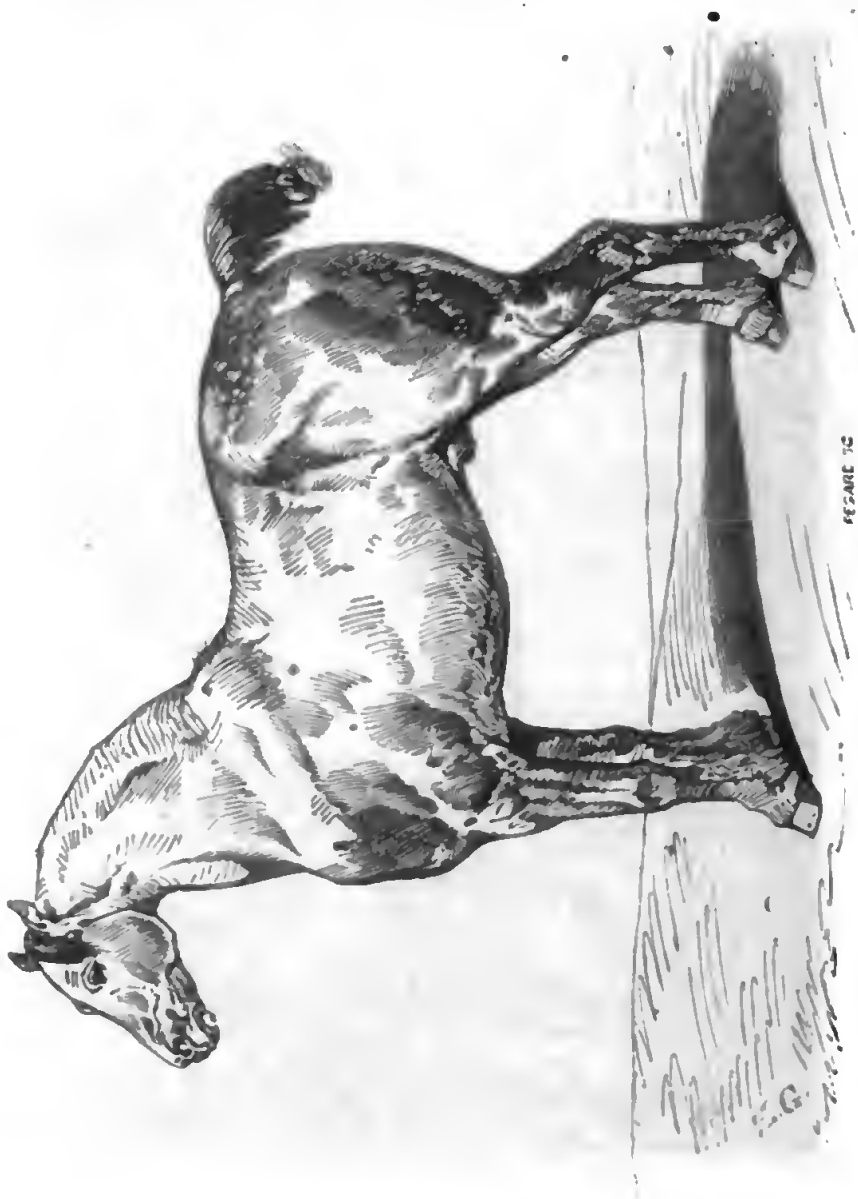

Fig. 68. — Cheval percheron.

trait d'origine flamande est noir. Cette dernière race a en Angleterre le nom de *black-horse*, cheval noir.

A ses qualités extérieures le percheron en joint d'au-

tres plus précieuses, et qu'on trouve rarement réunies. Il est doux de caractère, docile, franc du collier; il a une grande force musculaire, beaucoup de fond, et ses allures sont aussi vites qu'on puisse les exiger d'un cheval de trait. On peut reprocher aux percherons des mouvements trop relevés, qui les fatiguent en embrassant peu d'espace; mais si l'épaule était plus oblique, l'avant-bras plus long, les mouvements plus allongés, le percheron meilleur trotteur serait-il encore cet excellent cheval de trait qu'il est avec ses défauts? On en trouve beaucoup qui ont le dos creux, la croupe trop haute, les membres un peu grêles pour le corps, les jarrets droits. Si l'on formait un haras dans lequel on réunirait les individus les plus parfaits de cette race, et qu'on travaillât avec persévérance à la perfectionner par elle-même, on rendrait certainement un immense service à la France d'abord, puis à presque tous les pays de l'Europe, qui reconnaissent la supériorité des chevaux de travail français et viennent acheter à de hauts prix des types améliorateurs.

C'est aux foires de Chartres que se vend le plus grand nombre de chevaux entiers percherons. Les environs de Châteaudun et de Mondoubleau produisent des poulains recherchés.

Une particularité de l'élève des chevaux percherons, c'est que, dans la règle, les chevaux de quatre ou cinq ans qui arrivent à la foire de Chartres, pour y être vendus, y sont présentés par leur troisième propriétaire. Les cultivateurs qui font naître n'ont que des juments et vendent les poulains à l'âge de six mois; ces poulains

sont alors achetés par d'autres qui les gardent un an, et à dix-huit mois ils passent entre les mains de cultivateurs qui dès cet âge commencent à les utiliser, et pour lesquels ils payent leur nourriture par leur travail, de sorte qu'ils peuvent considérer comme un bénéfice net la différence du prix de vente au prix d'achat.

Ce mode d'élevage représente la division du travail qui donne de si heureux résultats dans les manufactures, et ses avantages ne peuvent être bien appréciés que par ceux qui, ayant élevé des chevaux, savent quel embarras donne une réunion de juments et de poulains de tous les âges et de tous les sexes. Malheureusement il serait bien difficile d'introduire ailleurs cet excellent usage qui existe dans le Perche, probablement depuis des siècles et sans qu'on puisse savoir comment il y a été amené.

Cheval poitevin. — Le Poitou produit aussi des chevaux de diligence et de cavalerie. Beaucoup ont des défauts qu'on attribue en grande partie aux pâturages humides où ils sont élevés.

Cette race a une qualité, elle est propre à produire des mulets. La race de juments mulassières se trouve aux bords de la mer, de la Loire à la Gironde.

Plusieurs parties de la Bourgogne et quelques points de la Champagne fournissent aussi des chevaux de gros trait.

Cheval limousin. — L'ancien Limousin fournit des chevaux issus d'arabes qui ont autrefois joui d'une grande réputation comme chevaux de cavalerie légère et de manége. On leur reproche de manquer de taille,

d'être lents à se développer, de n'être plus en rapport avec les besoins de notre époque.

La rareté des chevaux de cavalerie légère a fait sentir l'importance de la race limousine. On s'est sérieusement occupé de multiplier les chevaux de race arabe au haras de Pompadour, et leur heureuse influence se fait sentir dans le pays.

Cheval auvergnat. — L'Auvergne fournit de bons chevaux de cavalerie légère auxquels on fait les mêmes reproches qu'aux limousins.

Cheval navarrais. — La race navarrine existe dans les Hautes et Basses-Pyrénées, l'Ariége et la Haute-Garonne. L'ancienne race, qui était aussi en réputation, avait beaucoup de rapport avec la race andalouse. La race actuelle fournit des chevaux de cavalerie légère.

Cheval normand. — La province de France qui, depuis une époque déjà très-reculée, jouit pour ses chevaux de la plus grande réputation, c'est la Normandie. Il a été un temps où la Normandie élevait les meilleurs chevaux de l'Europe ; depuis elle s'est laissé devancer. Les vices dans la manière dont on y élève les chevaux ont été tant de fois signalés et paraissent être si bien connus, qu'il me semble inutile de m'y arrêter. Les éleveurs ont fini par comprendre leurs véritables intérêts, et il est à espérer qu'avec les immenses ressources que lui a prodiguées la nature, la Normandie reprendra le rang qu'elle n'aurait jamais dû perdre, et pourra bientôt fournir tous ces beaux chevaux d'attelage et de selle que le luxe va encore demander à l'Angleterre.

La Normandie fournit une grande variété de chevaux. C'est le département du Calvados qui fournit les carros-

Fig. 69. — Cheval normand.

siers; ceux du département de l'Orne sont plus légers, et les chevaux de selle du Mellerault ont une ancienne

réputation justement méritée. On leur reprochait leur caractère sauvage et difficile ; mieux élevés, ils perdront ces defauts.

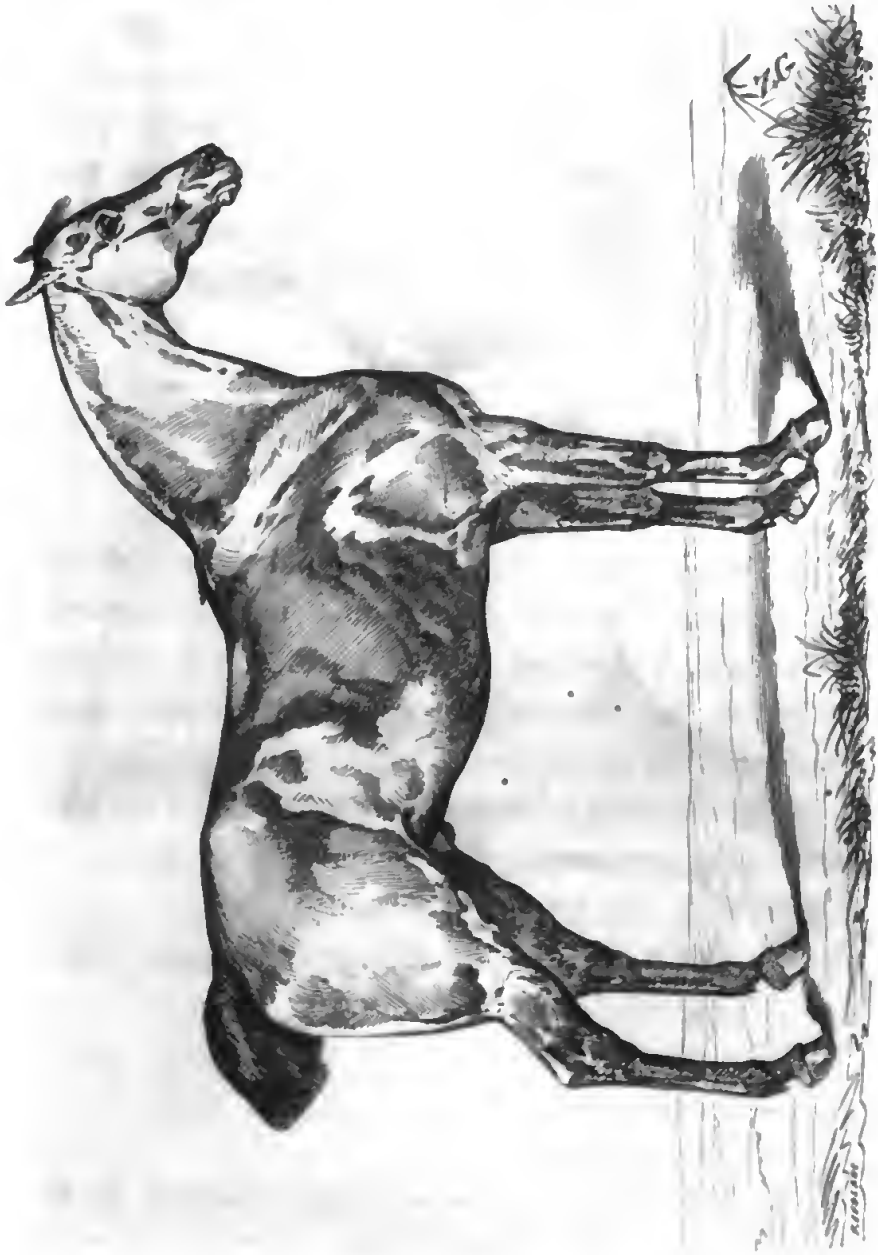

Fig. 70. — Cheval anglo-normand (demi-sang).

La Normandie fournit en outre de bons chevaux de

travail et d'excellents bidets d'allure. Autrefois très-recherchés, les bidets le sont aujourd'hui beaucoup moins, et il est à craindre que cette race ne finisse par disparaître. A mesure que les routes s'améliorent, que les moyens de transport par les voitures publiques et particulières deviennent plus faciles et moins coûteux, on voyage moins à cheval, et les bidets sont moins demandés.

CHAPITRE XV.

Des divers emplois du cheval.

1. *Énumération.* — Après avoir rapidement indiqué les principales races de chevaux qui peuplent la surface de la terre, il n'est pas sans intérêt de voir ce que devraient être les chevaux pour les services si variés auxquels nous les employons.

Si l'on énumère les diverses variétés de chevaux que demandent nos besoins, on trouve :

Cheval de gros trait et de halage.
— de trait léger, de diligence, de poste, d'artillerie.
— d'agriculture.
— carrossier.
— de cabriolet.
— de troupe, grosse cavalerie, cavalerie de ligne et cavalerie légère.
— de chasse.

Cheval de service.
— de manége.
— de promenade.
— de femme.
— de bât.
— de bidet.
— trotteur.

2. *Cheval de gros trait.* — On a vu que c'est en Angleterre que sont les chevaux de gros trait les plus remarquables par leur taille et par leur masse. Je crois que ces colosses sont plus propres à satisfaire l'amour-propre des riches brasseurs de Londres qu'ils ne sont réellement utiles, et je crois que la France, avec ses boulonnais, possède ce qu'il y a de mieux et ne doit, dans ce genre, rien envier à l'Angleterre.

« Le roulage, le halage des bateaux demandent de très-forts et lourds chevaux, parce que, pour traîner de lourds fardeaux sur toute espèce de voie, le moyen d'obtenir le plus grand effet avec une dépense donnée est d'y employer de forts et lourds chevaux. Les routes se sont considérablement améliorées en France depuis vingt-cinq ans, le nombre de chevaux que l'on attelle communément aujourd'hui à toutes les voitures de roulage n'est que d'environ moitié de ce qu'il était vers 1815, et les chargements sont plus forts en même temps que les prix de transport ont diminué partout de près de moitié. »

Ces faits, le prix élevé des forts et lourds chevaux, la certitude de la vente, expliquent suffisamment la tendance générale des cultivateurs à augmenter la taille et

le volume de leurs élèves. L'excès est cependant à éviter en ceci comme en toutes choses, et la taille et le volume des chevaux doivent toujours être en rapport avec

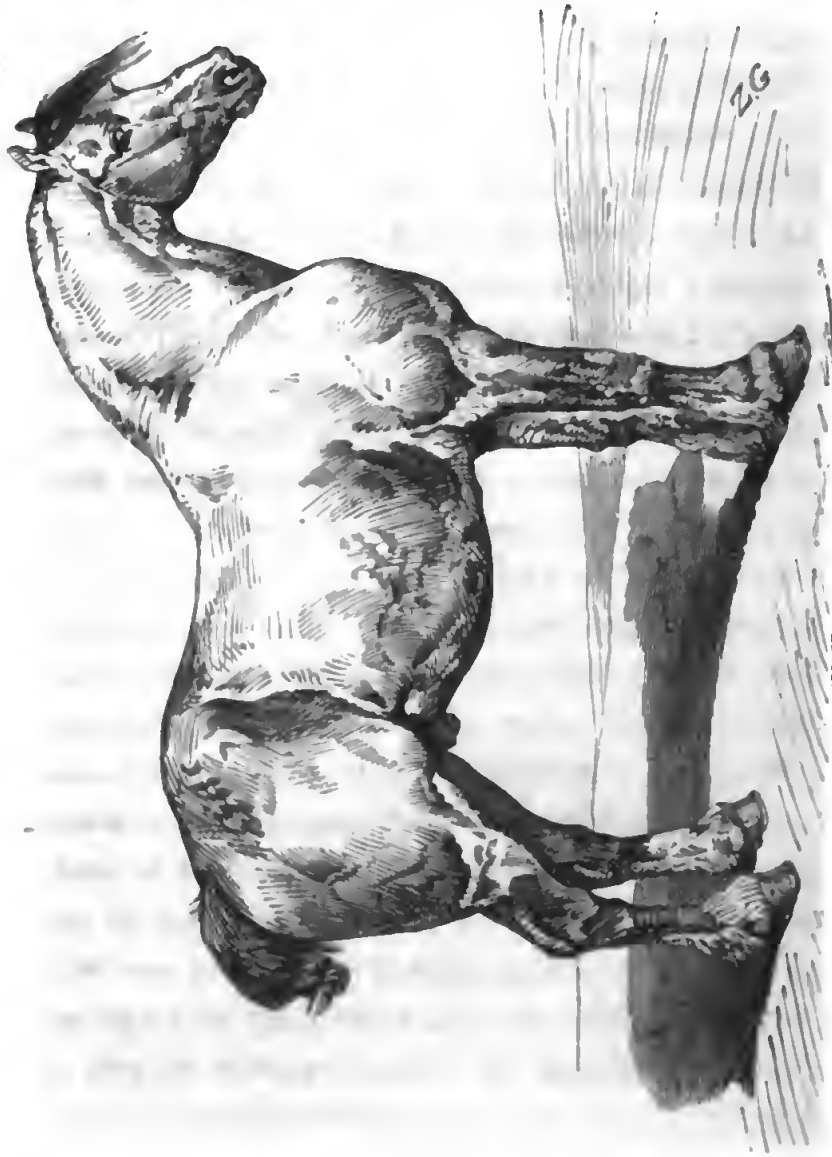

Fig. 74. — Cheval de gros trait.

la richesse du sol, l'abondance et la qualité des fourrages et la nature des travaux.

3. *Cheval de trait léger.* — Après ces lourds chevaux, qui ne sont faits que pour traîner lentement d'énormes charges, viennent les chevaux susceptibles de tirer et de trotter. Le type de ceux-ci est le percheron, dont j'ai déjà fait le portrait et que je considère comme le modèle du cheval de trait léger. On ne sait pas assez quelle pénible et souvent quelle cruelle tâche on impose au cheval qui est à la fois obligé de tirer et de courir. Pour le comprendre, il suffira de savoir qu'entre deux chevaux de course d'égale force, d'égale vitesse, 1 kilogr. de moins que l'un des deux aura à porter suffit pour déterminer la victoire en sa faveur. Parmi ces chevaux de trait léger dont la Bretagne et l'Ardenne fournissent aussi un grand nombre, les plus forts servent aux diligences, les autres aux services de la poste, qui exigent une moindre force, et à l'artillerie.

4. *Cheval d'agriculture.* — Quel est le cheval d'agriculture, ou que doit-il être? C'est une question à laquelle on ne peut répondre d'une manière générale. Ce cheval doit se modifier selon la nature du sol qu'il a à cultiver et selon le régime auquel il est soumis.

Le cultivateur doit chercher à exécuter ses travaux avec le plus petit nombre de chevaux possible. On ne devrait pas atteler plus de deux chevaux à une charrue; cependant la lenteur ne doit pas faire perdre ce qu'on gagne par une plus grande force. Sans cette considération de vitesse, les bœufs mériteraient toujours la préférence sur les chevaux.

Dans le Palatinat du Rhin, pays de plaine, où le sol est léger ou de consistance moyenne, un cheval suffit

à la culture de dix hectares : seul il tire la charrue et exécute les transports.

Si dans les plaines on emploie avec avantage de grands et lourds chevaux, ceux des montagnes doivent être moins hauts, plus légers, plus adroits, plus agiles. Ainsi la taille et le volume des chevaux d'agriculture doivent être déterminés par deux causes, la configuration du sol et la manière dont on les nourrit. D'après cela, l'agriculture de la France peut et doit produire en abondance les chevaux qui lui conviennent le mieux à elle-même pour ces travaux, et ceux que demande la société pour tous ses besoins. « J'attelle, dit un fermier anglais, mes chevaux à ma charrue, à mes chariots, à ma voiture ; je les monte pour aller au marché ou pour chasser le renard. »

Si l'Angleterre en est à ce point, la France pour y arriver a bien plus de ressources que l'Angleterre. Certains départements fournissent déjà d'admirables chevaux de gros trait et de trait léger, et c'est là le plus difficile. Dans beaucoup de départements, la configution du sol, les fourrages peu abondants ou peu substantiels, une petite race de chevaux qui les peuple, s'opposeront à la production de grands chevaux ; mais on y trouve toutes les circonstances favorables à la production des chevaux de cavalerie et des chevaux de taille moyenne qui conviennent au plus grand nombre des services.

A l'appui de ce que j'avance, je puis citer l'ancienne race de Deux-Ponts. Avec des juments anglaises et des étalons arabes, l'avant-dernier duc de Deux-Ponts a créé

cette excellente race qui fournissait de vaillants chevaux de chasse, d'excellents chevaux de cavalerie, et en même temps de beaux et solides chevaux d'attelage pour les équipages du prince et pour les charrues de ses fermiers. Telle était l'ancienne race ducale qu'on n'a su conserver ni en Allemagne, ni en France, et que regrettent tous ceux qui ont pu la connaître et l'apprécier.

Le comté de York, en Angleterre, peut aussi être offert en exemple aux cultivateurs français. C'est avec des juments qui conviennent très-bien aux travaux de la culture que les fermiers anglais produisent ces beaux chevaux d'attelage et de chasse qu'ils vendent à de si hauts prix.

Tous les chevaux de remonte et de luxe que produit l'Allemagne sont achetés chez les cultivateurs, et tandis qu'on se plaint en France du manque de chevaux légers, l'Allemagne envie à la France, et avec raison, ses chevaux de trait. Le progrès amènera dans les deux pays des résultats opposés. En Allemagne les chevaux légers employés à l'agriculture deviendront plus lourds, et en France les chevaux aujourd'hui petits et misérables des cultivateurs prendront de la taille, de l'étoffe, de meilleures formes, et arriveront à fournir de bons chevaux pour toutes les armes de la cavalerie.

Ainsi je n'admets pas un type du cheval d'agriculture. C'est l'agriculture qui doit élever et fournir tous les chevaux que demandent le luxe, le commerce, l'industrie, la guerre ; mais en même temps elle ne doit, à peu d'exceptions près, élever que des chevaux susceptibles de bien exécuter ses travaux.

Ceux qui cultivent de riches plaines, produisant des fourrages abondants et de bonne qualité, élèveront des boulonnais, des percherons ou des anglo-normands. Ceux qui sont moins favorisés par la fertilité du sol ou qui ont à sillonner les pentes rapides des montagnes élèveront des ardennais, des bretons; ceux qui labourent des terres légères et pauvres emploieront des chevaux plus légers; tous les genres de chevaux, jusqu'au limousin, trouveront leur place, et partout on rencontrera en abondance les chevaux de remonte que l'on dit manquer aujourd'hui. Dans cette énumération je ne comprends pas les chevaux de course, il faut les laisser à ceux auxquels une grande fortune permet de se donner cette coûteuse jouissance. Je pense même que c'est seulement par exception qu'un cultivateur peut avoir une jument de pur sang.

5. *Cheval de diligence.* — Le cheval de diligence en France doit unir de la légèreté à une grande force, il faut encore chercher son type dans la race percheronne. Comme la force est la première condition pour enlever les énormes voitures avec leurs chargements, la plupart des chevaux qu'on emploie ne sont pas construits pour la vitesse qu'on exige d'eux, et ils s'usent d'autant plus promptement.

De forts carrossiers pourraient aussi faire le service des diligences.

6. *Cheval de poste.* — Les chevaux de poste proprement dits, et surtout ceux qui font le service de la malle, ont besoin de moins de force et d'une plus grande vitesse. En Angleterre on y emploie des chevaux de

course ou de chasse manqués et qui, n'ayant presque aucune valeur pour d'autres services, sont encore bons pour celui-là.

7. *Cheval d'artillerie.* — Le choix des chevaux d'artillerie laisse une grande latitude. L'artillerie française est généralement bien attelée avec des chevaux de trait léger; mais comme le poids à tirer est peu considérable (il est calculé par chaque cheval à 250 à 300 kilogr.), comme en outre on exige souvent de ces chevaux des allures rapides, on pourrait très-bien y employer des chevaux de demi-sang. J'ai vu des trains d'artillerie anglais attelés de beaux chevaux, tous bais, tous à courte queue, couverts d'élégants harnais et qui, par leur taille et leurs formes, auraient presque tous pu être employés comme carrossiers.

On veut aujourd'hui que l'artillerie soit attelée de chevaux pouvant au besoin servir à monter la cavalerie de ligne.

8. *Cheval carrossier.* — Le cheval carrossier, tel qu'on le demande aujourd'hui, n'est plus ce qu'il était autrefois. Partout les routes sont améliorées, les rues des villes sont élargies et mieux pavées, les voitures sont beaucoup plus légères, et on exige des chevaux une bien plus grande vitesse. Le carrossier doit être demi-sang ou trois quarts de sang. Le carrossier anglais est le produit d'une jument Cleveland avec un étalon demi-sang, trois quarts de sang ou pur sang. Le cheval carrossier doit avoir une belle et haute encolure, bien porter la queue; ses membres et surtout ses pieds doivent être solides. Sa taille varie de $1^m,55$ à $1^m,65$.

Avec les voitures très-légères qu'on a aujourd'hui, on peut atteler des chevaux fins qui appartiennent à la classe des chevaux de selle. Il faut que les uns et les autres ne soient point peureux et soient aussi calmes et dociles que l'exige le service des chevaux attelés.

Presque tous les chevaux venus d'Allemagne et vendus en France, comme chevaux d'attelages, n'ont pas du tout de sang anglais; ils ont de la figure; ils ont l'avantage d'être doux, dociles et de pouvoir être attelés de suite, mais ils ont peu de moyens, peu de fond et ils durent peu.

9. *Cheval de cabriolet.* — Le cheval de cabriolet ou de tilbury n'est qu'un carrossier qui peut avoir un peu moins de taille. Il est indispensable qu'il soit docile, facile à conduire et surtout point peureux ou ombrageux.

10. *Cheval de troupe.* — Le cheval de troupe n'est pas un cheval à part, pas plus que le cheval d'agriculture. Tous les chevaux de remonte doivent être pris à la charrue. Les règlements déterminent la taille pour les différentes armes; les chevaux doivent posséder la force, la solidité et en même temps la légèreté suffisantes. Je ferai seulement observer, et ce fait est tout à l'avantage des cultivateurs, qu'il ne convient pas que le cheval de troupe ait beaucoup de sang. Le cheval de pur sang, dont le cheval de course anglais est le type, est trop long, il a l'épaule trop oblique, le canon trop court; il manque par suite de souplesse; on ne peut pas le mettre sur les hanches, il est difficile à arrêter sur place, et il exécutera toujours mal les voltes, les conver-

sions, tous les mouvements sur lui-même, si fréquents dans les manœuvres de la cavalerie et si importants dans le combat individuel. Ceci est un motif, et il y en

Fig. 72. — Éclipse (cheval de course.)

a encore d'autres, pour donner la préférence à l'étalon arabe, partout où l'on ne cherche pas à obtenir une grande taille.

11. *Cheval de chasse.* — Le cheval de chasse n'existe pas en France. La division des propriétés et la configuration du sol ne permettent en France que par exception la chasse à cheval, tandis que la chasse au renard

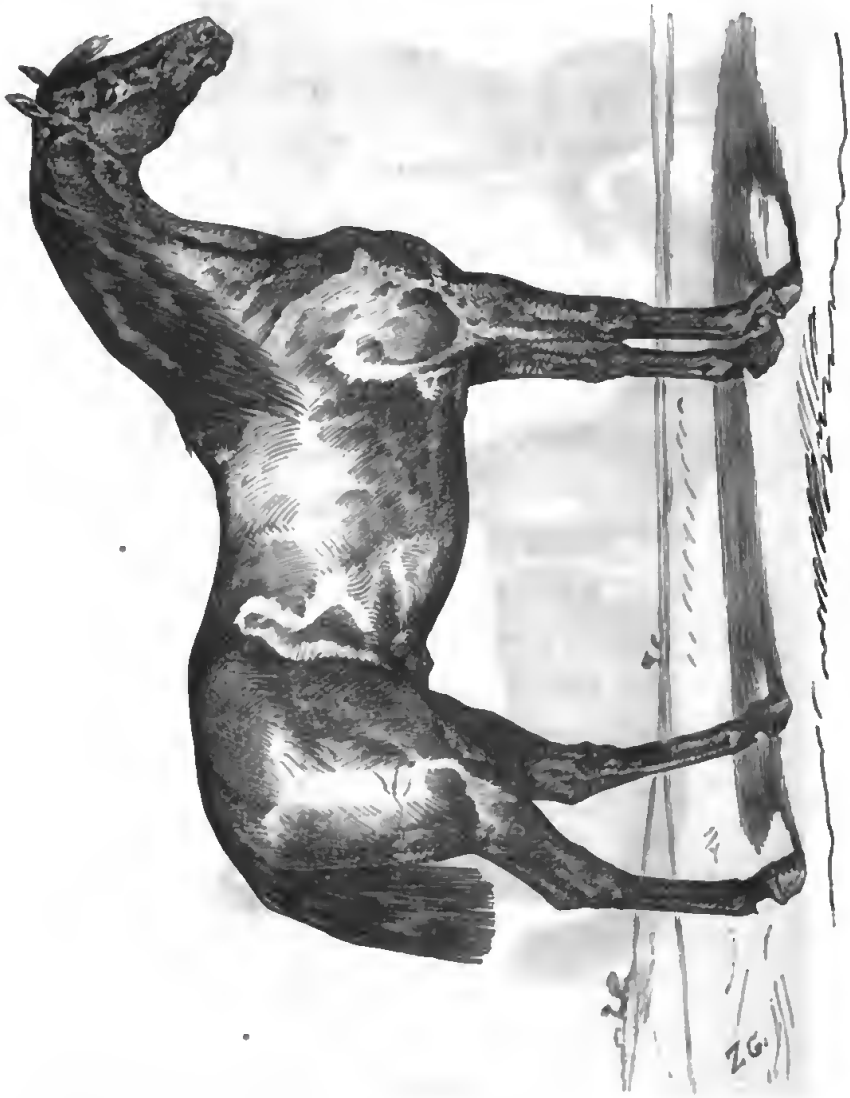

Fig. 73. — Cheval de chasse anglais.

est chez les Anglais un plaisir national et qui emploie un très-grand nombre de chevaux.

Le cheval de chasse anglais est demi-sang ou trois quarts de sang, c'est-à-dire qu'il est le produit d'une jument commune ou ayant un peu de sang ou même demi-sang et d'un étalon de pur sang. Il a de son père le nerf, le fond; de sa mère une construction beaucoup plus robuste que celle de son père, plus d'ampleur, des os plus gros, plus de force musculaire. Très-peu de chevaux de pur sang peuvent être employés à la chasse; leurs membres ne résistent pas aux commotions et aux efforts qu'amènent les sauts qu'ils sont obligés de faire, et leurs allures sont trop près de terre pour qu'ils puissent franchir avec facilité les obstacles qui se présentent.

Le cheval de chasse est fortement membré, large, étoffé, très-bien culotté; ses jambes doivent être parfaitement sûres, ses pieds suffisamment larges. Il lui faut la force nécessaire pour porter à une allure rapide et pendant longtemps un cavalier qui a souvent un poids considérable. C'est l'Irlande qui fournit les chevaux qui déploient la plus grande vigueur à franchir les fossés et les haies.

Voici ce que dit du cheval de chasse anglais M. de Montendre (*Institutions hippiques*) :

« Si jamais la main de l'homme a montré sa puis-
« sance, quand elle est bien dirigée, c'est dans la créa-
« tion de cette espèce de chevaux; car aucune ne pos-
« sède d'aussi hautes qualités, parmi lesquelles se dis-
« tinguent la vitesse et le fond, l'ardeur et la docilité,
« l'adresse et l'intelligence.

« Sa taille doit être de 1m,50 à 1m,60. On demande en
« général trois quarts ou sept huitièmes de sang. Tout

« cheval de chasse, pourvu qu'il ne soit pas trop mau-
« vais, soutient un galop de deux heures, bien qu'il
« ait à franchir de nombreux obstacles ; mais très-peu
« de chevaux sont capables de suivre les chiens pen-
« dant une course d'une demi-heure faite à travers
« champs.

« Outre la chasse elle-même, le cheval a encore à
« faire le chemin souvent assez long pour arriver au ren-
« dez-vous et pour regagner son écurie après la chasse.
« Pour donner une idée de ce que sont les chasses au
« renard en Angleterre, du nombre de chevaux qu'elles
« emploient et de l'importance que doivent avoir les che-
« vaux de chasse, il suffira de dire qu'il y a en Angle-
« terre 900 meutes payant un impôt de près de un million
« de francs. »

Le même M. de Montendre dit encore :

« Les chevaux de chasse, ceux propres à tous les
« services usuels, dans les veines desquels coule plus ou
« moins abondamment du sang noble et pur, sont arri-
« vés à un degré de perfection et de mérite qui ne laisse
« rien à désirer. »

Après avoir lu ceci, que les cultivateurs français pensent que ce sont les fermiers en Angleterre qui élèvent les chevaux de chasse, et qu'un bon cheval de chasse est aussi un bon cheval d'agriculture ! Mais les fermiers anglais possèdent les juments du *Yorkshire* (1), race pure, ancienne et constante ; et c'est là ce qu'il faut travailler à créer en France.

(1) La race du Yorkshire est la même que celle du Cleveland.

12. *Cheval de service.* — Le cheval de service, *hackney* des Anglais, n'existe pour ainsi dire pas en France. C'est le bidet du fermier anglais, lui servant de monture pour ses plaisirs ou ses affaires. Le cheval de service ne doit être qu'un cheval de chasse de taille inférieure; mais il faut qu'il soit bien râblé, bien corsé, et qu'il offre plus de volume que le cheval de chasse proprement dit; ses membres doivent être assez forts pour supporter une charge pesante. La France possède dans ses chevaux de trait légers d'excellentes juments pour produire ce cheval avec des étalons de demi-sang.

13. *Cheval de manége.* — Le cheval de manége, qui jouait un grand rôle dans les siècles qui ont précédé le nôtre, n'existe pour ainsi dire plus aujourd'hui. Pendant les guerres de la République et de l'Empire on n'avait pas le temps d'étudier l'art de l'équitation; depuis, les chevaux anglais sont devenus à la mode, et ce sont eux qui possèdent le moins les qualités nécessaires au cheval de manége. On n'exige pas de lui une vigueur ni un fond remarquables; mais il faut qu'il possède la grâce, la souplesse, la légèreté, la sensibilité, la docilité.

Les chevaux de manége par excellence étaient les andalous, après eux les limousins, les uns et les autres issus d'arabes.

14. *Cheval de promenade et de femme.* — Le cheval de promenade et le cheval de femme sont des chevaux qu'on ne produit pas avec intention; ce sont des chevaux dont souvent l'éleveur ne sait que faire et qu'il a beaucoup de peine à placer. Ils sont petits ou de taille

moyenne; il y a aussi des chevaux de femme pour lesquels on exige de la taille. On demande qu'ils aient de l'élégance, qu'ils aient la tête légère et qu'ils la portent bien; qu'ils aient des jambes très-sûres, des allures agréables; qu'ils soient doux de caractère, dociles, plus ou moins calmes, selon le goût ou les besoins de la personne qui les monte.

15. *Cheval de bât.* — Le cheval de bât disparaît à mesure que les chemins s'améliorent et que les transports par voiture deviennent plus faciles. Les chevaux de bât ne servent plus guère qu'à sortir le bois ou le charbon des forêts où les voitures ne peuvent circuler.

16. *Bidet.* — Les bidets, dont la Normandie produisait d'excellents, sont déjà moins demandés et finiront aussi par disparaître. Déjà il n'y a plus de bidets de poste; on ne court plus à franc étrier. C'était la Bretagne qui fournissait les meilleurs bidets de poste.

17. *Trotteurs* (*harttraber*). — Il me reste encore à indiquer une espèce de chevaux qui n'est pas sans importance, bien qu'on ne puisse leur assigner une destination particulière. Ce sont les *trotteurs*, que l'on trouvait surtout en Hollande et que l'on multiplie aujourd'hui en Russie (1). Quelques hippologues prétendent qu'ils ont du sang anglais ou arabe, mais je crois plutôt avec

(1) J'emprunte ces détails sur les trotteurs russes à un ouvrage de F. Schmalz. *Neue Ansichten und Erfahrungen über Racebildung.* Schmalz pense que ces trotteurs ne fourniraient pas seulement des chevaux de luxe, mais aussi, pour le service des postes et particulièrement des diligences, d'excellents chevaux réunissant la force à la rapidité des allures. Le haras de la comtesse Orlow appartient, dit-on, aujourd'hui à l'empereur de Russie.

Schmalz que c'est une race sans mélange, qui a été formée dans un pays plat comme la Hollande, où des rou-

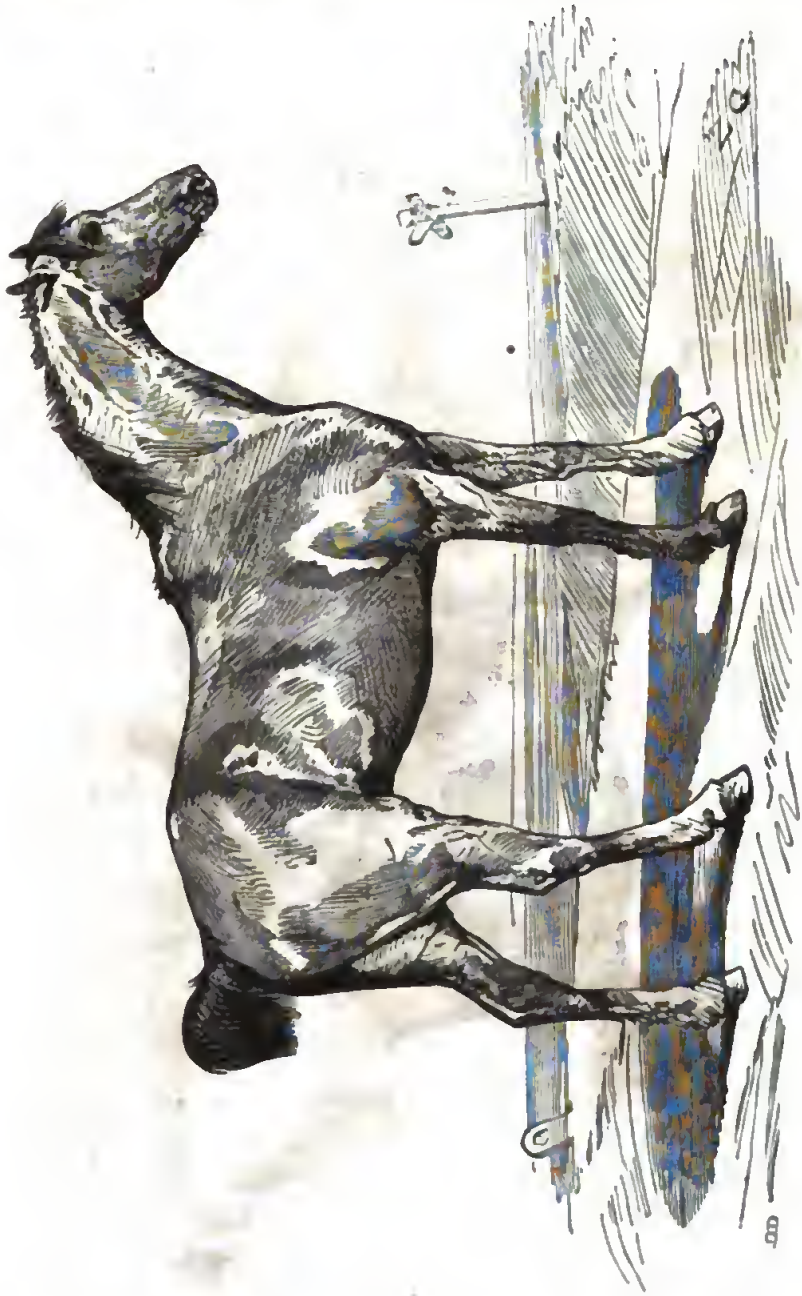

Fig. 74. — Bidet d'allure.

tes unies et des canaux parcourus par de nombreux

traîneaux, lorsqu'ils sont couverts de glace, on fait rechercher des chevaux d'attelage ayant au trot une grande vitesse.

Fig. 75 — Cheval trotteur.

Ces trotteurs n'ont aucun des caractères des chevaux

de sang, ils forment au contraire un contraste frappant avec le cheval de course. C'est en Russie, dans le haras de la comtesse Orlow, qu'on trouve les plus distingués. A Pétersbourg comme à Amsterdam, on les attelle en hiver à des traîneaux, en été à de légères voitures, et les riches amateurs de chevaux les payent à des prix très-élevés. Leur taille est de 1m,60 à 1m,65. La robe est ordinairement noire, la tête n'est pas lourde, l'encolure est forte, mais elle ne manque pas d'élégance; le garot est suffisamment haut; les hanches sont saillantes, la croupe large et avalée, la queue attachée bas. Ils sont avec cela fortement membrés, les longs poils qui couvrent leurs jambes indiquent une origine commune; leur extérieur annonce une grande force, mais sans lourdeur.

Les chevaux provenant du haras de la comtesse Orlow ont la croupe mieux faite que ceux de la Hollande. Leur pas est assez allongé et leste, leur galop est lourd et raccourci, leur trot est tout à fait remarquable et caractéristique. Ils lèvent les pieds beaucoup plus que les chevaux anglais. Lorsque le pied de devant quitte le sol, le trotteur ne le lance pas en avant comme le cheval anglais; au contraire, il le relève par une forte flexion du genou et du boulet, de manière qu'il semble que le pied va toucher le corps.

Au trot le plus allongé, les mouvements sont si rapides qu'à peine l'œil peut les suivre, et pourtant leur marche est parfaitement sûre. Ces chevaux ont en outre beaucoup d'haleine et de fond, et ils peuvent soutenir cette allure remarquable pendant un temps beaucoup

plus long qu'un cheval anglais ne peut soutenir un galop allongé.

Lorsqu'on veut faire déployer à un trotteur toute sa vitesse, il est attelé seul à un droske dans lequel est placée la personne qui le conduit en guides, et à côté du trotteur un jockey monté sur un cheval anglais galope à un galop assez allongé et de manière à ne dépasser le trotteur que d'une demi-longueur de tête. Du moment qu'on commence à dresser les jeunes chevaux, on fait ainsi galoper près d'eux un cheval de sang, pour les habituer à déployer toute leur vitesse.

Les chevaux de la comtesse Orlow se vendent à des prix énormes; elle veut conserver seule cette race précieuse, et elle ne vend ni étalons ni juments. Un seul cheval entier a été cédé à l'empereur sous la condition qu'il ne servirait pas comme étalon.

CHAPITRE XVI.

Principes de l'art d'améliorer les races.

I. — Principes généraux.

Par *race*, on entend les animaux d'une même espèce possédant, outre les caractères généraux de cette espèce, des caractères distincts qui leur sont propres et qu'ils doivent aux influences du sol, du climat, des aliments, et du genre de vie auquel ils sont soumis.

Comme parmi les animaux de toutes les espèces il

existe, d'individu à individu, d'immenses différences, et que le nombre des bons, c'est-à-dire de ceux qui réunissent les qualités que nous exigeons pour notre service, est infiniment petit, comparativement à celui des médiocres et des mauvais, toujours et partout les éleveurs doivent s'appliquer à améliorer et à produire les animaux les plus parfaits, selon les ressources dont ils peuvent disposer.

L'éleveur doit toujours avoir un but certain, c'est-à-dire qu'il ne doit pas élever au hasard; il doit travailler à obtenir certaines qualités et certaines formes déterminées.

Le principe fondamental, c'est que les pères et mères transmettent à leurs productions leurs défauts et leurs qualités.

Les semblables engendrent les semblables.

Les formes, la taille, la couleur du poil, certaines dispositions, certains défauts, ou la disposition à des maladies, se transmettent d'une manière évidente.

On doit donc toujours choisir, pour en tirer race, les individus les plus parfaits, ceux qui possèdent au plus haut degré les qualités que l'on désire, et qui sont exempts des défauts qu'on voudrait faire disparaître. Mais les qualités et les défauts ne se transmettent pas seulement immédiatement du père et de la mère, ils viennent souvent aussi des ancêtres. Plus une race est ancienne et bien établie, plus ces défauts sont difficiles à déraciner; ils peuvent se reproduire après plusieurs générations qui en ont été exemptes.

Les Allemands ont un mot pour rendre cet accident

qui fait si souvent le désespoir des éleveurs : ils disent d'une bête chez laquelle reparaissent des défauts dont le père et la mère étaient exempts et qui existaient dans ses ascendants à des degrés plus ou moins éloignés, c'est un *Rückschlag*, littéralement un *coup en arrière*, c'est un pas rétrograde, qui nous éloigne du perfectionnement auquel nous tendons et qui nous ramène à des défauts que nous travaillons à faire disparaître. Les médecins ont donné, dans l'espèce humaine, à cette influence des ascendants le nom de *Atavisme*, du mot *Atavus*, aïeul.

On accorde généralement trop d'importance aux individus employés immédiatement à la reproduction et pas assez à leurs ascendants. On est chez nous généralement disposé à accorder plus d'influence au père qu'à la mère. Cette opinion vient probablement de ce que le même mâle servant à un grand nombre de femelles, on trouve plus fréquemment reproduit le type du père, et, en outre, de ce que les mâles sont généralement choisis avec plus de soin. L'éleveur doit admettre que le père et la mère ont une égale influence sur les productions.

C'est par les juments que les Arabes tiennent la généalogie de leurs chevaux.

Les qualités morales se transmettent comme les qualités physiques. La disposition à apprendre, le caractère, un tempérament robuste ou délicat, le développement des sens, se transmettent presque toujours. De même la longévité et la fécondité.

Les mâles ressemblent plus ordinairement à leur mère et les femelles à leur père.

On croit que le mâle a plus d'influence sur les parties antérieures et la femelle sur les parties postérieures et les extrémités.

On croit aussi :

Que le père transmet plutôt les formes et tout ce qui a rapport à la vie externe, et la mère tout ce qui tient à la vie interne et à la nutrition;

Que le père influe plus sur les formes, et la mère sur la taille des productions. Le père fournit la semence, la mère est le sol dans lequel elle est reçue et se développe.

Un proverbe arabe, cité par le général Daumas, dit :

Souvenez-vous que la jument n'est qu'un sac ; vous en retirerez de l'or, si vous y avez mis de l'or, et vous n'en retirerez que du cuivre, si vous n'y avez mis que du cuivre.

Que l'influence de la mère l'emporte pour tout ce qui concerne la faculté d'apprendre, les talents et le tempérament.

La femelle doit être *relativement* plus grande que le mâle, c'est-à-dire que, pour obtenir les meilleurs résultats, on demande que la taille de la femelle soit supérieure à la taille ordinaire des femelles comparée à la taille des mâles.

Les individus destinés à la reproduction ne doivent être ni trop jeunes ni trop vieux; ils doivent jouir d'une santé parfaite.

Le régime, la condition des bêtes, amènent des dispositions, des changements de formes, qui deviennent qualités constitutives et se transmettent.

La nourriture de la mère a déjà de l'influence sur le fœtus.

Telles sont les règles générales qui doivent guider l'éleveur pour tous les animaux. Quant à l'amélioration à laquelle il doit toujours tendre, il y a deux manières de l'obtenir : la première consiste à prendre dans la même race les mâles et les femelles destinés à la reproduction, en ayant soin de choisir toujours les animaux les plus parfaits (1). La seconde consiste à employer des mâles d'une autre race plus parfaite.

Les Arabes disent :

Le meilleur produit est celui qui vient d'un père et d'une mère tous deux de bonne race.

II. — Amélioration d'une race par elle-même.

Amélioration par individus de la même race. — Les Allemands nomment *Reinzucht*, les Anglais, *Thoroughbreed*, cette méthode de multiplier une race sans aucun mélange de sang étranger.

Les Français disent, *améliorer une race par elle-même.* Dans ce cas, la race est améliorée, mais elle reste *pure.* Ainsi, on doit pouvoir dire : Ce cheval est de *pur* sang percheron, ou il est de la race ardennaise dans toute sa *pureté*, tout comme on dit qu'un cheval est de *pur sang* arabe ou anglais. Cependant, quand le mot *pur sang* est employé sans aucune explication, il est toujours convenu qu'on entend parler de la race anglaise issue d'Arabe.

Multiplication en dedans. — Si on ne choisit pas seule-

(1) On a donné à cette méthode le nom d'amélioration par *sélection.*

ment les animaux de la même race, mais qu'on les prenne dans la même famille, unis ensemble par de proches degrés de parenté, c'est ce que les Allemands nomment *Inzucht* et les Anglais *in and in ;* on a admis en français l'expression multiplier *en dedans*. Cette méthode a été celle de Bakewell.

Croisements. — Cette question si simple des croisements a été récemment compliquée par l'introduction de mots nouveaux, et il me semble utile de la ramener à sa plus simple expression.

On entend par *croisement* l'accouplement de deux animaux appartenant à deux races différentes, et les produits d'un croisement, quel qu'il soit, sont des *métis*.

Le croisement peut avoir lieu de deux manières, ou par l'emploi de mâles d'une race plus parfaite, ce qui constitue l'*ennoblissement ;* cette expression suppose qu'on prend le type améliorateur dans une race dite *noble*, anglaise ou arabe pour les chevaux, durham pour les bêtes à cornes, mérinos pour les bêtes à laine, etc.; ou on croise aussi en accouplant ensemble des animaux de deux races différentes, dans l'espérance d'obtenir dans les produits la réunion des qualités particulières à chacune de ces deux races.

L'art des croisements présente de grandes difficultés; il exige de l'expérience et la connaissance des races sur lesquelles on travaille, et quand on voit comme on mêle chez nous au hasard des races de toutes les parties du monde, on ne peut pas s'étonner qu'on obtienne souvent de si tristes résultats.

Plus deux races qu'on veut croiser diffèrent l'une de

l'autre, plus le résultat du croisement est incertain, et plus il est difficile d'obtenir la constance dans les produits. L'emploi de métis, c'est-à-dire d'animaux qui n'appartiennent pas à des races pures, n'amène que des résultats incertains et impossibles à prévoir.

Si l'on accouple ensemble deux individus de races différentes, ce sera le caractère de celui dont la race est la plus ancienne qui dominera dans leurs productions. C'est pour cela que la *constance*, résultat de l'ancienneté, est une des qualités les plus précieuses dans une bonne race.

La *constance* est cette manière d'être d'une race ancienne de laquelle il résulte que toutes les bêtes issues de cette race possèdent les mêmes caractères, qui se transmettent avec certitude.

Les Anglais pensent que c'est seulement à la huitième génération que les caractères d'une race peuvent être solidement établis. Mais il ne faudrait pas admettre cette opinion comme une vérité absolue. Pabst s'est expliqué à ce sujet d'une manière fort sage.

« Il n'est pas possible, dit-il, d'établir avec une précision mathématique, comme ont prétendu le faire quelques éleveurs, après combien de générations les caractères d'une race sont solidement fixés. La nature ne se laisse pas entraver dans des formules ou des calculs mathématiques, et si nous pouvons suivre une partie de ses opérations, il en est beaucoup d'autres pour lesquelles elle travaille dans des voies secrètes où notre œil ne peut pénétrer. »

Le tableau suivant donne les résultats obtenus par

l'emploi non interrompu de mâles de l'espèce améliorante pendant dix générations. On commence par une femelle de race commune; la première femelle obtenue par le premier croisement est employée au second, et ainsi de suite. Au dixième croisement, il ne reste plus que 1/1024 de sang commun, mais le sang n'est pas encore pur, et, à la rigueur, il ne le serait jamais; mais ce serait alors comme si, dans un tonneau de vin, on voulait reconnaître l'existence d'une goutte d'eau.

Générations.	Sang pur du côté paternel.	Sang pur du côté maternel.	Total du sang pur.	Reste du sang commun.
1.	1/2	0	1/2	1/2
2.	1/2	1/4	3/4	1/4
3.	1/2	3/8	7/8	1/8
4.	1/2	7/16	15/16	1/16
5.	1/2	15/32	31/32	1/32
6.	1/2	31/64	63/64	1/64
7.	1/2	63/128	127/128	1/128
8.	1/2	127/256	255/256	1/256
9.	1/2	255/512	511/512	1/512
10.	1/2	511/1024	1023/1024	1/1024

Par les croisements, on obtient quelquefois pour certaines parties le changement désiré, tandis que d'autres parties, et surtout l'ensemble, offrent une longue et opiniâtre résistance.

Les parties qui se modifient le plus facilement sont celles qui ont la moindre importance et qui se rapprochent du règne végétal, tels sont les poils, les cornes, les ongles.

On ne doit pas allier ensemble des animaux qui pré-

sentent de trop grandes différences de conformation. Il ne résulte pas de cette alliance une fusion des caractères du père et de la mère, mais, le plus souvent, un mélange hétérogène des uns et des autres. C'est par cette raison qu'on rencontre si souvent, dans le voisinage des haras, des chevaux manqués, qui ne sont propres ni au trait ni à la selle, et qui proviennent d'une jument commune avec un étalon de sang. De même que si on fait saillir une brebis à laine grossière par un bélier superfin, la bête qui provient de cette alliance, au lieu d'avoir une bonne toison métisse, porte souvent une laine qui offre un tel mélange de celles du père et de la mère, qu'un drapier n'est pas en état d'en fabriquer une étoffe passable.

Dans l'accouplement des animaux, il faut éviter avec soin une erreur dans laquelle on est trop souvent tombé, c'est de vouloir améliorer une petite race par de grands mâles. Cet accouplement est tout à fait irrationnel. Il est bien évident que le germe d'un grand étalon percheron, par exemple, déposé dans le sein d'une petite jument lorraine, n'y trouvera pas l'espace nécessaire à son développement, et ne pourra donner qu'un être mal conformé ou disproportionné. Les Anglais ont amélioré leurs chevaux de race par le petit étalon arabe, leurs chevaux de trait par de grandes juments flamandes, leurs porcs par le petit verrat chinois. Avec une nourriture abondante et substantielle, les productions d'une femelle de forte taille et d'un mâle plus petit peuvent atteindre la taille de leur mère. Cette doctrine serait mal comprise, si on en concluait qu'il faut toujours ac-

coupler ensemble une grande femelle et un petit mâle ; mais on doit éviter la disproportion contraire, et, autant que possible, ne pas faire couvrir une femelle d'une petite race par un mâle d'une grande race.

Dans le choix des animaux, on doit toujours, avant tout, s'assurer d'une constitution vigoureuse. Voici à cet égard la doctrine des Anglais :

Les formes extérieures ne sont qu'une indication de la structure intérieure. La faculté de convertir les aliments en nourriture est proportionnelle au volume des poumons : un animal pourvu de gros poumons pourra convertir un poids donné d'aliments en une plus grande quantité de nourriture qu'un autre qui aura de petits poumons. Cuvier dit aussi que la force musculaire est toujours en raison de la respiration (*Anatomie comparée*). La forme et la grandeur du thorax indiquent le volume des poumons. La forme du thorax doit approcher de celle d'un cône ayant son sommet situé entre les épaules et sa base vers les reins. La capacité du thorax dépend plus de sa forme que de son contour. Un cercle contient une surface plus grande qu'une ellipse de même circonférence, et l'ellipse en contient d'autant moins qu'elle s'éloigne plus de la figure du cercle. Un thorax élevé n'a donc une grande capacité qu'autant qu'il a une largeur proportionnée.

La largeur des reins est toujours proportionnée à celle de la poitrine et du bassin. Le bassin, dans les femelles, doit être assez large pour qu'elles puissent mettre bas avec facilité. (H. Cline.)

Des hommes d'un mérite distingué, à la tête desquels

il faut placer Mathieu de Dombasle, ont fortement recommandé l'amélioration des races par elles-mêmes, sans recourir aux croisements.

Souvent les bêtes possèdent de bonnes qualités dont la misère, le défaut de nourriture et de soins, ont seuls arrêté le développement. Ces bêtes ont le grand avantage d'être habituées au régime, au fourrage, au climat, celui surtout d'être robustes et peu exigeantes; et avec des soins bien entendus, avec une nourriture abondante et substantielle, on peut arriver à des résultats remarquables.

Dans les animaux d'une même race, il y a toujours des individus qui se distinguent par certaines qualités. Si on sait les choisir judicieusement, on arrivera à des résultats certains, bien plus tôt que par les croisements.

Ces principes sont d'une vérité incontestable. Les croisements ont déjà amené bien des mécomptes, et ont déjà fait bien du mal. Beaucoup de cultivateurs auraient de meilleurs chevaux, si, au lieu d'acheter un étalon d'une race étrangère, ils avaient mieux soigné et mieux nourri la race qu'ils possédaient, et s'ils avaient su choisir dans cette race les individus mâles et femelles destinés à la reproduction. Cependant les idées de Dombasle à cet égard n'étaient pas toujours justes. En voyant que le gouvernement faisait tout pour les chevaux anglais et rien pour les races communes, en voyant surtout que, méconnaissant les vrais besoins de l'agriculture, on voulait introduire le pur sang partout, Dombasle, dans son indignation, aurait voulu suppri-

mer et les chevaux anglais, et les courses et les haras. Il prétendait que les races communes pouvaient être suffisamment améliorées par elles-mêmes, et il regrettait de n'avoir pas mis ses idées à exécution sur la race lorraine.

Certes, bien des fermiers lorrains auraient beaucoup mieux fait de travailler à améliorer leur race, que d'acheter à grands frais des étalons percherons ou soi-disant tels; certes, les Ardennais auraient dû conserver pure leur excellente race, au lieu de la gâter en voulant lui donner de la taille par l'emploi d'étalons belges; mais Mathieu Dombasle était dans l'erreur, quand il croyait pouvoir tout obtenir par le régime et la nourriture. Il ne faudra que peu de générations pour donner de la taille et de l'étoffe à une petite race, mais il faudrait peut-être un siècle pour modifier la charpente osseuse. De même qu'une race noire restera noire, de même celle qui a la croupe avalée, ou les hanches trop saillantes, ou la tête busquée, etc., conservera ces défauts. Et quand on pense combien il faudrait de temps pour les faire disparaître, on conçoit que le plus grand nombre des éleveurs rationnels reculent devant cette tâche, et préfèrent acheter de suite des juments et des étalons d'une race qu'ils connaissent et qui satisfait à leurs besoins.

Il y a des défauts qui ne peuvent qu'augmenter par la multiplication en dedans : plus une race est ancienne et constante, plus on a la certitude que ces défauts se reproduiront, car la constance augmente à chaque génération. Enfin, on ne doit jamais employer à la repro-

duction, des animaux ayant des défauts qu'on voudrait faire disparaître d'une race.

Mathieu de Dombasle a fait avec M. de Vaugiraud, directeur du haras de Rosières, la remarque que c'est parmi les plus petits chevaux de la race lorraine qu'on trouve les mieux faits. La même remarque peut s'appliquer à d'autres races (1). Je crois qu'on pourrait arriver à d'excellents résultats, en mettant à exécution les idées de Dombasle, et en travaillant à donner de la taille à de tels chevaux, en conservant leurs précieuses qualités. Il faudrait pour cela du temps, et la plupart des cultivateurs sont trop pressés de jouir pour entreprendre une semblable tâche; il faudrait que le gouvernement s'en chargeât, comme de l'amélioration par elle-même de chacune des excellentes races de travail que possède la France (2).

Ce qu'on peut demander aux éleveurs, et ce qui n'est au-dessus des forces d'aucun d'eux, c'est qu'ils s'instruisent dans l'art d'élever, c'est qu'ils n'élèvent pas au hasard, c'est qu'ils sachent quel est le but auquel ils

(1) Pour ne pas être injuste envers les grands chevaux, je crois devoir faire remarquer que leurs défauts sont bien plus apparents en raison de leur taille. Un défaut qui est à peine remarqué sous de petites proportions, frappe de suite la vue d'une manière désagréable s'il se présente sous de grandes proportions. Un dessin qui plaît comme miniature peut donner un très-mauvais tableau, s'il est fidèlement reproduit en grand.

(2) Après la terrible épizootie de 1769 à 1771, qui enleva presque tout le bétail de la Frise, on fit venir du Jutland des bêtes qui n'étaient comparativement que des nains, qui auraient presque passé sous le ventre de l'ancienne race, et sans croisement, dès la 3e ou 4e génération, elles en avaient atteint l'énorme taille. (*Die holsteinische Milch Wirthschaft.*)

tendent, et qu'une fois ce but déterminé, ils travaillent avec persévérance à y arriver.

Celui qui, par tout ce qui vient d'être dit, comprendra l'art de l'éleveur, sentira aussi combien peu de cultivateurs le connaissent, et combien se font, par leur ignorance, un tort incalculable. L'administration des haras n'est pas non plus exempte de reproches; on envoie au hasard les étalons dans les stations; presque tous les ans ils sont changés ; c'est aussi le hasard qui préside aux accouplements, et l'on s'étonne encore que l'amélioration des chevaux fasse si peu de progrès.

L'amélioration de l'espèce chevaline par les croisements exige beaucoup de jugement et de persévérance, à moins que l'éleveur, travaillant sur des races bien connues, profitant de l'expérience de ses devanciers, ne puisse avec quelque certitude savoir d'avance quels résultats il obtiendra. C'est ainsi que les Anglais, possédant depuis longtemps deux races bien établies, constantes, savent, a-t-on dit, avec une précision presque mathématique, quels résultats ils obtiendront en alliant une jument du Yorkshire avec un étalon qui a plus ou moins de sang. L'éleveur qui veut obtenir des produits de deux races dont le croisement n'a pas encore en sa faveur l'expérience, s'expose à bien des mécomptes.

Deux grands exemples sont offerts aux éleveurs par l'Angleterre et par la Saxe. Les Anglais possèdent les premiers chevaux de l'Europe, comme les Saxons possèdent les bêtes à laine les plus fines, parce que les uns et les autres, lorsqu'une fois ils ont eu de bonnes souches, ont eu la sagesse de les conserver pures, de les

améliorer par elles-mêmes, en choisissant toujours pour la reproduction les animaux les plus parfaits, et en évitant avec le plus grand soin le mélange de tout sang étranger.

En France, à Rambouillet, on a aussi conservé pure la race des mérinos d'Espagne que l'on a amenés à une plus grande taille et à une plus grande production de laine.

Les autres pays de l'Europe ont suivi une route différente : ils ont croisé les races, et les résultats obtenus de part et d'autre sont des faits parlants.

Il n'est pas un homme qui ait fait autant de tort que Buffon à l'amélioration des races de bétail sur le continent européen. Il a soutenu le principe de la nécessité des croisements; il a prescrit d'allier les extrêmes, les animaux du Nord avec ceux du Midi; et cette doctrine propagée, admise partout à la faveur d'un nom illustre, a amené des maux incalculables. Ce fut à tel point que l'Espagne, qui possédait une excellente race de chevaux, d'origine orientale, importée par les Maures, faisait venir, en 1764, des chevaux de la Normandie, du Danemark, etc., tandis que de précieuses juments, données par le dey d'Alger au roi d'Espagne, était employées à produire des mulets! La France, l'Espagne, Naples, avaient pour les chevaux une immense supériorité sur l'Angleterre; qu'on compare aujourd'hui ces pays entre eux, et qu'on juge lequel a suivi la bonne route.

Les éleveurs doivent toujours avoir un but certain. Le choix des animaux auxquels un éleveur donnera la préférence, ne dépend pas de son goût pour telle ou

telle race; les animaux sont soumis à une foule d'influences résultant du climat, du sol, de la nourriture, qui doivent être prises en considération dans le choix des individus destinés à la reproduction, et dans la manière dont on gouverne les animaux.

Dans les zones tempérées, les animaux atteignent une taille plus élevée.

Dans les climats chauds, la peau, quoique moins épaisse, est d'un tissu beaucoup plus serré.

Dans les climats humides, les os sont gros, poreux, légers; ils ont beaucoup moins de consistance.

Dans les pays chauds, le tempérament est beaucoup plus fortement prononcé, l'intelligence des animaux est plus développée; ils ont plus de disposition à apprendre.

Par rapport aux lieux qu'ils habitent, on divise les animaux en races de montagne, de colline, de plaine, et chacune de ces races porte des caractères qui lui sont particuliers.

Les bêtes de montagne ont le corps ramassé, le cou court, les jambes courtes, et elles ont comparativement beaucoup de force dans les reins et les extrémités postérieures.

La croupe est large, la tête large et courte, les sabots sont petits et durs.

Les bêtes de plaine sont plus allongées, plus minces; leur croupe est moins large; leurs jambes, leur cou, sont plus longs, leurs pieds plus larges, la corne moins dure. Dans les pâturages humides, les pieds deviennent plats et la corne mince et cassante.

On peut avec des chevaux de montagne cultiver des terres en plaine, mais on ne doit pas transporter dans les montagnes des chevaux de plaine.

La qualité des fourrages que le cultivateur a à sa disposition est aussi une considération importante dans le choix d'une race.

Le régime et les aliments doivent être analogues à la destination des animaux.

Les animaux destinés au travail doivent, dès leur naissance, exercer leurs membres, et être soumis jeunes à un travail proportionné à leurs forces.

Les chevaux de course reçoivent une nourriture substantielle sous un très-petit volume, tandis que des chevaux auxquels on ne demande que des allures lentes, qui peuvent sans inconvénient être chargés de chair, peuvent consommer des aliments plus abondants et moins nutritifs.

Les cultivateurs de l'Alsace nourrissent leurs chevaux de navets ; ceux de la Bavière rhénane, de pommes de terre cuites. Les carottes sont une bonne nourriture d'hiver pour les chevaux d'agriculture.

Par le régime auquel ils sont soumis, les animaux prennent des caractères qui passent à leurs productions, et qui finissent par devenir caractères constitutifs de la race.

Par un bon régime, une nourriture abondante et substantielle, on peut amener une race à une taille et à une précocité dont on ne l'aurait pas cru susceptible.

De longs membres, une grosse tête, un corps court,

sont toujours, dans un jeune animal, les indices et les suites d'un mauvais régime et d'une nourriture insuffisante.

Ceci s'explique facilement : tous les animaux naissent avec de longs membres ; si le corps ne prend pas le développement convenable, la disproportion subsiste ; si, au contraire, le développement du corps est favorisé d'une manière extraordinaire, alors il s'établit une disproportion opposée. Les races de bêtes à cornes destinées à l'engraissement se distinguent par une petite tête, un cou mince, des jambes fines et courtes. On voit donc que les jeunes animaux peuvent contracter des défectuosités par suite d'une nourriture trop ou trop peu abondante.

Le sol, la nourriture, le régime, les travaux auxquels sont soumis les jeunes animaux, exercent sur leur conformation une influence incontestable.

L'exercice des sens ou de certaines facultés leur fait acquérir une plus grande perfection. Le caractère des animaux se modifie aussi par l'éducation, les bons ou les mauvais traitements. Je ne pense pas qu'on puisse révoquer en doute cette transmission des qualités morales, dont l'espèce humaine offre journellement des preuves évidentes. Tous nos animaux domestiques, dont les services demandent une certaine intelligence, ne sont pas pris au hasard, mais sont autant que possible élevés de père et de mère qui possèdent au plus haut degré les qualités demandées. Comme les formes extérieures, comme les qualités morales, de même aussi se transmettent les goûts, les inclinations, l'aptitude à cer-

tains arts, une bonne vue, une belle voix, un odorat plus ou moins parfait, etc.

Sous l'influence de causes physiques sans cesse agissantes, les formes se modifient, puis elles se transmettent, et finissent par devenir des qualités constitutives d'une race.

Dans le cheval de selle, le poids du cavalier abaisse les reins, donne à la croupe une direction horizontale, et tout le corps s'allonge dans des mouvements prompts et faciles. Dans le cheval de trait, au contraire, la croupe s'abaisse par l'action du tirage, les extrémités se rapprochent, et l'animal se raccourcit dans des efforts lents et pénibles.

Les chevaux de montagne sont construits d'une toute autre manière que les chevaux de plaine.

Les animaux qui vivent dans des pâturages médiocres, ceux qui travaillent beaucoup, ont plus d'agilité, plus de nerf, la fibre plus sèche.

Les chevaux élevés dans des pâturages abondants, mais peu substantiels, tels que la plupart de ceux qui nous arrivent des bords de la mer Baltique, sont mous et lymphatiques.

Un poulain élevé dans les pâturages du Mellerault donnera un cheval de selle, tandis qu'il eût donné un carrossier s'il eût été élevé dans la vallée d'Auge.

Le choix des animaux destinés à faire une souche est, pour le cultivateur, de la plus grande importance, et l'on ne saurait y donner trop d'attention. Mais après que le cultivateur qui commence a choisi les bêtes qu'il croit le mieux convenir à sa position, et dont la

Digitized by Google

multiplication doit être pour lui une source de bénéfices, il faut qu'il les aime, qu'il les étudie, qu'il sente leurs besoins et y pourvoie largement ; qu'il soit bien convaincu que l'amour des bêtes est la première condition de succès, la première base de toute amélioration dans l'élève du bétail.

Je suis d'avis qu'un peu de sang est très-bon dans le cheval d'agriculture. Voici le procédé à suivre, si l'on veut introduire dans une race un peu de sang étranger. Je suppose qu'on veuille tenter d'améliorer la race percheronne par le mélange du sang arabe, mais qu'on ne veuille pas pousser le mélange assez loin pour risquer de perdre les qualités que possède le percheron comme cheval de travail. Pour cela, on fait saillir une jument percheronne par un étalon arabe ; si une jument naît de cet accouplement, on la fait saillir à son tour par un étalon percheron, et un poulain entier provenu de ce second accouplement, sera le type qui servira à produire des chevaux percherons possédant un peu de sang arabe. On peut, par ce procédé, verser dans une race plus ou moins de sang d'une autre race. Je n'ai pas besoin de dire que ces mélanges ne se font pas avec précision et certitude du résultat, comme ceux du chimiste dans son laboratoire. Il faut pour réussir la connaissance des races sur lesquelles on travaille, et un choix judicieux des animaux qu'on emploie ; il faut aussi beaucoup de temps, de patience et de persévérance. On fera bien de faire saillir à la fois plusieurs juments, afin d'avoir à choisir entre les produits.

Une erreur que nous avons trouvée généralement ré-

pandue, consiste à croire qu'une race importée est sujette à une dégénérescence à laquelle on doit remédier, comme on dit, en rafraîchissant le sang, au moyen de mâles pris dans la souche primitive. Les animaux peuvent prendre un caractère dépendant du sol, du climat, des aliments, d'un régime bien ou mal entendu ; ces influences sont incontestables, et alors, si on ne peut les détruire, il est convenable de rafraîchir le sang. Mais hormis ces cas, faciles à apprécier, il n'existe pas de cause préexistante de dégénérescence. N'avons-nous pas vu les mérinos prospérer depuis les plaines de l'Estramadure jusqu'à Moscou, et les Saxons ne sont-ils pas parvenus à leur faire porter une laine plus fine qu'ils n'en ont jamais produit en Espagne? L'éleveur doit connaître toutes les influences locales qui peuvent agir sur les élèves ; ce serait une folie de vouloir s'y soustraire. Mais après avoir choisi l'espèce d'animaux qui lui convient le mieux, sous les rapports du sol, de la nourriture et de l'usage auquel il les destine, il doit être convaincu qu'avec des soins judicieux et des alliances bien entendues, on peut conserver et même perfectionner une race importée, sans avoir besoin de recourir à des mâles de la souche primitive.

CHAPITRE XVII.

De la reproduction.

I. — Du choix de l'étalon et de la jument.

En ouvrant un cours d'agriculture ou un des nombreux ouvrages qui traitent de l'élève du cheval, on trouvera l'indication détaillée des qualités que doivent posséder l'étalon et la jument; mais les auteurs ont oublié généralement une considération cependant bien importante, c'est de savoir quel genre de chevaux on veut élever. Le portrait d'un étalon percheron ne ressemblera nullement à un étalon anglais; et ces portraits, qui doivent s'appliquer à tous les chevaux, ne vont réellement à aucun. Quelque chose qu'on fasse, il faut, pour réussir, avoir un but; il faut, quand on prend un chemin, savoir où il mène; quand on se détermine à faire une chose, en savoir toujours le pourquoi. Celui qui agit au hasard abandonne aussi au hasard le succès de son entreprise, et les chances de non-réussite sont infiniment plus nombreuses pour lui que celles de réussite.

Celui donc qui veut élever des chevaux, doit d'abord savoir quelle espèce de chevaux il élèvera. On voit dans les environs des haras de quelle importance est l'accouplement judicieux des étalons et des juments. J'habite près d'un haras, qui entretient 50 à 60 étalons, qui sont au service de tous les cultivateurs de la province. Il y en a de toutes les races, de toutes les tailles, de

toutes les robes, et il est triste de voir quelles considérations déterminent les choix de la majorité des éleveurs. L'un veut un cheval bai, un autre le veut alezan; l'un le veut grand, l'autre le veut large. D'autres ont vu primer un ou plusieurs poulains de tel étalon, ils espèrent en obtenir aussi un beau produit, et ils le donnent à leur jument sans penser à comparer cette jument avec celle dont est sorti le poulain qu'ils ont admiré. C'est ainsi qu'il y a, chaque année, un ou deux étalons à la mode parmi les éleveurs, et c'est de tous ces accouplements irrationnels que proviennent tous ces mauvais chevaux qui ne sont bons à rien. Les haras sont, sous ce rapport, une calamité pour beaucoup de cultivateurs. Dans l'espérance d'élever un joli cheval qu'ils vendront à un prix élevé, ils négligent le bétail à cornes, et ils produisent des chevaux que personne ne leur achète, et qui sont pour eux de très-mauvais chevaux de travail.

Un riche propriétaire peut élever pour son plaisir des chevaux de pur sang, même des chevaux de course; le cultivateur qui veut élever des chevaux, non pour y perdre de l'argent, mais pour en gagner, doit se garder d'élever du pur-sang, à moins qu'il ne se trouve placé dans quelque position exceptionnelle particulièrement favorable.

Bien des jeunes gens peuvent se laisser séduire par l'attrait qu'inspire généralement l'élève des chevaux, et aussi par l'espoir de bénéfices que peut procurer cette branche d'industrie. Je ne crois pouvoir mieux faire que de leur citer l'opinion d'un des premiers éleveurs de

l'Allemagne, M. de Knobelsdorf (dans une brochure sur l'élève des chevaux en Angleterre); voici comment il s'exprime :

« Vous me demandez si dans la partie de l'Allemagne que nous habitons (la Prusse orientale), l'élève des chevaux peut s'allier à une agriculture bien dirigée? Je vous répondrai : En grand, très-rarement et seulement dans des circonstances tout à fait extraordinaires; en petit, c'est possible, mais sous la condition qu'on élèvera non des chevaux tout à fait communs, mais des chevaux améliorés. Mon entière conviction est que je regarde un haras sur une propriété particulière comme incompatible avec la meilleure exploitation de cette propriété. La preuve de ceci, c'est que dans toute l'Allemagne, la Pologne et la Hongrie exceptées, je ne connais qu'un seul établissement dont le succès contredise mon assertion, c'est celui d'Ivenack, dans le Mecklembourg.

« Il serait superflu de détailler les frais énormes de semblables établissements. Sur une petite échelle, ces frais ne peuvent être couverts et sont une cause de ruine. L'étendue de bâtiments inutiles, la dévastation des forêts, pour en tirer le bois nécessaire aux clôtures, la diminution de la production du fumier, et tous les nombreux dérangements apportés à la marche régulière de l'exploitation; tout cela est d'une frappante évidence. Aussi, depuis vingt ans, presque tous les petits haras ont cessé d'exister, et les progrès toujours croissants de la culture, les louables efforts des cultivateurs pour l'améliorer, la division des propriétés qu'amène l'augmen-

tation de la population, ne laissent pas supposer que ces haras pourront jamais être rétablis.

« Vous serez étonné d'entendre ainsi parler un cultivateur qui est lui-même éleveur de chevaux, et dans les écuries duquel vous avez souvent admiré de beaux chevaux ; mais j'ai acquis de l'expérience à mes dépens, ma conviction est entière, et je désire que mon exemple puisse profiter à d'autres.

« Les pertes qu'on peut faire dans l'élève des chevaux sont plus considérables que dans d'autres branches d'industrie, parce qu'ici la vanité est presque toujours en jeu. »

Ici vient le détail de toutes les chances fâcheuses et de toutes les pertes auxquelles est exposé le propriétaire d'un haras.

« Et, continue-t-il, je n'ai jamais vendu mes élèves au-dessous d'un prix moyen de 1,000 fr.; j'en ai vendu plusieurs le double de cette somme ; je n'ai pourtant pas retiré de mon capital les intérêts qu'il aurait dû produire, et les denrées consommées m'ont été très-mal payées.

« Et quel accablant résultat présente le compte des chevaux, si l'on examine combien de bêtes à laine on aurait pu nourrir au lieu de chevaux sur une propriété qui élève tous les ans dix poulains !

« La comparaison avec les bêtes à cornes ne serait certainement pas non plus à l'avantage des chevaux. »

Ceci a été écrit à une époque où les bêtes à laine superfine donnaient des bénéfices très-considérables.

« Et pourtant, continue M. de Knobelsdorf, j'élève

encore des chevaux ! J'y aurais complétement renoncé, si je n'avais espéré qu'on peut élever les chevaux à l'écurie, tout comme les bêtes à cornes. J'étais confirmé dans cette idée par ce que j'avais vu en Angleterre, où les poulains ne pâturent que pour prendre de l'exercice, et reçoivent leur nourriture à l'écurie; et une expérience de trois années a effectivement confirmé mes prévisions.

« Pendant les trois derniers étés j'ai nourri mes chevaux, à l'écurie, de trèfle et de vesces, et j'y ai trouvé de grands avantages. On évite ainsi tous les frais de clôtures; le quart du terrain consacré à la pâture suffit pour nourrir un cheval au râtelier, et l'on obtient une quantité considérable de fumier. Les maladies et les accidents sont beaucoup plus rares; les chevaux ne sont pas tourmentés par les insectes; et, ce qui est le plus important, leur nourriture est régulière, tandis qu'à la pâture ils ont parfois surabondance, et le plus souvent, ils ne trouvent pas une nourriture suffisante, à moins qu'on ne leur abandonne un espace immense. Et si les jeunes chevaux ne sont pas attachés dans les écuries, si chaque jour on les laisse quelques heures en liberté dans un enclos attenant aux bâtiments, ils ne manqueront pas de l'exercice nécessaire à leur développement.

« Mais la plus grande amélioration que j'ai introduite dans l'élève des chevaux, c'est que je l'ai réduite de moitié; au lieu de 16 je n'élève plus que 8 poulains, que j'obtiens de bonnes juments anglaises qui ne travaillent jamais.

« Je crois que j'élève, d'après la méthode que je suis, de meilleurs chevaux et à de moindres frais ; cependant, comme il faut que j'entretienne un étalon de prix, chaque poulain qui naît me coûte, pour son père, 125 fr.; et si je compte les frais du côté de la jument, la nourriture du poulain jusqu'à l'âge de quatre ans (plus jeune, je ne trouve pas à le vendre), il résulte encore qu'à un prix moyen de 1,000 fr. pour chacun de mes élèves, j'ai plutôt de la perte que du bénéfice.

« Cela est triste, me direz-vous, et si chacun calcule ainsi, personne n'élèvera de chevaux. C'est vrai ; mais il en résultera que personne n'aura plus de haras, et qu'on fera ce qu'il y a de mieux à faire, c'est-à-dire que chaque cultivateur élevant chaque année un poulain, tout le pays ne sera plus qu'un vaste haras comme le Yorkshire.

« Le petit cultivateur doit élever chaque année un poulain de ses juments de travail. Le grand propriétaire ou le fermier élèvera aussi un poulain d'une bonne jument de race qui lui servira de monture et gagnera ainsi sa nourriture. Ces poulains ne seront plus une charge pour une ferme, et le fermier qui peut chaque année vendre un jeune cheval, aura une recette en argent comptant en même temps que l'élève de ses chevaux sera pour lui un plaisir. »

J'ai cru ne pouvoir mieux faire que de transcrire ces sages réflexions, fruits de l'expérience d'un éleveur ; elles suffiront, je pense, pour faire sentir le danger de se livrer en grand à l'élève des chevaux.

M. de Knobelsdorf conseille aux fermiers l'élève des

chevaux de race, parce que dans le pays qu'il habite il n'existe pas une race de chevaux de travail comparable à celles que possède la France. Quand on peut avoir de bonnes juments boulonnaises, percheronnes ou normandes, je crois qu'il n'y a pas à hésiter, et qu'on ne doit élever que des chevaux susceptibles de donner de bons chevaux de travail.

La question est alors pour l'éleveur de savoir à quelle espèce il doit donner la préférence. Je crois avoir démontré que ce choix ne dépend pas du caprice ou du goût de l'éleveur, mais qu'il est déterminé par les circonstances dans lesquelles il se trouve placé : nature du sol, abondance et richesse des fourrages.

Je crois encore devoir prévenir les éleveurs contre la disposition assez générale à vouloir élever de grands et lourds chevaux. Il est vrai que ces chevaux sont demandés et bien payés pour le roulage (1) ; mais la bête dont l'éleveur obtient le plus haut prix n'est pas celle qui lui donne le plus grand profit net. Les chevaux consomment en proportion de leur volume, et ces grands et lourds chevaux mangent énormément. Ensuite, ces gros chevaux qui conviennent au roulage conviennent-ils aussi aux travaux de l'agriculture ? Je crois que, généralement, ils conviennent moins que des chevaux de moindre taille qui ont plus de nerf et plus d'action.

Les voituriers qui ne quittent pas les grandes routes, demandent dans leurs chevaux de la masse et non de la

(1) Il est probable que les chemins de fer vont faire perdre aux gros chevaux beaucoup de leur valeur et augmenter celle des chevaux de trait légers.

vitesse; ils savent que c'est à une allure lente qu'ils transportent les plus lourdes charges : il n'en est pas de même pour les travaux de culture. Il y a bien des circonstances, pour rentrer les récoltes par exemple, quand le tonnerre gronde, où on serait bien fâché de n'avoir pas des attelages en état de trotter; le travail de la herse demande de l'agilité; il y a des pays très-bien cultivés où, dans les champs en pente, les chevaux hersent en montant au pas et en descendant au trot. Un lourd cheval se fatigue à la herse par son poids même.

Dombasle a émis une opinion que je ne peux pas partager : c'est que la force musculaire des chevaux est en rapport avec leur masse. Nous voyons tous les jours le contraire chez les hommes, ce ne sont certainement pas les hommes les plus grands, les plus gros qui ont le plus de force. Habitant un pays où il existe un haras depuis environ quatre-vingts ans, et où l'on trouve un très-grand nombre de chevaux ayant du sang, je vois souvent avec admiration la force qu'ils développent.

Ainsi de petits chevaux qui ont à peine la taille exigée pour la cavalerie légère, tirent, attelés à un chariot à quatre roues, une charge de 1,000 kil. de houille, et ils travaillent tous les jours, mangeant rarement de l'avoine, nourris de pommes de terre, de son, de foin médiocre ou mauvais et d'herbe pendant l'été. Aussi je partage l'opinion émise par des Anglais et des Allemands, qu'un peu de sang est une excellente chose pour le cheval d'agriculture, et je crois qu'il y a du sang arabe dans le vrai percheron. Je dis le vrai percheron,

car, malheureusement, cette race est aussi bien mélangée, et depuis que son mérite est reconnu et qu'elle est demandée, tous les chevaux gris que fournissent le Perche, la Normandie, la Bretagne, sont des percherons. Mais si un peu de sang est une très-bonne chose, il ne faut pas oublier que le premier mérite du cheval de travail est de bien travailler, et que le cheval qui a beaucoup de sang a rarement la patience, la constance, la persévérance, dans les efforts qui distinguent le cheval commun.

Le cultivateur étant fixé sur le genre de chevaux qu'il veut élever, ne doit rien négliger pour se procurer de bonnes juments; elles doivent, être avant tout, parfaitement nettes de toutes tares héréditaires.

Les défauts qui se transmettent le plus facilement sont ceux des yeux, des os et des pieds; ainsi une jument ou un étalon ayant de mauvais yeux, ou affectés de jardons, d'éparvins, à pieds encastelés, à pieds plats, ne doivent jamais être employés à la reproduction. On doit de même exclure les chevaux poussifs, cornards, affectés de tumeurs synoviales (mollettes, vessigons, etc.), ceux qui sont méchants, tous ceux enfin qui ont des défauts de conformation qu'ils transmettent à leurs descendants. S'il le peut, un éleveur ne doit pas hésiter à faire un sacrifice pécuniaire pour se procurer une bonne jument. Non-seulement cette jument produira un nombre plus ou moins grand de poulains dont la valeur sera proportionnée à celle de leur mère, mais ces poulains sont destinés à devenir, à leur tour, des producteurs, et dans une jument qui sert de souche, il y a tout un

avenir bon ou mauvais, selon qu'elle est bien ou mal choisie.

Après qu'on s'est assuré que la jument est exempte de tares héréditaires, on verra si elle a un large coffre, une large poitrine, de bonnes allures et enfin, dans toutes ses parties et dans son ensemble, une bonne conformation pour l'usage auquel elle est destinée, et si elle possède, selon sa race, la beauté qui fait aussi partie du mérite des chevaux destinés à la vente.

Les qualités de l'étalon doivent être analogues à celles de la jument ; et si je suis d'avis qu'on ne doit pas hésiter à payer un prix élevé pour se procurer une bonne jument, je pense aussi qu'on doit craindre encore moins de payer cher la saillie d'un bon étalon. Il ne suffit pas que l'étalon et la jument soient exempts de défauts, et soient individuellement des animaux distingués, il faut encore qu'ils se conviennent pour être appareillés ensemble. Rien n'est plus facile si on les prend dans la même race ; si cela n'est pas, je renvoie à ce que j'ai dit des croisements.

II. — De la saillie.

L'époque ordinaire de la monte est de la fin février jusqu'à la fin de juin. On doit chercher à faire naître les poulains de bonne heure, pour que les juments aient mis bas à l'époque des travaux du printemps, et parce que les premiers poulains ont toujours une grande avance sur ceux qui naissent tard. Il est inutile de dire que les jeunes poulains doivent être tenus dans une

écurie chaude, et que la bonne nourriture de la jument doit lui assurer abondance de lait; là où manquent ces deux conditions, les premiers poulains languissent, et sont dépassés par ceux qui ne naissent qu'au mois de mai.

Il y a deux sortes de montes, en liberté et à la main. Dans la première, l'étalon est lâché avec les juments et les saillit à volonté. De cette manière, l'étalon se fatigue beaucoup plus et ne peut servir qu'un nombre beaucoup moindre de juments; il arrive en outre que si plusieurs juments sont en chaleur en même temps, il s'attache à une seule, à laquelle il donne la préférence et ne couvre pas les autres. Cette méthode n'est plus usitée que dans les haras demi-sauvages, et dans les endroits où l'on abandonne au hasard la multiplication d'animaux sans valeur.

Dans la monte à la main, lorsque la jument est en chaleur, on la présente à l'étalon qui lui est destiné. Dans les haras, on s'assure d'abord que la jument est en chaleur, par un étalon que l'on nomme boute-entrain, qui est ordinairement un cheval de peu de valeur, mais ardent, dont les démonstrations excitent la jument, et qui est cependant assez docile pour qu'on puisse, quand on veut, l'éloigner d'elle.

Les juments, quoiqu'en chaleur, commencent presque toujours par se défendre, et par détacher à l'étalon des coups de pied qui peuvent être dangereux; on leur met des entraves. Les entraves consistent en deux grosses cordes, d'environ 3 centimètres de diamètre, ayant à une extrémité une forte courroie qui se fixe par

une boucle au paturon de chaque pied de derrière. Les deux autres extrémités des cordes s'attachent à une bricole légère, ou bien se nouent ensemble, après avoir fait le tour de l'encolure. On conduit l'étalon avec un bridon ou un caveçon, selon qu'il est plus ou moins docile. Il y a de jeunes juments chatouilleuses, auxquelles on est forcé de mettre un torche-nez. On ne doit pourtant recourir à ce moyen qu'à la dernière extrémité. En général, on doit agir avec douceur et sans bruit, en éloignant les témoins inutiles. Pour accomplir cet acte, les animaux en liberté recherchent autant que possible un lieu écarté et solitaire.

Après la monte, on promène pendant un demi-quart d'heure la jument au pas, puis on la rentre à l'écurie, où on la laisse en repos. Toutes les pratiques ayant pour but d'assurer la conception sont bannies des haras comme au moins inutiles.

Il y a des juments qui retiennent difficilement, il y en a dont on ne parvient pas à obtenir de poulains. Il y a aussi des étalons qui produisent peu de poulains. Les juments ne doivent pas être trop grasses ; celles qui sont bien nourries et d'un tempérament ardent peuvent être saignées avant la saillie, c'et un moyen qui réussit quelquefois. On fait aussi saillir le même jour par deux étalons différents.

La fécondation est plus assurée quand la jument et l'étalon travaillent. Les étalons des haras sont généralement moins productifs que ceux des cultivateurs. Il ne faut pas faire saillir immédiatement après le repas.

Le neuvième jour après la saillie, on représente la ju-

ment à l'étalon ; si elle est encore en chaleur on la laisse saillir de nouveau ; dans le doute, on ne doit pas la faire saillir : lorsqu'une jument a conçu et qu'en l'entravant on la force à recevoir le mâle, il en résulte presque toujours un avortement qui peut avoir des suites dangereuses.

Un étalon vigoureux et bien nourri saillit tous les jours tant que dure la monte ; il peut même saillir deux fois dans un jour. Il y a des propriétaires d'étalons qui leur font couvrir autant de juments qu'on leur en amène ; mais l'étalon dont on abuse ainsi dure certainement moins longtemps, et un cheval de prix doit être ménagé. Par la même raison, on ne doit pas, si ce n'est par une exception que nécessite le besoin, employer un jeune cheval à la monte avant l'âge de quatre ans.

On emploie les taureaux dès l'âge de deux ans, souvent même plus tôt, dans les pays où l'on donne le plus de soins à l'élève des bêtes à cornes. On croit que ce sont les jeunes taureaux qui donnent les plus beaux produits, mais aussi à l'âge de cinq ans ces taureaux sont réformés et livrés à la boucherie.

Quant aux juments, c'est certainement un abus et une avidité mal entendue que de les faire porter avant leur entier développement. Le produit d'une jument ou plutôt d'une pouliche de trois ans ne sera jamais un animal aussi parfait, aussi complet que celui d'une autre jument qui n'aura été saillie qu'à quatre ans, si elle est de race commune, et à cinq ans si elle est de race arabe ou anglaise.

Il n'y aurait qu'un motif plausible pour faire porter,

dès l'âge de trois ans, les juments dont on veut faire des poulinières, c'est que si la nature n'est pas satisfaite, la conception devient d'autant plus incertaine qu'on a attendu plus longtemps. On a souvent occasion de faire cette remarque avec les génisses. Il arrive fréquemment qu'une jument réformée comme bête de selle ou d'attelage, et qui ferait encore une bonne poulinière, ne conçoit plus, et la stérilité, dans ce cas, n'a sans doute pas d'autre cause. Malgré cette considération, je crois qu'il est encore temps de faire saillir les jeunes juments à l'âge de quatre ans, et qu'on ne doit pas le faire plus tôt.

Il y a des gens qui, après la monte, font saigner un étalon dans l'intention de le rafraîchir. Au lieu de lui tirer du sang, il faudrait, si on pouvait, lui en donner, pour réparer les pertes qu'il a faites. On doit seulement le bien nourrir et ne lui demander qu'un travail modéré.

III. — De la gestation.

Quant à la jument, elle reste, après la saillie, soumise à son régime et à son travail ordinaires. On doit seulement éloigner d'elle toutes les causes qui pourraient déterminer l'avortement, telles que les courses forcées, les efforts, les sauts, les coups, le pâturage lorsque l'herbe est couverte de gelée blanche. Une jument pleine ne doit pas être attelée dans un brancard, elle doit être placée à l'écurie de manière qu'elle ne puisse être tourmentée par d'autres chevaux ou en recevoir des ruades. Lorsqu'elle n'a à exécuter que des travaux peu pénibles et à une allure lente, elle peut travailler sans danger

presque jusqu'au dernier jour. Un travail modéré vaut beaucoup mieux qu'un repos complet.

Il est difficile de reconnaître avec certitude si une jument porte. A deux ou trois mois, on remarque qu'elle devient paresseuse, qu'elle est plus calme et semble éviter les mouvements qui pourraient nuire à son fruit. Lorsqu'elle est à mi-terme, en posant la main à plat sur le ventre, en avant du pis lorsque la jument boit, on peut sentir le poulain remuer. Plus tard, elle devient de plus en plus lourde, le ventre grossit et surtout s'élargit, enfin les mamelles se gonflent. On peut pourtant se tromper : on voit fréquemment des juments qu'on croyait pleines, qui, en définitive, ne le sont pas, et d'autres mettre bas lorsqu'on ne s'y attendait pas, après avoir fait un service très-pénible ; mais ce dernier cas est tout exceptionnel. La connaissance de ce fait que la chaux est nécessaire à la formation des os, a amené à d'intéressantes découvertes. Ainsi l'analyse de l'urine de la jument donne l'indication la plus certaine de la gestation. La formation des os du fœtus absorbe la totalité de la chaux, et il ne s'en trouve plus dans les urines d'une femelle pleine. Dans les circonstances ordinaires de la vie, il n'y a pas pour le corps une quantité de chaux qui excède ses besoins. Par conséquent, la formation des os du fœtus doit avoir nécessairement lieu aux dépens de la substance des os de la mère. De même encore les fractures d'os chez une femelle pendant la gestation sont très-difficiles à guérir. Si une jeune jument est saillie et conçoit à l'âge de trois ou quatre ans, la formation des dents est retardée de manière qu'elle ne

marque que quatre ans, lorsqu'elle a déjà cinq ans. La jument porte onze mois environ, 330 à 340 jours.

Quelques jours avant l'époque présumée où la jument mettra bas, on doit la déferrer et la placer seule et non attachée dans une boxe.

On croit que les poulains mâles sont ordinairement portés quelques jours de plus que les femelles.

Il y a des auteurs qui recommandent de mieux nourrir les juments dans les dernières semaines qui précèdent le part. Si une jument est en bon état, si elle a jusqu'alors été abondamment nourrie, on doit au contraire diminuer la nourriture solide, le foin, l'avoine, et lui donner des boissons farineuses, une nourriture rafraîchissante et délayante ; cette nourriture produira du lait et disposera la jument à mettre bas plus facilement et sans danger.

Lorsque l'époque du part approche, le pis se remplit de lait, et la dislocation du bassin forme un creux de chaque côté de la queue.

On doit alors surveiller la jument afin d'être présent et de pouvoir, au besoin, lui porter secours au moment de la naissance du poulain.

IV. — Du part naturel.

Il y a des juments qui mettent bas debout, la plupart se couchent; dans tous les cas, le poulain doit se présenter de la même manière.

Les parties génitales de la jument sont : la vulve, le vagin et la matrice, dans laquelle on distingue le col, le

corps et les cornes. La figure suivante et la légende qui l'accompagne donneront une idée suffisante de l'anatomie de cet organe.

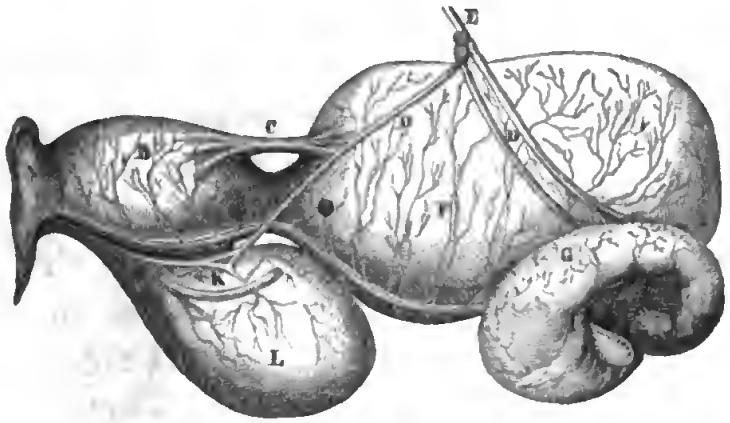

Fig. 76. — Parties génitales de la jument.

LÉGENDE.

A. La vulve.
B. Le vagin.
C. Le col de la matrice.
DD. Artères qui conduisent le sang à la matrice et à la vessie.
E. L'artère qui sort de l'aorte.
F. Le corps de la matrice.
G. La corne droite de la matrice.
K. Une portion des canaux qui amènent l'urine dans la vessie.
L. La vessie.

C'est une erreur, généralement admise chez les habitants de la campagne, de croire que le fœtus dans le sein de sa mère (dans la matrice), se retourne et fait une culbute pour venir au monde. Depuis le moment de la conception jusqu'à celui du part, le poulain conserve dans la matrice la même position. Il a la tête du côté de la vulve et la croupe du côté de la poitrine de sa mère ; il a la tête placée de manière que sa bouche se rapproche de son poitrail, et les quatre jambes sont repliées sous le corps. Il a le dos en haut,

vers le dos de sa mère, ou bien il est penché tantôt d'un

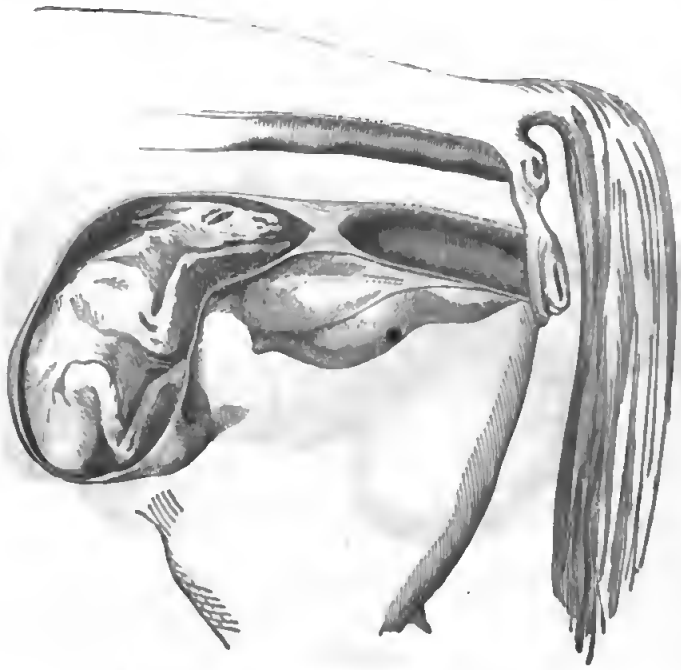

Fig. 77. — Position du poulain dans la matrice.

côté, tantôt de l'autre. Lorsque le moment de la naissance arrive, la tête se relève et les jambes de devant

Fig. 78. — Position du poulain au moment où il sort de la matrice.

s'allongent. Le col de la matrice s'ouvre, et le jeune ani-

Digitized by Google

mal, poussé par les contractions de la matrice, s'avance dans le vagin et s'engage dans le passage que forment les os du bassin, dont la dilatation a commencé à s'opérer plusieurs jours auparavant. La vulve s'entr'ouvre, et on voit d'abord paraître une vessie qui ne tarde pas à crever, en laissant échapper l'eau qu'elle contient et dans laquelle nageait le fœtus. Alors se montrent les deux pieds de devant, puis le museau, la tête étant appuyée sur les jambes. Les efforts de la mère deviennent plus violents, la tête franchit le passage et bientôt le nouveau-né est là tout entier.

Telle est la marche d'une délivrance heureuse et sans accidents, qui s'opère ordinairement en quatre à cinq minutes.

Si la jument met bas debout, le poulain glisse sur les jarrets de sa mère et arrive de là à terre. Le sol de l'écurie doit être abondamment garni de litière. Si la jument était couchée, elle se relève ordinairement dès qu'elle sent que le poulain est sorti. Dans l'un et l'autre cas, la rupture du cordon ombilical a lieu. Si la jument reste couchée et qu'ainsi le cordon ne soit pas rompu, on doit le rompre en le déchirant. Si on le coupe net, il est bon, pour éviter le danger d'hémorrhagie, de le lier avec un fil à 2 ou 3 centimètres du corps du poulain. On dégage ensuite le poulain des enveloppes dans lesquelles il peut se trouver encore embarrassé, on lui passe le doigt dans la bouche, et on le met devant sa mère pour qu'elle le lèche. Après un accouchement heureux, on n'a pas ordinairement besoin de prendre aucun de ces soins ; mais si la mère est faible et reste

couchée, ou si elle est attachée de manière à ne pas pouvoir se retourner, il est possible qu'un poulain faible périsse étouffé dans les enveloppes dont il ne peut se dégager, comme aussi il peut, en tombant, se rompre la colonne vertébrale.

La sortie du délivre a ordinairement lieu de un quart d'heure à une demi-heure après la naissance du poulain.

V. — Du part difficile et du part impossible.

Le part est difficile, par l'état maladif de la bête, par sa conformation, par la maladresse et l'ignorance de ceux qui veulent le hâter, par la mauvaise position ou par l'excès de volume du fœtus.

Une bête épuisée par la maladie ou par l'excès de fatigue avec insuffisance de nourriture, n'est quelquefois pas en état de faire les efforts nécessaires pour sa délivrance; dans ce cas, le vin, un demi-litre environ, peut être utile en ranimant ses forces abattues; si, au contraire, la jument est jeune, grasse, et dans un état d'excitation qui met obstacle à la délivrance, une saignée la hâtera.

Il y a des femelles chez lesquelles le bassin n'a pas la largeur suffisante ; d'où il résulte que le part est plus ou moins laborieux, souvent même impossible.

Bien des accidents proviennent de l'ignorance d'hommes qui ne savent pas attendre, qui veulent aider et qui meurtrissent, enflamment ou déchirent des organes avec lesquels leurs mains grossières ne devraient jamais être en contact. Presque tous ignorent que les os du bassin forment seuls la difficulté du passage; ils prétendent

élargir la vulve, et ils introduisent la main lorsque souvent le col de la matrice n'est pas encore ouvert; enfin, ils tirent sans précaution comme sans pitié, dès que seulement ils peuvent atteindre les pieds du poulain. L'introduction réitérée de la main occasionne la tuméfaction, l'inflammation des parties; la délivrance est retardée, et souvent il peut en résulter la gangrène. En tirant inconsidérément, on fait avancer les épaules et la poitrine, mais souvent la tête ne bouge pas, et la difficulté du passage se trouve augmentée. Il faut donc savoir attendre et laisser agir la nature.

Si le travail se prolonge longtemps et donne lieu de craindre que le fœtus ne soit mal placé, alors les ongles étant coupés court, on introduit avec précaution la main ointe d'huile, et on cherche à s'assurer si l'accouchement est possible par les seuls efforts de la nature, ou si l'on doit venir à son aide.

Dans le cas où des tentatives inutiles ont été faites pour hâter l'accouchement, où la vulve est tuméfiée, le vagin enflammé et sec, parce que l'écoulement des eaux a eu lieu trop tôt, alors, avant d'introduire la main, on fait une injection de lait chaud qui adoucit, lubrifie les organes et facilite la sortie du poulain. Ces injections peuvent être répétées si le cas l'exige.

Le poulain peut être mal placé, de diverses manières. Quelquefois un pied ou les deux pieds restent en arrière sous le corps, et la tête se présente seule. Dans ce cas, il faut chercher à repousser la tête, et atteindre les pieds pour les tirer en avant; d'autres fois, au lieu d'être allongée, la tête est repliée vers la poitrine et présente la

partie supérieure au lieu du museau; ou bien, c'est le cou qui est plié et la tête tout entière est en arrière et sur le côté du poulain; ou bien encore, un pied ou les deux pieds sont sur la tête au lieu d'être dessous.

L'opérateur, dans ces divers cas, doit chercher à placer la tête et les jambes dans leur position normale, et s'il y parvient, la nature peut faire le reste. Mais il ne faut pas croire ces opérations faciles; elles offrent souvent de grandes difficultés, surtout si la tête est déjà trop avancée dans le bassin pour qu'on puisse la repousser.

Il arrive aussi que le poulain se présente par derrière. S'il présente la croupe, on cherche à atteindre les pieds de derrière et on le sort ainsi.

Enfin, un poulain d'une grosseur démesurée rend le part très-difficile, lors même qu'il se présente bien. Cet accident a souvent été le résultat de l'accouplement d'un étalon de très-forte taille avec une petite jument.

Si le poulain est mort, ce qu'on reconnaît ordinairement à l'émission d'une matière purulente et fétide, il ne reste qu'à opérer l'accouchement.

Pour toutes ces opérations, on peut faire usage d'un forceps fait exprès, ou recourir au bistouri, dont l'emploi exige une grande habileté pour opérer la section des membres, quand il y a impossibilité de les placer comme ils doivent l'être.

On emploie souvent avec succès un ou plusieurs cordons, façonnés en nœuds coulants, que l'on fixe aux pieds ou à la mâchoire inférieure et à l'aide desquels on opère la sortie du poulain.

Fig. 79. — Cordon pour opérer la sortie du poulain.

Quelquefois, pour extraire un poulain mort, on a recours à un crochet qu'on lui entre dans la bouche et dont on lui enfonce la pointe dans le palais.

Il se présente aussi des cas, heureusement rares, où l'accouchement est tout à fait impossible. En général, il arrive beaucoup plus rarement chez les juments que chez les vaches que la délivrance ne soit pas heureuse.

VI. — Premiers soins à donner à la mère et aux poulains.

Après que la jument a mis bas, on lui donne à boire de l'eau blanche tiède, on la nourrit légèrement, mais on doit toujours lui donner à boire à discrétion. Le poulain bien constitué ne tarde pas à se mettre sur ses jambes et à aller de lui-même chercher le pis de sa mère. On peut l'aider si la jument est très-douce, mais si elle est chatouilleuse, si elle refuse de le laisser teter, au lieu d'employer d'abord la force pour l'y contraindre, je crois qu'il vaut mieux laisser seuls et tout à fait tranquilles la mère et le poulain : il est probable que l'amour maternel l'emportera et qu'on n'aura pas besoin de s'en mêler. Si pourtant cela n'arrive pas, ou si le poulain n'a pas la force de se tenir sur ses jambes, il faut bien alors venir à son aide, contenir la jument,

l'empêcher de ruer, en lui levant un pied de devant, approcher le poulain du pis, et même lui traire du lait dans la bouche.

VII. — Nourriture des poulains.

Un poulain vigoureux ne tarde pas à essayer de manger avec sa mère. Il a été un temps, qui n'est pas encore très-éloigné, où l'on croyait que l'avoine rendait les poulains aveugles, qu'on devait les élever durement, c'est-à-dire les mal nourrir, les laisser exposés au froid, et que plus ils étaient misérables dans leurs premières années, plus par la suite ils devenaient robustes. On est aujourd'hui revenu de cette erreur. Des expériences ont prouvé que dans des endroits où règne la fluxion périodique, des poulains fortement nourris en avoine en ont été préservés. On sait que pour obtenir des chevaux grands et forts, il faut assurer aux poulains un jet vigoureux par une nourriture abondante et substantielle, et que c'est surtout de la première année que dépend le développement complet des jeunes animaux.

On gagne en outre à bien nourrir les poulains un développement plus précoce, qui peut suffire pour payer grandement le supplément de nourriture qu'on leur a donné.

« L'augmentation la plus considérable dans la taille du poulain a lieu la première année. Sa croissance, qui, lorsqu'il arrive à son douzième mois, est d'environ 39 centimètres, ne se trouve plus que d'environ 26 centimètres pendant les quatre années suivantes réunies, et arrive enfin à n'être que de 12 à 15 millimètres pendant

la cinquième, c'est-à-dire un trentième de ce qu'elle avait pendant la première année (1). »

Cette règle souffre pourtant des exceptions. Un jeune animal dont la croissance a été arrêtée, dans les premiers temps de sa vie, par une nourriture insuffisante, prend souvent plus tard un développement remarquable, s'il reçoit une bonne et abondante nourriture. J'ai vu des chevaux de Deux-Ponts grandir encore après avoir passé l'âge de six ans.

Mais si la parcimonie est un grand mal dans l'élève des poulains, il faut aussi se garder de l'excès contraire, et ne pas croire, comme ceux qui, sans les comprendre, ont voulu imiter les Anglais, que ce n'est qu'à force d'avoine qu'on peut élever de bons chevaux. J'ai déjà dit ailleurs que les Anglais agissent d'une manière toute rationnelle quand, par l'avoine, ils forcent le développement des poulains de pur-sang qu'ils veulent faire courir à l'âge de deux ans; mais les fermiers anglais n'ont garde de suivre cet exemple. Un cheval ordinaire dont l'avoine serait la principale nourriture depuis qu'il est au monde, aurait certainement mangé à l'âge de quatre ans plus qu'il ne vaudrait. D'autres ont prétendu que ce n'est que par l'avoine qu'on peut obtenir de vigoureux chevaux : c'est comme si l'on disait que pour faire des hommes vigoureux il faut nourrir les enfants de viande et de vin.

L'expérience a suffisamment prouvé la fausseté de ces assertions. Il faut aux poulains une nourriture abon-

(1) *Institutions hippiques.* Angleterre.

dante et substantielle ; en été, des fourrages verts de bonne qualité, à la pâture ou au râtelier ; en hiver, de bon foin de prairies naturelles ou artificielles et des racines, pommes de terre cuites ou carottes, avec cela un peu d'avoine ou de féveroles, de temps à autre du son, de l'orge ou du seigle moulus. Leur nourriture doit être variée ; on doit les habituer à tous les aliments qui leur conviennent, sans oublier le pain et le sel, que des chevaux faits refusent quelquefois, ne les connaissant pas.

On a encore remarqué que si l'avoine forme la principale nourriture des poulains, leur charpente osseuse ne prend pas tout le développement désirable. Il leur faut une nourriture qui contienne la chaux nécessaire à la formation des os. Les fourrages récoltés sur un sol calcaire sont ceux qui leur conviennent le mieux, et si le sol ne contient pas naturellement de chaux, il est très-bon de lui en donner. Pour les prés, les os en poudre, seuls ou dans des comports, augmentent non-seulement la quantité, mais aussi la qualité du foin.

Les hommes, comme les animaux, qui vivent sur les sols calcaires, ont une charpente osseuse plus forte et une plus grande taille que ceux qui vivent sur les terres de sable.

On a aussi proposé d'élever les poulains au lait de vache, pour pouvoir plus tôt employer les juments. Une jument employée aux travaux d'agriculture peut sans aucun inconvénient travailler et allaiter un poulain. Si elle doit faire des courses qui l'éloignent trop de l'écurie, le mieux est de ne pas lui laisser faire de poulains.

Il faudrait par jour à un poulain au moins 10 litres de

lait de vache, et si on le compte seulement à 10 centimes, c'est 1 franc par jour ou 150 francs pour cinq mois, sans compter l'embarras et la perte de temps. Si on donne au poulain du lait écrémé, la valeur en sera moindre, mais il en faudra davantage, et il faudra y ajouter du grain égrugé. En définitive, je crois que le lait de vache n'est employé avec profit que pour un poulain d'une grande valeur ou pour celui qui a perdu sa mère.

Si cependant on avait en grande abondance du lait écrémé ou du lait caillé, on pourrait en donner à un poulain déjà fort, comme supplément au lait de sa mère et après le sevrage. Je connais un exemple du lait ainsi employé, et à un an le poulain était aussi grand que sa mère. N'aurait-on pas eu plus de profit à engraisser un ou deux porcs avec le lait consommé pour le poulain? C'est une question que je n'ose pas décider.

Comme à présent, en France, tous les chevaux gris de poste et de diligence sont censés des percherons, de même tous les chevaux que les marchands français amènent de l'Allemagne viennent du Mecklembourg. Les chevaux du Mecklembourg sont, en général, trop chers pour que les marchands français puissent les acheter avec l'espérance de réaliser même un mince bénéfice; ils sont presque tous dirigés vers le Nord : la Pologne, la Lithuanie, la Russie, en achètent beaucoup, les Anglais mêmes en achètent depuis quelques années, et un attelage de distinction se paye dans le pays même au moins 4,000 fr. (1850). Une grande partie des chevaux amenés en France ont été élevés dans l'Ost-Friese; ils ont de la

taille, de la figure, la tête busquée, souvent de mauvais pieds, un tempérament mou et lymphatique. Quand ils sont vendus, ils n'ont pas mangé un grain d'avoine, ils ont été nourris d'herbe ou de foin et de lait caillé. Il est difficile d'apprécier quelle influence peut avoir le lait dans ce régime. Peut-être que si les herbages étaient plus substantiels, et que les jeunes chevaux reçussent une partie de leur nourriture en grains, on pourrait obtenir avec le lait caillé plus de taille, un développement plus hâtif, et cependant élever de vigoureux chevaux.

VIII. — Sevrage.

On sèvre les poulains à l'âge de quatre à six mois. On hâte le sevrage si la jument est fatiguée et si elle porte de nouveau. On sépare le poulain de sa mère, on ne le laisse plus teter que trois fois, puis deux fois par jour, puis on le sèvre tout à fait. On lui donne alors pour boisson de l'eau avec de la farine ou du grain égrugé, et on soigne sa nourriture de manière que la privation de lait ne lui fasse pas éprouver dans sa croissance un arrêt dont il se sentirait longtemps. On doit, au contraire, diminuer la nourriture de la jument et la faire travailler. Il est tout au moins inutile de la traire ou d'employer d'autres moyens pour faire passer son lait.

Après le sevrage, la jument reprend sa place parmi les chevaux de travail, et le poulain reste sans être attaché dans une boxe.

Si on en a plusieurs, on peut très-bien les laisser ensemble, s'ils sont d'égale force, et en les surveillant

pour s'assurer qu'aucun n'est molesté ou privé par les autres d'une partie de sa ration.

Aussitôt qu'on s'aperçoit que les poulains commencent à sentir leur sexe, les mâles doivent être séparés des femelles.

Si l'on veut obtenir d'elle un nouveau poulain, on représente souvent la jument à l'étalon le neuvième jour après qu'elle a mis bas, et ensuite de neuf en neuf jours, si elle n'a pas retenu la première fois ; d'autres éleveurs attendent plus longtemps, et je crois que cela vaut mieux. Cet usage de faire pouliner tous les ans les juments a été blâmé ; on a prétendu que la jument ne pouvait en même temps allaiter un poulain et en nourrir un autre dans son sein. Je crois aussi qu'il vaudrait mieux ne demander à une jument, surtout si elle travaille, un poulain que tous les deux ans ; mais cependant il est dans la nature que les femelles des animaux reçoivent le mâle et soient fécondées chaque année, et l'expérience prouve qu'une jument bien nourrie peut, sans en souffrir, élever plusieurs années de suite de vigoureux poulains ; en outre, il arrive souvent, contre la volonté des éleveurs, des années de repos, c'est-à-dire des années où, quoique saillies plusieurs fois, les juments ne portent pas.

IX. — De la castration.

On a déjà élevé tant de plaintes contre la castration tardive, à l'âge de quatre à cinq ans, que je crois inutile d'en parler. Tous les éleveurs doivent aujourd'hui savoir que c'est dans leur deuxième année que les pou-

lains doivent être castrés. Cette opération est pratiquée ou par des châtreurs de profession, ou par des vétérinaires; les uns et les autres font connaître aux éleveurs les soins qu'exigent les jeunes animaux. Je ferai cependant une observation, c'est que les bains de rivière, qui en beaucoup d'endroits étaient en usage après la castration, sont condamnés par les meilleurs vétérinaires, comme au moins inutiles et pouvant avoir des suites dangereuses.

Quoique plusieurs autres procédés aient été recommandés, la castration se pratique généralement au moyen des casseaux. En Allemagne, lorsqu'un casseau est placé, l'opérateur retranche immédiatement le testicule, et il n'en résulte aucun inconvénient; en Normandie, on laisse pendus les testicules pendant trois jours, jusqu'au moment où on ôte les casseaux. La ville de Caen, un jour de foire, présente un triste et dégoûtant spectacle, parcourue par tous ces chevaux mutilés et sanglants qui viennent d'être opérés seulement à moitié.

J'ai vu des chevaux de remonte, achetés et castrés en Normandie, arriver jusqu'à Paris avec leurs testicules pendants.

Pourquoi ne ferait-on pas l'opération en Normandie comme on la fait en Allemagne?

J'ai vu opérer à Caen un châtreur d'une grande habilité. Trois hommes suffisaient pour abattre un cheval.

Le cheval étant placé contre un mur, une entrave double réunit les pieds de devant. Une corde, fixée au pied gauche de derrière, passe par deux anneaux qui tiennent à l'entrave des pieds de devant et est arrêtée

par son extrémité à un anneau scellé dans le mur. Une autre corde, fixée au pied droit de derrière, fait le tour

Fig. 80. — Mode d'abattage.

de l'encolure, elle est tenue par un homme. Un autre

homme tient la longe du licol passée dans la bouche, un troisième tient la queue. On chasse le cheval en avant, les pieds se rapprochent, et les trois hommes tirant en même temps, l'abattent sur le côté gauche. La corde qui tient le pied droit est alors raccourcie jusqu'à ce que ce pied arrive à l'épaule.

X. — De l'amputation de la queue.

Il y a de la cruauté à priver les chevaux de l'arme que la nature leur a donnée pour se défendre contre les mouches. Cependant une longue queue est tellement gênante, que je crois qu'il convient de la raccourcir plus ou moins, selon qu'elle est plus ou moins forte, et de manière que les crins descendent jusque un peu au-dessous de la pointe du jarret. C'est alors ce qu'on nomme queue en balai, qu'il est facile de trousser au besoin. Je ne crois pas que, même pour les carrossiers, un retranchement plus considérable soit nécessaire. On a à peu près renoncé à l'opération cruelle de niqueter ou anglaiser les chevaux, mais les marchands renonceront difficilement aux courtes queues, dans les pays où elles sont admises, parce qu'elles font réellement paraître les chevaux plus avantageusement ; on pourrait dire qu'un cheval paraît d'autant mieux culotté que sa queue est plus petite. Il y a des pays où l'on trouverait difficilement à vendre à un cultivateur un cheval à courte queue.

On a, dans ces derniers temps, cherché à simplifier l'opération de niqueter. La queue du cheval est pourvue de muscles abaisseurs et releveurs. Pour niqueter on

fait sous la queue de chaque côté trois incisions, on tranche les muscles abaisseurs, et on en extrait les portions qui se trouvent entre les incisions. Ensuite, au moyen de poulies fixées au plafond de l'écurie, on tient la queue du cheval relevée, jusqu'à ce que les plaies soient cicatrisées. Les muscles abaisseurs n'existant plus, les releveurs agissent seuls et soulèvent la queue. Mais comme elle prend alors la courbure que l'on nomme en *trompe* et que d'ailleurs les cicatrices restent toujours apparentes, depuis que la mode n'a plus voulu de chevaux niquetés, on a essayé d'introduire un bistouri sous la peau, et de trancher les muscles abaisseurs sans faire d'incision. Le cheval peut ainsi porter mieux qu'il ne porterait naturellement, mais jamais comme si l'opération eût été faite complétement.

Quand on veut rogner la queue aux poulains, c'est vers l'âge d'un an, même plus tôt, qu'on doit le faire; alors ils s'aperçoivent à peine de l'opération. C'est avec un coupe-queue, sorte de cisaille faite exprès, que l'opération se fait le plus facilement. On peut pourtant se passer de cet instrument. Dans tous les cas, on coupe les crins à l'endroit où l'amputation doit être faite, ou même on les coupe entièrement depuis l'extrémité du tronçon jusqu'à ce qu'on juge qu'il en reste suffisamment; on voit ainsi ce que sera la queue après l'opération. On relève ensuite et on noue les crins restants. Si l'on n'a pas de coupe-queue, on place la queue horizontalement sur un petit bloc en bois, tel que l'extrémité d'une bûche sciée; sur la queue on tient un couteau à large lame, ou une hachette, et on la tranche d'un seul

coup frappé avec un maillet. On cautérise immédiatement. Pour cela il faut un brûle-queue. C'est un fer en forme d'anneau, d'un diamètre intérieur d'environ 25 mill. que l'on applique rouge sur la plaie, de manière que les parties charnues sont cautérisées pour arrêter le sang, et que la partie osseuse, qui ne doit pas être brûlée, se trouve au milieu, dans l'intérieur de l'anneau.

Une attention à avoir, c'est de faire l'opération à l'endroit d'une articulation. Les articulations sont faciles à reconnaître, d'abord par leur flexibilité, ensuite parce que chacune présente un renflement, tandis que les os des vertèbres sont plus minces entre les articulations.

DEUXIÈME PARTIE.

ÉDUCATION DU CHEVAL.

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

EDUCATION DU CHEVAL.

CHAPITRE PREMIER.

Éducation des poulains.

Celui qui veut réussir dans l'élève et l'éducation des chevaux doit avant tout les aimer.

Trop souvent on confie l'éducation des jeunes chevaux à des hommes qui eux-mêmes auraient besoin d'être dressés. — Les chevaux ne naissent pas méchants, ils ne le deviennent que par la faute des hommes. Un homme grossier, colère, qui ne peut se faire comprendre du jeune animal qu'il est chargé d'instruire, a recours aux coups et aux mauvais traitements, et c'est l'élève qui supporte la faute de l'ignorance et de la maladresse du maître.

L'éducation du poulain doit commencer avec sa vie.

« Si l'on peut aider le poulain qui vient de naître à « se lever, le porter sur ses bras, c'est un premier et « grand pas de fait pour s'en rendre maître. Un animal « maîtrisé dans son enfance s'y accoutume au point de « perdre l'appréciation de sa force, et continue à se

« soumettre lors même que l'âge l'a rendu supérieur à « celui qui l'a assujetti (1). »

Le poulain apporte en naissant l'instinct qui lui inspire la crainte de l'homme ; mais si tous ceux qui l'approchent sont calmes dans leurs mouvements, si la jument est habituée à être traitée avec bonté, le poulain partagera bientôt la confiance de sa mère ; plus tard, il deviendra l'ami de celui dont il ne reçoit que des caresses, et qui chaque jour lui donne régulièrement sa nourriture. Le calme, la douceur, les bons traitements, doivent inspirer au poulain la confiance et l'affection, sans pourtant lui laisser oublier que l'homme est son maître, et qu'il lui doit respect et obéissance.

Les poulains jouent entre eux brutalement ; ils ne se ménagent pas les ruades, ils mordent volontiers (2). De légères corrections peuvent être nécessaires pour leur apprendre que ces familiarités ne sont pas permises avec leur maître. Mais les corrections ne doivent pas être dures, elles ne doivent surtout jamais être le résultat de la colère.

Pendant les premiers mois, le poulain reste avec sa mère et jouit d'une entière liberté. Au sevrage, il est séparé de sa mère et placé dans une boxe qui doit être suffisamment grande pour une jument avec son poulain, ou pour deux chevaux attachés ; ce qui suppose une largeur de 3 mètres au moins, sur une longueur de

(1) *Notions sur le dressage des jeunes chevaux*, par M. de Curnieu.

(2) Il y a des chevaux qui mordent par méchanceté, on dit qu'on peut les corriger en leur présentant et leur faisant mordre un morceau de viande brûlante.

5 mètres. On peut mettre dans une boxe de cette dimension deux poulains, pourvu qu'ils soient de même force. Lorsque le poulain est sevré et séparé de sa mère, on commence à lui mettre un licol, à l'habituer à être attaché et à se laisser conduire.

Lorsqu'on commence à conduire un poulain, il est important que celui qui le mène ait une force suffisante. On ne devrait jamais exiger que ce qu'on est sûr de pouvoir obtenir; le jeune animal s'habitue ainsi à reconnaître que l'homme est son maître, et qu'il doit se soumettre à sa domination.

Pour gagner la confiance et s'assurer la soumission du poulain, il faut connaître son caractère. Le même traitement ne convient pas au poulain craintif ou irritable, froid ou ardent. Il y a des poulains avec lesquels on ne doit employer que les caresses, la douceur et les bons traitements; pour d'autres, une certaine sévérité est nécessaire. Le regard de l'homme exerce sur les animaux un empire remarquable. Une voix rude, un regard menaçant, suffisent souvent pour inspirer la crainte et le respect, sans qu'il soit besoin de recourir aux châtiments.

On attache les poulains au moment où on leur donne l'avoine. Pendant qu'ils la mangent, on les brosse. On ne se sert de l'étrille que quand on voit qu'ils peuvent la supporter. Il y a des chevaux qu'on ne peut jamais étriller. Pendant que le poulain mange l'avoine, on lui lève les pieds, et on frappe sur le sabot avec un morceau de bois.

Le moyen le plus sûr d'obtenir d'un jeune animal ce

qu'on exige de lui, c'est d'attacher une sensation agréable pour lui à l'acte dont on demande l'exécution et une sensation de douleur à celui qu'on défend. Ainsi, un coup de baguette l'avertira qu'il ne doit ni frapper ni mordre, et il se souviendra qu'il reçoit de l'avoine quand il se laisse panser, lever les pieds, etc.

On ne demande au poulain que successivement tout ce qu'on attend de lui. S'il résiste, on y met d'autant plus de patience et de calme. On ne lui donne pas alors la ration d'avoine en une fois, mais en plusieurs petites portions, dont chacune est la récompense de sa docilité. En voulant aller trop vite, on peut tout gâter ; et si l'on obtient chaque jour quelque chose, si peu que ce soit, on obtient en définitive beaucoup, et on arrive sûrement au but. Il ne faut pour cela que de la bonté, de la patience, de la persévérance, et il suffit de vouloir pour pouvoir. Si les poulains sont élevés en liberté dans un pâturage, il ne faut pas les laisser devenir sauvages; et si tous les jours on les fait venir à une auge, où on leur distribue un peu d'avoine, ils apprennent à connaître l'homme et à prendre confiance en lui. Lorsque ensuite ils rentrent à l'écurie pour y passer l'hiver, on les habitue à être attachés, à être pansés, et à se laisser lever les pieds.

Lorsque les poulains commencent à sentir leur sexe, on sépare les mâles des femelles. On ne doit jamais mettre ensemble que des poulains d'égale force. Un poulain plus faible est molesté par les plus forts, qui le frappent et le mordent, même en jouant, et qui lui mangent une partie de sa ration. Au pâturage, le pou-

lain plus faible cherche, par des temps d'arrêt et des voltes, à échapper à la poursuite des autres, et il en résulte la ruine prématurée des jarrets. A dix-huit mois ou deux ans, les mâles qui ne sont pas destinés à devenir des étalons doivent être châtrés.

Pour celui qui entreprend l'éducation d'un poulain au moment où il vient de naître, la tâche est facile : elle l'est moins si l'on a à dresser un jeune cheval dont les forces sont déjà développées; elle peut devenir difficile si ce jeune animal a déjà été gâté par ses premiers maîtres. Dans tous les cas, je ne saurais me lasser de le répéter, la douceur et la patience sont toujours les moyens les plus sûrs; et ceux qui ne connaissent que les coups et l'emploi de la force brutale pour le dressage des jeunes animaux, manquent d'abord très-souvent leur but, et feraient croire qu'ils n'ont pas cette bonté de cœur qui doit s'épancher sur tous les êtres qui nous environnent, et qui est une des plus précieuses qualités qui doivent distinguer le cultivateur.

A un an, les poulains bien nourris sont déjà trop forts pour être conduits avec le licol; on leur met un bridon ou un caveçon. On ne doit point oublier que, de la manière brutale dont bien des gens l'emploient, le caveçon est un véritable instrument de supplice, dont les coups doivent faire éprouver au cheval une douleur cruelle, et qu'ordinairement il est loin d'avoir méritée. La muserole du caveçon doit être de grandeur proportionnée au chanfrein du poulain, elle doit être rembourrée, elle ne doit pas descendre trop bas, elle doit être serrée parce que plus elle est serrée moins son action est violente.

Quant au mors à branches, on ne doit l'employer que si le jeune cheval est trop fort pour qu'on puisse le conduire avec un bridon.

On ne doit pas donner avec le bridon des saccades qui peuvent blesser les barres. Pour brider un poulain, on doit lui ouvrir la bouche avec le pouce de la main gauche. Si on lui frappe le mors sur les dents, il serre les mâchoires, et le souvenir de la douleur qu'elle lui a causée le dispose toujours à l'avenir à refuser la bride. Les mors cannelés doivent être proscrits.

I. — Dressage des poulains au trait et à la selle.

De deux à trois ans, on commence à dresser au tirage les poulains qui doivent être attelés. On les habitue d'abord à supporter à l'écurie un surfaix, puis une couverture, puis une bricole et une croupière. On les attache ensuite à côté d'un cheval fait, et on les habitue à marcher avec le harnais sur le corps. S'ils ne se défendent pas, on commence à les faire tirer, mais d'abord très-peu. Les chevaux communs ont le grand avantage d'être faciles à dresser au trait et disposés à bien travailler. Souvent ils peuvent être attelés sans précaution près d'un vieux cheval, et ils tirent sagement dès la première fois. Cependant, on ne doit pas d'abord exiger que le poulain tire ; il suffit qu'il marche à côté du cheval auquel il est attaché.

Beaucoup de chevaux de race sont chatouilleux, et demandent beaucoup de précautions pour les habituer à supporter la sangle, la croupière et surtout le frotte-

ment des traits contre les jarrets. En général, plus les chevaux ont du sang, c'est-à-dire plus ils s'éloignent de la race commune, plus ils sont impressionnables, et plus on doit les traiter avec ménagements.

Il ne faut atteler un poulain à la herse que quand on est sûr de sa docilité, parce que les traits, étant plus longs et plus bas, peuvent facilement s'entortiller autour des jambes, et il est déjà arrivé ainsi bien des accidents, sans parler de ceux qui ont lieu lorsque les deux chevaux s'emportent, traînant après eux la herse.

Dans toute cette éducation du poulain, on ne doit jamais le frapper ni le maltraiter; on doit toujours agir avec douceur et patience, et récompenser sa docilité. Si l'on peut attacher une sensation agréable pour le cheval à l'exécution de ce qu'on lui demande, il s'y prêtera volontiers; tandis qu'il se défendra, si on lui fait éprouver la crainte et la douleur.

Quand on attache un poulain à côté d'un vieux cheval, ou qu'on le fait conduire en main par un homme à cheval, il faut avoir soin qu'il soit alternativement placé à gauche et à droite. Bien des jeunes chevaux, qui ont toujours été conduits à droite, prennent l'habitude de marcher de travers; leur encolure est pliée à gauche; plus tard, quand ils sont montés, on a de la peine à les faire marcher droit, ou à les faire aller à gauche au timon, s'ils doivent être attelés.

Un adage allemand dit que quand les poulains sont mis au harnais de bonne heure, ils deviennent raisonnables de bonne heure. Le principe est vrai, pourvu qu'on n'en abuse pas, pourvu que le travail soit propor-

tionné à leurs forces, et surtout qu'on évite les efforts, qui font perdre aux membres encore délicats leur aplomb et leur souplesse.

« Souvent c'est la continuité d'un effort trop violent « qui excite, par désespoir, le jeune cheval à se jeter « en arrière ou à ruer. S'il est d'une nature franche et « loyale, il s'use, se dégoûte, et devient une rosse (1).»

A deux ans, on peut commencer à atteler les chevaux communs, et à trois ans les chevaux de race. Il y a des amateurs de chevaux de selle qui ne voient d'autre destination que la selle, et qui ne veulent pas qu'on attelle les jeunes chevaux destinés à la monture. Ces amateurs qui achètent les jeunes chevaux à l'âge de cinq ans, ne s'inquiètent pas de ce qu'ils ont jusque-là coûté à élever, et ne pensent pas qu'ils ont dû payer par leur travail au moins une partie de leur nourriture. Mais, à part cette considération, l'expérience m'a convaincu que, loin de leur nuire, un travail modéré, sous un bon conducteur, est utile aux jeunes chevaux destinés à la monture. Le séjour à l'écurie nuit plus aux jeunes chevaux que le travail. Il est rare que ceux qui sont montés aient un exercice de tous les jours, régulier, suffisant et proportionné à leurs forces. Le jeune cheval qu'on fait trotter à la longe, ou qu'on fait monter, même par un habile écuyer, jouit toujours d'une certaine liberté, et il est souvent impossible de réprimer des mouvements désordonnés, des pointes, des écarts, des sauts dangereux pour un cavalier qui ne serait pas bien solide, et

(1) M. de Curnieu.

qui prouvent au cheval qu'il n'est pas entièrement subjugué. Le jeune cheval au harnais, à côté d'un vieux cheval bien calme, à côté de sa mère, si on le peut, est pris comme un chien d'arrêt avec le collier de force. Il est attaché par la bride à son voisin, et il faut qu'il le suive; il ne peut ni reculer ni se jeter de côté : s'il veut s'élancer en avant, il est retenu par la bride et par les traits; s'il a mérité une correction, le fouet est constamment derrière lui, et il ne peut s'y soustraire; enfin, il acquiert bientôt la conviction qu'il a un maître et qu'il faut qu'il se soumette. Si, avec cela, il est traité avec douceur, si on ne le frappe pas mal à propos, si on n'exige de lui aucun effort au-dessus de ses forces, encouragé par l'exemple des autres chevaux avec lesquels il vit depuis qu'il est au monde, il ne cherchera pas à se défendre, il s'habituera à marcher sagement, à travailler et surtout à obéir. Excepté ceux qui ont été élevés dans les pâturages, d'où ils ne sortent que pour être vendus, tous les chevaux achetés chez les cultivateurs ont travaillé. Les chevaux irlandais, excellents chevaux de chasse, ont tous été attelés très-jeunes et pas ménagés. Une dernière considération, c'est que si on veut un jour atteler un cheval de selle qui n'a pas travaillé étant poulain, on aura infiniment de peine à le dresser, et souvent on n'y parviendra pas.

Dans tous les pays où l'on veut élever de jeunes chevaux en les faisant travailler, on devrait proscrire la charrette à deux roues. Le jeune cheval ne peut être mis au brancard ni au cordeau; il ne doit pas non plus être attelé en cheville, entre le limonier et le cheval de

cordeau, parce que là même on ne peut pas l'empêcher de s'abandonner à son ardeur et d'abuser de ses forces; il faut l'atteler à côté d'un cheval fait. A un chariot à quatre roues, les chevaux sont attelés deux à deux et tirent sur une volée. On évite de mettre au timon le jeune cheval qu'on veut ménager. Si cependant on ne peut faire autrement, on le place à droite, à côté d'un cheval fait, et on ne lui permet qu'un moindre emploi de forces, en allongeant le bras du levier sur lequel il tire. Pour cela, la volée mobile à laquelle (*fig.* 81) tien-

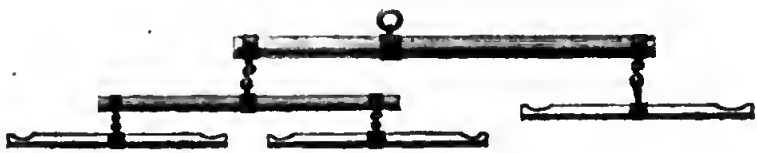

Fig. 81. — Volée mobile.

nent les palonniers n'est pas partagée en deux parties égales ; mais à partir de la cheville qui la fixe au timon, elle est de 0m04 à 0m06 plus courte du côté du maître d'école, et d'autant plus longue du côté du poulain. En outre, une longe (*voir* plus loin, *fig.* 84, *a*) bouclée par une extrémité aux rênes du bridon du poulain, s'accroche par l'autre extrémité à la volée du côté du maître d'école ; de sorte que si le poulain tire plus qu'il ne doit, le même mouvement qui fait avancer la partie droite de la volée fait reculer la partie gauche, et agit ainsi sur la longe et sur la bouche du poulain pour le retenir.

A ces moyens, on joint l'emploi de la mécanique pour enrayer ; avec elle on évite aux chevaux les efforts pour retenir, efforts bien plus dangereux pour les jarrets des

chevaux que tous ceux qu'ils peuvent faire en tirant.

Les travaux qui conviennent le mieux aux jeunes chevaux, sont ceux de la charrue et de la herse. Ils y apprennent à marcher, ils y deviennent dociles, raisonnables; on n'a pas à craindre d'efforts, on ne les fatigue qu'autant qu'on veut, en n'exigeant d'eux qu'une durée de travail proportionnée à leurs forces, ou en attelant un cheval de plus qu'il ne serait nécessaire. Le travail de la herse est très-fatigant; et lors même que le tirage y est peu considérable, ce serait trop exiger d'un poulain que de le faire marcher pendant dix heures à un pas allongé, dans une terre légère où il enfonce jusqu'aux boulets, ou dans une terre dure et hérissée de grosses mottes qui roulent sous ses pieds.

Quand on attelle un poulain à la charrue ou à la herse, ou à un chariot en quatrième, devant, hors main, on ne doit pas se servir de la volée ordinaire, mais d'une autre, avec laquelle chaque cheval tire sur un point fixe.

La volée ordinaire pour les chevaux de devant est accrochée par son milieu à l'extrémité du timon (*fig.* 82);

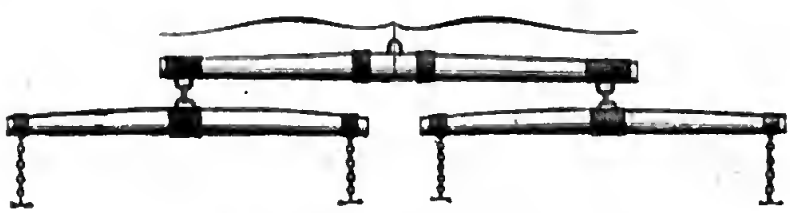

Fig. 82. — Volée ordinaire pour deux chevaux.

à celle que j'indique, on ajoute (*fig.* 83) une chaîne qui tient par ses deux bouts aux deux extrémités de la volée

dont elle empêche le mouvement, et au milieu de laquelle chaîne est un anneau pour l'accrocher au timon. Ainsi la volée ne tient pas immédiatement au timon, mais elle y est unie par la chaîne dont les deux côtés et la volée forment un triangle.

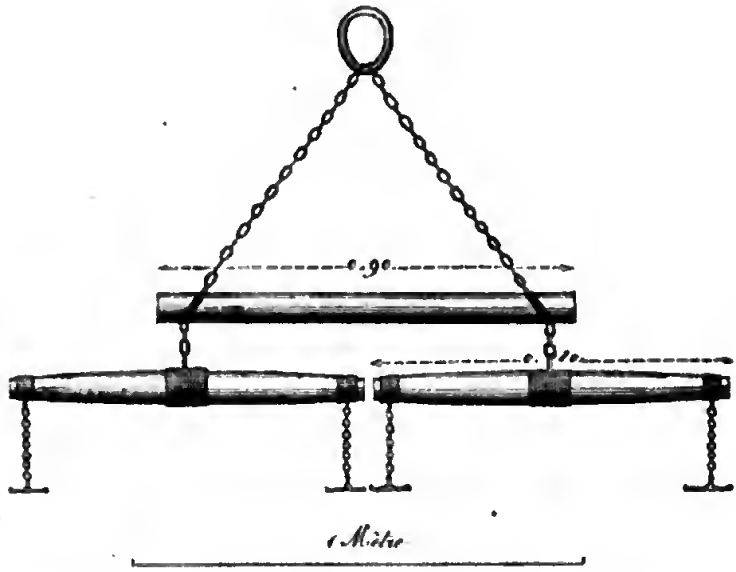

Fig. 83. — Volée à chaîne.

Attelés ainsi, il n'est pas nécessaire que les chevaux soient d'égale force et tirent autant l'un que l'autre; et si le poulain est attaché court au maître d'école près duquel il est placé, si ses traits ont avec cela une longueur suffisante, on peut ne demander de lui qu'un très-faible tirage.

Trop souvent on exige d'un poulain de trois ans le travail d'un cheval fait, on abuse de sa bonne volonté et de son ardeur ; de là tant de chevaux tarés et ruinés avant d'être formés. Avec les précautions que j'indique, le travail ne peut qu'être salutaire aux jeunes chevaux ; et

si, dès l'âge de deux ans et demi, ils gagnent leur nourriture, les frais d'élevage sont diminués de moitié, outre que, les jeunes animaux devenant calmes et dociles, on a beaucoup d'embarras et de chances d'accidents de moins.

Les Français pourraient encore emprunter aux Allemands plusieurs perfectionnements dans le harnache-

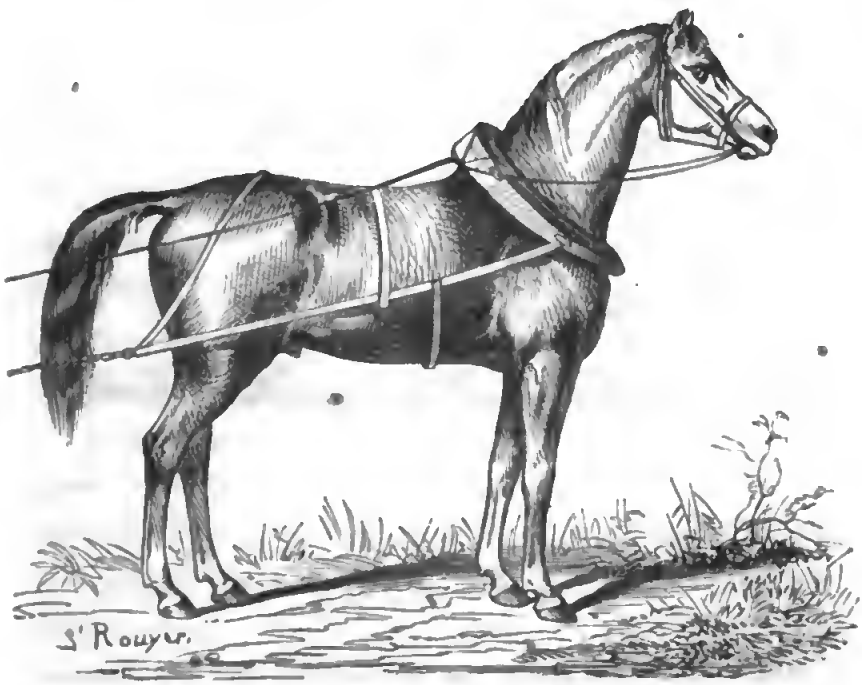

Fig. 84. — Harnais en usage dans la Bavière Rhénane.

ment des chevaux. En France, les harnais sont beaucoup trop grossiers et trop lourds. Il serait temps que la réforme, introduite d'abord dans les équipages de luxe, puis dans l'artillerie, s'étendît aussi à l'agriculture.

Dans le pays que j'habite (1), le licol sert en même temps de bride (*fig.* 84). Il n'y a point d'œillères, le cheval obéit au geste encore plus qu'à la parole du conduc-

(1) Bavière Rhénane.

teur; rarement les harnais ont des avaloires; le tout est très-simple et très-léger.

En France, l'usage de la bride à œillères est général, et même en beaucoup d'endroits les cultivateurs emploient des mors à branches. Là où l'on se sert de forts chevaux entiers, ordinairement bien nourris, l'usage du mors à branches peut être nécessaire pour les maîtriser; mais hors ce cas, je crois que le bridon suffit. L'embouchure du bridon doit être brisée, la partie qui porte sur les lèvres et les barres doit être grosse, d'un diamètre d'environ 2 centimètres, et pas cannelée. Avec les mors à branches, on trouve aussi l'usage d'un cordeau simple; et quand on connaît la grossièreté de presque tous les charretiers, quand on voit quelles secousses ils donnent pour diriger le cheval de cordeau, on ne comprend pas comment la bouche des malheureux chevaux y résiste. Un cultivateur qui aime ses chevaux, et qui ne veut pas les exposer à avoir les barres brisées, fera usage du bridon, du cordeau double, et seulement par exception du mors à branches. Pour le poulain attelé à côté d'un autre cheval, on se sert d'un bridon particulier, auquel tient une longe avec laquelle on l'attache au

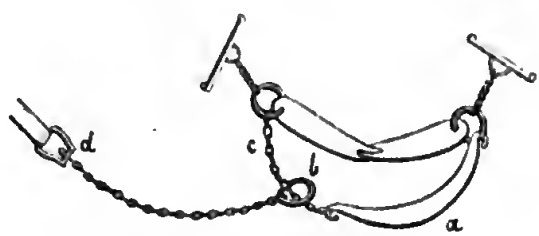

Fig. 85. — Bridon pour les poulains.

collier du maître d'école. La partie *a* (*fig.* 85) est une pièce de fer repliée elle-même, et dont le côté arrondi

s'applique sur la barbe du cheval ; *b* est un anneau qui coule sur la chaînette *c;* enfin, en *d* est un touret.

Pour la herse et pour la charrue, on se sert généralement de brioles, et elles ont en leur faveur l'économie. Une brioole coûte moins qu'un collier. Cependant, si les chevaux doivent fortement tirer, un collier est beaucoup préférable. Au lieu des lourds colliers à larges attelles, on devrait partout adopter les colliers d'artillerie à attelles en fer. On doit avoir autant de faux colliers que de colliers. Avec les faux colliers en toile, rembourrés de crin, qu'on a soin de faire sécher quand ils sont mouillés, et qu'on lave au besoin, les chevaux sont rarement blessés.

Le poulain est gai et impressionnable. Lorsqu'il n'est pas fatigué, il a de la peine à se soumettre à l'allure lente et régulière du chariot et de la charrue. Souvent alors il caracole, il saute ; d'autres fois il se jette de côté à la vue d'un objet qui l'effraye, d'autres fois il se débat contre les mouches. Il n'a alors ni malice ni mauvaises intentions, et ce n'est pas le cas de faire usage du fouet; on peut seulement le lui faire sentir quand il détache des ruades qui peuvent devenir dangereuses. Il faut surtout se garder de frapper le jeune cheval qui a peur. « Les coups peuvent faire momentanément braver le « danger, mais ils ne guérissent pas de la peur (1). »

A la crainte d'un objet inconnu se joint celle d'un châtiment qu'il n'a pas mérité; et le cheval ainsi maltraité reste souvent peureux pour toute sa vie. Il faut

(1) Cours de Saumur.

au contraire rassurer le cheval effrayé, lui parler, le caresser, le faire approcher lentement de l'objet qui l'effraye ; et quand il l'aura vu de près, qu'il l'aura flairé, qu'il aura acquis la certitude qu'il n'y a pas pour lui de danger, la peur lui passera, et avec un petit nombre de leçons semblables on l'en guérira pour toujours.

On ne doit exiger des jeunes chevaux qu'un tirage facile ; il faut éviter qu'ils soient arrêtés par un chargement trop lourd. « Si un cheval trop chargé s'arrête « de lui-même, il se croit incapable de reprendre ; « si au contraire on l'a arrêté, il essayera toujours de « repartir. Les chevaux qui partent en plongeant et « par lançades, doivent être mis au timon à côté d'un « maître d'école hardi et vigoureux. On les corrige à « force d'avoir l'air de ne pas y faire attention. Il n'y a « rien de pis que de châtier celui qui, à tort ou à raison, « croit nous satisfaire (1). »

C'est chez les éleveurs que devrait se faire l'éducation de tous les jeunes chevaux. Le jeune cheval qui va sagement à la charrue, à la herse, au chariot du cultivateur, s'habituera facilement à aller à une calèche. On doit alors prendre garde à l'effet que produiront sur lui les œillères la première fois qu'on lui en mettra.

Quelle que soit la destination du poulain, on doit l'habituer à porter un cavalier. Quand le poulain a deux ans, à l'écurie, pendant qu'il mange l'avoine, on lui met sur le dos un enfant ou un jeune garçon d'un poids proportionné à sa force. S'il connaît cet enfant, s'il est habitué à en recevoir des soins, il le supportera sans

(1) Curnieu.

peine, et bientôt on pourra le faire monter au dehors. Si le poulain s'effraye et se défend, on prend un sac dans lequel on met un peu d'avoine. On le fait voir au poulain, on le lui fait flairer, on en tire sous ses yeux une poignée d'avoine qu'on lui donne à manger, puis on lui pose doucement le sac sur le dos. Si une fois il comprend que ce sac contient l'avoine qui lui est destinée, loin de s'en effrayer, il le verra avec plaisir; on en augmentera chaque jour le poids, et, avec de la patience et de la persévérance, on amènera le cheval le plus impressionnable à supporter la couverture avec le surfaix, puis la selle, puis enfin le cavalier.

CHAPITRE II.

Éducation des jeunes chevaux.

Commencée dès sa naissance et conduite d'après les principes que nous avons donnés pour l'éducation des poulains, l'éducation du jeune cheval n'est qu'un jeu pour celui qui aime les chevaux et qui a la patience nécessaire à tout instituteur. L'homme qui n'est pas maître de lui-même, qui s'abandonne à la colère et à la violence, ne doit pas se mêler de faire l'éducation des jeunes chevaux.

Si le jeune cheval est resté presque sauvage, c'est-à-dire si l'on n'a encore rien exigé de lui jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, la tâche est plus difficile, et elle l'est encore plus s'il a déjà été gâté par de mauvais traitements. Dans l'un et l'autre cas, on ne réussira toujours que par les mêmes moyens, douceur et patience, en sa-

chant à propos être sévère ; mais cette sévérité ne sera le plus souvent que dans la voix et le regard. On commence l'éducation du cheval de quatre à cinq ans comme si on avait affaire à un poulain de six mois. Ce jeune cheval a déjà la crainte de l'homme ; loin de le traiter de manière à augmenter cette crainte, il faut chercher à la dissiper et à la remplacer par la confiance et l'affection. Quand on y sera parvenu, tout le reste deviendra facile. Si celui qui doit dresser un jeune cheval en a peur, il n'en tirera jamais rien. Ce sont presque toujours ceux qui ont peur des chevaux qui les gâtent par des coups donnés mal à propos. Pour dresser un cheval difficile, il faut de la hardiesse, du sang-froid et de la patience. La force physique est parfois utile ; si on ne l'a pas soi-même, on peut se servir d'un aide.

Le cheval reconnaît parfaitement la crainte ou seulement l'hésitation de ceux qui l'approchent. Il faut autant que possible se mettre à l'abri des coups de pied, mais il faut agir comme si on ne les craignait pas.

I. — Dressage des jeunes chevaux.

Lorsque le jeune cheval commence à supporter le cavalier, on ne le sort pas encore seul ; l'instructeur, monté sur un cheval sûr et tranquille, prend à côté de lui le jeune cheval, et le conduit avec le caveçon comme s'il n'était pas monté.

Les châtiments, quand ils sont nécessaires, doivent être toujours proportionnés à la sensibilité du cheval, mais jamais dans cette première période on ne se servira d'éperons.

Lorsque le cheval se laisse monter et commence à marcher docilement on supprime le cavéçon et on achève son éducation en suivant les règles ordinaires de l'équitation.

Quoique le dressage à la selle ne soit pas indispensable pour les chevaux d'attelage, cependant, le jeune cheval qui aura été monté et assoupli au manége, auquel on aura appris à marcher, à trotter, à reculer, à s'arrêter, sera bien plus facile à dresser et à conduire comme carrossier.

Si l'on a à atteler ensemble deux jeunes chevaux qui ne sont pas dressés, on doit toujours tâcher de les atteler d'abord séparément à côté d'un vieux cheval. Si l'on n'a pas un cheval fait à sa disposition, et qu'on ne puisse faire autrement que de les atteler ensemble, il faut prendre des précautions, suivant qu'on les connaît plus ou moins impressionnables. Les œillères effrayent souvent les jeunes chevaux; on ne leur mettra d'abord qu'un bridon sans œillères. Si l'on voit que la croupière les gêne, on ne la leur mettra pas. Quand ils seront attelés, avant de les conduire avec les rênes, on fera tenir chaque cheval par un homme qui lui parlera, le caressera et lui tiendra la tête haute, s'il est disposé à ruer.

Si les chevaux refusent de marcher, on essayera d'abord de les changer de place au timon. Il n'est pas rare qu'un jeune cheval qui a été attelé à droite, et qui va bien étant ainsi placé, refuse d'aller étant attelé à gauche. La voiture à laquelle on attelle les jeunes chevaux doit être très-légère, et n'offrir pour le commencement aucune résistance. Les palonniers doivent être placés haut. Si les traits sont bas, le cheval peut facilement

sauter par-dessus. On choisira, pour exercer les jeunes chevaux, un endroit tranquille, où rien ne puisse les effrayer. Quand on les verra calmes, on commencera à les conduire avec les rênes. Sans trop exiger d'eux, on les attellera tous les jours : le travail est un des grands moyens de les rendre raisonnables.

Les ruades sont ce qu'il y a de plus à craindre dans les jeunes chevaux d'attelage. Le talent de celui qui les dresse est de les prévenir. Si l'on voit qu'un jeune cheval qu'on se dispose à atteler ou à monter est inquiet, agité, qu'il baisse les oreilles en arrière, que, sans tourner la tête, il regarde de côté d'un air menaçant, qu'il agite la queue, que tous ses muscles sont tendus, qu'il fait le gros dos, alors on doit se garder de le monter ou de l'atteler : on peut être sûr d'avance qu'il se défendra de toutes ses forces, et que l'avantage lui restera. Si on veut le dompter par la force et par les coups, il est probable qu'on le gâtera pour toujours. Il faut, dans ce cas, se placer devant le cheval et chercher à le calmer en lui parlant et le caressant. Si l'on n'y réussit pas, on le remet à l'écurie. On exerce sur les chevaux une action qui paraît avoir quelque chose de magnétique, en leur passant la main sur le front. On appuie la main ouverte sur le haut du chanfrein, un peu au-dessous des yeux, et, en la remontant suivant le sens des poils, on la passe alternativement sur l'un et l'autre œil. Ce mouvement, que l'on prolonge pendant quelque temps, se fait lentement et toujours en parlant au cheval avec douceur. S'il veut ruer pendant qu'on le tient, on lui relève la tête, et on le menace de la voix et du regard.

Pour habituer à tirer un cheval très-impressionnable, au lieu de l'atteler d'abord à une voiture, on donne les traits à tenir à des hommes, puis on le fait marcher en augmentant graduellement la résistance. Les traits doivent être assez longs pour que les hommes ne puissent pas être atteints par une ruade, et on tient ces traits assez écartés pour qu'ils ne puissent pas toucher les jambes du cheval. On ne l'attellera à une voiture que quand on verra qu'on peut le faire sans danger. C'est toujours, on ne saurait trop le répéter, par la patience et la douceur, qu'il faut chercher à inspirer la confiance aux chevaux. On a vu des chevaux dont d'habiles cavaliers avaient peine à se rendre maîtres, tandis que des femmes et des enfants les montaient sans danger et les trouvaient doux et dociles.

Aucun animal ne supporte la peine et la douleur avec plus de patience et de résignation que le cheval ; mais il a pourtant le sentiment de l'injustice, et il se vengerait plus souvent de ses bourreaux, si l'excès de fatigue, la misère et le manque de nourriture lui en laissaient la force. Presque tous les chevaux traités brutalement dès leur naissance, tous les jours battus, avilis par les mauvais traitements, s'habituent à cette existence de douleurs ; de même qu'on voit l'homme aussi avili par l'esclavage supporter ses misères comme une nécessité de sa condition, à laquelle il ne peut se soustraire. Cependant on trouve des chevaux doués de plus d'énergie, qui se révoltent et parfois se vengent. Les exemples n'en sont pas rares, et on devrait les redire aux enfants pour leur apprendre que ce n'est pas toujours sans danger

qu'on maltraite même la créature la plus douce. On a vu des charretiers, des cavaliers, tués par leurs chevaux. Je peux citer un fait arrivé chez moi, qui prouve dans le cheval ce sentiment de l'injustice. J'avais un cheval de trait que j'ai gardé quatorze ans, et qui est mort dans mes écuries. Il avait sept ans lorsque je l'achetai, et il avait été très-mal élevé. Il était difficile à conduire, nerveux, irascible, et ceux qui ne savaient pas le mener ne pouvaient rien en faire. J'ai vu un grand garçon de vingt ans, habitué à mener des chevaux, pleurer de désespoir de ne pouvoir faire aller celui-ci à la herse. Or, ce cheval, le vieux Braun, malgré son mauvais caractère, était l'objet de l'affection de son conducteur habituel, mon premier domestique. Une harmonie parfaite ne régnait pourtant pas toujours entre eux. Un jour d'été, il avait fortement plu, le trèfle était mouillé et le cheval ne voulait pas le manger. Le charretier, qui savait qu'on ne peut pas beaucoup attendre d'un cheval qui a le ventre vide et qui voyait approcher le moment d'atteler, voulut faire comprendre au vieux Braun, à coups de manche de fourche, qu'il était trop difficile, et qu'il fallait manger le trèfle tel qu'il était. Le cheval reçut les coups, mais ne les oublia pas, et, le même soir, il rendit à son ami un grand coup de pied qui, aujourd'hui, après plus de dix ans, lui sert encore de baromètre et lui rappelle son vieux Braun, lorsqu'un changement de temps se prépare. Ils étaient quittes; le charretier promit de ne plus donner de coups, et le cheval n'eut plus à en rendre. Je voudrais que tous les charretiers pussent recevoir une leçon semblable,

et qu'elle leur profitât comme elle a profité au mien.

Un fait du même genre a été cité en Angleterre. Un jeune homme avait un excellent cheval de chasse que jamais il n'avait vu lassé. Il voulut un jour s'assurer de ce qu'il était en état de faire. Il le monta et lui fit faire au galop une longue course, plus longue qu'il n'en avait jamais fait avec lui. De retour à la maison, le cheval ne paraissant pas encore fatigué, il repartit, recommença à galoper, finit par employer le fouet et l'éperon, et ne ramena la pauvre bête à l'écurie qu'après en avoir abusé comme un fou. Le brave cheval fournit jusqu'au bout, mais n'oublia pas. De doux qu'il avait été, il devint méchant pour celui dans lequel il ne voyait plus que son bourreau, tellement que son maître n'osa plus le monter ni même l'approcher.

Tous les jeunes chevaux dépaysés souffrent du changement de régime, de climat, d'habitudes, et je crois que, dans ce cas, la plupart de leurs maladies proviennent de refroidissements. La boisson froide, les eaux de puits, l'usage de faire entrer les chevaux dans l'eau, même en hiver, sont des causes de maladie et de mort pour bien de jeunes chevaux qui, soignés et tenus chaudement, en seraient quittes pour un catarrhe ou une de ces indispositions qu'on nomme vulgairement *fausse gourme*. Les indispositions de l'enfant ne sont rien lorsqu'il a les soins d'une tendre mère, mais s'il est abandonné à des indifférents, hors de la maison paternelle, ces indispositions deviennent souvent des maladies mortelles.

Le cheval ne se plaint pas ; il est si bon, si patient, si

résigné dans la douleur, qu'il faut un œil observateur et ami pour le comprendre, et voir s'il souffre ou s'il ne lui manque rien, s'il n'est pas dans son état normal.

J'ai eu plusieurs fois occasion d'observer dans de jeunes chevaux ce que chez les hommes on appelle *mal du pays*. Un jeune cheval qui vient pour la première fois de quitter l'écurie dans laquelle il est né, qui se trouve tout à coup séparé de sa mère, des animaux et des hommes avec lesquels il a vécu depuis qu'il est au monde, éprouve une tristesse que le temps seul peut dissiper, et souvent il faut pour cela un long temps. Il est triste, inquiet, il ne mange pas; souvent on s'y trompe, et on le croit malade. J'en ai eu un qui était dans un tel état d'agitation, qu'il se dressait sur ses pieds de derrière, mettait les pieds de devant dans la mangeoire, se frappait la tête contre le râtelier, et faisait craindre à un vétérinaire instruit qu'il ne fût attaqué du vertigo.

Dans des cas semblables, les chevaux doivent être traités avec encore plus de douceur et de patience. Il ne faut pas les mettre seuls dans une écurie, et il est bon de les tenir le plus possible dehors. Ils trouveront de la distraction dans le travail, et le temps et les bons traitements les habitueront insensiblement à leur nouvelle condition. Mais on comprendra facilement que si, dans de telles circonstances, on les maltraite, on peut rendre méchant et rétif l'animal qui jusqu'alors avait été le plus doux; on peut même déterminer une dangereuse maladie.

II. — Domptage des chevaux.

Comme les qualités physiques et morales se transmettent, de même aussi on remarque dans les diverses races de chevaux plus de docilité ou plus de résistance à se plier à l'esclavage. Les chevaux allemands sont généralement doux et dociles; les chevaux issus d'arabes et les chevaux anglais, aussi d'origine arabe, ne sont pas faciles à dresser; les chevaux anglais méchants ne sont pas rares. On a fait la remarque que les chevaux sauvages de l'Amérique méridionale sont faciles à dresser, tandis que ceux de la Russie sont très-difficiles. Les premiers proviennent de chevaux espagnols habitués à la domesticité, tandis que les seconds appartiennent à une race qui probablement a toujours été sauvage.

A. *Domptage des chevaux sauvages russes.* — Il y a une vingtaine d'années, la Prusse tirait ses remontes de la Russie. Les chevaux de la cavalerie légère venaient du Don, de la mer d'Azow et des steppes de la Tartarie. Ils avaient été élevés dans une telle liberté, qu'ils étaient réellement sauvages. Souvent avant qu'on pût les prendre et les attacher un à un, ils avaient déjà fait en troupeau une longue route. Les chevaux de la grosse cavalerie venaient de l'Ukraine et de la Pologne russe.

Les chevaux parmi lesquels les remontes devaient être choisis, étaient amenés en troupeau à un endroit désigné, où on les faisait entrer dans une enceinte préparée exprès. Là, l'officier chargé de la remonte faisait son choix, et il fallait faire arriver, un à un, ceux qu'on

voulait prendre, dans un étroit passage servant d'issue à l'enceinte. Un cavalier, montant un cheval dressé, parvenait à passer une corde au cou du jeune cheval, la fixait au cou de celui qu'il montait, et emmenait ainsi son prisonnier jusqu'à une écurie où il entrait sans descendre de cheval. Les chevaux de remonte, amenés ainsi l'un après l'autre, étaient attachés dans cette écurie; mais jamais les cavaliers ne les approchaient qu'en mettant leur monture entre eux et le jeune cheval qu'ils étaient chargés de conduire.

On ne comprend pas quelles difficultés présentait le transport de ces remontes, si on ne sait quel usage terrible le cheval peut faire de ses dents et de ses pieds. On a fait souvent en Russie combattre un cheval sauvage et un loup. Les deux adversaires n'ayant que les armes que la nature leur a données, les chances étaient à peu près égales; mais si le cheval était ferré, le loup ne tardait pas à succomber. Ce ne sont pas les ruades qui, dans ces chevaux, sont le plus à craindre; ce sont les coups qu'ils portent avec leurs pieds de devant.

Les remontes, après une longue et pénible route, rarement exempte d'accidents, arrivent enfin à leur destination. Il est difficile alors de deviner de beaux chevaux dans ces bêtes maigres et efflanquées, aux longs crins mêlés comme des paquets de bourre, et dont le corps est couvert d'une croûte qu'ont formée la sueur, la pluie et la terre sur laquelle ils se sont roulés.

En les chargeant des premiers liens, en les conduisant quelquefois à des centaines de lieues, on les a déjà en partie domptés; leur éducation est commencée,

mais elle est loin d'être achevée. Il faut d'abord habituer l'animal à se laisser approcher par l'homme et à prendre confiance dans le maître qui n'est encore pour lui qu'un ennemi. On ne peut commencer à lui faire sentir l'étrille que de loin, en la fixant au bout d'une perche. Il faut ensuite qu'il supporte une couverture maintenue par un surfaix, puis une selle, qu'il se laisse brider, enfin qu'il se laisse monter. Les sangles causent aux jeunes chevaux une gêne à laquelle la plupart ont bien de la peine à se soumettre. Il y en a qui ruent tant et tellement, qu'ils parviennent à se débarrasser de la selle.

Lorsqu'ils se laissent panser, seller, brider, on les amène au manége et on les monte. Quelques-uns supportent le cavalier, la plupart cherchent à s'en débarrasser par des sauts de mouton. Il y a de ces sauts de mouton auxquels le plus ferme cavalier n'est pas en état de résister. Quelques chevaux, ne pouvant parvenir à se débarrasser de leurs cavaliers, finissent par se coucher. A force de patience, on en vient ordinairement à bout; il y en a pourtant de si opiniâtres et de si dangereux, qu'on est forcé d'y renoncer.

Il y avait au 9me régiment de hussards prussiens, à Saarlouis, un jeune sous-lieutenant, haut de 1m65 et léger comme un jockei de course, qui avait la passion de dresser ces chevaux sauvages, souvent aux dépens de ses membres. On vendit un jour, avec d'autres chevaux de réforme, un jeune et vigoureux cheval qu'on n'avait pu dompter; N., cet officier, l'acheta pour quelques écus, et parvint à le dresser. Il lui avait donné le nom de Simon, et l'a monté longtemps.

B. *Domptage par la privation de sommeil.* — Parmi les hommes que j'ai connus animés de cette passion de chevaux, je dois citer un officier de lanciers prussiens, profond connaisseur, habile écuyer, chez lequel on était sûr de trouver à acheter de beaux et bons chevaux. La privation du sommeil était le grand moyen dont il se servait pour réduire les chevaux les plus difficiles. Il s'établissait dans son écurie avec sa pipe, une cruche de bière et une longue gaule. Dès qu'il voyait que la tête du cheval s'appesantissait, que ses yeux se fermaient, il le touchait légèrement de la gaule. Un homme sûr le remplaçait au besoin, et l'animal était ainsi tenu éveillé jusqu'à ce que, abattu, vaincu par le sommeil, il fît ou souffrît ce qu'on lui demandait.

Ce moyen de dompter les chevaux par la privation du sommeil avait déjà été indiqué par Garsault. « Il faut, « dit-il, se servir du moyen qu'on emploie en faucon- « nerie pour priver un oiseau qu'on vient de prendre et « qu'on veut dresser au vol; c'est de l'empêcher de dor- « mir jusqu'à ce qu'il tombe de faiblesse. Il faut en user « de même à l'égard d'un cheval farouche. Pour cela il « faut le tourner, à sa place, le derrière à la mangeoire, « et avoir un homme toute la nuit et tout le jour à sa « tête, qui lui donne de temps en temps une poignée de « foin, et l'empêche de se coucher. On verra avec éton- « nement comme il sera subitement adouci. Il y a ce- « pendant des chevaux qu'il faut veiller ainsi pendant « huit jours. »

La douceur et la patience sont donc la base de cette éducation des chevaux sauvages. Il faut que le cheval

prenne confiance dans l'homme, et comprenne ce qu'on exige de lui. A mesure qu'il cède, sa docilité est récompensée par des caresses et quelques friandises, une poignée d'avoine, un morceau de pain, un morceau de sucre.

C. *Moyens de rigueur.* — Les moyens de rigueur, employés avec discernement et à la dernière extrémité, peuvent quelquefois réussir. Un officier avait un cheval rétif; comme il sortait un jour de Saarlouis, le cheval s'arrêta à peu de distance de la ville, refusa absolument d'avancer, et finit par se coucher. L'officier, qui avait déjà épuisé pour corriger son cheval toute sa patience et toutes les ressources de son génie, envoya chercher des cordes, lui fit lier ensemble les quatre jambes, lui fit ôter la selle et le laissa ainsi étendu par terre, sous la surveillance d'un homme de garde. C'était le matin d'une chaude journée d'été, et le cheval resta ainsi environ douze heures exposé au soleil et aux mouches. La nuit approchant, l'officier lui fit appliquer vingt coups de knout sur un côté, puis on le retourna, et on lui en administra autant sur l'autre côté. On le délia ensuite; il ne se fit pas presser pour se relever, et l'envie de recommencer lui passa pour toujours.

Voici encore un fait qui prouve qu'on peut quelquefois appliquer aux grands maux de grands remèdes; il ne faut que les employer avec discernement. On sait que, s'il y a dans un régiment un cheval chatouilleux, les soldats s'amusent à l'exciter, et l'ont bientôt rendu méchant. Bien de jeunes soldats, qui, avant leur entrée au service, n'avaient jamais touché un cheval, ne voient

dans leur monture qu'une machine à la conservation de laquelle ils ne prennent aucun intérêt, et dont ils abusent, sans penser que cette machine est aussi un être doué de sensibilité. Souvent un cheval irritable est cruellement maltraité, et finit par devenir dangereux et même hors d'état de servir. Un cheval semblable avait été réformé et vendu à l'enchère. Il était rétif, il se cabrait au lieu d'avancer, et il mettait continuellement le désordre dans les rangs. C'était du reste un cheval vigoureux et en état de faire un bon service comme cheval de trait. Il fut acheté par un cultivateur, ancien cavalier. N'ayant pu rien en obtenir, ni par bons ni par mauvais traitements, il lui mit une de ces brides dont se servent les cultivateurs de la Lorraine; les rênes, au point où elles se réunissent sur le garrot du cheval, se prolongent en une courroie qui, elle-même, est terminée par une croupière. Notre homme mène son cheval ainsi bridé dans un champ sablonneux, où les chutes ne pouvaient être dangereuses; arrivé là, il saute dessus à-poil et le pousse en avant. Le cheval, au lieu d'avancer, se cabre, et au moment où il est presque droit sur ses pieds de derrière, le cavalier se laisse glisser à terre, et, tirant la bride, le renverse sur le dos. Le cheval se relève, l'homme remonte dessus, et la leçon se répète jusqu'à ce qu'elle ait profité, c'est-à-dire jusqu'à ce que le cheval ne se cabre plus. Ce fait s'est passé il y a déjà longtemps, et la personne de laquelle je le tiens m'a assuré que le cheval avait été corrigé.

La force des jarrets du cavalier exerce une grande puissance sur le cheval. Il y a des hommes, en petit

nombre à la vérité, qui peuvent serrer un cheval de manière à lui faire perdre la respiration. Pour ceux-là il n'y a guère de chevaux rétifs.

D. *Des dompteurs anglais et irlandais.* — On peut dire, de certains hommes, qu'ils ont le talent de faire des chevaux ce qu'ils veulent. Ces hommes connaissent le moral des chevaux ; ils savent s'en faire comprendre ; ils sont doués d'une grande patience, de beaucoup de sang-froid et de hardiesse, et d'une grande force de volonté. Possèdent-ils en outre une vertu magnétique telle qu'on la prête aux Carter, Martin, Van Amburg et autres dompteurs de bêtes féroces? C'est ce que je n'ose pas décider. Il y a quelques années, le gouvernement prussien envoya dans les diverses garnisons de cavalerie un homme qui avait le talent de dompter les chevaux, de ferrer les plus difficiles, de faire marcher les rétifs.

Il y avait en Angleterre, à Dunhallon, dans le comté de Cork, un homme appelé James Sullivan, paysan ignorant et grossier, qui possédait un talent incompréhensible pour apprivoiser les chevaux. Il se faisait enfermer dans l'écurie avec le cheval le plus méchant ; et après environ une demi-heure, lorsqu'il avertissait qu'on pouvait ouvrir la porte, on trouvait l'homme et le cheval couchés près l'un de l'autre, comme aurait pu faire un enfant jouant avec un jeune chien. Cet homme, peu riche, était passionné pour la chasse, attaché à son pays natal, et des offres avantageuses n'ont jamais pu le déterminer à aller exercer ailleurs son talent. Il mourut sans faire part de son secret à personne qu'à son fils, qui était loin de posséder l'habileté du père. Il est triste que

ces talents exceptionnels meurent ordinairement avec ceux qui les possèdent.

L'Angleterre a eu encore un autre dompteur de chevaux. Voici comment en parle l'ouvrage anglais *The horse :*

« Jumper avait un pouvoir extraordinaire sur les animaux. Il a dressé à la monture un buffle pour M. Tempest, et une paire de rennes à la voiture pour lord Fitzwilliam. Il parcourait le pays, vêtu de la tête aux pieds de peluche rouge; quelquefois il quittait ce costume pour se couvrir d'une peau d'ours et monter sur un buffle : il avait ainsi un aspect effrayant. Son secret consistait surtout dans la hardiesse et la force brutale, jointes à beaucoup de tact. Il employait d'abord les moyens violents, et de manière à presque briser tous les os à un élève indocile. Il paraissait pourtant posséder une influence magique. Lorsque, par les coups, il n'avait pu réduire un cheval, il se plaçait contre son épaule gauche, lui attirait la tête avec la bride jusque près de son épaule droite, et le regardait fixement pardessus le garrot pendant deux ou trois minutes. La bête commençait à trembler, et la sueur lui découlait de tout le corps. Jumper lâchait alors les rênes de la bride et caraissait le cheval, qui lui était entièrement soumis. »

Voici sur le même sujet un article que j'extrais de la feuille centrale d'agriculture de Bavière :

« On sait qu'il existe depuis longtemps en Irlande une classe d'hommes qui possèdent un secret pour dompter les chevaux. Les Indiens des prairies de l'Amé-

rique septentrionale possèdent le même secret pour apprivoiser les chevaux ou poulains sauvages dont ils sont parvenus à s'emparer. Le cheval soumis à l'empire de ce moyen mystérieux tremble d'abord, puis une sueur abondante couvre tout son corps. D'indomptable qu'il était, il devient calme, docile et doux comme un agneau.

« Les Irlandais qui possèdent ce secret, dont à aucun prix ils ne font part à personne, sont nommés *whisperers*, parce qu'on croit avoir vu qu'ils parlent à l'oreille des chevaux. On leur suppose une influence magique. Pour opérer sur un cheval, ils s'enferment avec lui, seuls, dans une écurie, de manière que personne ne puisse les voir agir. »

E. *Dompteurs indiens.* — M. Catlin, dans un écrit sur l'Amérique du Nord, a fait connaître le moyen qu'emploient les Indiens, et un journal allemand affirme que ce moyen, le même dont se servent les Irlandais, est très-simple et à la portée de tout le monde. Il consiste à expirer l'haleine du *whisperer* dans les naseaux du cheval.

Cette indication est bien vague, mais elle peut mettre sur la voie ceux qui se sentiraient le goût et les dispositions nécessaires. On ajoute qu'il ne faut pas aux Indiens d'Amérique plus d'une heure pour apprivoiser un cheval.

Il y a des influences, dites sympatiques, qui ne peuvent être expliquées; les effets du magnétisme sont incontestables, quoique incompris. Il y a dans la nature bien des prodiges qui seront toujours pour nous des mystères.

Ce moyen de dompter les chevaux doit pouvoir s'appliquer aussi aux autres animaux.

Sans posséder les secrets de ces dompteurs d'animaux, tâchons de savoir bien gouverner nos chevaux et en tirer le meilleur parti.

Bien des gens montent à cheval, bien des gens conduisent des chevaux; mais les bons cavaliers, les bons cochers, les bons charretiers sont également rares. C'est surtout quand on a besoin d'un cocher ou d'un simple valet de ferme; c'est quand on aime ses chevaux et qu'on ne les confie pas au premier venu, qu'on voit combien sont rares les hommes sachant les gouverner et les conduire, et combien est généralement grande l'ignorance de la masse des cultivateurs et de leurs valets, sans en excepter ceux qui ont servi plusieurs années dans la cavalerie.

Un parfait charretier est un homme qui a de l'intelligence, de la capacité, une tête bien organisée, qui sait commander et se faire obéir, et qui dirigerait bien une affaire considérable, si son éducation l'y eût préparé, tout comme il est devenu un bon charretier parce que sa destinée lui a mis un fouet à la main. Ce n'est pas sur les grandes routes qu'il faut le chercher. Le roulier soigne les chevaux, il les nourrit très-bien, il sait les faire tirer ensemble; mais sa besogne n'est pas bien difficile : il a toujours un bon chemin, ou du moins un chemin solide; il sait exactement combien il peut charger selon la saison; ses étapes sont déterminées, il sait les endroits où il doit prendre des chevaux d'aide; avec un peu de soins et de prévoyance, il est exposé à peu

d'accidents. Il en est bien autrement du charretier de ferme ou de village : celui-ci n'a ordinairement que de mauvais chemins à parcourir, et le plus souvent il n'a pas de chemin du tout. Il faut qu'il traverse les champs détrempés par la pluie; qu'il sorte le foin des prés humides, le bois des forêts; qu'il sache passer les fossés, les ravins, monter et descendre les pentes rapides. Il faut l'avoir vu pour comprendre toutes les difficultés qui se présentent à un charretier cultivateur dans un pays de montagnes.

Je n'ai encore rencontré qu'un excellent charretier, et il était en même temps bon cocher et bon cavalier. Il aimait les chevaux avec passion; il les comprenait admirablement, et savait se faire comprendre d'eux; il sentait leurs besoins, il leur inspirait l'affection et l'obéissance. Il ne faisait jamais de bruit; on ne l'entendait jamais ni crier ni jurer; bien rarement on le voyait faire usage de son fouet. D'un mouvement à peine perceptible, il rappelait à son devoir un cheval qui se négligeait,; d'un geste, il gouvernait tout son attelage. Les gens du pays disaient qu'il était sorcier.

Le nom de cet homme était J.-B. Seulfort. Je conserve de lui un affectueux souvenir, et je lui suis redevable d'une bonne partie de ce que je sais. Il était fils d'un cultivateur flamand; il avait quitté jeune la maison paternelle. Il avait fait la contrebande à cheval, puis il était venu à Paris, et avait été postillon chez le comte de Provence, depuis Louis XVIII. A la Révolution, il devint soldat dans le train d'artillerie, puis roulier, puis conducteur de diligence. Une jambe cassée lui fit per-

dre cette dernière place, et il entra au service d'un de mes parents, propriétaire d'une fabrique qui occupait un attelage de quatre chevaux. C'est là qu'enfant je reconnaissais déjà son talent, dont je ne pouvais encore me rendre compte. Ses chevaux, comme c'est l'usage en Allemagne, n'avaient point d'œillères. C'était un charretier paresseux et qui n'aimait pas ses chevaux, que celui qui a inventé les œillères. La nature a placé les yeux du cheval de manière à ce qu'il voit non-seulement devant lui, mais aussi de côté, et, par un très-léger mouvement de tête, derrière lui. Cette disposition des organes de la vue empêche le cheval sauvage d'être surpris par ses ennemis, et elle permet au cheval attelé de suivre tous les mouvements de son conducteur.

Sculfort, tout à son affaire, marchait à côté de son cheval de timon; il avait souvent les mains derrière le dos, mais continuellement il voyait ses chevaux, comme ceux-ci avaient aussi toujours l'œil tourné vers lui. Un signe de tête était compris, un mot dit à demi voix était entendu. Rarement il faisait usage de son fouet; mais s'il s'en servait, le coup était mérité et bien appliqué. Ses chevaux, bien pansés, bien nourris, étaient toujours en très-bon état; ils faisaient beaucoup d'ouvrage et ne restaient jamais arrêtés, parce qu'il savait ce qu'il pouvait leur demander, et pourtant, ils enlevaient au besoin des charges énormes. Ses harnais étaient toujours propres; son écurie, tout son équipage, étaient toujours parfaitement en ordre.

Mon parent, qui avait reconnu en lui un homme de tête, intelligent et fidèle, le fit, en 1812, contre-maître

d'une fabrique de sucre de betteraves. A peine établie, la fabrique tomba en 1814, par suite des événements politiques. Sculfort planta alors des pommes de terre au lieu de planter des betteraves; il devint cultivateur, distillateur, engraisseur de bœufs, et il réussit dans ces trois branches d'industrie agricole.

Il avait la passion des bêtes : il n'aimait pas seulement les chevaux, mais aussi les vaches, les bœufs, les moutons. Son beurre se vendait toujours au marché quelques centimes de plus que celui des autres, ses bœufs gras étaient recherchés des bouchers; il amenait non-seulement les bœufs, les porcs, mais aussi les volailles, à un état de graisse remarquable. Avec ces qualités, il n'était pas facile à vivre; ne se ménageant pas lui-même, il exigeait beaucoup de ceux qui étaient sous ses ordres. Il était jaloux de ses bêtes, il ne prêtait pas un cheval, à moins qu'on ne fût tout à fait de ses amis. Une seule fois j'ai monté le cheval que Sculfort montait ordinairement. Chaque soir, le dernier dans son écurie, il en fermait la porte et emportait la clef. Le matin, il y rentrait le premier, lorsque ses domestiques dormaient encore; et il me disait que c'était le matin, lorsqu'il arrivait ainsi seul près de ses bêtes, qu'il pouvait le mieux les observer et apprendre à les connaître. Bien des cultivateurs ne voudront pas se donner cette peine; mais c'est aussi une jouissance pour l'homme qui a la passion de son état, et cette peine est ordinairement bien payée par le succès.

J'ai fait avec Sculfort, à cheval, quelques excursions agricoles. En arrivant dans une auberge, il débridait

son cheval, desserrait les sangles, s'assurait que tout était en ordre, que le fourrage était de bonne qualité, et il ne quittait pas son cheval qu'il ne l'eût vu uriner, qu'il ne fût bien certain qu'il ne manquait de rien. Il fallait toujours qu'il fût présent quand on lui donnait l'avoine.

Lorsqu'il allait acheter des bœufs, il logeait dans une auberge d'une petite ville où il passait la nuit, et le lendemain de bonne heure il était à la foire. Un jour, il me dit qu'il irait loger ailleurs. — Pourquoi? vous êtes là mieux que vous ne serez partout ailleurs. — C'est vrai, j'y suis bien, ce sont d'excellentes gens; mais quand le soir je demande une lanterne pour aller à l'écurie, ils ne sont pas contents : ils croient que je me méfie d'eux, et pourtant je ne peux pas aller me coucher sans avoir vu mon cheval.

Il habitait au bord de la Sarre; quand, le soir, il revenait chez lui des foires qui étaient le but ordinaire de ses courses, il fallait faire un assez grand détour pour trouver un pont. Pendant la belle saison, il prenait le chemin le plus direct; arrivé à la rivière, il ôtait la selle et la bride à son cheval, il passait l'eau dans une nacelle, tandis que *Hans* la passait à la nage, puis galopant vers l'écurie, allait annoncer son maître.

Si je devais compléter la biographie de J.-B. Seulfort, je dirais qu'il avait de l'esprit, de l'originalité dans son langage et dans ses manières, et qu'il n'accordait pas facilement son amitié. Enfin, je dirais qu'il avait un faible : il buvait volontiers une bouteille de vin le dimanche; mais le vin ne lui faisait jamais négliger ses [illegible] ne lui faisait jamais faire de sottises.

J'espère qu'on ne lira pas sans intérêt cette courte notice sur un homme obscur, mais pourtant remarquable dans son genre, d'autant plus que l'éducation première lui avait manqué et qu'il s'était formé tout seul.

III. — Dressage des chevaux.

A. *Qualités morales du cheval.* — Le cheval est doué d'une grande intelligence et surtout d'une mémoire remarquable. Comparons les chevaux à nous-mêmes; voyons ce qu'est le manœuvre le plus grossier près de l'homme dont les facultés intellectuelles ont acquis, par l'éducation, le plus haut point de développement. Voyons ensuite comment les chevaux sont élevés et traités, et nous nous étonnerons qu'ils soient encore ce qu'ils sont. Que tous les hommes qui font l'éducation des jeunes chevaux soient des Franconi, et presque tous les chevaux seront des merveilles d'intelligence.

Ce sont les hommes, c'est l'absence de jugement, le manque de patience, ce sont la colère et la brutalité qui gâtent les jeunes chevaux et leur donnent des défauts, souvent des vices, qui n'étaient pas dans leur nature.

Ceux qui refusent l'intelligence aux chevaux, n'ont pas vécu avec eux, ne les ont pas observés, ne les connaissent pas. Voici un fait qui s'est reproduit chez moi deux fois, à plusieurs années d'intervalle, dans les mêmes circonstances et qui ne me laisserait à cet égard aucun doute, si j'en avais eu encore.

Par une chaude journée du mois de juin dernier (1855)

deux chevaux hersaient sur le revers d'une côte à l'exposition du midi. Le travail de la herse, déjà si pénible par lui-même, l'était encore plus par cette chaleur accablante qui précède un orage et par les mouches, les taons, si terribles aux bêtes dans les pays de forêts. Les deux chevaux étaient baignés de sueur que rougissait leur sang partout où leur queue ne pouvait pas atteindre. En me voyant arriver, ils s'arrêtèrent en même temps et se mirent tous deux à hennir en me regardant et comme implorant mon secours. Je ne suis pas sentimental ni romanesque, mais j'avoue qu'un tel fait m'émut. Certainement les deux pauvres bêtes imploraient mon assistance, pour mettre fin à leur supplice.

Mes chevaux ne reçoivent de moi que de bons traitements; comme ce n'est pas moi qui les conduis, je n'ai jamais à faire avec eux usage du fouet. Quand j'entre à l'écurie, et qu'en me voyant ils lèvent la tête en hennissant, je suis comme un grand-père qui ne sait pas résister à une prière, ou à une caresse de ses petits-enfants, et si le nombre des solliciteurs n'est pas trop grand, je trouve dans ma poche quelques croûtes de pain, ou dans le coffre quelques poignées d'avoine. Les chevaux, je l'ai déjà dit, sont reconnaissants, et cela suffirait pour qu'ils m'aimassent; mais ce n'est pas tout; si je suis là au moment où ils sortent pour aller au travail, j'inspecte le harnachement; si quelque chose peut gêner un cheval, je le remets en ordre: ma voix est affectueuse, mes gestes sont caressants. Si j'arrive près d'une voiture arrêtée pendant qu'on charge du foin, ou des gerbes, je fais la guerre aux mouches. Si je ren-

contre un attelage et que j'aie un ordre à donner au charretier, j'étends le bras en avant des chevaux et l'attelage est arrêté. Enfin, quand je suis là, les fouets n'agissent jamais sans nécessité, les voix mêmes deviennent plus douces, et si les bêtes ne comprennent pas que c'est moi qui suis le maître, celui qui commande aux charretiers et aux bêtes, elles sentent qu'elles ont en moi un ami, qui a la volonté et le pouvoir de leur faire du bien, elles sentent qu'elles ont en moi un protecteur; ce qui n'empêche pas qu'elles connaissent aussi en moi le maître qui sait se faire obéir et respecter.

Cette explication bien simple fera, je pense, comprendre que ces chevaux s'arrêtant à ma vue, sans s'inquiéter de celui qui tenait derrière eux les rênes et le fouet, imploraient mon secours de la voix et du regard, et qu'il y avait dans leur tête un enchaînement d'idées qui les avait amenés à me considérer comme celui qui pouvait mettre fin à leurs souffrances.

C'est un grand mal que les chevaux soient généralement aussi grossièrement traités. Ils sont nos esclaves, leur destinée est de travailler pour nous, d'être soumis à notre volonté, le mors, le fouet, l'éperon, sont de nécessité indispensable, souvent on n'en fait pas usage; les meilleurs cavaliers et les meilleurs charretiers sont ceux qui s'en servent le moins; on ne peut cependant pas s'en passer; mais quoique nos esclaves, les chevaux pourraient être nos amis, chez les cultivateurs surtout, et les hommes y gagneraient encore plus que les bêtes. Ils y gagneraient matériellement, par le plus grand profit qu'ils tireraient de ces compagnons de leurs travaux,

et moralement, par des jouissances qui sont complétement ignorées du plus grand nombre d'entre eux.

On pourrait encore citer bien des faits prouvant l'intelligence des chevaux. J'en ai connu un qui, s'il croyait ne sortir que pour une promenade, était d'une vivacité et d'une gaieté souvent gênantes pour son cavalier; mais si un porte-manteau ou un manteau étaient attachés derrière la selle, il comprenait qu'il partait pour une longue course ou un voyage et qu'il devait ménager ses forces, il était alors aussi calme et aussi raisonnable qu'il l'était peu dans d'autres circonstances.

Lorsque j'étais encore enfant, mon père avait une belle jument normande qui a vieilli chez lui. Elle avait un service très-doux, elle allait au cabriolet et, au besoin, elle transportait de la campagne à la ville et de la ville à la campagne, du bois, du fourrage, du fumier, etc. — Voyez cette ingrate bête, me disait un jour le bon Charlot, c'est moi qui la nourris, qui la soigne, je ne la bats jamais (effectivement, je ne me souviens pas de l'avoir jamais vu se servir d'un fouet), et quand c'est moi qui la conduis, elle va comme un cheval de charrette; si elle entend la voix de votre père, elle porte la tête et la queue hautes et elle part au grand trot : on dirait qu'elle sait que votre père est le maître et que je ne suis que le domestique. Je voyais que Charlot me disait vrai, mais alors je ne comprenais pas le pourquoi, et j'y ai souvent pensé depuis. Cette jument, attelée à une charrette, conduite par le domestique, et exécutant des transports quelque peu pénibles, allait ordinairement au pas, tandis qu'au cabriolet elle trottait; mon père ne

la conduisait jamais qu'au cabriolet et il y avait en lui quelque chose de plus décidé et de plus impératif que chez Charlot; mais ce qui est encore à remarquer, c'est qu'il y avait deux harnais, l'un commun et grossier, l'autre brillant et garni de boucles plaquées en argent. Or, j'ai la conviction que le cheval est glorieux et qu'il est fier d'un brillant harnachement. Le mulet, enfant de la jument, est glorieux aussi. Quand le roulier provençal gronde le mulet qui marche à la tête de l'attelage et le dirige, il le menace de lui ôter *sa sonaille*, et s'il veut lui infliger une sévère punition, il lui ôte effectivement ses sonnettes et son panache et il l'attache derrière la voiture.

Ainsi les chevaux ont la mémoire des bons et des mauvais traitements, ils sont reconnaissants du bien qu'on leur a fait, ils aiment et ils respectent le maître qui sait se faire respecter et aimer, ils sont sensibles aux reproches et aux louanges, à la honte, à la parure, à la musique; voilà bien des moyens, pour celui qui aura le talent d'en faire usage, d'agir sur eux sans recourir aux coups.

Dans le siècle dernier, on croyait encore que les enfants ne pouvaient pas être élevés sans coups, et les verges jouaient un grand rôle dans l'éducation des enfants des princes, comme des plus petits bourgeois. — Qui aime bien châtie bien, disaient nos grands-pères. — On a reconnu que ces moyens de violence étaient au moins inutiles, et les animaux doivent aussi s'en ressentir. Le fils du paysan qui, enfant, aura été moins battu, sera charretier moins battant, les cultivateurs

ayant de meilleurs chevaux, d'une valeur beaucoup plus grande, leur donneront plus de soins et ne souffriront pas qu'ils soient maltraités. Ils comprendront d'abord que leur intérêt est de soigner les chevaux, instruments de culture, puis ils aimeront les chevaux intelligents, bons et reconnaissants. Enfin, j'espère que l'on s'occupera aussi de l'éducation des hommes auxquels on confie les chevaux, et ma conscience me dit que j'aurai fait une bonne œuvre en contribuant pour ma faible part à ces améliorations.

Les impressions d'enfance laissent des traces profondes qui ne s'effacent jamais. Un jeune cheval, attelé au chariot d'un paysan, traverse une prairie et tombe dans un fossé; il passe sur un mauvais pont de bois, et une planche s'enfonce : il conservera toute sa vie la crainte des fossés et des ponts. On le mène pour la première fois à la forge : il ne sait ce qu'on veut de lui; il est inquiet, agité, remuant. On le frappe, on lui met *tors-nez*, pince à l'oreille, on le martyrise de toutes les manières, puis on s'étonne qu'il soit difficile à ferrer! Sorti pour la première fois de la ferme où il est né, sa vue est frappée d'objets nouveaux qui l'arrêtent, son odorat est affecté d'odeurs qui lui inspirent l'effroi. Au lieu de le rassurer, on le frappe; à la crainte de l'objet qui l'a effrayé on ajoute la crainte des coups, et on se plaint que le cheval reste peureux!

Une correction peut être utile, mais il faut qu'elle soit appliquée à propos; il faut surtout que le cheval comprenne pourquoi il a été châtié, et c'est ce qui n'arrive presque jamais : de là tant de chevaux gâtés!

Le défaut de battre à la main est fatigant et désagréable pour le cavalier, qui souvent se trouve couvert d'écume. J'en ai corrigé un jeune cheval, en lui donnant un léger coup de cravache sur l'encolure chaque fois qu'il jetait la tête en arrière. Il ne faut pour cela que de la patience et de la persévérance, deux moyens avec lesquels on obtient souvent de grands résultats.

Il y a des chevaux impressionnables, qui font un mouvement pour tout objet qui leur frappe subitement la vue. Souvent ce n'est qu'une pierre blanche sur le chemin, une feuille que le vent chasse, un oiseau qui vole. S'il est lui-même impressionnable, ces mouvements, qui sont purement nerveux, peuvent devenir insupportables au cavalier. Le plus sûr est alors de se chercher une autre monture. Ce défaut ne peut être corrigé que par le temps, c'est-à-dire l'âge et les fatigues et une excessive patience de la part du cavalier. Il faut se comporter comme si on ne s'apercevait de rien, et laisser toute liberté au cheval, sauf à l'arrêter, sans secousse, si après s'être porté en avant il allait trop loin. Mais si, au mouvement du cheval, le cavalier répond par un autre mouvement d'impatience ou de colère, de la main, des jambes ou du fouet, souvent de tous trois ensemble, alors tout est perdu, le défaut ne fait qu'augmenter et devient incorrigible.

Un jeune cheval sort de chez le cultivateur qui l'a élevé : ou bien il a été nourri à la pâture ; ou bien, ce qui est plus ordinaire, il a travaillé, il a été attelé à la herse, à la charrue et au chariot. S'il a été monté, c'est tout au plus pour aller à l'abreuvoir. Transporté à la

ville, on veut le dresser, on lui met une bride, une selle, on lui fait sentir la cravache et l'éperon, on lui parle une langue qu'il ne comprend pas; il ne sait ce qu'on veut de lui, et il se défend.

J'avais acheté un jeune cheval que je voulais dresser: j'étais jeune alors. Le cheval étant sellé pour la première fois, j'étais monté dessus, et il refusait d'avancer. Après quelque temps de lutte, j'attendais s'il ne se déciderait pas à marcher, lorsqu'un charretier passant près de là cria *Hue!* en faisant claquer son fouet, et, à ce langage qu'il comprenait, mon cheval partit. Je recevais là une leçon que je n'ai pas oubliée.

Voici encore un fait qui m'est personnel, dont j'ai tiré plus d'une conséquence instructive, et qui pourra aussi servir aux jeunes gens qui me liront.

En 1815, pendant les Cent jours, j'étais à Metz, aide de camp d'un général qui se préparait à entrer en campagne, et qui avait peine à trouver les chevaux dont il avait besoin. Il me chargeait de monter et d'essayer ceux que lui présentaient journellement les fournisseurs. On lui avait amené un joli cheval du Mecklembourg; je l'avais monté plusieurs fois, et j'en avais été très-content. Un matin, de bonne heure, j'arrivai à l'écurie pour le monter de nouveau, on me dit qu'il était à la forge, et je ne m'en occupai pas davantage. La journée presque entière se passa à le ferrer, et on n'y parvint que par l'emploi des moyens les plus violents. Le lendemain je trouvai le cheval rétif. Je montais assez bien à cheval; j'étais solide et je n'avais pas peur; mais je ne possédais pas le talent nécessaire pour tirer

parti d'un semblable cheval, impressionnable, énergique, et qui avait déjà été gâté par de mauvais traitements. Il se dressait presque droit contre le mur de l'écurie, dont il ne voulait pas s'éloigner ; il ruait à sortir la queue de la croupière. J'avais peine à lui faire traverser en une demi-heure une place large d'environ 100 mètres, et encore faisait-il à reculons une grande partie du trajet. Enfin, après deux à trois semaines de pêines inutiles de ma part, mon général, qui ne l'avait jamais monté, y renonça à regret et l'échangea pour un autre. Ce cheval passa alors à M. Raindre, major d'artillerie, depuis général, et aujourd'hui président du comice agricole de Montmédy (Meuse). M. Raindre sut en tirer parti, et a fait avec lui la campagne de 1815.

Mais ce qu'il y eut pour moi de remarquable, c'est qu'un jour, ayant été avec un camarade faire une visite à deux lieues de la ville, on nous invita là à déjeuner ; nous bûmes de ce très-bon, mais perfide vin de 1811, connu sous le nom de *vin de la comète;* de sorte que, en remontant à cheval, nous étions ce qu'on appelle gris. Mon cheval alors n'était plus rétif, il était au contraire d'une docilité et d'une obéissance parfaites. S'éloignant en avant ou en arrière de l'autre cheval ; franchissant les fossés au bord du chemin ; il n'y avait rien que je ne pusse demander et obtenir de lui sans résistance. De sang-froid je n'avais pas peur de mon cheval ; mais ce jour-là, il y avait sans doute en moi une surexcitation qui agissait sur lui et le subjuguait.

C'est par quelque chose d'analogue que certains hommes inspirent à la foule le respect et l'obéissance, que

d'autres exercent sur les animaux un empire que peut-être ils exerceraient sur leurs semblables dans une position sociale qui leur serait favorable. C'est encore par des faits semblables qu'on comprend la puissance du courage, l'énergie et la force que donnent les passions, et qu'on conçoit que dans toutes les luttes celui qui a peur est d'avance à moitié battu.

Si le courage est naturel à certains individus, l'habitude peut aussi le donner à d'autres. On voit des piqueurs, des palefreniers, particulièrement chez les marchands de chevaux, des garçons d'écurie dans les auberges, auxquels l'habitude de vivre au milieu des chevaux inspire une complète sécurité. Le calme, la tranquillité, avec lesquels ils agissent suffisent souvent pour les mettre à l'abri de dangers dont d'autres pourraient être victimes.

Souvent des jeunes gens qui manquent d'expérience provoquent, avec leur cheval, des luttes dont ils ne sortent pas toujours victorieux. Plus un cheval a de vigueur et d'énergie, plus on court risque de le gâter en s'y prenant ainsi. Il y a quelques habiles écuyers qui se rendent maîtres d'un cheval la première fois qu'ils le montent, et auxquels bien peu de chevaux résistent; mais ce sont des talents si exceptionnels qu'on ne doit pas chercher à les imiter. Il faut habituer progressivement le jeune cheval à être monté; on ne lui demande d'abord rien que de marcher droit devant lui et de tourner au besoin à droite et à gauche. Successivement, et à mesure qu'on voit qu'il comprend ce qu'on exige de lui, on lui demande davantage. Il vaut beaucoup mieux

prévenir la résistance que d'avoir à la vaincre. Toutes les résistances des chevaux viennent toujours par la faute des cavaliers, et il ne faut demander que ce qu'on est sûr de pouvoir obtenir. Un jeune cheval qu'on tire de la charrue pour en faire un cheval de selle, n'est ordinairement pas difficile dans les commencements ; mais lorsque moins de travail et une meilleure nourriture ont développé sa vigueur, lorsque son éducation est déjà assez avancée pour qu'on puisse lui mettre une bride et faire usage des éperons, c'est alors que, sentant sa force, il essaye souvent de se soustraire à la contrainte qui lui est imposée, et c'est alors aussi qu'un solide et hardi cavalier trouve du plaisir à lutter et, sans violence comme sans colère, à réduire à l'obéissance ce fier animal, que Buffon dit avec raison une des plus belles conquêtes de l'homme.

Malgré l'énorme différence du sol et du climat, les Arabes et les Anglais ont les plus beaux et les meilleurs chevaux qui existent, parce qu'ils les soignent avec passion et les traitent avec amour. Nous trouvons la même vérité démontrée par l'exemple des peuplades nomades de l'Asie. Les Cosaques, les Tartares, les Circassiens, quelque nom qu'on leur donne, n'ont pas les plus beaux chevaux, mais ils ont des chevaux qui ne laissent rien à désirer pour l'usage qu'ils en font.

Je voyageais, il y a quelques années, avec un officier de cavalerie russe, qui venait de l'armée du Caucase. Il me parlait avec admiration de la cavalerie des peuplades de cette partie de l'Asie. Ces chevaux, me disait-il, ne sont jamais maltraités ; au bivac, il n'est pas nécessaire

de les attacher : ils viennent à la voix de leurs maîtres, et celui qui n'en a pas été témoin croira difficilement ce qu'ils sont capables de faire. Un but éloigné est indiqué à une troupe de cavaliers ; elle part au grand galop, et aucun obstacle n'est capable de l'arrêter. S'il se présente une rivière profonde, dont les bords escarpés pourraient faire hésiter le cheval, le cavalier lui jette sur les yeux le pan de son manteau, et le lance dans l'eau, qu'il traverse à la nage. J'avais distingué, me dit le même officier, un de ces chevaux, et j'en offris au propriétaire 500 roubles, somme que je regardais comme très-considérable pour lui. « Si mon cheval était mort, me répondit-il, vous pourriez avoir sa peau pour ce prix-là ; mais tant qu'il vivra, je ne me séparerai pas de lui. »

Ce sont des hommes que nous appelons barbares, que nous regardons comme des demi-sauvages, qui nous donnent de tels exemples. Chez nous, au contraire, « la domesticité altère les facultés morales du cheval, de manière que, dans la situation habituelle où le placent les besoins de la civilisation, son intelligence est presque anéantie (1). »

Comment l'intelligence du cheval résisterait-elle aux traitements qui sont la suite de son esclavage ? A peine est-il né qu'on l'attache ; trop souvent il ne connaît l'homme que par les mauvais traitements qu'il en reçoit ; avant même que ses forces soient développées, il est soumis à un travail pénible, et si quelques-uns ont une condition assez douce, la plupart sont avilis par la

(1) Capitaine Morris.

brutalité de leurs conducteurs. « On peut observer que l'intelligence du cheval ne se développe en bonté et en méchanceté que par suite des traitements qu'il éprouve (1). »

Cet éloge des chevaux du mont Caucase est confirmé par Schmalz (2), qui en a vu à Pétersbourg, dans le régiment circassien de la garde impériale. « Ces chevaux, dit-il, sont incomparables pour gravir les rochers, monter et descendre les pentes rapides des montagnes. Ils ont au plus haut point la souplesse et la force, réunies à une grande vitesse. Il n'y a rien que n'ose entreprendre un Circassien monté sur son cheval. Les Circassiens conservent cette race pure depuis des siècles ; ils la regardent comme supérieure à la race arabe, et on ne peut leur acheter des chevaux qu'à des prix énormes. Et encore ceux qu'on voit à Pétersbourg ne sont pas des plus distingués : ils proviennent des tribus soumises à la Russie, et c'est dans les tribus en guerre avec la Russie que sont les meilleurs. »

Le cheval possède à un haut degré la mémoire des faits et des lieux ; il est susceptible d'affection et de haine : il est reconnaissant des bons traitements, il se venge parfois des mauvais. Il a l'odorat et l'ouïe d'une finesse remarquable. Relativement à ses besoins, la nature l'a aussi bien partagé du côté de l'instinct qu'aucun autre animal ; avec ces qualités, que lui manque-t-il pour ne pas lui accorder l'intelligence ?

(1) Capitaine Morris.

(2) Schmalz, un des agriculteurs et des écrivains distingués de l'Allemagne.

Le cheval est susceptible d'apprendre tout ce qu'on veut lui enseigner, si on sait prendre pour cela les moyens convenables. On voit des chevaux se mettre à genoux, se coucher au commandement de leur maître, faire le mort, rapporter, faire à peu près tout ce que peut faire un chien bien dressé. Non-seulement le cheval du Bédouin, mais aussi le cheval de maint paysan ivre, lorsque son maître est tombé, s'arrête et reste près de lui. Celui qui sert de monture au chasseur en plaine, s'arrête lorsque le chien arrêté, et reste immobile jusqu'à ce que le chasseur ait tiré. Ne voyons-nous pas tous les jours les chevaux de trait obéir à la parole et au geste du charretier, le cheval de cordeau diriger l'attelage, souvent avec une intelligence remarquable, le limonier donner à la lourde masse qui pèse sur lui la direction qui lui est indiquée, ou que lui-même sent que les circonstances exigent ; le cheval du cultivateur menant la charrue ou la herse, appuyant, tournant à droite ou à gauche, à la voix de son conducteur? Beaucoup de chevaux de voiture savent la place qu'ils doivent occuper dans l'attelage, et s'y rendent d'eux-mêmes en sortant de l'écurie. Un cheval de soldat, à moins qu'il ne soit accablé de fatigue et de sommeil, ne laisse pas surprendre son cavalier en vedette. Les vieux chevaux de troupe comprennent les commandements, et exécutent les manœuvres, souvent sans que les cavaliers y soient pour rien. Cela se voit tous les jours quand un conscrit monte un vieux cheval.

Je pourrais citer beaucoup de faits prouvant l'instinct et l'intelligence des chevaux : comme ils retrouvent,

après un long temps, un chemin qu'ils n'ont parcouru qu'une fois ; comme ils reconnaissent les endroits où ils se sont arrêtés ; comme ils retrouvent les lieux où ils ont été élevés, témoin le cheval de Mazeppa. L'adresse de certains chevaux à se délicoter, à dénouer la corde qui les attache, à ouvrir une porte, est parfois admirable, si on considère qu'ils ne peuvent se servir que de leurs lèvres.

Un ouvrage anglais (*Esquisses biographiques et anecdotes de chevaux*, par le capitaine Thomas Brown) contient une foule de faits curieux.

IV. — Des défauts et des vices du cheval.

J'ai indiqué les moyens les plus convenables pour faire l'éducation des jeunes chevaux ; mais trop souvent les poulains tombent entre les mains d'hommes qui les gâtent en voulant les dresser, et qui développent en eux le germe de défauts qu'une bonne éducation eût corrigés. De là tant de chevaux avec des défauts qui rendent leur service difficile ou dangereux, ou qui même les rendent impropres à tout service. Tels sont les chevaux rétifs, qui reculent, qui se cabrent, qui ruent ; ceux qui mordent, qui frappent : ceux qui s'emportent ; ceux qui ne se laissent pas monter, etc. Voici des moyens qui, bien employés, pourront encore, dans ces différents cas, amener de bons résultats.

Le cheval rétif est celui qui refuse de tirer ou de marcher quand il est monté. Les uns se cabrent, d'autres ruent, d'autres se couchent, d'autres opposent une ré-

sistance passive que rien ne peut vaincre. Il n'y a pas de défaut plus désagréable, plus dangereux et plus difficile à corriger.

C'est presque toujours par les mauvais traitements qu'un jeune cheval devient rétif : lorsqu'on l'a injustement maltraité du fouet et de l'éperon, lorsqu'il a été blessé par les harnais, lorsqu'on a voulu lui faire tirer un fardeau au-dessus de ses forces.

Quand un cheval a la mauvaise habitude de reculer au lieu de partir en avant, il faut choisir un terrain où l'on puisse sans danger le faire reculer jusqu'à ce qu'il en soit fatigué. S'il est attelé seul, on place la voiture de manière qu'elle finisse par arriver à une montée qui fasse obstacle, en sorte que le cheval sente qu'il lui est plus facile d'aller en avant qu'en arrière. Souvent un cheval qu'on ne pourra employer seul fera un bon service à côté d'un autre, et surtout dans un attelage à quatre chevaux. Le fouet réussit rarement ; presque toujours un cheval n'est devenu vicieux que parce qu'on a abusé du fouet. Il faut surtout se garder, comme cela arrive trop souvent, de frapper un cheval après qu'on a obtenu ce qu'on demandait de lui. Il faut alors, au contraire, récompenser sa docilité par des caresses.

Il y a des chevaux rétifs qui opposent une résistance d'inertie que rien ne peut vaincre. Ils restent à la même place, sans se défendre, mais sans qu'on puisse parvenir à les faire marcher.

J'en ai connu un qu'on avait estropié en lui brûlant de la paille entre les jambes de derrière, et qui n'était pas moins resté rétif.

Je crois que, s'il y a un remède, ce n'est peut-être qu'une extrême patience et de la douceur jointe à de la fermeté.

J'ai déjà parlé des chevaux qui se cabrent et de ceux qui ruent. Ce dernier défaut est toujours dangereux ; il n'y a que l'âge et la fatigue qui puissent le corriger ; et encore, chez les juments, il reparaît dès qu'elles sont bien nourries et reposées. On en guérit ordinairement les chevaux entiers par la castration. Pour un cheval attelé seul, on a imaginé d'ajouter au harnais une forte courroie qui, passant sur la croupe du cheval et se fixant aux deux brancards, empêche le cheval de soulever son train de derrière pour détacher la ruade. J'ai connu un postillon qui avait un porteur ayant ce défaut de ruer ; il avait trouvé moyen de l'en empêcher en lui attachant la queue au trait du côté gauche. Du moment que le cheval, donnant dans le harnais, tendait ses traits, il se sentait pris et ne cherchait plus à ruer.

Il y a de très-bons chevaux, surtout parmi les chevaux entiers, qui mordent, et auxquels il faut commencer par mettre une muselière toutes les fois qu'on veut les panser ou leur mettre le harnais. Il faut d'abord savoir d'où provient ce défaut. Il y a des chevaux qui ont été élevés à l'état sauvage, comme la plupart des chevaux russes, qu'on ne peut que très-difficilement dompter, et qui sont toujours disposés à mordre et à frapper. J'ai déjà parlé de ceux-là ; leur éducation est toujours difficile et dangereuse. Il y a ensuite des chevaux qui ont une grande énergie, par suite une disposition à se défendre, et une disposition naturelle à mordre. Il y en

a d'autres qui ont un caractère faux et sournois, qu'une mauvaise éducation a développé. Par la hardiesse, le sang-froid, des corrections employées à propos, on peut les corriger. Les chevaux vicieux sont les seuls avec lesquels la brutalité puisse réussir. Il y a encore ceux qui, naturellement chatouilleux et irritables, sont devenus dangereux, parce qu'on s'est fait un méchant plaisir de les tourmenter en les chatouillant, pinçant, piquant, etc.

Il y a enfin des chevaux que des mauvais traitements injustes ont exaspérés et rendus dangereux. Les exemples ne sont pas rares de chevaux qui étaient tellement dangereux pour les hommes, qu'on a été dans la nécessité de les faire tuer, et qui étaient tout à fait doux pour les femmes et les enfants. De tels faits prouvent à l'évidence que le cheval possède le sentiment du juste et de l'injuste, et que s'il se souvient des mauvais traitements pour s'en venger, il se souvient aussi des bons traitements pour en être reconnaissant.

Ainsi, il faut toujours le redire, l'amour des chevaux est toujours la première condition de succès dans leur éducation comme dans leur élevage.

Il y a des chevaux qui prennent le mors aux dents, c'est-à-dire qui parviennent à saisir une branche du mors, et qui partent lorsqu'ils sentent qu'ils échappent ainsi à l'action de la bride. Le meilleur moyen est de leur mettre un mors dont les branches sont contournées de façon qu'ils ne puissent les saisir.

Pour les chevaux qui s'emportent, il faut un mors d'une force proportionnée à leur bouche, une bonne

gourmette et des rênes solides. S'ils s'emportent dans un endroit où l'on puisse les laisser filer sans danger, on les laisse d'abord galoper ; puis, quand ils se ralentissent, on les pousse du fouet et de l'éperon, et on les fait encore galoper plus longtemps qu'ils n'en auraient l'envie.

Beaucoup de chevaux ne restent pas tranquilles quand on les monte, et ne veulent pas se laisser monter. Ce défaut provient de la maladresse de celui qui le premier les a montés. Un jeune cheval est vif et remuant ; si, arrivé en selle, le cavalier, voulant le punir, le maltraite, le cheval, qui ne peut comprendre le motif de ce châtiment, se rappelle seulement que, quand on le monte, on le maltraite, et se défend toujours davantage pour ne pas se laisser monter.

Il n'est pas possible de prévoir toutes les difficultés qui peuvent se présenter ; mais l'éleveur intelligent qui a l'amour des chevaux, et qui sera pénétré des principes qui doivent le guider, trouvera un moyen de s'aider dans toutes les circonstances.

V. — Méthode de Kegel pour dresser ou corriger un cheval.

L'armée autrichienne se remonte en grande partie de chevaux élevés en liberté, dans des haras sauvages ou demi-sauvages. Ces chevaux sont difficiles à dresser, souvent dangereux. Un officier autrichien, le lieutenant Kegel, indique dans un traité sur le dressage des chevaux divers moyens que je crois bon de faire connaître.

Comme moi, il recommande la patience et la douceur et proscrit la colère et la brutalité.

Le fouet et l'éperon, dit-il, qui doivent aider au dressage des jeunes chevaux, en ont déjà gâté un bien grand nombre.

On doit entrer dans l'écurie d'un pas et d'un regard assurés, en parlant aux chevaux d'une voix élevée, mais amicale. Celui qui s'approche timidement, sans parler aux chevaux, comme celui qui entre avec bruit, menaçant, ou même frappant de la cravache, s'expose à recevoir des coups de pied.

Si l'on veut approcher d'un cheval dans sa stalle, on s'avance de la même manière et on lui parle avec assurance. Lorsqu'on est près de lui, mais pas assez pour être atteint par un coup de pied, on lui dit *tourne*, et au moment où il obéit, on entre hardiment, sans précipitation, les yeux fixés sur les siens. On se place devant son épaule gauche, faisant face à l'épaule ; de la main gauche on le prend par le licou, de la main droite on le caresse sur l'encolure et sur le dos, toujours en lui parlant. Il est à remarquer que pour caresser un cheval, on doit appuyer la main, et que, si on la passe trop légèrement, il y en a beaucoup auxquels on paraît occasionner un chatouillement désagréable. Il faut éviter de toucher au nez et aux oreilles un cheval qu'on ne connaît pas. De même en approchant un cheval, on doit éviter de lui toucher la croupe.

Si, quand on est entré dans la stalle d'un cheval, on voit dans son regard, dans la position de ses oreilles, dans ses mouvements à droite et à gauche, des dispo-

sitions menaçantes, on reste immobile près de son épaule, on le fixe sévèrement, on lui parle d'une voix haute et grave, puis quand il est plus calme, on se retire lentement.

Le regard et la voix de l'homme ont un grand empire sur les animaux. Cet empire n'est pas le même pour tous les individus, mais celui qui n'a pas peur, qui conserve toujours son sang-froid et sa présence d'esprit, celui-là est presque sûr d'imposer aux animaux.

La confiance inspire aussi la confiance, le calme est d'une grande importance. Nous voyons tous les jours des garçons d'auberge qui circulent tranquillement entre les chevaux, et il est bien rare qu'il leur arrive un accident.

Si l'on veut s'approcher d'un cheval en liberté, il ne faut pas s'approcher directement vers sa tête, encore moins vers sa croupe ; il faut, par-devant, gagner son épaule gauche dans une direction diagonale. Le cheval qui veut ruer contre l'homme qui est près de sa tête, se retourne avec une grande rapidité, et la ruade peut atteindre à une distance de deux mètres et même plus de la queue du cheval. Si l'on est tout près du cheval, la ruade est beaucoup moins dangereuse que si on en est plus éloigné. On dit qu'un cheval qu'on tient par la queue ne rue jamais ; je ne le garantirai pas, mais je crois que quand on se trouve près d'un cheval, c'est toujours une bonne précaution de lui prendre la queue.

Si un cheval s'est échappé et arrive en courant, ou si l'on rencontre un cheval tenu en main et qui saute d'une manière dangereuse pour les passants, il ne faut pas

dans le premier cas se sauver, ni dans le second vouloir contenir le cheval par des gestes menaçants. Si un cheval arrive sur vous au grand galop, restez immobile, contentez-vous d'étendre les bras et il se détournera certainement. Si vous ne pouvez pas éviter le voisinage d'un cheval conduit en main, écartez-vous autant que l'espace le permettra, mais, lorsqu'il sera près de vous, ne bougez pas. Un cheval ne cherche pas à frapper un objet immobile.

Les mots que l'on emploie avec les chevaux, ont beaucoup moins d'importance que le son de voix et le ton dont on les prononce. Cependant, il y a des mots en quelque sorte consacrés, ils doivent être courts et retentissants. Ainsi on prévient un cheval en lui disant : *hoho! haho! hohé!* — On lui dit *tourne* pour le faire tourner, *marche* pour le faire avancer, *viens ici* pour l'attirer à soi ; on le gronde en lui disant *pfoui!* — On le caresse et on le flatte avec des mots qui ordinairement n'ont de valeur que par l'inflexion de la voix. Mais toujours on doit éviter le bruit, les cris, et on devrait éviter les jurements.

Il y a des chevaux qui ne restent pas tranquilles quand on veut les monter; ils reculent ou se jettent à droite et à gauche. Pour corriger ce défaut, on se place devant le cheval, lui faisant face, tenant une rêne de la bride dans chaque main, et on secoue les rênes en le grondant et en le faisant reculer, jusqu'à ce qu'on voie qu'il en est fatigué. On s'approche alors de lui, on le place, et toujours lui parlant, le menaçant de la voix s'il ne reste pas tranquille, on met le pied à l'étrier, on s'en-

lève lentement, mais sans se mettre encore en selle. On redescend, on caresse et on flatte le cheval, et on recommence ce mouvement jusqu'à ce qu'il reste parfaitement tranquille. Si une première leçon ne suffit pas, on la répète, jusqu'à ce qu'on ait obtenu le résultat désiré. Mais il faut toujours agir avec calme, sans colère et surtout sans coups. Quand on a obtenu ce qu'on demandait, il faut toujours témoigner au cheval qu'on est content de lui, par de bonnes paroles, des caresses, ou quelque friandise, telle qu'un morceau de pain, un morceau de sucre, ou une poignée d'avoine.

Si, arrivé en selle, on pense donner une correction au cheval en se servant du fouet et de l'éperon, on le gâte totalement et souvent pour toujours. Le cheval ne comprend pas qu'on le maltraite parce qu'il n'est pas resté tranquille, il se rappelle seulement que le cavalier, à peine arrivé en selle, l'a maltraité, et il fait ce qu'il peut pour ne pas se laisser monter.

On se sert en Allemagne, pour dresser les chevaux sauvages, d'un appareil qu'on peut aussi employer utilement pour des chevaux méchants, qui ne veulent pas souffrir la selle, ni se laisser lever les pieds, et qui se défendent des dents et des pieds.

Cet appareil (*fig.* 86) consiste en un double bridon, avec quatre rênes de chaque côté, en tout huit rênes, un surfaix et une croupière.

Deux rênes *d* servent à relever la tête au cheval, au moyen de la *panurge h*. Leurs extrémités sont arrêtées à un anneau au milieu du surfaix *e;* on peut les allonger et raccourcir à volonté. La *panurge h* est une petite

courroie fixée sur la têtière de la bride, et terminée par des anneaux où l'on passe les rênes *d*.

Fig. 86. — Cerazon, étalon de pur sang anglais, âgé de 3 ans.

Deux autres rênes *b*, plus longues que les précédentes, s'attachent à la croupière *f*. Quand on en a besoin, elles sont tenues par deux hommes placés aux deux côtés du cheval ; on peut, par elles, renverser un cheval

qui se cabre. Les quatre rênes *a* et *c* sont attachées à des anneaux fixés au surfaix. L'instructeur les détache et s'en sert au besoin. Toujours sans se servir du fouet, en secouant les rênes pour le faire reculer, en le menaçant du regard et de la voix, en le caressant et lui donnant un peu de liberté quand il cède, on parvient insensiblement à amener le cheval à rester tranquille, à se laisser toucher toutes les parties du corps, à se laisser lever les pieds, enfin à se laisser ferrer et monter.

Le cheval ainsi pris, sent qu'il est sous l'empire de l'homme. Il faut cependant distinguer, pour le traitement, les chevaux qui résistent par crainte, de ceux qui se défendent par méchanceté et par la confiance dans la supériorité de leurs forces. Les premiers demandent beaucoup de ménagements, les seconds peuvent être traités plus durement.

Le même officier autrichien indique un moyen qu'il dit être infaillible pour faire tirer les chevaux qui s'y refusent. Ce moyen consiste dans l'emploi suivant d'un cheval bien dressé, calme et franc du collier (*fig.* 87) :

On garnit de leurs harnais le cheval à dresser et celui qui doit aider à faire son éducation. On les conduit dans un endroit tranquille, sur un terrain uni, et autant que possible exempt de pierres. Là on place les deux chevaux croupe contre croupe, on ajoute une paire de traits à ceux qu'ils ont déjà; et on les attache de manière que quand ils sont tendus, les deux chevaux soient à environ 3 mètres l'un de l'autre, et tirent en sens opposé, l'un sur l'autre. L'instructeur se place devant le cheval à dresser B, lui faisant face, et tenant dans les

deux mains les rênes du bridon. Un aide est placé de la même manière devant le maître d'école A, les yeux fixés sur l'instructeur et toujours prêt à exécuter ses ordres,

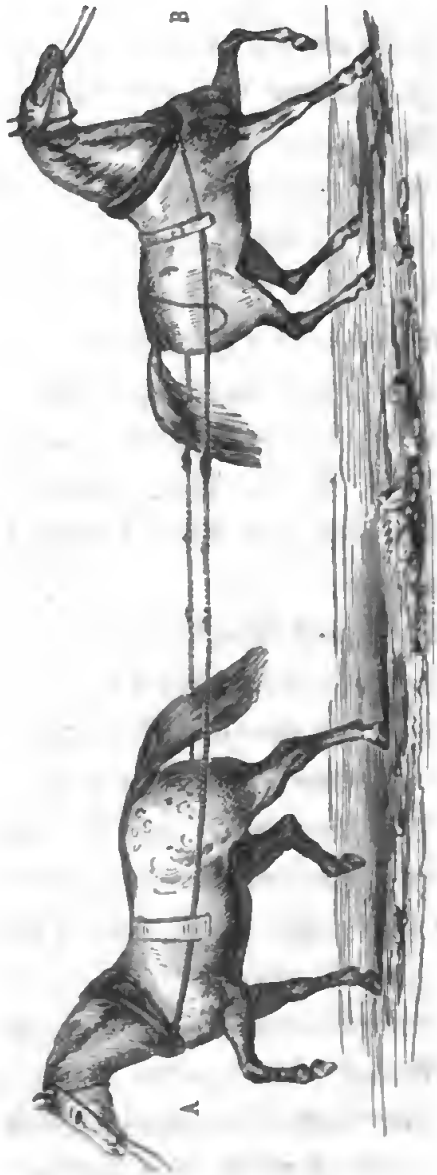

Étalon de la race de Lincoln.

Fig. 87. — Étalon anglo-percheron, âgé de 5 ans.

au moindre signe, et sans que celui-ci soit obligé de crier pour se faire comprendre.

Lorsque tout est bien en ordre, l'instructeur secoue les rênes et fait reculer son cheval ; en même temps l'aide fait avancer et tirer lentement le maître d'école, de manière qu'il entraîne avec lui l'élève, jusqu'à ce que celui-ci, fatigué de reculer, résiste et se cramponne au sol. Dès que l'instructeur voit cette bonne disposition, le maître d'école cède, et on fait faire à l'élève quelques pas en avant, en le caressant et l'encourageant par de bonnes paroles. On recommence ensuite la même épreuve, et on la renouvelle jusqu'à ce que l'élève résiste vigoureusement, et s'appuie sur le collier comme un cheval disposé à faire usage de toute sa force pour enlever un fardeau. Chaque fois on lui laisse faire quelques pas en avant, de manière à lui faire comprendre qu'il est plus commode pour lui de pousser en avant que de se laisser traîner à reculons. Chaque fois aussi qu'il donne dans les traits, on l'excite, en lui faisant entendre un mot dont plus tard on se servira pour le faire partir : *Hue! marche! allez!* ou un *appel de la langue*. Quand on l'aura amené à de bonnes dispositions, on pourra, pour le décider, lui faire sentir légèrement le fouet. Tout cela doit se faire avec entendement, avec calme et douceur, et en éloignant autant que possible les spectateurs inutiles.

L'auteur assure que ce moyen, employé avec quelques modifications, ne lui a jamais manqué, et qu'il a ainsi amené à tirer tous les chevaux rétifs qu'il a eus entre les mains. Quelquefois une seule leçon suffit ; d'autres fois il faut la renouveler plusieurs jours de suite; rarement plus de trois jours. Chaque leçon ne doit durer

que d'une demi-heure à une heure; on peut donner plusieurs leçons dans un jour.

Lorsqu'on juge les leçons suffisantes, on attelle les deux chevaux ensemble à une voiture légère. Si, contre toute attente, l'élève refuse encore de tirer, on dételle de suite et on recommence la leçon, de manière que l'élève soit éloigné du timon toujours à reculons par le maître d'école. Quand, après plusieurs épreuves, on voit que l'élève tire bien, on le laisse revenir à sa place au timon, et on replace le maître d'école près de lui, pour essayer de nouveau de les faire partir ensemble.

Cette dernière manière convient surtout pour des chevaux rétifs, qui savent fort bien ce qu'on demande d'eux, mais qui ne veulent pas le faire. En les éloignant ainsi de la voiture, on leur fait sentir qu'il leur est plus facile de la tirer que de se laisser traîner en arrière. S'ils s'arrêtent au pied d'une côte et refusent de tirer en montant, on les fait plusieurs fois monter et descendre à reculons, toujours traînés par le maître d'école, jusqu'à ce qu'ils en soient fatigués.

Il y a des distinctions à faire entre les chevaux qui ne tirent pas. Les uns sont ceux qui n'ont encore aucune dressure ou qu'on a gâtés en voulant les dresser. Ils se laissent bien atteler, mais ils ne *prennent* pas; et s'ils tirent tant qu'il n'y a pas d'efforts à faire, ils s'arrêtent dès qu'il y a une forte résistance à surmonter; ils trépignent, ils sont toujours sur leurs jarrets, et ils galopent au lieu de marcher. C'est ce qui arrive presque toujours avec de vieux chevaux de selle, impressionnables, qu'on veut mettre à la voiture. Ceux-ci sont moins difficiles à dresser.

Les autres sont les chevaux vraiment rétifs, et qu'aucun moyen ne peut décider à marcher lorsqu'ils s'y refusent.

Quant à ceux qui ruent quand ils doivent tirer, on peut bien aussi par ce moyen les corriger jusqu'à un certain point, mais jamais complétement, surtout si ce sont des juments.

S'il arrive qu'un cheval se couche pendant la leçon, on le fait relever à coups de fouet, et un aide, placé près de lui avec un fouet, reste toujours prêt à l'empêcher de se coucher de nouveau.

Depuis que je connais le livre du lieutenant Kegel, je n'ai pas encore pu, faute de sujets, faire essai des moyens qu'il indique. Mais tous ces moyens sont simples, rationnels, et je crois que, bien appliqués, ils doivent amener de bons résultats.

CHAPITRE III.

Règles d'équitation nécessaires aux cultivateurs.

Les cultivateurs produisent et élèvent les chevaux, mais généralement ils ne savent pas faire leur éducation. Beaucoup ne savent ni les monter ni les conduire, et c'est un grand mal. Pour être vraiment connaisseur en chevaux, il faut être cavalier et cocher. On n'apprécie bien réellement les moyens d'un cheval, qu'après l'avoir, selon sa destination, monté ou conduit étant attelé ; et

le cheval à vendre acquiert une grande augmentation de valeur, s'il est déjà bien dressé, tandis que bien de jeunes chevaux sont gâtés pour toute leur vie, par la faute de celui qui, le premier, les a montés ou attelés. « Dans toutes les oppositions ou défenses du cheval, le tort est toujours du côté du cavalier. Si le cheval n'obéit pas, c'est que l'homme chargé de le diriger n'a pas employé les moyens convenables pour obtenir l'obéissance, ou le plus souvent même a usé de moyens directement contraires (1). »

« La véritable science d'un bon écuyer consiste à développer aussi bien les qualités morales que les qualités physiques de son cheval (2). »

« L'action de l'homme sur le cheval peut être assez puissante pour rendre le mauvais médiocre, et le médiocre bon (3). »

Tous ceux qui ont à conduire des chevaux ne sauraient trop se pénétrer de ces vérités. Je suis loin de vouloir que tout éleveur soit un habile écuyer; j'ai encore moins la prétention de faire ici un cours d'équitation, mais j'engage les jeunes gens, fils de cultivateurs, qui ont tous les jours occasion de monter à cheval, à apprendre à être solides à cheval et à s'y placer avec grâce, à bien conduire leurs chevaux et de manière à tirer d'eux tout le parti possible.

L'équitation était autrefois considérée par la noblesse comme la partie la plus essentielle de l'éducation. Dans

(1) Baucher. — (2) Morris.
(3) Cours d'équitation de l'école de Saumur.

la maison du roi, les places de la grande écurie appartenaient exclusivement à l'aristocratie. Les chefs de manége devaient être gentilshommes. Tous les hommes de cheval célèbres de ce temps-là sont titrés. Aujourd'hui, on s'inquiète trop peu de l'équitation, on n'en sent pas assez l'importance.

C'est surtout lorsqu'on commence à les monter que les jeunes chevaux doivent être traités avec une grande douceur, et qu'il faut beaucoup de calme et de patience. Attelé ou monté, le cheval bien conduit est facile à dresser, tandis que si, mal à propos, on emploie avec lui la violence et les mauvais traitements, plus il a d'énergie, plus il se défend, et souvent il reste dangereux pour toute sa vie.

On voit fréquemment des chevaux qui étaient parfaitement doux et obéissants chez le cultivateur qui les a élevés, devenir rétifs quand ils ont changé de condition et qu'on fait usage avec eux, du mors, du caveçon, de la cravache, des éperons, de tous ces instruments de coercition employés si souvent d'une manière injuste et cruelle.

Damoiseau, vétérinaire, dans la relation de son voyage en Arabie en 1824 avec M. Deporte, inspecteur des haras, pour acheter des étalons, raconte qu'il avait acheté dans le désert un étalon nommé Abou Arcoub. Cet étalon était tellement docile, que le pauvre Arabe auquel il appartenait n'avait, au lieu de selle, qu'une mauvaise couverture, et le gouvernait avec la longe d'un licol.

Le cheval acheté fut amené à Damas, où était M. Deporte, en attendant que les achats fussent terminés.

M. Deporte voulut entreprendre l'éducation européenne d'Abou Arcoub, et le faire trotter à la plate longe. Mais le coursier du désert n'était habitué à la contrainte ni du caveçon, ni de la plate longe, ni à l'insipide exercice de trotter en cercle; il devint furieux, se précipita sur M. Deporte, et il l'aurait peut-être tué, si on ne fût venu à son secours.

On pourrait citer beaucoup d'autres exemples, qui tous prouveraient que la douceur, les bons traitements, la patience, sont les moyens les plus sûrs et les plus faciles; et que si la rigueur est parfois nécessaire, elle doit être employée à propos, avec justice et sans colère.

Il existe beaucoup de bons traités d'équitation; cependant je crois devoir indiquer la méthode d'équitation prussienne, que je trouve beaucoup plus simple, plus facile dans ses moyens d'exécution, et plus sûre dans ses résultats que l'équitation française.

L'équitation n'a pas été la même à toutes les époques, et la pose du cavalier a surtout varié. Le duc de Newcastle, en 1660, disait : « Le cavalier ne doit pas poser sur les fesses, que d'aucuns croient à tort être faites pour s'asseoir. »

A une époque où le cavalier, bardé de fer, devait surtout craindre d'être renversé de son cheval, il fallait qu'il fût placé de manière à résister au choc de la lance, et pour cela il ne pouvait pas être assis, il fallait que, placé sur les étriers et sur l'enfourchure, tout son corps formât une ligne droite légèrement inclinée en avant. Depuis, la position du cavalier s'est modifiée, à mesure que la manière de combattre a changé.

Les Orientaux, qui n'ont jamais fait usage des lourdes armures européennes, qui se servaient du sabre et, dans les temps anciens, de l'arc, ont dû se placer tout différemment à cheval. Ils y sont complétement assis, leurs étriers sont très-courts; ils se baissent, ils s'inclinent à droite ou à gauche, ils se retournent, souvent plus dangereux en fuyant que quand ils attaquent en face.

Ces deux genres d'équitation nous conviennent aussi peu l'un que l'autre. Nous ne sommes heureusement plus au temps où l'équitation était purement militaire : nous montons à cheval, non pour combattre, mais pour nos affaires ou notre plaisir; nous ne devons pas prétendre à la fine équitation, mais nous devons être placés à cheval solidement et commodément, savoir bien conduire un cheval, et tirer le parti le plus avantageux de tous ceux que nous pouvons être dans le cas de monter.

La première condition pour que le cavalier soit bien placé à cheval, c'est l'aisance et l'absence de toute roideur. La tête doit être aisée et d'aplomb, les épaules effacées, les reins droits et soutenus sans roideur. On ne doit pas pousser en avant la ceinture, mais l'assiette, les ischions, qui sont la base de la position du cavalier. On entend par *assiette*, la pointe des fesses et des cuisses, qui adhèrent à la selle et servent d'appui à la masse entière. Les cuisses, seule partie immobile, sont tournées sur leur plat et embrassent le cheval; elles doivent être abandonnées à leur propre pesanteur. Les genoux liants, les jambes et les bras tombant naturellement; l'avant-bras formant avec le bras un angle droit, la main

à hauteur de l'avant-bras, le poignet non arrondi (1).

Il existe entre l'équitation française et l'équitation al-

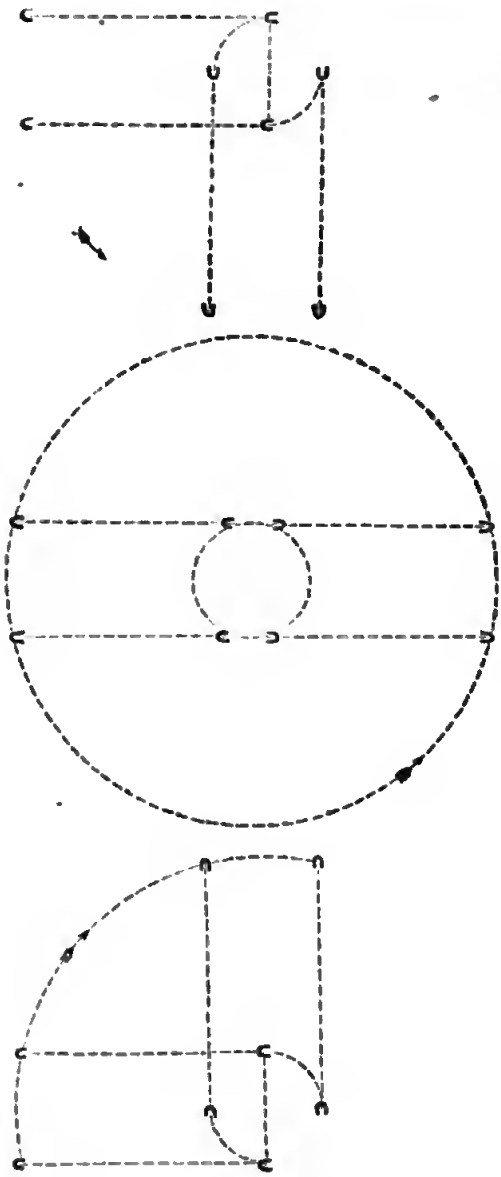

Fig. 88. — *Equitation prussienne*, dans laquelle le cheval pivote sur les pieds de derrière. Quart de conversion à gauche.

Fig. 89. — Demi-conversion à gauche.

Fig. 90. — Quart de conversion à droite.

lemande de très-grandes différences, non-seulement

(1) Ces principes sont ceux de l'école de Saumur.

pour la position du cavalier à cheval, mais aussi pour les moyens employés pour l'exécution des conversions.

Dans l'équitation française, pour exécuter une conversion de pied ferme, le point sur lequel s'opère le mouvement est au milieu du corps du cheval. Ainsi, quand on veut faire un demi-tour à gauche, la main fait tourner l'avant-main du cheval à gauche, tandis que la jambe gauche, appuyée au flanc du cheval, range les hanches à droite. Par conséquent, le cavalier reste au même point, tournant sur lui-même, tandis que les pieds de devant et les pieds de derrière du cheval décrivent deux demi-cercles. La conversion terminée, les pieds de devant doivent se trouver à la place qu'occupaient ceux de derrière, et les pieds de derrière à la place qu'occupaient ceux de devant.

Dans l'équitation prussienne (*fig.* 88), le cheval pivote sur les pieds de derrière, décrivant avec les pieds de devant un cercle dont le centre est le point qui se trouve entre les pieds de derrière et à égale distance de chacun d'eux. Pour opérer ce mouvement, tandis que la main porte le cheval à gauche, la jambe gauche appuyée contre la sangle le maintient, et la jambe droite, appuyée derrière la sangle, détermine la conversion. Cette différence entre les deux écoles aurait peu d'importance, mais ce qui en a beaucoup, c'est que les mêmes moyens qui déterminent la conversion, servent aussi à faire partir le cheval au galop sur un pied ou sur l'autre. Le galop n'est pas une marche progressive comme le pas et le trot; il consiste en une suite de sauts. Si, en galopant, les pieds droits de devant et de derrière dépassent les

pieds gauches, le cheval galope à droite, et il galope à gauche, si le contraire a lieu.

Pour faire partir son cheval *au galop à droite,* le cavalier, en bridon, rassemble son cheval en tournant le poignet droit et en élevant le poignet gauche, de manière que les rênes sont progressivement raccourcies dans la direction du pied gauche de derrière. En même temps qu'il arrondit les poignets pour raccourcir les rênes, le cavalier appuie doucement les jambes au corps du cheval derrière les sangles, et à mesure qu'il augmente l'action des rênes en les raccourcissant, il appuie plus fortement la jambe gauche au corps du cheval. Ces deux aides, qui agissent en sens opposé, forcent le cheval à prendre son appui sur le derrière et particulièrement sur la jambe gauche. Par le raccourcissement des rênes dans la direction indiquée, l'épaule gauche est retenue en arrière, et par l'action opposée de la jambe gauche du cavalier, le train de derrière est fortement rassemblé. Dans cette position, le cheval doit nécessairement partir à droite.

Pour le galop en bride, mêmes principes. Avant de partir, le cheval doit toujours être rassemblé. Au moment où il exécute le saut du galop, la main doit lui rendre un peu, par un mouvement imperceptible, puis le relever légèrement pour l'aider à fournir le second temps de galop. La main doit être à la fois assurée et calme. Les jambes agissent pour maintenir le cheval au galop et dans les rênes, la jambe du dehors agit surtout pour empêcher le cheval de changer de pied. Pour partir au galop de pied ferme, application des mêmes rê-

gles, l'action des aides est seulement plus vive et plus prompte.

Le changement de pied au galop s'opère de soi-même dans toutes les conversions. Les mouvements de la main et des jambes qui déterminent la conversion, déterminent aussi le changement de pied. Le cheval est d'abord fortement rassemblé et confirmé dans sa position sur la main où il galope, et au moment où la conversion doit s'opérer, la main et les jambes changent de position; la main détermine le mouvement du cheval en dedans, et la jambe du dedans cesse son action, tandis que celle du dehors s'applique derrière les sangles.

Pour changer de pied, lorsque le cheval doit continuer à galoper en ligne droite, les mêmes moyens s'emploient. Le cavalier, pour déterminer le mouvement, doit prendre le moment où le pied du dedans arrive à terre (le pied droit, si le cheval galope à droite), afin que la position du cheval changeant, les deux pieds du dedans lui servent immédiatement d'appui, et qu'il puisse continuer à galoper sur l'autre main. Le pied du dehors de derrière qui se trouve en l'air n'a qu'à allonger son pas, pour faire la fonction que remplissait celui de dedans, en supportant le poids du corps du cheval.

Tous les mouvements de la main et des jambes doivent s'exécuter sans précipitation, sans à-coup. La condition d'une bonne main est d'éviter les à-coup et les mouvements brusques et durs. Pour cela, tous les mouvements de la main, commencés doucement, doivent être analogues à l'action d'une vis.

Les aides des jambes doivent toujours agir progressi-

vement et sans à-coup, en appuyant et non en frappant. C'est l'accord parfait des aides, c'est-à-dire de la main et des jambes, qui détermine l'obéissance du cheval.

Dans tous les mouvements de rassembler, arrêter, reculer, le cavalier porte légèrement le haut du corps en arrière; dans les conversions, il incline légèrement du côté où a lieu la conversion. Ces mouvements du cavalier doivent être seulement sensibles au cheval, par l'impression qu'exerce sur lui la pointe des fesses du cavalier, et ils ne doivent pas être apparents pour les spectateurs.

CHAPITRE IV.

Les vingt règles du cocher.

On a souvent reproché aux Français de ne pas aimer les chevaux, de ne pas s'en occuper assez, et on leur oppose l'exemple des Anglais, amateurs passionnés de chevaux. Les Anglais n'ont pas de manéges ; mais, dit-on, ils apprennent à monter à cheval en même temps qu'à marcher. Ils apprennent aussi à conduire les chevaux attelés, et le véritable amateur ne doit pas seulement être un hardi cavalier, il doit être aussi un bon cocher.

Il y a à Londres un club spécial fondé par le prince de Galles, depuis George III. *Four in hand* (quatre dans la main, attelage à quatre chevaux), telle est la dénomination de ce club.

Avec les fonds de la Société, on entretient un certain nombre de diligences, destinées à exercer ou à faire briller le talent de ses membres. Une telle Société n'aurait chez nous aucun résultat utile; mais tous les éleveurs qui ont à vendre des chevaux d'attelage doivent être en état de les dresser, de les présenter à un concours et de les conduire eux-mêmes.

Aujourd'hui que l'agriculture a pris en France le rang qui lui appartient, et que partout on s'occupe activement de l'amélioration des races de chevaux, ce sont les cultivateurs qui doivent, avant tous les autres, se distinguer par l'amour des chevaux. Ils doivent savoir non-seulement monter à cheval, mais aussi conduire en guides une voiture attelée de deux ou quatre chevaux. Ce talent devient d'autant plus nécessaire aujourd'hui, qu'on cherche à introduire partout les courses au trot de chevaux attelés.

Voici des règles, je regrette de ne pouvoir dire quel en est l'auteur, qui, jointes à ce que j'ai déjà dit, apprendront à un cocher ce qu'il lui est le plus nécessaire de savoir :

1. Pour pouvoir bien conduire, il faut que les chevaux soient attelés très-court, c'est-à-dire que les traits et les chaînettes soient toujours tendus. Les traits ne doivent avoir que la longueur suffisante pour que le palonnier ne puisse dans aucun cas toucher les jambes du cheval.

Les chevaux du fermier ne peuvent pas ordinairement être attelés aussi court. Il faut d'abord avoir égard à l'état des chemins; ensuite, si l'on attelle de jeunes chevaux incomplétement dressés, ou des chevaux plus

habitués à aller à la charrue qu'à la voiture, ils iront mieux si on leur laisse plus de liberté. Par la même raison, ils ne doivent pas être rênés très-court.

2. La rêne du dedans et celle du dehors doivent avoir la même longueur, de manière que les chevaux marchent droit, et que s'il se présente dans le chemin un obstacle, tel qu'un trou ou une grosse pierre, on puisse leur laisser assez de liberté pour qu'ils mettent entre eux cet obstacle.

« Les uns veulent les chevaux fort écartés du timon par l'allongement des croisières, et de telle sorte que les croupes se rapprochent du timon pendant que les encolures s'en éloignent. Ce manége est mauvais pour les jeunes chevaux. Ceux qui les serrent par-devant, en les collant au timon par les épaules, entravent leur allure et tendent à les rendre inégaux dans leur marche. Je veux voir toujours deux chevaux exactement parallèles au timon (1). »

3. Avant de partir, le cocher doit avoir ses chevaux dans la main; il doit sentir la bouche de ses chevaux, de manière qu'en leur rendant il les détermine à partir tous deux en même temps.

4. Au départ, à un appel de la langue du cocher, les chevaux doivent vivement donner dans le collier. Mais si un cheval, qui d'ailleurs ne manque pas d'ardeur, ne prend pas volontiers, il faut se garder de faire alors usage du fouet. La plupart des chevaux rétifs ne le sont devenus que parce qu'on les a ainsi maltraités étant attelés à la voiture, et avant qu'ils fussent encore en mouvement. Plus tard, lorsque les chevaux sont une fois en train, on peut leur apprendre à l'aide du fouet ce qu'exige d'eux l'appel de la langue.

(1) L. de Curnieu.

5. Celui qui a le malheur d'avoir un cheval rétif ne doit pas espérer le réduire par la force. Il faut, au contraire, le flatter, lui donner de bonnes paroles, et attendre avec une patience inépuisable qu'il se décide à partir. S'il se présente un mauvais passage, une montée rapide, c'est là surtout qu'il faut être sur ses gardes, faire usage des rênes avec tact et enlever ses chevaux vigoureusement, de manière à ne pas rester arrêté.

6. Celui qui ne sait pas faire un bon usage du fouet ne sera jamais un bon cocher. *He is a good whip,* c'est un bon fouet, disent les Anglais, pour dire en un mot un bon cocher.

7. Lors même qu'on veut seulement faire sentir très-légèrement le fouet à un cheval, on doit laisser tomber de toute sa longueur le fouet sur les côtes du côté extérieur.

Il y a cependant des chevaux d'une telle sensibilité, qu'on peut à peine leur faire sentir la mèche du fouet.

8. Il ne faut jamais surprendre et effrayer un cheval par des coups de fouet. Si un léger coup, appliqué comme on vient de le dire, ne suffit pas, on lui en donne d'autres qui se succèdent de plus en plus forts, jusqu'à ce qu'on ait déterminé une action suffisante. C'est ainsi qu'on lui inspire le respect pour le fouet.

Le fouet ne doit jamais frapper sur la croupe ni sur les fesses, ce qui pourrait déterminer le cheval à ruer.

9. Mieux le cocher a ses chevaux dans la main, et mieux il les conduit. Sa main doit être ferme comme un mur et élastique comme un ressort d'acier. Celui qui, avec cela, sait décider ses chevaux par l'action de la main, celui-là a tout ce qu'il faut pour devenir un bon cocher. Mais si ce talent lui manque, tantôt un cheval, tantôt l'autre poussera à droite ou à gauche l'avant-train de la voiture ; là où les ornières ne l'arrêteront pas, le train de derrière glissera d'un côté de la route à l'autre, et les chevaux auront double peine.

On ne doit jamais oublier que la main doit être *élastique*, et que rien n'est détestable comme les à-coup, les saccades, et surtout ces coups de bride qu'on voit trop souvent employer pour déterminer les chevaux à marcher. Ces coups de bride produisent de l'effet par la douleur qu'ils causent au cheval, mais ils lui gâtent la bouche, et souvent ils occasionnent des blessures graves. De même la main ne doit pas être dure; une main légère est, au contraire, une qualité importante dans un cocher. La pression continuelle du mors sur les barres finit par les engourdir et leur faire perdre leur sensibilité.

10. Il est de règle que sur une route, comme dans un mauvais chemin, on doit suivre l'ornière. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on doit carteyer. La voiture qui suit l'ornière exige généralement moins de tirage, les chevaux marchent plus facilement et se fatiguent moins.

11. Comme c'est le poids à tirer, bien plus que la distance à parcourir, qui décide de la vitesse qu'on peut demander aux chevaux, le cocher doit de suite savoir quelle allure il peut prendre. Car il n'y a pas pour un cocher de plus grande honte que d'arriver plus lentement qu'il n'est parti.

12. Mais comme la nature du chemin, bien plus que le poids réel à tirer, détermine l'effort qu'ont à faire les chevaux, il ne faut pas vouloir soutenir toujours la même allure, il faut au contraire savoir la modifier à propos. Aussi longtemps que le cheval est sous le harnais, on doit, autant que possible, lui demander un déploiement régulier de ses forces. Or, l'effort à faire peut être pour lui aussi grand au pas qu'à une allure rapide : ce sont les difficultés que présente le chemin qui déterminent la force du tirage; donc c'est l'allure que le cocher est libre de régler, qui doit être déterminée par la nature du chemin.

13. Le rapport qui existe entre la force de tirage et l'allure que comporte une bonne route unie, ou celle moins allongée sur un terrain inégal ; ce rapport ne peut être fixé par des chiffres, et celui qui ne le sent pas naturellement n'arriverait pas par des chiffres à le connaître. Le cocher qui rend de suite toutes les rênes à ses chevaux n'acquerra jamais ce sentiment. Celui, au contraire, qui a ses chevaux dans la main, saura bientôt, avec un peu d'attention et d'expérience, si ces chevaux soutiennent leur allure, s'ils peuvent l'allonger ou s'il convient de la ralentir.

14. Ce sentiment des rênes dans la main communique au cocher celui de la résistance de la voiture, et lui indique comment il doit attaquer les montées, à quel moment il doit prendre le pas et à quel moment, en descendant, il peut reprendre son allure.

15. Il est de règle qu'on doit ralentir graduellement en montant, et allonger progressivement en descendant.

Quand on arrive à une montée, la voiture va encore de l'impulsion qu'elle a précédemment reçue ; cette impulsion diminue graduellement : là où elle cesse, il faut prendre le pas. En descendant au contraire, la vitesse augmente mécaniquement, et plus on avance, plus les chevaux ont à retenir. C'est pourquoi on doit commencer lentement à descendre.

Il y a des cochers qui, impatients de reprendre le trot, poussent leurs chevaux avant d'être arrivés au haut d'une côte, et exigent d'eux une allure plus rapide au moment même où un plus grand emploi de force est nécessaire. Alors, au contraire, on doit laisser aux chevaux essoufflés par la montée quelques instants de relâche et entamer lentement la descente.

16. Dès le commencement d'une descente, tout le poids de la voi-

ture doit être sur les avaloirs; alors le cocher sent facilement quand il doit laisser les chevaux allonger leur allure.

17. Si la montée est longue, le cocher qui aime ses chevaux cherche à les soulager en engageant les personnes qu'il conduit à la monter à pied. Il faut alors, allant au petit pas, leur rendre complétement les rênes, et cette montée, au lieu d'être une augmentation de fatigue, devient pour eux un soulagement.

18. Ce cas excepté, le bon cocher ne perd pas son temps sur la grande route, et il doit toujours se rappeler ce principe, que je tiens d'un excellent cocher hongrois : Moins les chevaux passent de temps sur la grande route, plus il leur en reste à passer à l'écurie.

Si la course n'est pas telle qu'on puisse la faire sans dételer, et s'il faut s'arrêter à midi, il faut donner aux chevaux au moins deux heures de temps. En arrivant, on leur donne un peu de foin, on leur ôte les harnais, on leur lave et on leur sèche les jambes et les pieds, et on les panse complétement. Un cocher soigneux ne manque pas d'avoir toujours avec lui ses instruments de pansage. C'est seulement au bout d'une heure et demie qu'on doit leur donner l'avoine et les faire boire.

C'est, à mon avis, attendre beaucoup trop longtemps. Si l'on met les chevaux en mouvement, et surtout à une allure rapide, immédiatement après qu'ils ont mangé, la digestion peut en être troublée. Souvent aussi les chevaux ont soif et ne mangent pas jusqu'à ce qu'ils aient bu. On ne doit pas leur donner l'avoine tant qu'ils sont essoufflés, mais une demi-heure est ordinairement un temps suffisant.

Un cocher soigneux tâche toujours de placer ses chevaux dans une bonne écurie, où rien ne vienne les troubler.

Il est inutile de dire qu'un de ses premiers soins doit

être de s'assurer de la qualité du fourrage et de l'eau; que le foin doit être secoué, l'avoine criblée, etc.

19. S'il est important que deux chevaux attelés ensemble soient de même tempérament, pour un bon cocher il ne l'est pas moins qu'ils soient d'égale force. Si un cheval faible et un fort sont attelés ensemble, le mauvais cheval aura bientôt crevé le bon, non-seulement parce que celui-ci tire la part de son camarade, mais encore parce que le tirage étant inégal, la voiture marche de travers, ce qui augmente la résistance plus qu'on ne serait disposé à le croire. Le cocher qui a une rosse dans son attelage, doit s'en débarrasser le plus tôt possible. Si un des chevaux est accidentellement hors d'état de bien faire son service, il vaut mieux le laisser à l'écurie et n'en atteler que trois.

20. Une règle qu'on ne saurait trop recommander au cocher, c'est d'avoir toujours les yeux sur la route en avant de ses chevaux, aussi loin que sa vue peut s'étendre. Cela doit devenir pour lui une habitude, de manière qu'il voie de loin les obstacles, et qu'il sache à temps choisir le meilleur chemin pour ménager ses chevaux le plus possible.

Un cocher qui n'a pas cet amour de ses chevaux, qui ne sent pas, qui ne vit pas pour eux, qui ne leur donne pas tous ses soins, qui ne cherche pas autant qu'il est en son pouvoir à alléger leur tâche, qui, à moitié endormi sur son siége, semble ne pas regarder plus loin que leurs queues, celui-là mérite tout au plus qu'on lui donne à conduire des ânes.

On pourra me demander pourquoi au lieu de donner des règles pour les cochers, je n'en donne pas pour les charretiers. Sans aucun doute, un bon charretier est pour l'agriculture un homme beaucoup plus important qu'un bon cocher, et si j'avais à organiser un institut agricole, il y aurait des écoles spéciales pour charretiers, bouviers, vachers, bergers et même porchers. Il n'y a pas un fermier qui ne sache combien il est difficile

de trouver dans ces classes les hommes réunissant les qualités désirables; mais je pourrais d'abord répondre, que : qui peut le plus peut le moins, et qu'il ne sera pas difficile à un bon cocher de devenir un bon charretier; ensuite les charretiers ne liront pas mon livre; j'écris pour les cultivateurs et c'est à eux de former leurs employés. J'ai donné, dans J. B. Seulfort, le portrait du charretier modèle, j'ai dit comment les chevaux doivent être soignés, pansés, nourris, j'ai parlé des harnais et des voitures. Quant au talent de faire *prendre* les chevaux, de les faire donner ensemble dans les traits, de ne jamais rester arrêté dans un mauvais pas, de diriger un attelage du geste et de la voix; ce talent, aucun livre ne le donnera. On l'acquiert par l'exemple, par la pratique, et il faut aussi pour y arriver une disposition innée, sans laquelle un homme ne sera jamais un parfait charretier.

CHAPITRE V.

Qualités nécessaires aux hommes qui soignent les chevaux.

Heureux celui qui peut avec ses enfants, et sans le secours de bras étrangers, labourer ses champs et soigner son bétail !

Beatus ille qui, procul negotiis,
Ut prisca gens mortalium,
Paterna rura bobus exercet suis,
Solutus omni fœnore.
(HORACE.)

Heureux qui, dégagé de soucis et d'affaires,
Comme au temps des premiers humains,
Cultive de ses propres mains
Les champs que cultivaient ses pères.
(*Traduction de Daru.*)

Qu'on me pardonne cette citation, vieux souvenir de collége. L'heureux cultivateur du poëte, — *Solutus omni fœnore,* — est devenu un être imaginaire : le temps des illusions de la jeunesse est passé, et pourtant on aime encore à se les rappeler.

Plus la culture est étendue et plus est grand le nombre des agents qu'on est forcé d'employer, plus aussi la tâche devient pénible et difficile.

On entend partout bien des plaintes contre les agents

de la culture, et malheureusement il y en a beaucoup de fondées ; mais si les valets ne valent pas mieux, la faute en est bien souvent aux maîtres, et Dombasle a dit avec raison que quand on accorde une prime à un homme qui a servi pendant longues années dans la même maison, le maître aurait mérité cette prime autant que le serviteur. La conduite des maîtres doit toujours être telle qu'ils inspirent le respect et l'affection ; et s'ils donnent l'exemple d'une vie irréprochable, s'ils traitent leurs gens sans orgueil et avec bonté, comme des compagnons de leurs travaux, ils auront aussi le droit d'être sévères, et ils trouveront des serviteurs honnêtes et zélés.

Les employés des deux sexes qui servent dans les fermes, sont pour la plupart des jeunes gens qui, n'ayant là aucun but d'avenir, ne s'attachent pas, changent volontiers de condition, et ne servent que jusqu'au moment où ils se marient. Si l'on peut conserver les meilleurs en se les attachant par quelques avantages pécuniaires, on ne doit pas hésiter à le faire, mais les chefs de service peuvent être rarement pris dans cette classe. Ils doivent toujours être des hommes sûrs ; on doit faire en sorte qu'ils soient satisfaits de leur position, et que, par l'amour-propre, par des bénéfices proportionnés à ceux du maître, ils aient un intérêt direct au succès de l'exploitation et à la réussite des animaux qui leur sont confiés. L'amour-propre est un puissant mobile ; les paysans, même ceux en apparence les plus grossiers, en ont souvent beaucoup ; il faut savoir le comprendre, le ménager et en tirer parti.

Les salaires doivent être réglés par les usages locaux, et si l'on veut être bien servi, il faut aussi bien payer.

Je voudrais que le cultivateur pût donner une part dans ses bénéfices à tous ceux qui concourent avec lui à l'exploitation de la ferme, mais c'est bien difficile. C'est une question qui m'a beaucoup occupé, et à laquelle je n'ai pas encore trouvé de solution satisfaisante; j'ai même fait des essais qui ne m'ont pas réussi. Ce que l'on peut et doit toujours faire, c'est que tous soient autant que possible contents de leur sort, et que tous soient animés de sentiments de bienveillance qui s'étendent des hommes aux animaux. Combien de fois arrive-t-il qu'un domestique auquel son maître a parlé avec dureté, rend en coups aux animaux les paroles qui l'ont blessé !

Sans parler de l'honnêteté, qualité toujours rigoureusement indispensable, ni de la moralité, on ne doit employer ni un ivrogne ni un homme colère et brutal. Pour réussir avec les bêtes, il faut du calme et de la patience. Les Allemands et les Anglais possèdent généralement ces qualités plus que les Français, et les hommes du Nord plus que ceux du Midi. Dans les régiments de cavalerie, recrutés dans les départements du Nord, les chevaux sont généralement mieux tenus que dans ceux composés d'hommes des départements méridionaux. Cette différence tient sans doute aussi beaucoup à l'éducation, et il faudrait que tous ceux qui doivent soigner et conduire des chevaux, eussent été habitués dès l'enfance à vivre avec eux. Les hommes et les

animaux habitués à vivre ensemble se comprennent, chose bien importante. — Ne confiez jamais des chevaux à ceux pour lesquels ils ne sont que des machines dont on use comme s'ils étaient dépourvus de tout sentiment.

Un bon charretier est un homme précieux, mais un parfait charretier est un homme bien rare. On a déjà vu (*Éducation des jeunes chevaux*) le portrait d'un charretier modèle, et on comprendra tout ce que j'exige de lui.

Quand on a plusieurs attelages, chacun doit avoir son conducteur. Chaque charretier conduit toujours les mêmes chevaux, et chacun a un numéro, dont sont marqués les harnais et ustensiles. Mais c'est toujours le premier charretier qui doit avoir la surveillance et la responsabilité. C'est à lui qu'est délivré le fourrage pour tous les chevaux, c'est lui qui a soin que chacun d'eux reçoive sa ration ; c'est aussi lui qui reçoit directement les ordres du maître et qui lui rend compte de tous les travaux d'attelage.

La tenue d'un ménage de ferme est un écueil contre lequel échouent beaucoup de jeunes gens qui n'étaient pas nés dans la classe des cultivateurs. En se mariant ils trouvent rarement une ménagère (1) qui ait ou l'ex-

(1) Ce qui manque surtout, c'est la volonté. Avec une ferme volonté il y a peu de choses qu'on ne puisse pas mener à bonne fin. Je connais des jeunes femmes qui veulent bien être femmes du fermier, mais non fermières ; elles se préparent des regrets pour l'avenir. La chose n'est pas aussi difficile qu'elles se l'imaginent, et elles paraissent ne pas comprendre que la mère

périence, ou toutes les qualités nécessaires pour se charger et bien s'acquitter d'une tâche aussi pénible. Je me suis trouvé dans ce cas, et j'ai tourné la difficulté par un moyen que d'autres pourront aussi mettre en pratique.

J'avais lu dans Sinclair que, dans les fermes de l'Écosse, il y avait des valets mariés qui devenaient comme des membres de la famille, et qu'on se trouvait très-bien de ce système. J'avais près de ma ferme des bâtiments sans emploi, j'en ai fait des logements et j'y ai placé mes principaux employés: garde, premier charretier, premier bouvier, vacher, chef de main-d'œuvre, berger, distillateur et irrigateur. Je connaissais dans ce pays-ci des fermiers qui avaient des domestiques mariés, mais nourris à la ferme, le mari ayant la nourriture, la femme et les enfants le logement, avec des terres à planter en pommes de terre. Cette méthode est tout à fait mauvaise. On a l'embarras de nourrir les gens et on a près de soi une famille misérable dont les besoins exposent l'homme qui est nourri à la ferme à la tentation de voler, tandis que sa femme et ses enfants, près desquels il revient chaque soir, manquent souvent de pain. Je me suis donc décidé à adopter la méthode écossaise : domestiques mariés qui se nourrissent, auxquels on donne un logement pour eux et leur

de famille est presque toujours au moins pour moitié dans la prospérité d'un ménage, grand ou petit, Il y a bien des enfants qui sont redevables à leur mère encore plus qu'à leur père de leur fortune. Une bonne ménagère est pour un fermier un trésor inappréciable.

famille et un salaire qui consiste presque uniquement en denrées produits du sol. Chacun a un petit jardin, du fourrage pour une vache, une chènevière, du grain pour le pain, des pommes de terre, le combustible nécessaire et une petite somme en argent. Le salaire a été calculé pour 300 journées de travail d'un manœuvre et en estimant les denrées aux prix moyens du pays.

L'homme me doit tout son temps, la femme et les enfants travaillent comme journaliers payés quand on a besoin d'eux. Je trouve dans les villages voisins les manœuvres dont j'ai besoin sans les nourrir ; et, de cette manière, je suis dans la position d'un chef de fabrique qui ne nourrit aucun des ouvriers qu'il emploie.

J'ai ainsi des hommes faits, qui s'attachent à la ferme dont ils font partie; — plusieurs sont chez moi depuis plus de vingt ans, — qui contractent des habitudes de bonne conduite, d'ordre et d'économie, qui vivent dans leur ménage de la vie de famille, et j'évite les embarras d'un gros ménage de ferme, avec tous les abus prévus et imprévus qui en résultent si souvent; tels sont les avantages de mon système.

Les inconvénients sont que l'ordre n'est pas toujours facile à maintenir, dans cette petite colonie, avec les femmes et les enfants, et que les choix sont plus difficiles à faire, parce qu'il ne suffit pas que le mari soit bon, il faut que la femme soit bonne aussi, et que si l'on a de justes sujets de mécontentement, il faut ordinairement atteindre la fin de l'année avant de renvoyer toute une famille. Presque toujours aussi, en engageant

des jeunes gens qui venaient de se marier, j'ai été obligé de leur avancer de quoi acheter une vache. En outre, je deviens vieux, plusieurs de mes gens ont vieilli avec moi et bientôt j'aurai des invalides. Enfin, quand on a près de soi plusieurs familles qui souvent n'ont que le strict nécessaire, il y a bien des cas de maladies ou d'accidents dans lesquels on leur vient en aide, et qui peuvent amener un surcroît de dépense assez fort. Cependant je crois que, tout compensé, dans une position comme la mienne, les avantages l'emportent sur les inconvénients.

Ce système ne sera pas praticable dans le plus grand nombre de fermes, d'abord par l'absence des bâtiments nécessaires; en outre, la classe des fermiers a encore généralement chez nous des mœurs qui ne vont pas avec ce système.

Une chose que je vois toujours avec plaisir chez les cultivateurs qui ont conservé les anciennes mœurs, c'est qu'ils n'ont pas de valets, ils n'ont que des compagnons de leurs travaux ; le fermier est appelé *père* par sa femme et ses enfants, *oncle* ou *cousin* par tous les autres. La fermière est la *mère* des uns, la *tante* des autres ; tous travaillent en commun, prennent leurs repas à la même table et ne font qu'une famille. Le fermier qui nourrit ses gens y trouve encore cet avantage, qu'ils sont mieux nourris et sont plus vigoureux que la plupart de ceux qui se nourrissent chez eux.

L'homme que son éducation met au-dessus du commun des paysans ne peut pas vivre de cette vie, non plus que celui dont l'exploitation est assez considérable

pour que la direction et la surveillance absorbent tout son temps et ne lui permettent qu'exceptionnellement de travailler. Ce dernier, placé dans une tout autre position, doit aussi suivre une tout autre ligne de conduite. Toujours bon, toujours juste envers ses gens, il doit exiger d'eux obéissance et respect, et il doit éviter une trop grande familiarité. Quand il sait son métier, celui qui a la supériorité de l'éducation et de la fortune a le grand avantage d'imposer à ses gens.

Ce qui donne le plus de peine, à moi du moins, c'est d'obtenir de l'ordre dans une ferme. Le paysan est généralement ennemi de l'ordre, puis les travaux varient continuellement, et chacun ne peut pas avoir exclusivement ses outils. Quand une fabrique est bien montée, elle marche toute seule, comme une horloge; il en est tout autrement d'une exploitation agricole: il faut une main attentive et ferme qui tienne constamment le gouvernail et sache à tous les instants régler les mouvements.

Il y a dans les grandes fermes de l'Allemagne un employé (Schirrmeister) chargé du soin de tous les outils et instruments aratoires. Mais si un seul est chargé de soigner et ranger, tous les autres ne seront-ils pas d'autant plus négligents? Je conçois pourtant l'utilité de cet employé dans une très-grande exploitation. Il faut qu'il ait sur les autres assez d'autorité pour pouvoir leur commander dans tout ce qui regarde son service, et qu'il soit assez maréchal et charron pour pouvoir faire au moins les petites réparations urgentes.

J'ai pensé aux amendes pécuniaires, pour punir les

fautes de négligence des valets. Mais les punitions ont leur danger: j'ai vu des domestiques se venger sur les pauvres bêtes qui leur étaient confiées, de la mauvaise humeur que leur avait donnée le maître. Si l'ouvrier de fabrique brise ou détériore les machines qu'il a entre les mains, on peut s'en apercevoir de suite, mais les machines vivantes, les chevaux, les bœufs, les bêtes à laine? — Ceux auxquels on confie des bêtes doivent les aimer, c'est la plus sûre garantie qu'ils les traiteront bien. J'ai vu dans une ferme trois bêtes éborgnées en même temps de l'œil gauche. Le fermier avait la conviction que cette lâche cruauté était le fait d'un de ses domestiques, mais il ne pouvait pas le prouver. Ce fermier était un anabaptiste, un homme d'un caractère doux et calme.

Le pauvre paysan est souvent encore plus maigre que ses chevaux, et il fait comme il peut; mais celui qui vit dans l'aisance et ne travaille pas de ses mains, doit, autant que possible, faire en sorte que ses gens soient fiers de leurs bêtes et contents de leur sort. Non-seulement la morale, mais encore leur intérêt bien entendu, commandent aux cultivateurs d'être bons envers toutes les créatures vivantes.

Je sais bien que quand on a été souvent trompé, que quand on a trouvé beaucoup d'hommes ingrats, faux, voleurs, on devient dur malgré soi. Il faut pourtant tâcher de prendre les hommes tels qu'ils sont, et si l'on est devenu méfiant, si l'on est forcé d'être sévère, on doit l'être sans cesser d'être bon et juste.

Relativement à la nourriture des gens de ferme, j'ai

donné dans le *Manuel de l'éleveur de bêtes à cornes*, des détails que je crois inutile de répéter ici. Je dirai seulement qu'on doit se conformer aux usages du pays, et que c'est toujours une économie bien entendue de bien nourrir les gens, de manière qu'ils soient contents. Les jeunes cultivateurs et les ménagères trouveront à cet égard d'excellentes instructions dans les *Annales de Roville.*

Dans une brochure imprimée à Stuttgart (*Description de la culture du Berkeimerhof*, par Reinhardt), on trouve de très-bons conseils sur beaucoup de détails, et entre autres sur la tenue des valets de ferme. Reinhardt recommande de choisir, autant que possible, des jeunes gens appartenant à d'honnêtes familles. On sait effectivement combien l'éducation première et les exemples d'enfance ont d'influence sur toute la vie, et on sait aussi que ce sont toujours les plus pauvres, ceux qui souvent n'avaient pas de pain chez eux, qui sont les plus difficiles à contenter pour la nourriture, et chez lesquels on trouve le moins d'ordre et d'économie.

Reinhardt dit encore que, quand il a besoin d'un domestique, il se trouve bien de consulter ses gens, et que ceux qui lui sont recommandés par ses valets sont ordinairement bons. Cela prouve un esprit de corps qu'on doit chercher à introduire partout, et qui fait honneur à la ferme où il existe. Il indique une façon de réprimande dont il dit se bien trouver, c'est quand un de ses gens a commis une faute grave, de lui dire : « Comment me traiterais-tu, si tu étais le maître, si j'étais le valet, et si j'avais fait ce que tu viens de faire? »

Pour disposer mes lecteurs à avoir l'indulgence et à prendre les hommes pour ce qu'ils sont, tout en cherchant à en tirer le meilleur parti possible, je terminerai par ce mot de Figaro : « Aux qualités que l'on exige dans un domestique, il y a bien peu de maîtres qui seraient dignes d'être valets. »

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CHEVAL.

Pages.

CHAPITRE PREMIER. — **Ostéologie**. 4

I. — Des os en général. 4

II. — Articulation des os. 9

III. — Des os en particulier. 10

1. Os du tronc. 10

2. Os de la tête. 11

3. Os hyoïde. 12

4. Os du thorax ou de la poitrine. 13

5. Os du bassin. 13

6. Os des membres. 14

a. Membres antérieurs. 15

b. Membres postérieurs. 17

CHAP. II. — **Myologie**. 18

I. — Des muscles en général 18

II. — Des muscles de la colonne vertébrale. 21

a. Muscles du cou. 21

b. Muscles de la région spinale du dos et des lombes. . 21

c. Muscles de la région lombaire inférieure ou sous-lombaire. 22

III. — Des muscles du thorax et de l'abdomen. 23

a. Région thoracique 23

b. Région abdominale. 23

IV. — Des muscles de la tête. 24

Digitized by Google

Pages.
a. Muscles de l'oreille externe. 25
b. Muscles de l'œil et des paupières. 25
c. Muscles du globe de l'œil. 25
d. Région de la face ou du chanfroin 25
e. Muscles de la langue. 26
f. Muscles de l'hyoïde. 26
g. Muscles du larynx. 26
h. Muscles du pharynx. 26
i. Muscles du voile du palais. 26
j. Muscles moteurs de la mâchoire inférieure. . . . 27
V. — Des muscles de l'extrémité postérieure du tronc. . 27
VI. — Des muscles des membres. 28
A. Muscles des membres antérieurs. 28
a. Muscles de l'épaule. 28
b. Muscles du bras. 28
c. Muscles de l'avant-bras. 29
d. Muscles du pied, pris dans une acception générale. 29
B. Muscles des membres postérieurs. 30
a. Muscles du bassin ou de la croupe. 30
b. Muscles de la cuisse et de la fesse. 31
c. Muscles de la jambe. 31
VII. — Des muscles peaussiers ou sous-cutanés. 32
CHAP. III. — Appareil de la digestion. 32
I. — De la bouche et de ses dépendances. 34
1° Des lèvres. 35
2° Des joues. 36
3° Du palais. 36
4° Des gencives. 36
5° De la langue. 36
6° Des dents. 37
7° Du voile du palais. 37
II. — Des glandes salivaires. 38
III. — Du pharynx. 39
IV. — De l'œsophage. 39
V. — Des organes digestifs renfermés dans la cavité abdominale. 40
VI. — De l'intestin. 42

Pages.
a. De l'intestin grêle. 42
b. Du gros intestin. 42
VII. — Organes annexés au canal intestinal. 44
CHAP. IV. — Appareil de la respiration. 45
I. — Des fosses nasales. 45
II. — Du larynx 46
III. — De la trachée et des thyroïdes. 46
IV. — Des bronches. 47
V. — Des poumons et du thorax. 47
CHAP. V. — Appareil de la circulation. 49
I. — Du cœur et du péricarde. 49
II. — Des artères. 51
III. — Des veines. 53
IV. — Des vaisseaux lymphatiques. 55
CHAP. VI. — Appareil urinaire. 55
I. — Des reins. 56
II. — Des uretères. 56
III. — de la vessie. 57
CHAP. VII. — Appareil de la génération. 57
I. — Organes génitaux du mâle. 58
1° Des testicules. 58
2° De l'épididyme. 59
3° Du canal déférent. 59
4° Des vésicules séminales et des canaux éjaculateurs. 59
5° Du pénis. 60
II. — Organes génitaux de la femelle. 61
1° Des ovaires. 61
2° Des trompes utérines. 61
3° De l'utérus. 62
4° Du vagin. 62
5° De la vulve. 63
6° Des mamelles. 63
7° Des produits de la fécondation. 63
CHAP. VIII. — Appareil de sensation. 64
I. — Organes des sens. 64
1° Du tact. 65

Pages.

2° Du goût. 65
3° De l'odorat. 65
4° De l'audition. 66
5° De la vision. 66
II. — Appareils nerveux. 72
1° Encéphale. 73
2° Moelle épinière. 73
3° Nerfs. 73

CHAP. IX. — Description des parties du corps. 74
1. *Avant-main.* 76
A. La tête. 76
B. L'encolure. 89
C. Le poitrail. 93
D. Les membres antérieurs. 94
2. *Le corps.* 111
E. Le dos. 111
F. Le ventre. 113
3. *L'arrière-main.* 117
G. L'arrière-main proprement dite. 117
H. Les membres postérieurs. 121

CHAP. X. — Des aplombs. 128

CHAP. XI. — De la dentition et des signes qui indiquent l'âge du cheval. 140

CHAP. XII. — Des proportions. 157

CHAP. XIII. — Des robes et des marques. 159
a. Généralités. 159
b. Robes simples. 162
c. Robes composées. 164
d. Particularités. 165
e. Marques. 167

CHAP. XIV. — Des races de chevaux. 171
I. — Dénominations et définitions. 171
II. — Origine. 173
III. — CHEVAUX ÉTRANGERS. 175
Cheval arabe. 175
— barbe. 189

Digitized by Google

Pages.

Cheval égyptien. 191
— perse. 191
— turcoman. 191
— tartare. 194
— cosaque. 194
— russe. 194
— polonais et hongrois. 194
— danois. 194
— prussien. 194
— mecklembourgeois. 194
— holsteinois. 195
— würtembergeois et bavarois. 195
— espagnol. 195
— napolitain. 196
— anglais. 197

IV. — CHEVAUX FRANÇAIS. 204

Cheval lorrain. 205
— ardennais. 207
— franc-comtois. 208
— breton. 208
— boulonnais. 209
— percheron. 211
— poitevin. 214
— limousin. 214
— auvergnat. 215
— navarrais. 215
— normand. 215

CHAP. XV. — Des divers emplois du cheval. 218

1. Énumération. 218
2. Cheval de gros trait. 219
3. — de trait léger. 221
4. — d'agriculture. 224
5. — de diligence. 224
6. — de poste. 224
7. — d'artillerie. 225
8. — de carrossier. 225

Pages.

9. Cheval de cabriolet. 226
10. — de troupe. 226
11. — de chasse. 228
12. — de service. 231
13. — de manége. 231
14. — de femme. 231
15. — de bât. 232
16. — bidet. 232
17. — trotteur. 232

CHAP. XVI. — Principes de l'art d'améliorer les races. 236
I. — Principes généraux. 236
II. — Amélioration d'une race par elle-même. 240
III. — Croisements 241

CHAP. XVII. — De la reproduction. 257
I. — Choix de l'étalon et de la jument. 257
II. — Saillie. 266
III. — De la gestation. 270
IV. — Du part naturel. 272
V. — Du part difficile et du part impossible. 276
VI. — Premiers soins à donner à la mère et aux poulains. 279
VII. — Nourriture des poulains. 280
VIII. — Sevrage. 284
IX. — De la castration. 285
X. — De l'amputation de la queue. 288

DEUXIÈME PARTIE.

ÉDUCATION DU CHEVAL.

CHAPITRE PREMIER. — Éducation des poulains. 293
I. — Dressage des poulains au trait et à la selle. . . . 298

CHAP. II. — Éducation des jeunes chevaux. 309
I. — Dressage des jeunes chevaux. 310
II. — Domptage des chevaux. 317
A. Domptage des chevaux sauvages russes. 317

Pages.
B. Domptage par la privation de sommeil. 320
C. Moyens de rigueur. 321
D. Des dompteurs anglais et irlandais. 323
E. Dompteurs indiens. 325
III. — Dressage des chevaux. 331
A. Qualités morales du cheval. 331
IV. — Des défauts et des vices du cheval. 345
V. — Méthode de Kegel pour dresser ou corriger un cheval. 349
CHAP. III. — Règles d'équitation nécessaires aux cultivateurs. 359
CHAP. IV. — Les vingt règles du cocher. 368
CHAP. V. — Qualités nécessaires aux hommes qui soignent les chevaux. 377

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Digitized by Google

005699820

Google

SADELLI & CARRETTI
LEGATURE
Via Maggio 4 - Fi

Digitized by Google